TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 695 — SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1982

Dernière minute

EN POLOGNE

Nouveaux affrontements à Lubin



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 58 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Washington et le Proche-Orient

L'O.L.P. relève des « éléments nouveaux » dans les propositions de M. Reagan

Les nouvelles propositions américaines pour la paix au Proche-Orient, considérées à Jérusalem comme une offensive « anti-israélienne », ont été jugées « pas entièrement mauvaises » par M. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie palestinienne, qui y a relevé « des éléments nouveaux ».

M. Yasser Arafat, qui est attendu à Tunis, a convoqué dans la capitale tunisienne pour ce vendredi une réunion extraordinaire du comité exécutif de l'O.L.P., qui examinera le plan Reagan à trois jours de l'ouverture du sommet arabe à Fès.

A Athènes, M. Mitterrand a déclaré que « *la proposition de Ronald Reagan semble s'orienter dans le sens que nous avions défini* ».

A Beyrouth, le premier ministre, M. Wazzan, a supervisé jeudi la nouvelle phase du plan de pacification de Beyrouth, qui s'est concrétisé, d'une part, par l'ouverture du point de passage de Sodeco reliant les deux parties de la ville fermé depuis plus d'un an et, d'autre part, par le démantèlement du barrage de Mourabitoun dans le secteur du Musée.

(Lire nos informations pages 3 et 4.)

Le « temps du réalisme »

Au lendemain de son succès militaire au Liban, où il a durement frappé les « terroristes » contraints à la dispersion, M. Begin assure avoir connu, du fait de son plus *fidèle* allié, le « jour le plus dur » de sa carrière de premier ministre d'Israël. Faisant violence à son caractère, il n'a pas répliqué par l'invective ou l'anathème au « plan Reagan ». C'est dire combien il en mesure les implications et le péril pour sa politique.

Le refus vigoureux et argumenté que le cabinet israélien oppose aux propositions américaines n'a pas surpris la Maison Blanche, où l'on assure, avec un rien d'humour, s'être attendu à une « controverse » et n'avoir pas espéré que ces suggestions fussent « acceptées en bloc pa· les Arabes et les Israéliens ».

Tel n'était pas, on s'en doute, le propos du président américain. Plus qu'un ballon d'essai et moins qu'un plan de règlement, son discours visait un objectif à la fois plus modeste et plus réaliste.

Les Arabes étaient exaspérés par l'évidente collusion des États-Unis avec l'adversaire qui assiégeait et bombardait l'une de leurs capitales, mais mesuraient le rapport des forces et, pour beaucoup, n'étaient pas mécontents, en fin de compte, de l'affaiblissement de l'O.L.P. M. Reagan entend leur démontrer que leur silence ou leur passivité ont été appréciées et que d'un mal peut sortir un bien. Son discours n'apporte pas de novation majeure. M. Carter avait déjà souhaité un foyer (homeland) *pour les Palestiniens*, dont son successeur voudrait qu'ils exercent, en « association » avec la Jordanie, un « self-government » en Cisjordanie et à Gaza. Pourtant, le moment choisi n'est pas indifférent. Washington proclame, au lendemain de leur plus lourde défaite militaire, que les vaincus ont le droit de se gouverner eux-mêmes chez eux, en Palestine, et que ce droit est l'un des éléments capitaux d'un « nouveau départ » vers une paix « véritable et durable ».

M. Reagan s'est-il, comme on l'en accuse à Jérusalem, « écarté » des accords que son prédécesseur, à Camp David, signa en 1978 en qualité de « témoin » avec un ravissement visible ? M. Begin, qui veut le démontrer, n'est pas très convaincant. Le président américain ne s'en tient pas à la lecture vétilleuse et ultrarestrictive des textes que préconise son incommode allié. Il réaffirme pourtant les principes de règlement global qu'ils contenaient.

Les « éléments nouveaux » dont fait état l'O.L.P. dans ses toutes premières réactions, et dont beaucoup d'Arabes se félicitent, ne tiennent pas à l'exégèse des textes. Ils relèvent plutôt d'un espoir. M. Reagan lui-même présente avec solennité comme un « nouveau départ » la nécessité de prendre en compte les « droits légitimes » des Palestiniens et proclame que « le temps d'un nouveau réalisme est arrivé ». Il assure miser sur tous ceux qui, dans le monde arabe et en Israël même, jugent l'intransigeance et le fanatisme dépassés. Cette prise de position pèsera sur le sommet arabe qui va tirer, à Fès, les conclusions du drame libanais. Au-delà même de la personne de M. Begin, dont nul jamais n'entamera les certitudes, Israël sera-t-il sommé de gagner enfin la paix par son seul allié indéfectible, artisan de sa dernière victoire ?

LES CRISES FINANCIÈRES EN AMÉRIQUE LATINE

(*Lire page 6.*)

La lutte antiterroriste

Le ministre de l'intérieur conserve toutes ses responsabilités

nous déclare M. Defferre

Le groupe dit de Vienne, qui rassemble les ministres de l'intérieur allemand, autrichien, français, italien et suisse, s'est réuni une nouvelle fois, jeudi 2 septembre à Bonn, pour débattre de la lutte contre le terrorisme. Les discussions ont, en particulier porté sur les conséquences éventuelles pour le terrorisme international de la dispersion des combattants palestiniens de Beyrouth. Accompagné de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, M. Gaston Defferre a participé à ces travaux. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, ce vendredi matin, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a tenu à s'affirmer comme le véritable responsable des services de police, M. Franceschi n'agissant que « sous son autorité ».

Félicitant les services qui ont participé à l'arrestation de trois Irlandais, samedi dernier à Vincennes, M. Defferre suggère, d'autre part, que l'on reconsidère les conditions d'exercice du droit d'asile en France.

« Les ministres de l'intérieur des cinq pays européens, dont la France, se sont réunis jeudi à Bonn. A quoi sert une telle réunion ?

— D'abord à confronter les expériences. Chacun des ministres rappelle ce qui s'est passé dans son pays entre deux réunions et en tire les leçons. C'est très utile, notamment en matière de terrorisme international. Nous avons aussi évoqué dans nos conversations la situation créée par la guerre du Liban et ses conséquences. Je n'en dirai pas plus.

— Confirmez-vous la piste Abou Nidal que vous aviez évoquée au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers ?

— Je n'ai jamais prononcé le nom d'Abou Nidal. J'ai dit que certaines des armes employées rue des Rosiers étaient les mêmes que celles employées à l'occasion d'un attentat contre la synagogue de Vienne et de l'attaque contre l'ambassadeur d'Israël à Londres. Il s'avère qu'il s'agissait dans les deux cas du groupe d'Abou Nidal...

— Depuis, un élément est-il venu conforter ce sentiment ?

— Ni conforter, ni démentir.

— Vous avez souhaité le 10 août que la France revoie sa politique de droit d'asile. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ?

— J'ai exprimé ma pensée de façon très résumée. Le droit d'asile en tant que tel n'est pas en cause. La France y reste fidèle. Ce qu'il faut éviter, c'est que ceux qui n'y ont pas droit en bénéficient. Je

Propos recueillis par
EDWY PLENEL.

(*Lire la suite page 10.*)

La rentrée politique

Les socialistes estiment bénéficier d'une conjoncture favorable

M. Pierre Mauroy interviendra, dimanche 5 septembre, au « Club de la presse » d'Europe 1. Le premier ministre, qui fera ainsi sa « rentrée politique » — tandis que M. Mitterrand prolongera son séjour en Grèce à titre privé, — livrera à l'opinion les conclusions qu'il tire de ses entretiens avec les responsables patronaux et syndicaux, et de l'accueil rencontré par le projet de budget pour 1983. Les socialistes estiment bénéficier d'une conjoncture politique favorable.

La prudence des jugements portés sur le projet de budget pour 1983, présenté, mercredi, par M. Laurent Fabius, contraste avec la sévérité de la polémique amorcée en Nouvelle-Calédonie par M. Jacques Chirac. Le président du R.P.R., venu soutenir le candidat de son parti à l'élection législative partielle du 5 septembre, a saisi l'occasion que lui offrait la question de l'avenir de l'île, pour ranimer la querelle de la légitimité, au moment où près de la moitié des Français, selon un sondage de la Sofrès, estiment que l'Assemblée nationale élue en juin 1981 n'ira pas jusqu'au terme de son mandat (*le Monde* daté 29-30 août).

Le maire de Paris a réaffirmé, jeudi soir, à Nouméa, que, « *erreur après erreur, le gouvernement sera dans l'incapacité de maîtriser la situation en France et que, par voie de conséquence, la seule solution qui restera sera d'en appeler au peuple par la voie d'élections libres et démocratiques* ». M. Chirac, qui s'adressait, du balcon de l'hôtel de ville de Nouméa, à plusieurs milliers de personnes, a, de nouveau, écarté l'hypothèse de « *toute évolution qui ne se situerait pas strictement dans le cadre des institutions* ».

M. Chirac a choisi de mener la bataille des élections municipales de mars 1983 en présentant cette consultation comme un test, susceptible d'obliger la majorité à se remettre en cause prématurément. C'est une tactique. Les centristes, les giscardiens et les radicaux semblent s'orienter vers une autre démarche, qui consiste à tenter de regagner la confiance des électeurs, à la base, sans les effrayer par la perspective d'une crise politique. Quelle que soit l'efficacité de chacune de ces deux méthodes, celle qu'a retenue M. Chirac suppose que le pouvoir se décide à donner la réplique au président du R.P.R.

Telle n'est pas l'intention des socialistes. M. Fabius a tout juste consenti à juger « *ennuyeux pour la conception que M. Chirac peut avoir de la République* » le fait que le maire de Paris ait tenu des propos qui pourraient être interprétés comme signifiant « *qu'il n'accepte pas bien la légalité des institutions républicaines* ».

« *Nous souhaitons qu'il n'y ait pas de débat institutionnel, qui, finalement, ne sert pas à grand-chose* », a ajouté le ministre du budget, résumant ainsi, sur Radio-Monte-Carlo, la conduite arrêtée aujourd'hui par le pouvoir. Il n'y a guère que M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, toujours attentif aux initiatives du maire, pour croire possible de lancer contre M. Chirac le soupçon de « *sabotage* » et l'accusation d'« *être la cinquième colonne sapant les intérêts du pays* », tandis que M. Paul Quilès, candidat potentiel du P.S. à la mairie de Paris, reprochait au président du R.P.R. son goût pour les « agitations superficielles » (*le Monde* du 3 septembre).

Les dirigeants socialistes, qui se sont concertés, jeudi, avec le premier ministre, estiment qu'il n'y a pas lieu de suivre M. Chirac sur le terrain où il s'est avancé. Ils constatent, en effet, que, alors que le président du R.P.R. affirme que le pouvoir accumule les erreurs, l'opposition ne trouve pas, dans le projet de loi de finances pour 1983, matière à des critiques qui portent auprès de l'opinion. Le ton employé par M. Georges Marchais dans l'interview que publie cette semaine *Humanité-Dimanche* est, lui aussi, nettement plus modéré que lors de la décision de bloquer les revenus et les prix, au mois de juin dernier. Les dirigeants du P.S sont prompts, évidemment, à voir, dans l'attitude de leurs adversaires et de leur partenaire, le signe que l'on crédite peut-être le pouvoir de sérieuses chances de réussite.

Un répit

L'important, pour M. Mauroy, est que l'effort de redressement économique, dont il assume, pour l'essentiel, la responsabilité, bénéficie d'une indéniable crédibilité dans les milieux politiques, mais aussi, et surtout, auprès des organisations représentatives des diverses catégories sociales. Le changement de ton de M. Paul Marchelli (*C.G.C.*), *jeudi, après son entrevue* avec le premier ministre, en témoigne, après les propos modérés tenus par les autres responsables syndicaux, et même par M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F.

Certes, le pouvoir n'a pas éloigné l'ombre du « barrisme », dont M. Edmond Maire, jeudi, après M. Pierre Juquin (P.C.F.), le 30 août, pressent le gouvernement de se garder. Il reste que l'évolution est considérable, comme le montre la différence des budgets 1982 et 1983. La gauche a dû prendre le parti d'annoncer de mauvaises nouvelles, ce qui est contraire à sa vocation. L'opinion — les sondages le montrent — ne s'y retrouve pas, mais le jeu des forces politiques et sociales semble être suffisamment transformé pour que le gouvernement dispose, au moins, d'un répit.

PATRICK JARREAU.

Un entretien avec le président de la C.F.T.C.

M. BORNARD : nous ne pouvons demander aux salariés de perdre du pouvoir d'achat

M. Pierre Mauroy a achevé le 2 septembre ses entretiens avec les partenaires sociaux sur la sortie du blocage des revenus et des prix. M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., a noté « une coopération et un très fort rapprochement des positions du gouvernement et de celles de la C.G.C. ». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., manifeste une certaine fermeté : « Nous ne pouvons demander aux salariés de perdre du pouvoir d'achat », dit-il.

« La France effectue sa rentrée sous le signe de l'austérité. Pour l'action syndicale, est-ce seulement une contrainte ou au contraire l'occasion d'un nouveau dynamisme ?

— La C.F.T.C. a toujours été réaliste. Contrairement à certains syndicalistes ou dirigeants politiques, elle n'a jamais nié la crise. Quand la croissance a presque atteint le point zéro, on ne peut plus faire la même politique sociale que lorsqu'elle était à 5 ou 6 %. Une politique permettant un redémarrage de l'activité est absolument indispensable pour asseoir une politique sociale active. Le gouvernement doit prendre conscience qu'une politique de baisse de pouvoir d'achat non seulement risque de provoquer des tensions sociales, mais aussi d'être contradictoire avec le développement des investissements : ils ne s'accroîtront pas dans un climat dépressif. Il ne s'agit pas d'opposer politique de consommation et politique d'investissement, mais il faut que l'une épaule l'autre. Aucune erreur n'est permise au gouvernement.

— Comment percevez-vous le climat social ?

— Le climat social est difficile et tend à s'aggraver. Les mesures de blocage ont beaucoup surpris et frappé les salariés. Au retour des congés, ils se rendent compte que les prix, même s'ils ont connu un ralentissement dont nous nous félicitons en espérant que cela durera, ont tout de même augmenté alors que les salaires, eux, sont bloqués. Les salariés ressentent fortement la perte de pouvoir d'achat qui en résulte. A la C.F.T.C., nous avons pris de grandes responsabilités et subi beaucoup de critiques en signant des accords salariaux aujourd'hui brisés. Nous n'acceptons donc pas qu'on fasse passer comme pertes et profits le courage qu'ont eu nos amis en signant ces engagements. C'est un élément de tension.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(*Lire la suite page 22.*)

Inflation, chômage, même combat !

par PIERRE DROUIN

On n'a pas fini de bricoler le « sas » qui permettra à l'économie française de sortir sans congestion du blocage des prix et des salaires. Mais, comme le disait très justement M. Michel Jobert (1) : « *La sortie n'est pas la vraie question. On ne sort d'une société d'inflation que lorsqu'on a démoli cette société d'inflation. Que les prix galopent et que les salaires galopent n'est qu'un effet de l'inflation, non la vraie cause.* »

Atteindre la vraie cause est une entreprises que le meilleur tireur n'est pas sûr de réussir. Quoi de plus naturel que d'hésiter entre plusieurs cibles. Des milliers de pages ont été écrites sur le sujet sans qu'on soit beaucoup plus avancé. Plutôt que de ratisser l'immense champ de théories, la tâche urgente est d'ancrer dans l'esprit des citoyens un certain nombre de vérités simples qui leur permettent d'accepter comme un moindre mal les sacrifices demandés.

Il est d'abord très dangereux le gouvernement semble heureusement le comprendre mieux d'assigner un délai au rétablissement des grands équilibres économiques. De peur que l'opinion ne considère l'intermède du blocage des prix et des salaires de quatre mois comme la période de rigueur au-delà de laquelle on reviendrait à certaines facilités d'avant, M Mauroy a bien vite évoqué une cure de désintoxication de dix-huit mois, M. Delors a parlé ensuite de « quelque- a parlé ensuite de « *quelques* hésité à suggérer quelque cinq ans — la durée d'un plan (1984-1988) — pour redonner à notre industrie toute sa place ajoutant que « *pendant ces années-là la maîtrise de l'inflation passera par une nécessaire modération des revenus élevés et moyens* ».

De dix-huit mois à cinq ou six ans ! Lorsqu'on en arrive à ces sortes de fourchettes, ne vaudrait-il pas mieux ne rien augurer ? En fait, personne ne sait — étant donnée la conjoncture internationale et les aléas sociopolitiques — combien de temps durera la reprise en main, et, au reste, si l'on veut éviter le fameux *stop and go* de l'histoire économique britannique, c'est une vigilance constante qui est requise des responsables. Ce qui ne veut pas dire que l'on aurait désormais égaré le procédé de multiplication des richesses.

(1) *Le Matin*, 30 juillet 1982.

(*Lire la suite page 22.*)

AU JOUR LE JOUR

TUYAUTERIE

La D.S.T. n'a pas de chance avec la plomberie. On se souvient de la mise en cause du service français de contre-espionnage lors de la malheureuse affaire dite des « plombiers » du Canard enchaîné.

Voici que, d'après nos tuyaux, le fameux M. « Z », agent roumain à triple menton de l'« affaire Tanase », était, en France, employé dans une société de robinetterie industrielle.

Il faudrait un ministre des fuites.

BRUNO FRAPPAT.

AUJOURD'HUI
DANS « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME »

UN CHAMPION DU TEMPS LIBRE : L'ARCHITECTE DE LOISIRS

(Lire page 11.)

Quelle télévision pour demain ?

I - Les cinq contraintes

par ALAIN GRANGÉ CABANE (*)

La télévision de demain, l'audiovisuel de la fin du siècle, sont en train, insidieusement, anarchiquement, de se mettre en place : et nous ne pourrons maîtriser leur développement que si nous l'avons pensé à temps. Il est donc urgent de s'efforcer à l'analyse, c'est-à-dire de déchiffrer, à partir de ses premiers sédiments, ce que sera cette évolution.

Tout mouvement de société comporte des blocs de contrainte et des plages de liberté : une bonne politique consiste à analyser au mieux les contraintes afin d'en déduire les plus grands espaces de liberté.

En notre matière, on peut sans trop de risques déceler cinq contraintes qui gouvernent l'audiovisuel de demain. Ces contraintes étant analysées, en elles-mêmes et dans leurs relations mutuelles, il devient plus facile d'exposer les choix qui s'offrent à notre société.

I. — LA PROLIFÉRATION DES MOYENS DE COMMUNICATION

La première de ces contraintes s'impose avec la force de l'évidence : la prolifération massive des moyens de communication.

Pour s'en tenir à l'exemple français, il est certain qu'aux trois chaînes de télévision existantes — et qui n'émettent d'ailleurs qu'à mi-temps — vont s'ajouter : les programmes relayés par satellites de diffusion directe, la télévision à péage, les émissions « câblées » (télédistribution), les vidéogrammes (vidéocassettes et vidéodisques), la télématique... sans compter les autres modes de communication que nous n'imaginons pas encore.

(*) Maître de requêtes au Conseil d'État, ancien directeur de cabinet de MM. Marcel Jullian, Maurice Ulrich et Pierre Desgraupes, présidents successifs d'Antenne 2.

(*Lire la suite page 28.*)

idées

Violence

Le temps des bourreaux, constate tristement Gabriel Matzneff, est revenu. Et ce pourrait être bien pis demain, comme le note Michel Schneider, qui décrit les arsenaux dont les terroristes risquent de disposer bientôt. Quoi de plus normal, dans ces conditions, que de s'organiser pour résister à la violence ? V.V. Stanciu préconise l'institution, à cet effet, d'une justice pénale internationale, tout en se posant la question de savoir s'il n'existe pas un bon terrorisme. Encore faut-il, fait remarquer Yves Lemoine, ne pas sacrifier la démocratie à la défense de la démocratie. Quant à Annick Monot, elle prend la défense des Irlandais arrêtés à Vincennes, assurant qu'il ne s'agit pas de terroristes mais de résistants.

La liberté à l'épreuve des balles

par YVES LEMOINE (*)

AU-DELA de l'unanimité dans la réprobation, au-delà de la solidarité réaffirmée avec une communauté habitée par le martyr comme elle l'est par l'Esprit, la mutiplication des attentats pose aux responsables politiques mais aussi aux magistrats et aux policiers un certain nombre de questions :

1) La tentation est grande de répondre par une législation d'exception à une situation de violence exceptionnelle. Elle peut se justifier par des conditions objectives de temps et de lieu ou, pour parler plus simplement, par la multiplication des attentats dans une ville comme Paris avec toutes les conséquences que cela implique tant sur la crédibilité de l'Etat que sur la foi que le citoyen y apporte.

Mais ce choix présente un risque pour la démocratie, comme l'a écrit le philosophe Raymond Polin. *« Toute politique d'exception menée au nom de la raison d'Etat constitue une crise de régime... Si l'état d'exception semble répondre à d'autres motivations que l'urgence, le péril et le salut public, si même des doutes sont possibles et se répandent, si surtout la période d'exception traîne en longueur, la crise de régime devient effective, le système politique est mis en question et l'obligation politique se dissout. »* A nier son Droit et instituer sa violence, fût-elle en réponse, la démocratie (1) s'offre à la dissolution ;

2) L'autre question — essentielle — est celle du fonctionnement des institutions policières et judiciaires dans le cadre des lois et règlements de la République. Si l'on résume — comme d'aucuns — le bilan de la politique des socialistes en matière de libertés par les trois points suivants : abolition de la peine de mort, suppression des juridictions d'exception dont les magistrats étaient « spécialisés », limitation à quarante-huit heures du délai de garde à vue, le sentiment qui domine est celui d'une plus grande facilité accordée à l'adversaire. La réalité est autre.

Il n'y a pas lieu de raisonner ici sur l'opportunité de la suppression de la peine de mort ; nul ne revendique la réinstallation des « bois de justice ». La suppression des juridictions d'exception appelle quelques précisions. Une partie de l'opinion croit que ces juridictions étaient « spécialisées » dans le traitement de certains « types » de crimes mais une juridiction n'est pas une unité de recherche et de thérapeutique clinique ; elle est *essentiellement* l'expression légale d'une volonté politique. Les magistrats qui y siègent n'ont pas de connaissances particulières qui feraient d'eux des « spécialistes ». Ce sont des magistrats de l'ordre judiciaire qui exercent des fonctions particulières.

Seule la procédure est « spéciale », c'est-à-dire qu'elle est restrictive des libertés en ce qu'elle définit moins précisément le crime poursuivi, fait appel à une rhétorique subjective, étend au-delà des limites admises par le droit commun les règles, ordinairement strictes, visant à protéger les droits des personnes interpellées ou inculpées. L'exemple le plus sensible demeure celui de la loi italienne *« Pour la protection de l'ordre démocratique et de la sécurité publique »* proposée au Sénat italien en 1980, dont l'exposé des motifs explique les dispositions du corps de la loi par la présence *« d'un comportement systématique qui, relatif à des circonstances de temps et de lieu, fasse présumer... »* C'est bien sûr laisser à la police, puis aux juges, le soin de décider non plus seulement de la qualification juridique des faits mais aussi de la portée idéologique à partir des *« symptômes »*. Autant le dire tout de suite dans cette hypothèse, tout acte violent est un acte politique et relève de la loi antiterroriste.

Nous ne cesserons d'affirmer que le droit commun tel que contenu dans nos codes est aujourd'hui suffisant pour « lutter contre le terrorisme ». Le délai de garde à vue souvent évoqué, notamment par la police, pour son efficacité, suffit à une bonne administration de la preuve et à une recherche concluante des auteurs de l'attentat. La présentation au procureur de la République, puis, si celui-ci l'estime nécessaire, au juge d'instruction, qui décidera, s'il y a lieu, de la détention, n'est pas une mesure laxiste mais bien l'expression légale et judiciaire d'une démocratie politique. Quant à l'évocation, si fréquente, de la loi dite « sécurité et liberté », rappelons qu'elle n'avait pas pour objet de faciliter la répression des actes terroristes mais prétendait avoir pour vocation de réprimer une délinquance quotidienne supposée en perpétuelle augmentation.

Il est possible que la France se trouve confrontée à sa démocratie dans les mois et peut-être dans les années qui viennent, comme l'ont été l'Allemagne et l'Italie, comme l'est l'Angleterre.

Les enjeux sont essentiels : il est hors de question que le système politique remette en cause les règles d'un fonctionnement démocratique pour l'application desquelles il a été porté au pouvoir. Si les actions terroristes devaient se multiplier sur le sol national, notons que la répression juste et nécessaire de ces actions devrait s'inscrire dans un tissu social spécifique ne ressemblant en rien à celui que connaît l'Allemagne ou l'Italie. Malgré tout, les populations acculées à la peur se résignent toutes à la démission entre les mains de l'autorité, acceptant ainsi la force la plus aveugle, y coopérant parfois par la délation.

Comme l'indiquait, le 16 août, *Valeurs actuelles*, il appartient à un gouvernement de préserver le *« ... moral d'une police qui ne combat bien... la terreur ou le crime qu'en se sachant appuyée et en disposant des moyens légaux indispensables »*. Il lui appartient aussi de préserver la morale nécessaire à une police qui n'est que la force de la République.

(*) Magistrat.

(1) Raymond Polin, *l'Obligation politique* (PUF).

Le temps des bourreaux

par GABRIEL MATZNEFF

En 1878, dans *Humain, trop humain*, Nietzsche soutenait que, si l'Europe voulait recouvrer sa vigueur, elle allait avoir besoin de « rechutes momentanées dans la barbarie ». Le vingtième siècle aura donné à Nietzsche entière satisfaction sur ce point : dans sa prédiction, seul l'adjectif « momentanées » semble de trop.

Le mot de Nietzsche a été souvent commenté. Thomas Mann le cite avec enthousiasme dans *Considérations d'un apolitique*, et, après un éloge de la guerre et de la violence, affirme que la vraie force et la noblesse de l'âme humaine ne se révèlent entièrement que dans la souffrance.

La fécondité de la souffrance est un thème qui, depuis les Pères de l'Église, inspire volontiers les littérateurs. Il s'agit d'ailleurs presque toujours de la souffrance des autres. Cet éloge du sacrifice est également fort prisé par les politiciens qui, tenant l'État pour le but suprême et la fleur de l'existence humaine, ne perdent pas une occasion d'inviter les peuples dont ils ont le commandement à faire don de leurs vies à la patrie. Il est toutefois recommandé de ne pas mourir avant d'avoir massacré le plus d'adversaires possible, car « telle est la volonté de Dieu ». Begin, Arafat et Khomeiny ne s'accordent sur presque rien, mais, dès qu'ils évoquent le Dieu qui les inspire et l'État qu'ils incarnent, ils parlent le même langage. Ils sont, dans la légitimisation de la violence, d'une bonne conscience effarante.

Dans son beau texte sur la mort de Nahum Goldman (1), Luc Rosenzweig écrit que le président du Congrès juif mondial était resté un juif de la tradition européenne, un juif cosmopolite, un anarchiste sans armes qui avait toujours préféré le combat intellectuel et spirituel aux divisions blindées. Assurément, Nahum Goldman ne se serait pas fait offrir un gâteau d'anniversaire en forme de char d'assaut : il est vrai qu'il n'était pas, *lui*, prix Nobel de la paix. Nahum Goldman n'a jamais cessé d'être éclairé par le septième chapitre de Jérémie où le prophète enseigne que l'important est moins de répéter : « C'est ici le temple de l'Éternel », que de ne pas répandre le sang innocent, d'être charitable à la veuve, à l'orphelin et à l'étranger, *car le vrai temple du Seigneur, c'est le cœur de l'homme pieux.*

Il est à craindre que les hommes qui appartiennent à la même famille spirituelle que Nahum Goldman ne parlent de plus en plus une langue incomprise du grand nombre. Notre époque est celle des ivresses nationalistes, des groupuscules fanatiques, des communautés minuscules qui, barbouillées de Hegel, rêvent toutes de se constituer en États, avec frontières, douaniers, police, prisons, parachutistes, et tout le saint-frusquin. Le respect de l'autre et le sens de l'universel ne représentent rien pour ces gens-là. Ils ne croient qu'à l'État, et aux bombes. Le temps des victimes est fini. Demain, sur la terre, il n'y aura plus que des bourreaux.

(1) *Le Monde* du 31 août.

Pour une justice pénale internationale

par V.V. STANCIU (*)

LE terrorisme politique qui sévit actuellement dans un grand nombre de pays présente, en dehors des deux traits caractéristiques de tous les terrorismes, d'autres caractéristiques : cruauté exceptionnelle et danger pour tout le monde car, en dehors de la victime visée, n'importe quelle personne peut devenir victime. Enfin ces actions sont téléguidées. Le lieu de commande coïncide rarement avec le lieu d'exécution.

Des auteurs comme Lombroso et Laschi ont fait l'apologie des criminels politiques, qui sont en général des idéalistes désintéressés, et marqué la différence entre la vraie révolution « toujours féconde et utile » et l'émeute et la rébellion, à leurs yeux toujours stériles.

⁂

Mais peut-il y avoir un bon terrorisme ? En mars 1906, Lénine écrivait : *« Quand Avramov et ses cosaques torturent Maria Spiridonova, c'est la dictature militaire et policière qui s'exerce sur le peuple.*

» Quand le peuple révolutionnaire (c'est-à-dire capable de combattre les oppresseurs) *use de violence contre Avramov et ses pareils, il y a dictature du peuple révolutionnaire. »* Ne peut-on se dire que, si l'on avait préventivement tué Hitler et son équipe, on aurait épargné des millions de vies humaines ?

Nietzsche écrivit dans *le Crépuscule des idoles : « ... Tout génie connaîtra comme une phase de son développement l'existence catilinaire, sentiment de haine, de vengeance et de révolte contre tout ce qui est déjà, contre tout ce qui ne devient plus... Catilina, la forme préexistante de tout César... »*

Les auteurs de ces actions ont des âmes catilinaires. Catilina vainqueur devient César, qui fait l'histoire. Vaincu, un aventurier qui subit l'histoire.

Le critère des valeurs est le pragmatisme. La vérité est dictée par le résultat, et celui-ci par la réussite qui est imposée par la force.

Il ne faut pas oublier que dans les relations entre individus, entre classes sociales et peuples, *il n'y a que rapport de forces.* Nous voulons penser aussi à certains terroristes politiques qui peuvent être les victimes d'une optique politique de précurseur presbyte, d'un fanatisme ou du désespoir engendré par une grande et longue injustice sociale.

C'est pourquoi nous croyons que la peine de mort, inefficace en général, doit être écartée dans les infractions politiques. Nous croyons aussi que la peine qui sera infligée devrait être révisée tous les cinq ans, la raison en étant que l'évolution sociale et politique pourrait donner raison au condamné. Ne condamnons pas les précurseurs ! Mais, puisque le terrorisme agit par une collaboration au-dessus des frontières des pays, la défense doit, elle aussi, être organisée sur le plan international. La solidarité des pays pour protéger les droits de l'homme s'impose plus que jamais.

Il est grand temps de réaliser les projets des conférences de paix et des Nations unies concernant la création d'une justice pénale internationale dont la valeur à protéger sera *l'homme.* Les États seront soumis aux prescriptions du code pénal par leurs représentants.

Nous sommes impatients de voir que des chefs d'État et des gouvernants soient traînés à la barre d'une justice où l'humanité sera constituée partie civile.

(*) Avocat à la cours d'appel de Paris, Secrétaire général de la Société internationale de prophylaxie criminelle.

Le pire est encore à venir

par MICHEL SCHNEIDER (*)

ON peut penser que, dans les années à venir, les menaces traditionnelles des terroristes concernant les personnes (enlèvements, prises d'otages, meurtres) et les biens (destructions par explosifs, hold-up) pourraient connaître un changement d'échelle significatif tant au niveau du nombre des individus concernés que des biens mis en jeu. Des segments entiers de la population, comme des branches entières de l'économie d'un Etat, pourraient se trouver victimes d'actes de terrorisme ou placés sous la menace de ceux-ci. Il ne s'agirait plus alors d'affaires de police mais réellement d'affaires d'Etat. Le chantage politique changerait de nature en prenant une dimension jusqu'ici inconnue.

L'arsenal classique des terroristes employé par du « personnel » qualifié est déjà susceptible de provoquer des dégâts considérables aux personnes et aux biens. Dans cette voie, l'utilisation d'armes individuelles plus sophistiquées, l'utilisation de lanceurs individuels de missiles sol-sol ou sol-air à courte portée, l'emploi d'explosifs militaires constituent un changement de degré certes important, mais s'inscrivant dans des schémas connus. Le développement du « terrorisme en col blanc », employant des techniciens qualifiés et spécialement entraînés, contre les ensembles informatiques, les moyens de télécommunication, de transport de l'énergie, les plates-formes pétrolières en mer, la manipulation par ces « terroristes en col blanc » d'armes chimiques et bactériologiques, voire nucléaires, constituent un changement de nature qu'il importe dès maintenant de prendre en compte en imaginant ce que beaucoup voudraient encore croire inimaginable.

La menace d'emploi d'armes chimiques ou bactériologiques par des terroristes ne peut être plus longtemps écartée. Il s'agit d'une menace réelle, redoutable, parfaitement plausible car quasiment à la portée de n'importe qui. L'arme chimique pourrait permettre, en temps de paix ou en temps de crise, à des terroristes individuels ou à des groupes d'« action directe » de perpétrer des méfaits graves, irréversibles, et parfois tellement insidieux que les autorités pourraient rester assez longtemps désarmées, et sans riposte possible, devant leurs effets. Les toxiques chimiques peuvent être fabriqués assez facilement de façon artisanale. Leurs effets peuvent se faire sentir soit massivement sur une population entière, soit ponctuellement sur un poste de commandement, sur un équipage de sous-marin, sur une centrale de télécommunications, etc.

En outre, ce qui est relativement facile à faire en ce qui concerne les toxiques chimiques, organophosphorés, entre autres, l'est encore plus en ce qui concerne la préparation de certaines toxines d'origine biologique. C'est « l'arme du pauvre ».

Par ailleurs, jusqu'à quel point les armes nucléaires sont-elles à l'abri du vol par des groupes terroristes ? Les manœuvres de forces spéciales en France, comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne et en R.F.A., ont démontré qu'il est facile de pénétrer dans les dépôts d'armes nucléaires en dépit des gardes, des barrières et des détecteurs. Ces manœuvres pourraient manifestement être imitées un jour prochain par les membres d'une organisation terroriste audacieuse et bien organisée.

Enfin, les obstacles techniques à l'usage d'engins nucléaires seraient considérablement réduits si les terroristes pouvaient compter sur l'aide d'un gouvernement disposant de réacteurs et de facilités pour produire du plutonium ou de l'uranium 235.

Le terrorisme nucléaire est donc pour demain. Un chantage de ce type sera extrêmement difficile à contrecarrer. Un groupe terroriste pourrait prouver qu'il est capable de mettre à exécution une menace nucléaire en faisant exploser un engin en mer ou dans une zone désertique. Après une telle « preuve », on imagine les réactions de panique qui pourraient être celles des populations soumises à un chantage nucléaire. Toute stratégie de riposte devient sans objet quand on n'a pas de base contre laquelle user de représailles. L'expérience apprend qu'un chantage réussi en déclenche un autre et encore un autre ; une menace nucléaire de groupes d'extrême gauche ou séparatistes serait tôt ou tard contrebalancée par une menace analogue lancée par des groupes d'extrême droite ou nationalistes.

A cet égard, les pays européens sont particulièrement vulnérables, encore que l'on puisse penser qu'un tel chantage s'inscrirait d'abord à l'égard de l'une ou l'autre des deux grandes puissances, dont les terroristes seraient peut-être tentés de surestimer le pouvoir universel de modifier telle ou telle situation locale sous la pression d'un chantage de ce type. En matière de terrorisme, le pire est encore à venir.

(*) A présenté l'an dernier, en collaboration avec l'Institut français de polémologie, un rapport sur les différents aspects du terrorisme contemporain pour le compte de la Fondation pour les études de défense nationale. Prépare actuellement une thèse d'Etat sur ce sujet.

CORRESPONDANCE

Résistance irlandaise et terrorisme

Mme Annick Monot, directrice du journal Irlande libre (*) *nous écrit :*

En faisant arrêter, dans une mise en scène qui a frôlé l'intoxication, trois membres présumés de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA) à Vincennes le 28 août dernier, le gouvernement français a choisi de bien mauvaises cibles dans sa lutte contre les assassins de la rue des Rosiers et d'autres terroristes du même acabit. L'assimilation des militants de la résistance irlandaise à des assassins aveugles rappelle — paradoxalement — d'autres amalgames comme celui pratiqué par certains dirigeants israéliens à l'égard de l'O.L.P. Gageons que l'enquête juridique en cours montrera qu'elle ne repose sur aucune preuve matérielle.

Qu'on s'en souvienne : il y a un peu plus d'un an mouraient dix jeunes hommes — dont six faisaient partie de l'IRA et quatre de l'INLA — en grève de la faim à la prison de Long Kesh (Maze) près de Belfast. Le monde entier découvrait alors un aspect de la guerre d'Irlande jusque-là caché par la plupart des médias. En effet, l'élection du prisonnier de guerre Bobby Sands comme député au Parlement de Westminster et les très grandes manifestations de rue qui ont ponctué les grèves de la faim ont clairement montré que la lutte menée par les républicains irlandais jouit d'un soutien populaire très important, au nord mais également au sud de la frontière artificielle qui coupe l'Irlande en deux. Ne peut-on pas voir là — toutes proportions gardées — un parallèle avec les récents événements du Liban ? Dans un cas comme l'autre, des forces politico-militaires, considérées jusque-là comme terroristes, voire criminelles, se sont révélées capables de faire face à la répression la plus atroce et même à la mort pour faire reconnaître leurs revendications.

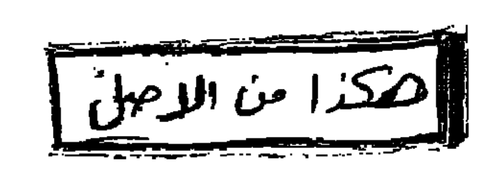
La justice de celles-ci, dans le cas des républicains irlandais, ne fait guère de doute pour quiconque a étudié l'histoire torturée de leur pays. Quoi qu'on a pu penser, dans le passé, de certaines méthodes de lutte, la revendication fondamentale d'une réunification du pays et d'un retrait des troupes britanniques apparaît comme la seule voie susceptible d'amener la paix en Irlande.

Dans ces conditions, assimiler comme vient de le faire une certaine presse, les militants irlandais à de vulgaires poseurs de bombes, dans le seul but de frapper des civils, est inadmissible. D'autant que les autorités françaises savent pertinemment que les organisations en question — l'IRA et l'INLA — n'ont jamais eu pour politique de frapper des cibles en France, un pays qui entretient depuis plus de deux siècles des liens affectifs importants avec le peuple irlandais.

On doit craindre à l'heure actuelle des demandes d'extradition d'un ou plusieurs de ces militants dans leur pays d'origine ; demandes qui peuvent être formulées par la Grande-Bretagne, mais également par l'Irlande du Sud. Sans doute faut-il rappeler que ce dernier État, dont l'origine fut tout aussi artificielle que celle de l'Irlande du Nord, dépense depuis plusieurs années des sommes considérables pour réprimer les militants républicains, collaborant étroitement sur les plans militaire, policier et juridique avec les autorités de Londres. Les tortures que subissait l'une des personnes arrêtées à Vincennes, Michael Plunkett, aux mains des autorités de la République d'Irlande en 1976 ont d'ailleurs été condamnées par Amnesty International. Il faut noter que l'Irlande du Sud, comme la Grande-Bretagne, emploie contre les républicains irlandais des tribunaux sans jury dont le fonctionnement très contestable peut être comparé à celui de la Cour de sûreté de l'État, récemment abolie en France. Nous ne voulons pas croire que le président Mitterrand, qui le 5 mai 1981 a adressé un télégramme de condoléances aux parents de Bobby Sands, puisse rompre avec la politique déclarée de son gouvernement en livrant ces militants à de telles mains.

La République d'Irlande réclame l'extradition de Michael Plunkett et de Stephan King pour au moins deux raisons. Il serait intolérable que le gouvernement accédât à cette requête. 1) Ces deux personnes sont recherchées en Irlande en tant que militants républicains, et donc pour des raisons exclusivement politiques. 2) La juridiction irlandaise en ces affaires — qui se rapproche d'ailleurs de celle en vigueur dans les six comtés d'Irlande du Nord — est si expéditive et si exceptionnelle *« qu'il existe des risques sérieux que soient insuffisamment garantis à la personne réclamée les droits de l'homme reconnus par la Constitution française »*. Rappelons que les tribunaux sans jury, qui existent tant à Dublin qu'à Belfast, ne statuent que sur des affaires relevant des lois d'exception. Enfin, il faut noter que les tortures infligées à l'une des personnes réclamées, Michael Plunkett, ainsi qu'à plusieurs de ses camarades par la police sud-irlandaise, en 1976, furent dénoncées par de nombreux observateurs, dont Amnesty International.

(*) 1, rue Keller, 75011 PARIS.



Les déclarations de M. Reagan et la situation au Proche-Orient

A la suite du rejet du « plan Reagan » par le gouvernement israélien, M. Shultz a manifesté, jeudi 2 septembre, la détermination de Washington de s'en tenir à ses propositions, précisant qu'elles formaient un « ensemble » et qu'« on ne peut pas en choisir une partie et en rejeter l'autre ». Dans un entretien diffusé par la chaîne de télévision américaine A.B.C., le secrétaire d'Etat américain a ajouté : « Il m'est difficile de croire qu'Israël rejette l'idée de paix » ainsi que « les garanties pour sa sécurité qu'a données le président Reagan ». *Pour sa part, l'ancien président* Carter a estimé que M. Begin commettrait une « sérieuse erreur » en rejetant les propositions de son successeur.

L'attitude de Jérusalem ne semble cependant pas émouvoir outre mesure la Maison Blanche, dont le porte-parole a estimé, jeudi, que les réactions « initiales » prouvent que le « plan Reagan » a « fourni la base pour un mouvement sérieux vers la paix » au Proche-Orient. « Nous savions que ces propositions seraient controversées et que ni les Arabes ni les Israéliens ne les accepteraient en bloc, mais elles fournissent de bons principes pour aller de l'avant », a-t-il ajouté à propos de la réaction négative israélienne.

Pour sa part, l'O.L.P. a trouvé matière « à discussion » dans les propositions américaines, a déclaré jeudi à Athènes M. Farouk Kaddoumi. Il a relevé des « éléments nouveaux », en particulier en ce qui concerne le rejet par le président Reagan de la souveraineté israélienne sur la Cisjordanie et Gaza et la demande américaine de geler les implantations israéliennes dans les territoires occupés. M. Yasser Arafat, qui était attendu ce vendredi soir à Tunis, y a convoqué une réunion extraordinaire du comité exécutif de l'O.L.P. afin d'examiner le « plan Reagan ».

En revanche, le F.D.L.P. (Front démocratique pour la libération de la Palestine, de M. Nayef Hawatmeh) et le F.P.L.P (Front populaire pour la libération de la Palestine, de M. Georges Habache) ont rejeté, jeudi soir à Damas, les propositions américaines. Dans un commentaire relativement nuancé, le F.D.L.P. a affirmé que « le nouveau projet de Reagan ne satisfait pas les droits de notre peuple à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat sur les territoires palestiniens occupés ». Le communiqué du F.P.L.P. affirme, plus catégoriquement, que « les Etats-Unis resteront le premier ennemi des aspirations de notre peuple et de la nation arabe ».

Les premiers commentaires, dans les capitales arabes, semblent nuancés : à Tunis, on parle de « progrès » ; à Ryad, de « quelques réserves » ; à Amman on se refuse à tout commentaire avant une étude plus approfondie qui devrait, cependant, déboucher sur une réponse « positive ».

● A MOSCOU, nous signale notre correspondant, l'agence Tass a présenté, très brièvement jeudi soir, l'initiative américaine comme s'inscrivant « intégralement dans un grand plan dont l'objectif est de renforcer l'influence américaine dans la région du Proche et du Moyen-Orient, dont l'importance stratégique et économique a été soulignée par le président Reagan ». Ce commentaire est interprété comme un rejet implicite d'un plan qui exclut toute participation soviétique au règlement du problème palestinien.

Ailleurs, les réactions sont souvent favorables. M. Pym, secrétaire au Foreign Office, a parlé d'une « démarche constructive et imaginative ». Ottawa a fait savoir que le Canada partageait « les vues du président des Etats-Unis ». M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, a exprimé l'« intérêt » de son gouvernement à l'issue d'une audience accordée à Rome à M. Habib, l'émissaire américain. Le secrétaire général des Nations unies a déclaré qu'il « étudiait avec beaucoup d'intérêt » le plan américain.

A la veille du sommet arabe de Fès, dont la « reprise » est prévue lundi, M. Reagan a adressé un message au roi Hassan II souhaitant que cette réunion soit « couronnée de succès » et pour l'assurer, ainsi que l'avait demandé le souverain chérifien, que les Etats-Unis œuvreraient pour assurer la sécurité des Palestiniens. Le Liban a fait savoir qu'il serait représenté à Fès, mais que M. Sarkis, président sortant, ne s'y rendrait pas. La délégation libanaise sera dirigée par un secrétaire d'Etat, M. Abou Khater.

Israël craint de nouveau de perdre son avantage militaire dans des négociations politiques

De notre correspondant

Jérusalem. — Tout en rejetant complètement le « plan Reagan », M. Begin a finalement opté pour une manière de compromis entre ceux qui, au sein de son cabinet, l'incitaient à prendre des mesures extrêmes (annexion immédiate de la Cisjordanie et du territoire de Gaza et une brusque accélération du programme de colonisation) et ceux qui prônaient, dans un premier temps la modération, pour éviter une crise entre Jérusalem et Washington, en soulignant que le gouvernement israélien devait se contenter de rappeler sa position, afin, autant que possible, de ne pas envenimer la polémique. Mais la réplique adoptée à l'unanimité par le conseil des ministres, le 2 septembre, n'est certainement pas le dernier mot du gouvernement.

Placé soudain dans une position très délicate et pris de court par les déclarations du président Reagan — même si celles-ci étaient loin d'être imprévisibles, — M. Begin, avant de déterminer davantage son attitude et de prendre à son tour des initiatives, attend de voir comment va évoluer durant les prochaines semaines la démarche américaine, considérée maintenant à Jérusalem comme une *« offensive anti-israélienne »*. M. Begin espère encore pouvoir infléchir la politique du président Reagan, mais il craint aussi que cette « offensive » ne se développe au cas où elle serait encouragée par les pays arabes, voire par les Palestiniens eux-mêmes. Ce qui dès maintenant paraît probable.

A ce sujet, la plupart des ministres ont déclaré que l'initiative du président Reagan avait pour but d'influer sur le sommet arabe de Fès et, comme certains l'ont affirmé, *« de faire maintenant payer à Israël la liberté d'action que les Etats-Unis lui ont accordée les mois précédents au Liban »*.

Habitants et territoires

Le communiqué du gouvernement reprend point par point le texte du message adressé par le président Reagan à M. Begin le 31 août, en indiquant à chaque fois que les propositions américaines sont *« en contradiction »* avec les accords de Camp David et que, notamment, des liens entre les territoires occupés et la Jordanie ne sont prévus dans aucune des clauses de ces accords, pas plus que le « gel » de la politique d'implantation. C'est l'occasion, pour les dirigeants israéliens, de rappeler le *« droit inaliénable »* du peuple juif à s'implanter en Judée et Samarie (Cisjordanie) et dans le territoire de Gaza, que Jérusalem est *« la capitale une et indivisible de l'Etat d'Israël »* et que l'autonomie s'applique aux habitants et non aux territoires. Sur ce point, le communiqué précise que la *« sécurité »* dans des David *« n'excluent pas l'application de la souveraineté israélienne »* en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. Le gouvernement de M. Begin précise que la « sécurité » dans des territoires devenus autonomes ne saurait être confiée totalement aux Palestiniens sans courir le risque de voir l'O.L.P., même après sa défaite au Liban, agir *« pour répandre le sang à la fois des Juifs et des Arabes »*.

« Trahison » et « complot »

Enfin le communiqué souligne qu'Israël ne peut être rassuré par le fait que l'administration américaine promette de ne pas soutenir la création d'un Etat palestinien indépendant. Le gouvernement israélien répond que cette promesse est « illusoire ». Et il dénonce l'ensemble du plan Reagan en déclarant : *« Si le projet américain est appliqué, rien ne pourra empêcher le roi Hussein d'inviter son nouvel ami Yasser Arafat à Naplouse et de lui confier le pouvoir »*. Il ajoute : *« Ainsi se créerait progressivement un Etat palestinien qui conclurait un pacte avec la Russie soviétique pour s'équiper avec les armes les plus modernes »*. Le gouvernement de M. Begin estime donc que les propositions américaines *« s'écartent gravement des accords de Camp David »* et représentent *« un sérieux danger pour Israël, sa sécurité et son avenir »*. Cela conduit le conseil des ministres à annoncer qu'Israël n'engagera *« aucun pourparler sur la base de ces propositions »*. Toutefois, le gouvernement précise qu'il est prêt à reprendre les négociations sur l'autonomie, à la stricte condition que la discussion soit *« en totale conformité avec les accords de Camp David »*.

C'est là le seul élément — relativement — positif de la réaction israélienne. Il est en effet remarquable que le cabinet ne fasse part d'aucune contre-proposition, alors que M. Begin avait récemment déclaré qu'il souhaitait avancer quelques idées pour tenter de mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouvent, depuis plus de trois ans, les négociations tripartites sur l'autonomie. Mais on sait que le mois dernier, M. Begin avait avoué que la suspension de ces négociations faisait l'affaire de son gouvernement puisque, disait-il, *« pendant ce temps Eretz Israël — terre d'Israël —* (territoires occupés inclus) *continue de se construire »*. Ce qui signifiait que la colonisation pouvait se poursuivre, alors que les Egyptiens, à cause de l'invasion du Liban, avaient annoncé qu'ils renonçaient pour un temps à toute reprise des négociations sur l'autonomie.

Au cours de leur réunion, M. Begin et ses ministres ont exprimé leur colère devant le fait que les Etats-Unis, avant d'annoncer leur plan, avaient pris soin de consulter la Jordanie et l'Arabie Saoudite, en se gardant d'établir le moindre contact avec Israël. C'est pour cela que certains ministres auraient parlé de *« trahison »* et de *« complot »* de la part du gouvernement américain, en faisant valoir que celui-ci, en 1973 et 1975, s'était engagé à discuter préalablement avec les dirigeants israéliens de tout projet important concernant le Proche-Orient. M. Begin a confié à ses collègues sa tristesse en leur disant que le 31 août, alors qu'il recevait le plan Reagan, il avait déclaré à l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël qui le lui transmettait : *« Ceci est le jour le plus sombre depuis que je suis au pouvoir. »* Il a ajouté qu'il considérait les propositions du président américain comme un *« plan Rogers n° 2 »*, allusion au plan Rogers mis au point en 1970 par le secrétaire d'Etat de l'époque, M. William Rogers, qui prévoyait un retrait israélien des territoires occupés depuis 1967, et qui avait causé la démission de M. Begin, ce dernier participant alors à un gouvernement de coalition présidé par Golda Meir.

M. Begin a d'ailleurs rappelé que celle-ci avait déclaré que l'acceptation de ce document par son gouvernement serait une trahison à l'égard du peuple israélien. M. Begin a affirmé le 2 septembre : *« Nous ne trahirons pas notre peuple »*. Le vice-premier ministre, M. David Lévy, a qualifié le plan américain de *« partial »* et *« anti-israélien »*, et il a prétendu que celui-ci aboutirait inévitablement à l'établissement d'un Etat palestinien. Sur un ton quelque peu menaçant, le ministre du tourisme, M. Sharir, a déclaré que le projet américain pourrait être *« fatal pour la recherche de la paix au Proche-Orient »*. Et le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a estimé que l'acceptation par le gouvernement israélien de telles propositions ne pourrait que conduire à terme le pays au *« suicide »*.

L'amertume de M. Begin

M. Begin n'a pas manqué de faire part de son amertume en recevant, jeudi, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, en visite en Israël.

La déception de M. Begin est celle de beaucoup d'Israéliens qui, comme le font observer la plupart des éditoriaux et commentaires de la presse, ont le sentiment que les Américains, après avoir fait faire le « sale boulot » à l'armée israélienne au Liban, tirent profit de cette victoire, qui modifie la situation au Proche-Orient et permet à Washington de faire des projets qui ne correspondent pas avec ceux d'Israël. Les Israéliens connaissent, de nouveau, comme après les précédentes guerres, la crainte de perdre sur le terrain politique ce qu'ils croyaient avoir acquis sur le champ de bataille.

Les dirigeants de Jérusalem ont désormais l'impression que Washington a la ferme intention de prendre les choses complètement en main, même au Liban. Ils pensent en avoir eu une preuve supplémentaire avec l'annonce faite à Beyrouth, sur un ton très assuré, par M. Weinberger, d'un accord possible pour un retrait concomitant des troupes israéliennes et syriennes du territoire libanais. La révélation, vendredi matin, par la radio israélienne, d'une rencontre secrète entre MM. Begin et Gemayel n'est sans doute pas une simple coïncidence. L'entretien aurait eu lieu au lendemain de la communication au premier ministre israélien du plan Reagan. En rencontrant M. Gemayel, M. Begin aurait voulu manifester à l'égard des Américains sa détermination à continuer de contrôler les conséquences de ses succès au Liban et de maintenir des relations étroites avec le nouveau président libanais, pour le soustraire en quelque sorte à l'influence américaine.

FRANCIS CORNU.

M. MITTERRAND : le président américain semble s'orienter dans notre sens

Interrogé, jeudi 2 septembre, à Athènes sur les propositions de M. Reagan, M. Mitterrand a répondu :

« Il est difficile d'improviser d'Athènes un dialogue avec Ronald Reagan. Iront dans le bon sens toutes les dispositions qui permettront aux Palestiniens de sortir de la fragile situation où ils se trouvent et tout ce qui leur permettra de fonder sur une terre qui est la leur les structures de leur choix. C'est dans ce sens qu'il faut aller, c'est dans ce sens que j'ai parlé à la Knesset.

» D'autre part, toute politique dans cette région doit impliquer la reconnaissance de l'existence de l'Etat d'Israël. Tout ce qui va dans ce double sens est admis par nous comme une heureuse orientation. Il n'est pas interdit de préciser sa pensée, même si c'est un peu tard. La France a déposé plusieurs résolutions successives dont une avec l'Egypte qui est toujours soumise à l'examen des membres du Conseil de sécurité. L'esprit qui inspire ce texte franco-égyptien continue d'être le nôtre. La position de Ronald Reagan semble s'orienter dans le sens que nous avions défini. »

[Le projet de résolution franco-égyptien, après avoir réaffirmé les résolutions antérieures, demande au Conseil de sécurité de « confirmer les droits nationaux légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination avec tout ce que cela implique », la participation de l'O.L.P. aux négociations et « la reconnaissance mutuelle et simultanée des parties concernées.]

Les accords de Camp David

« Les accords-cadres pour la paix au Moyen-Orient », signés le 17 septembre 1978 à Camp David, par le président Sadate pour l'Egypte, M. Begin pour Israël, et le président Carter comme « témoin » pour les Etats-Unis, comportent trois parties : un préambule, le « cadre » d'un règlement global et le « cadre » d'un traité de paix égypto-israélien...

1) *Le préambule* énumère des principes et stipule d'abord que la « résolution 242 du Conseil de sécurité (évacuation israélienne et droit de *« chaque Etat de la région »* de *« vivre en paix à l'intérieur de frontière sûres et reconnues »*), *« considère que toutes ses parties serviront de base à un règlement pacifique du conflit entre Israël et ses voisins »*. Par la suite, les accords de Camp David se réfèrent à trois reprises à cette résolution de 1967 et à la résolution 338 de 1973 qui n'en est que la réaffirmation.

2) *L'accord-cadre pour un « règlement durable, global et équitable »* porte principalement sur la *« rive occidentale du Jourdain* (Cisjordanie) *et Gaza »* (le Golan n'est pas mentionné).

« L'Egypte, Israël, la Jordanie et les représentants du peuple palestinien devront participer à des négociations portant sur la solution du problème palestinien sous tous ses aspects », déclare l'accord qui prévoit *« une* période. des négociations seront *dera pas cinq ans »*, au cours de laquelle *« une autorité autonome librement élue par les habitants »* remplacera l'administration israélienne. Les forces israéliennes seront *« redéployées »*. Au cours de cette période des négociations seront organisées entre l'Egypte, Israël, la Jordanie et *« les représentants élus des populations »* pour *« définir le statut définitif de la rive occidentale de Gaza »*, les *« relations de cette région avec ses voisins »* (...), le *« tracé des frontières »*, des *« dispositions relatives à la sécurité »* et *« reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien et ses justes besoins »*.

Une commission sera chargée de mettre au point *« les modalités d'admission sur la rive occidentale et à Gaza de personnes déplacées en 1967 »*

3) *L'accord-cadre sur les relations égypto-israéliennes* a été mis en œuvre dans le traité de paix du 26 mars 1979 qui a entraîné l'évacuation du Sinaï et l'établissement de relations normales entre les deux pays

Selon M. Marchais

« L'ÉLECTION DE BECHIR GEMAYEL ACCROIT LES RISQUES DE GUERRE CIVILE AU LIBAN »

M. Georges Marchais évoque la situation au Liban, dans l'interview qu'il a accordée à *l'Humanité-Dimanche* :

« L'« élection » de Bechir Gemayel, à l'ombre des baïonnettes israélienne accroît les risques de relance de la guerre civile, voire de la partition du pays déclare le secrétaire général du P.C.F. *C'est ce qui a suscité l'opposition du Mouvement national libanais, de l'ensemble de la communauté sunnite — toutes tendances confondues — des chiites et des druzes, ainsi que de nombreux chrétiens à l'élection d'un homme dont le passé ne peut qu'inquiéter.*

» N'est-ce pas ce Gemayel qui a éliminé physiquement ses propres alliés du Front libanais ? demande M. Marchais. *Comment faire confiance à cet homme pour réaliser l'entente nationale qui, seule, pourra assurer la sécurité, l'indépendance et la souveraineté du Liban ? »*

● *Un membre de la Ligue des villages*, organisation soutenue par les autorités militaires israéliennes en Cisjordanie, a été tué à coups de couteau, mercredi 1er septembre, dans le village de Djaba, près de la ville de Djenine au nord de ce territoire, selon la radio israélienne. La victime, Nayef Mustafa Bazbouz, était âgée de dix-huit ans. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

Israël

Nahum Goldmann a été inhumé au cimetière du Mont-Herzl

Nahum Goldmann, ancien président du Congrès juif mondial, décédé le 29 août (« le Monde », du 31 août), a été inhumé jeudi 2 septembre au cimetière du Mont-Herzl, où reposent toutes les personnalités importantes de l'histoire d'Israël.

Le président de l'Etat, M. Yitzhak Navon, et le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, assistaient à la cérémonie en présence d'une foule peu nombreuse.

Un juif paradoxal

Nahum Goldmann n'était plus, fin juin, que l'*ombre* de lui-même. Il avait néanmoins convié à sa table, avenue Montaigne, à Paris, Pierre Mendès France et Philippe Klutznick *pour* mettre au *point* une initiative *commune* destinée à *favoriser* un règlement au *Proche-Orient*. Il hochait faiblement la tête pour marquer son approbation tandis que l'ancien *ministre américain du commerce* lisait le texte, appelant les Israéliens et les Palestiniens à une reconnaissance mutuelle. Il *écoutait*, muet, *mais intensément attentif les objections* de l'ancien président du conseil français. Il contribua au compromis en émettant quelques remarques *décisives*.

Le brillant causeur, le vigoureux polémiste, avait déjà cédé la place à un *homme* à bout de forces. Son regard *reflétait* la consternation que suscitait chez *lui* l'invasion israélienne *du Liban qu'il avait, l'un des premiers*, qualifiée d'*« agression »*. Contrairement à son habitude, Nahum Goldmann ne raconta pas, ce jour-là, *d'histoires juives qui*, tout en faisant les délices de ses hôtes, lui servaient habituellement à illustrer son propos. Il en connaissait des centaines *et*, doté d'une *mémoire* remarquable, évitait de se répéter devant les mêmes interlocuteurs. En vingt ans nous ne *nous* souvenons pas d'avoir entendu dans sa bouche deux fois la même anecdote. Relevant un défi lors d'un banquet donné en son honneur au cours de la deuxième guerre mondiale, il avait réussi à faire rire, des heures durant, un auditoire de personnalités juives sud-américaines plutôt réticentes à contribuer à un fonds d'entraide. Le marathon gagné, il recueillit séance tenante des fonds importants qui servirent entre autres aux rescapés du nazisme.

Tout autant que l'humour, pour se faire entendre, Nahum Goldmann maniait la provocation. Il fascinait ou exaspérait ses coreligionnaires par des prises de position non conformistes, mais son but, celui de réveiller, était atteint. Auteur du *Paradoxe juif* il faisait lui-même figure de juif paradoxal. Grand bourgeois, esthète et bon vivant, il déplorait le fait que les juifs — autrefois nombreux dans les mouvements révolutionnaires ou progressistes — *« aient glissé pour la plupart dans le camp conservateur »*. Intégrés dans leurs patries respectives, sécurisés, beaucoup de juifs, disait-il, n'étaient plus, en tout cas, spontanément, solidaires des opprimés.

Un Etat pacifiste

Grand admirateur de la Révolution française, il estimait néanmoins qu'en émancipant les juifs, elle avait engendré un phénomène, en un sens plus dangereux que la persécution, celui de l'assimilation puisqu'elle tendait à atténuer, avant de la détruire, l'identié juive. Les pogroms, aussi odieux qu'ils furent, avaient au contraire suscité un sursaut et assuré l'essor du mouvement sioniste auquel lui-même avait adhéré dès l'adolescence.

Concernant Israël, Nahum Goldmann s'était montré persuadé, dès 1947, que rien ne devait être entrepris sans un accord avec les Arabes. Il n'a jamais, depuis, cessé de croire à un compromis à l'amiable. Toute autre voie, *soutenait-il*, ne pouvait déboucher que *sur* une catastrophe. Nahum Goldmann était tout le contraire d'un utopiste. C'est au nom du réalisme qu'il critiquait *la « politique de force »* de Jérusalem, *dont* il craignait les *retombées* à moyen ou à long terme. Malgré son optimisme fondamental *il confiait parfois à des intimes que* les dirigeants actuels de Jérusalem finiraient par conduire Israël à sa perte. *Il rêvait pour sa part d'un* Etat *juif pacifiste, centre spirituel* de la Diaspora.

Nahum Goldmann a été mieux compris par les Arabes que par ses coreligionnaires. Yasser Arafat envisageait de rencontrer le dirigeant sioniste, dont des écrits ont été reproduits dans des organes de l'O.L.P. Cet intérêt parut suspect à *nombre* d'Israéliens et de juifs que la modération de Nahum Goldmann heurtait de front. Il eut ainsi droit à l'épithète peu amène de *« juif cosmopolite »* qui se voulait injurieuse. L'ancien président du Congrès juif mondial appartenait en *réalité au courant universaliste* et libéral de la Diaspora, partisan de l'Etat d'Israël mais attentif aux réalités du monde contemporain.

Nahum *Goldmann* raillait en privé la *« paranoïa juive »* en faisant remarquer que tout *goy* (1) n'était pas nécessairement un ennemi, que les *Arabes ou* les *antisionistes n'étaient* pas forcément antisémites, pas plus que Yasser Arafat *n'était* la réincarnation d'Hitler. Il réagissait aux attaques de ses coreligionnaires avec le sourire triste de celui qui savait que l'histoire finirait par lui donner raison. Comme nombre de prophètes, il aimait trop son peuple pour *lui* en vouloir.

ÉRIC ROULEAU.

(1) Non-juif.

UN ARTICLE DU FONDATEUR DU CONGRÈS JUIF MONDIAL DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE »

« Le Monde diplomatique » de septembre publie un article que Nahum Goldmann lui avait remis quelques jours avant sa mort, dans lequel il évoque les répercussions de l'invasion du Liban par Israël, et, d'une manière plus générale, l'évolution du problème juif.

LA COUR SUPRÊME SUSPEND LA DÉCISION GOUVERNEMENTALE D'INTERDIRE LES VOLS D'EL AL LES JOURS DE SABBAT

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — C'est avec soulagement que la plupart des Israéliens ont accueilli l'annonce d'une sorte de trêve dans la *« crise d'El Al »* qui avait ces dernières semaines provoqué un *« débat national »* presque aussi important que celui qui a trait à la guerre au Liban et ses conséquences (*le Monde* des 18 et 27 août. La Cour suprême d'Israël a, le 2 septembre, suspendu provisoirement la décision du gouvernement d'interrompre les activités de la compagnie aérienne El Al durant les sabbat et jours de fêtes juives, et ce dès la semaine du 4 septembre.

Se prononçant sur trois requêtes contestant le bien-fondé de cette mesure imposée par les partis religieux ultra-orthodoxes, la Haute Cour a demandé au gouvernement de justifier et d'expliquer son initiative dans un délai de quarante-cinq jours. En réalité, la procédure, en raison de sa complexité, pourrait durer presque trois mois pendant lesquels les avions d'El Al pourront voler normalement. De ce fait, les employés de la compagnie et l'ensemble des syndicats israéliens qui s'étaient solidarisés avec eux ont annulé leur décision de paralyser complètement l'aéroport international de Tel-Aviv le 4 septembre et de provoquer des débrayages dans divers secteurs de l'économie du pays. Mais, irrités par l'intervention de la Cour suprême, les groupes religieux intégristes ont demandé à leurs adeptes (qui représenteraient près de 30 % de la clientèle d'El Al) de boycotter la compagnie. — F.C.

EUROPE

Pologne

Les manifestations se sont poursuivies jusqu'à jeudi à Lubin

Le bilan des manifestations du 31 août, en Pologne, ne cesse de s'alourdir. Ce sont maintenant quatre victimes qu'il faut déplorer, depuis qu'on a appris qu'un troisième manifestant était tombé mardi, à Lubin (1), sous les balles des *zomos*, les unités anti-émeutes de la milice. L'une au moins des personnes blessées à Varsovie serait de plus dans un état très grave.

Malgré la violence de la répression, de nouveaux affrontements ont éclaté mercredi 1er et jeudi 2 septembre, à Lubin. Selon l'agence officielle polonaise PAP des manifestants *« particulièrement agressifs »* sont redescendus dans la rue au lendemain de la fusillade de mardi et ont tenté de se diriger vers le siège du comité régional du parti, après avoir incendié les locaux d'un club de la presse internationale où sont en théorie disponibles les journaux étrangers. Jeudi, les échauffourées ont éclaté en fin de matinée après que des unités des « Zomos » eurent tenté d'enlever des croix de fleurs dressées par la population à la *mémoire* des trois victimes qui seraient, un professeur de lycée technique et deux ouvriers des mines de cuivre. D'après des témoignages concordants, cinq croix et non pas trois auraient été érigées, ce qui laisse penser que le nombre de morts pourrait être plus élevé encore.

Cette troisième journée de manifestations, à Ludin, semble avoir été particulièrement violente puisqu'à en croire la télévision polonaise, les affrontements se sont poursuivis jusqu'à 1 heure du matin ce vendredi, que de nombreuses rues de la ville étaint obstruées par des restes de barricades et que l'hôtel de ville, la salle de concert et la bibliothèques municipale ont été incendiés. Le même jour, d'autres manifestations ont éclaté à Czestochowa, la capitale religieuse de la Pologne. Le couvre-feu a été instauré à Lubin dont l'accès est strictement interdit à toute personne n'y résidant pas. Toutes les communications téléphoniques ont également été coupées.

L'ampleur des manifestations de mardi apparaît, elle aussi, au fil des jours, sans cesse plus grande. Le quotidien du parti pour la région de Zroclaw, *Gezeta Robotnicza*, indiquait ainsi dans son numéro du 1er septembre, parvenu jeudi à Varsovie, que les affrontements avaient duré neuf heures dans cette ville et avaient été d'une rare violence. Le journal qui indique que des personnes de tous âge participaient aux manifestations, parle de très nombreuses barricades dressées dans les rues et décrit un vieux monsieur *« cassant des dalles de trottoirs en petits morceaux qu'il tendait ensuite aux jeunes gens pour qu'ils s'en servent comme projectiles contre la milice »*. Toujours selon ce quotidien, l'ensemble des villes de cette région aurait été *touché* par les manifestations et l'agence PAP précise de son côté qu'il y a eu des heurts en trente-neuf endroits de Zroclaw et que la plupart des transports en communs ont été interrompus plusieurs heures durant.

Mgr GLEMP : cela n'a aucun sens de lancer des pierres

Il ressort maintenant des informations tant officielles que recueillies de source locale sûre que trente villes de plus de trente mille habitants ont été le théâtre d'affrontements. Outre, Varsovie, Gdansk, Cracovie et Wroclaw, il s'agit de : Szecein, Gdynia, Eblag et Tczew sur la côte baltique ; de Lubin, Dzierzonow, Swidnica, Olenso, Olesnica, Olawa, Luban-Slaki, Bielawa, Zlotoryja, Jaworze, Strzelino, zgorzelec, Klodzko dans le sud-ouest ; de Bydgoszcz dans le nord-est ; de Gorzow-Wielkopolski, Glogow dans l'ouest ; de Czestochowa, Walbrzych, Katowice dans le sud et de Lublin, Przemysl, Rzeszow dans le sud-est.

Le bureau politique du parti, qui s'est réuni jeudi à Varsovie, a déploré dans un communiqué lu à la télévision que *« ces incidents aient entraîné des victimes »*, et stigmatisé *« les forces extrémistes qui ont tenté d'entraver le processus de stabilisation en cours et la sécurité des citoyens en voulant faire de la Pologne un foyer de tension et de troubles conformément aux plans de l'administration américaine »*. Toute tentative de faire sortir la Pologne de la voie socialiste *« est vouée à l'échec »*, a encore déclaré le bureau politique en regrettant que les avertissements des autorités *« aient été ignorés par des groupes d'habitants »* et en rendant hommage aux miliciens et aux militaires pour leur tâche difficile dans le maintien de l'ordre.

En Allemagne fédérale, où il participe à la quatre-vingt-septième conférence des catholiques ouest-allemands, le primat de Pologne, Mgr Glemp, a déclaré, jeudi à Essen, devant quelque cinq cents compatriotes que *« cela n'a aucun sens de lancer des pierres »*. *« J'espère*, a-t-il ajouté, *que Dieu nous aidera à sortir de la difficile situation présente et que nous parviendrons à trouver un accord social qui prenne en compte à la fois la vérité et la justice. »*

D'autre part, deux journalistes français arrêtés mardi à Varsovie M. Keramoal et Mlle Bros, de l'agence photographique Moba Press, ont été retenus quarante-huit heures dans un commissariat où ils se sont retrouvés, d'après M. Keramoal à *« quelques quatre-vingts personnes entassés dans une pièce de 20 mètres carrés souillés de déjections »*, n'ayant droit qu'à *« un verre d'eau toutes les douze heures »*.

Tout comme les autorités polonaises, les journaux des autres capitales communistes d'Europe dénoncent le rôle qu'auraient joué dans les manifestations de mardi, les radios accidentales et les *« milieux impérialistes réactionnaires »*. A Prague, le *Rude Pravo* estime que Solidarité n'a pas réussi, que le travail *s'est* poursuivi dans les entreprises et que *« la classe ouvrière ne s'est pas jointe aux groupes des jeunes qui ont essayé d'organiser des manifestations »*. A Budapest, *Neszabadag* écrit de son côté que *« les organisations illégales et hostiles de Pologne (...) ont complètement échoué »*, avant d'ajouter : *« Il reste cependant à savoir si l'ennemi a tiré la leçon de l'expérience (...) ; il est presque certain que les événements du 31 août ont montré que les forces socialistes de Pologne ont choisi la bonne voie, ce qui est prouvé par la rage aveugle des provocateurs (...). »*

A Londres, un marin polonais, M. Latala, trente-six ans, qui avait choisi la liberté peu après la proclamation de l'état de guerre, a été découvert jeudi pendu à un arbre dans un jardin public. Sa logeuse a déclaré qu'il était « désespéré » de ne pouvoir pratiquement pas correspondre avec sa famille restée en Pologne. La meilleure joueuse polonaise de handball, Barbara Krafft, et quatre de ses coéquipières n'ont pas rejoint leur pays à l'issue d'un séjour d'une semaine aux Pays-Bas.

A Paris, où la C.F.D.T. a appelé, avec d'autres organisations, à manifester ce vendredi devant le monument au poète polonais Adam Mickiewicz, Force ouvrière s'est élevée contre l'arrestation mercredi de M. Jarosz, président du syndicat des dockers de Gdansk, que la centrale française avait reçu l'année dernière en compagnie d'autres dirigeants de Solidarité.

« Nous continuons à suivre l'évolution de la situation en Pologne et nous condamnons les violences policières », a déclaré ce jeudi le porte-parole du quai d'Orsay. *« Ces événements confirment que l'état de siège n'est pas une solution, et que les objectifs que nous avons définis depuis longtemps sont plus que jamais justifiées »*, a-t-il ajouté, avant de rappeler quels sont ces objectifs : *« La levée de l'état de siège, la libération des détenus politiques et le rétablissement du dialogue entre Polonais. »*

(1) Il ne faut pas confondre Lubin, important centre de mines de cuivre dans le sud-ouest de la Pologne, à une soixantaine de kilomètres de Wroclaw, et Lublin qui se trouve, elle, presque à l'opposé au sud-est du pays.

« Révolution » et « l'Humanité » expriment des points de vue opposés sur les derniers développements de la crise

M. Georges Marchais a prévu de faire connaître, dans la seconde édition de l'« Humanité Dimanche », à paraître le 5 septembre, sa position sur les derniers événements de Pologne, en complément à l'interview publiée dans l'hebdomadaire du P.C.F. (« le Monde » du 3 septembre). Le secrétaire général du parti communiste avait relevé, le 25 mars dernier, devant le comité central de son parti, « le préjudice que les événements de Pologne font porter à la cause même du socialisme ». Les récents développements de la situation peuvent inspirer à M. Marchais soit une condamnation des « milieux les plus extrémistes de Solidarité » — position adoptée par « l'Humanité » (« le Monde » du 3 septembre) — soit une critique de l'attitude des dirigeants polonais. Telle est, en effet, la position exprimée par l'hebdomadaire « Révolution », plus spécialement destiné aux intellectuels et aux cadres du parti, et qui est, cette semaine, le premier organe de presse communiste français à parler du « coup de force du général Jaruzelski », pour désigner, plus de huit mois après, l'instauration de l'état de siège en Pologne, le 13 décembre 1981.

Les commentaires de l'envoyé spécial de *l'Humanité* à Varsovie ne diffèrent guère, vendredi 3 septembre, de ce qu'ils étaient jeudi. Le journaliste observe le *« ton modéré »* du communiqué du WRON. *« La responsabilité des manifestations*, écrit-il, *n'est pas imputée à Solidarité, dont le nom n'est pas prononcé, mais aux activistes de KOR. De toute évidence, le pouvoir semble miser sur l'existence d'un courant réaliste au sein de Solidarité et préserver les possibilités de dialogue. »*

Le point de vue de l'hebdomadaire communiste *Révolution* est, apparemment, très différent de celui de *l'Humanité*. On peut lire, en effet, dans l'éditorial — non signé — du numéro daté 3-9 septembre, les commentaires suivants : *« Que l'anniversaire des accords de Gdansk — à travers lesquels le socialisme polonais semblait avoir trouvé, avec le dialogue rétabli entre les forces sociales, le chemin de son nécessaire renouveau — soit marqué par le tragique face-à-face des jeunes manifestants de Solidarité et des brigades spéciales anti-émeute, voilà qui en dit long sur la crise dans laquelle s'enfonce, chaque jour un peu plus, ce pays auquel tant de liens rattachent la France, et singulièrement les communistes français. (...)*

» S'il a évité le bain de sang, le coup de force du général Jaruzelski n'a en rien modifié les données fondamentales de la crise, y compris au plan économique, en dépit d'une certaine remise en ordre de la production et de la distribution. Aucune des grandes réformes dont le POUP ne cesse de parler depuis août 1980 n'a été réellement mise en œuvre. Par contre, le traumatisme subi par la société polonaise, le 13 décembre 1981 et depuis, rend plus difficile encore la recherche du dialogue. Certes, le pouvoir a pris des mesures d'apaisement : allégement de l'état de siège, libération de prisonniers, etc. Mais les manifestations du printemps et de cet été suffisent à en démontrer l'insuffisance. »

Et l'hebdomadaire communiste conclut : *« Comment le dialogue reprendrait-il, comment l'entente progresserait-elle sans que les Polonais, à commencer par ceux qui sont encore internés, retrouvent l'ensemble des droits et libertés constitutionnels, y compris la libre activité syndicale conquise il y a deux ans ? Deux ans après les accords de Gdansk, leur esprit et leur lettre continuent d'indiquer l'issue : celle du renouveau démocratique et socialiste. »*

[« L'Humanité » de ce vendredi publie par ailleurs un entrefilet sur le KOR, contre les militants duquel les autorités polonaises ont laissé prévoir l'ouverture de procès politiques. Pour l'organe central du P.C.F. ce serait « en 1975 à Genève, lors d'une conférence internationale des transfuges des pays socialistes, qu'a germé l'idée du KOR, dont la création n'a été annoncée que plusieurs années plus tard ». Précisons que l'homme qui a eu l'idée de créer le KOR, M. Jacek Kuron, n'est jamais sorti de Pologne, qu'il a créé ce mouvement en 1976, et qu'il s'agissait alors pour lui et ses camarades de défendre les ouvriers emprisonnés à la suite des émeutes de 1976 à Radom et Ursus, ce que « l'Humanité » se garde bien de rappeler, passant aussi sous silence le fait que le KOR a obtenu un an après sa création l'amnistie totale des personnes concernées. Il est vrai que ces faits ne correspondent guère à l'image d'un groupe conspirateur et réactionnaire que « l'Humanité » s'attache à donner à ce mouvement. — B.G.]

Danemark

La démission du gouvernement social-démocrate ouvre la voie à une alternance sans élections

Copenhague *(A.F.P., U.P.I.)*. — M. Anker Joergensen, premier ministre social-démocrate, devait présenter, ce vendredi 3 septembre, la démission de son gouvernement à la reine Margrethe II. Il avait formé son dernier cabinet homogène minoritaire le 30 décembre 1981, après les élections législatives anticipées du 8 décembre, qui n'avaient guère modifié le paysage politique danois. Mais les sociaux-démocrates y avaient perdu sept sièges et ne disposaient plus que de soixante et un des cent soixante-dix neuf sièges du Parlement. De surcroît, contrairement à ce qui s'était passé à chaque crise depuis 1975, M. Joergensen n'avait pu obtenir d'aucun parti politique la promesse d'un appui parlementaire pour son programme.

Les mesures économiques

En annonçant sa décision, jeudi soir, à la radio, M. Joergensen a toutefois précisé qu'il ne demanderait pas cette fois-ci la tenue d'élections anticipées. Il a aussi accusé les partis d'opposition d'être responsables de la chute de son gouvernement en ayant refusé tout compromis dans les négociations concernant une série de mesures économiques. Il avait espéré obtenir l'appui de la majorité du Parlement pour un plan visant à réduire de 10 milliards de couronnes (1 couronne vaut 0,80 F environ) l'énorme déficit budgétaire prévu pour 1983 et qui s'élève à 73,3 milliards de couronnes. Ce plan prévoyait notamment des réductions importantes des dépenses publiques (refusées par les partis de gauche) et de nouvelles taxes sur les fonds de retraite que les partis de droite trouvaient difficilement acceptables.

Ce n'est pas la première fois que M. Joergensen menaçait de démissionner. On pensait cependant qu'il ne quitterait pas les affaires publiques tant que le Danemark exercerait la présidence du Conseil de la C.E.E. c'est-à-dire jusqu'à la fin de décembre. Cette fois-ci, sa décision de démissionner a été soutenue par la puissante centrale syndicale L.O. à majorité social-démocrate qui estime *« qu'il vaut mieux s'en aller que d'avoir à mener une politique non socialiste »* au dire de son vice-président M. Finn Torgrimsson.

Le chef des conservateurs (vingt-six députés), M. Poul Schlueter, a déclaré, dans la soirée de jeudi, qu'il serait favorable à une coalition libérale-conservatrice. De son côté, M. Henning Christophersen, leader des libéraux (vingt-deux sièges), a estimé qu'un gouvernement non socialiste serait probablement mis en place à l'issue de la crise politique.

[Il leur restera à s'entendre sur un programme pour pouvoir former, eux aussi, un gouvernement minoritaire. Car, même l'appui ou la participation du centre démocrate (quinze députés), des radicaux (neuf sièges) et des chrétiens populaires (quatre sièges), ne leur permettrait de disposer que de soixante-seize voix au Parlement, alors que les trois partis de gauche en comptent quatre-vingt-sept. A moins de s'assurer l'appoint des seize députés du Parti du progrès à caractère poujadiste avec lequel jusqu'à présent aucune des formations traditionnelles n'a accepté de coopérer. Reste à savoir si les partis de centre-droite parviendront à s'entendre ou devront, comme cela est déjà arrivé, y renoncer et prier M. Joergensen de revenir aux affaires.]

● *M. Cheysson, ministre des relations extérieures*, participera à la réunion de coopération politique de l'Europe des Dix, jeudi 9 septembre, à Copenhague, a indiqué le Quai d'Orsay, jeudi 2 septembre. M. Cheysson, qui avait subi une opération « bénigne » la semaine dernière, a quitté l'hôpital — précise-t-on — sans être encore revenu au ministère.

Italie

● *M. Giovanni Spadolini* a obtenu la confiance des députés, jeudi 2 septembre, par 357 voix contre 247, à l'issue d'un débat sur le programme de son gouvernement de coalition (*le Monde* du 25 août). Ce gouvernement, identique au précédent, regroupe démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates, libéraux et républicains. Le vote d'investiture au Sénat doit avoir lieu samedi. — *(A.F.P.)*

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Pourquoi les « ghettos » noirs n'ont pas explosé cet été

De notre correspondante

New-York. – Contrairement à certaines prévisions, les « ghettos » noirs n'ont pas « explosé » cet été. Malgré 25 % de chômage parmi les adultes, et près de 50 % parmi les « moins de vingt ans », malgré les réductions, voire les suppressions de services sociaux – en particulier les cours de formation professionnelle, et bon nombre de coupons d'alimentation pour les familles démunies, – malgré la traditionnelle canicule qui jette la population des taudis dans la rue, il ne s'est rien passé...

Faut-il y voir le désespoir d'hommes et de femmes qui, lorsqu'ils vont faire la queue aux services d'aide sociale, peuvent constater que la crise économique affecte tout autant la population blanche, alors que les grandes émeutes des années 60 avaient eu lieu dans une période de prospérité qui rendait la misère des Noirs d'autant plus insupportable ?

Faut-il y voir, comme l'écrivait, en juin dernier, un jeune rédacteur noir du *Washington Post*, la crainte suscitée par une administration ouvertement réactionnaire et apparemment disposée à « casser du nègre », au besoin pour assurer la loi et l'ordre ? *« Si les libéraux blancs ne sont pas contents de l'administration Reagan,* écrivait en substance Juan Williams, *qu'ils se révoltent. Après tout, il y a bien longtemps qu'il n'y a pas eu d'émeutes blanches dans ce pays, mais nous, les Noirs, nous en avons assez d'être en première ligne et de nous faire tuer par les flics blancs ou noirs... »* Le fait est que les dernières émeutes noires sérieuses ont eu lieu à Miami au printemps 1980.

Des faits divers inquiétants

Que la tension règne dans les ghettos est un fait certain. Qu'un fait divers puisse allumer la mèche est probable. Mais il n'en reste pas moins que, tandis que le chômage ne cesse de s'aggraver, l'été a été calme, si on excepte le nombre grandissant d'attaques à main armée dont les habitants des ghettos sont aussi souvent les victimes que les auteurs. *« Il n'y a pas d'opposition politique noire organisée,* nous disait il y a peu un sociologue noir, *en grande partie parce que la nouvelle bourgeoisie noire s'est désolidarisée des ghettos. Mais la montée de la criminalité est la forme présente de la protestation. »*

Deux faits divers inquiétants survenus au début de l'été paraissent lui donner raison: un samedi soir de juin, un restaurant connu de Long-Island a été attaqué par une bande de garçons et de filles noirs, dont on a su plus tard qu'ils venaient du ghetto de Brooklyn. Les assaillants ont fait déshabiller les quelque quatre-vingts clients, leur ont pris argent et bijoux, ont violé deux femmes et blessé trois hommes qui tentaient de s'interposer.

La veille, ils avaient attaqué les participants à une réception privée qui avait lieu dans une maison de la même banlieue résidentielle de New-York.

Si les ghettos sont calmes – du moins pour l'instant, – la bataille des droits civiques s'est soudain déplacée vers les beaux quartiers : depuis un mois, les étudiants noirs de l'école de droit de Harvard sont en guerre contre l'un de leurs professeurs, M. Jack Greenberg, qui devait être chargé, à la rentrée, de faire un cours intitulé « discrimination raciale et droits civiques ». M. Greenberg, qui est blanc, et qui devait partager cet enseignement avec un collègue noir, est aussi le directeur du fonds de défense juridique et éducatif de la N.A.A.C.P. (Association pour le progrès des noirs), l'une des deux principales organisations noires américaines. L'Association américaine des étudiants en droit noirs, qui compte cinq mille membres, soutient le boycottage du cours de M. Greenberg décidé par ses adhérents de Harvard.

Le mouvement a, d'abord, été très critiqué par les anciens des luttes pour les droits civiques des années 60. L'un des éditorialistes noirs les plus connus, Carl Rowan, a traité les étudiants noirs de Harvard d'enfants gâtés.

Des associations comme la N.A.A.C.P. et l'Urban League, qui défendent les droits civiques en général et ceux des Noirs en particulier, ont toujours mis un point d'honneur à ne pas faire de racisme à rebours et à compter dans leurs rangs des militants blancs, comme M. Greenberg.

Un conservatisme « blanc »

La polémique a rebondi lorsque les étudiants de Harvard se sont rebiffés en faisant valoir que, si l'école de droit compte quelque 10 % d'élèves noirs – ce qui n'est pas mal, les Etats-Unis comptant 12 % de population noire, – deux seulement des soixante enseignants sont de couleur, dont un seul est professeur de plein droit.

Des militants, comme M. Christopher Edley, sont allés jusqu'à déclarer que certains sujets ne devraient être enseignés que par des hommes et des femmes qui en ont « *une expérience directe* ». Le sujet de la discrimination raciale et des droits civiques serait ainsi traité par un enseignant ayant « *l'expérience sociale, culturelle, économique et politique des communautés du tiers-monde* ». Ce qui peut faire sourire quand on sait combien Harvard, comme toutes les grandes universités américaines, cultive l'élitisme, et comment l'étude du droit mène aujourd'hui à l'exercice de la profession, rentable entre toutes aux Etats-Unis, d'avocat.

Mais l'excès même de ces propos conduit à se demander si, face à la « majorité morale » et au retour massif à un conservatisme « blanc » qui rêve d'abolir les progrès sociaux des vingt dernières années, des militants noirs venus, cette fois, non des ghettos, mais de la nouvelle bourgeoisie, ne vont pas retrouver prochainement le chemin de l'activité politique.

NICOLE BERNHEIM.

AMÉRIQUES

LES CRISES FINANCIÈRES EN AMÉRIQUE LATINE

La nationalisation des banques, décidée le 1er septembre par le président Lopez Portillo, a suscité un débat national au Mexique. Le gouvernement s'est assuré le soutien de l'armée, des syndicats et du P.R.I., le parti au pouvoir. En revanche, les milieux d'affaires ont vivement critiqué cette mesure. Le président de la Banque centrale, M. Miguel Mancera, a donné sa démission et a été remplacé par un ancien ministre du plan, M. Carlos Tello, favorable à une plus grande intervention de l'Etat dans la vie économique. Toute transaction en dollars ou dans une autre monnaie étrangère est illégale à l'intérieur du pays à partir du lundi 6 septembre. Seules les banques, désormais nationalisées, peuvent accepter des dollars et les contrevenants s'exposent à de lourdes peines allant de cinq à quinze ans de prison.

Les réactions aux Etats-Unis ont été modérées. Malgré sa méfiance de principe à l'égard de la nationalisation, Washington est préoccupé avant tout par la survie du système politique mexicain sous sa forme actuelle, et s'efforce de sauver son voisin de la banqueroute.

Washington surveille cependant avec inquiétude les autres pays d'Amérique latine qui, eux aussi, se sont trop endettés et ne paraissent pas pouvoir rembourser. Il ne s'agit pas de Cuba qui ne doit que 37 millions de dollars aux banques américaines et dont les difficultés financières ne peuvent qu'enchanter M. Reagan, mais de l'Argentine, du Brésil, de la Bolivie, de la Colombie, du Chili, du Pérou et du Venezuela. N'étant pas en mesure d'aller au secours de tous, les Etats-Unis souhaitent associer à cette tâche les autres nations industrialisées. Un projet est à l'étude à Washington : la création d'une réserve de 25 milliards de dollars qui serait administrée par le F.M.I. (« le Monde » du 2 septembre).

Ce n'est pas le krach, mais ce sont des craquements du système financier international que provoquent les malaises de l'Amérique latine, dont la dette est estimée à 240 milliards de dollars (soit environ la moitié de l'endettement global du tiers-monde). Par pays, la situation est plus difficile à connaître avec précision, étant donné le secret des Etats, la confusion des comptes et le contenu même de la dette. Ainsi les montants globaux peuvent comprendre ou non la dette publique et la dette privée, intégrer ou non le court terme (par exemple l'endettement du Mexique, estimé à 80 milliards de dollars, comporte les emprunts à moins d'un an ; celui du Brésil, évalué à 60 milliards, ne les comporte pas).

APRÈS LA NATIONALISATION DES BANQUES

Le gouvernement mexicain cherche à rassurer le citoyen moyen

De notre correspondant

Mexico. — Le premier acte public du président Lopez Portillo, au lendemain de la nationalisation des banques et de l'établissement d'un contrôle des changes total, a consisté à prendre son petit déjeuner, jeudi 2 septembre, avec le haut état-major de l'armée et les commandants des trente-cinq régions militaires du pays. Cette rencontre a été l'occasion pour le général Félix Galvan, ministre de la défense nationale, de proclamer le soutien des militaires aux mesures annoncées la veille.

Tout indique en effet que, dans leur majorité, les militaires appuient une décision que l'on présente ici comme essentiellement nationaliste. Tel officier supérieur a pu s'inquiéter, jeudi matin, de savoir s'il ne s'agissait pas *« d'un pas définitif en direction du socialisme »*, mais d'autres regrettent que la décision n'ait pas été prise plus tôt.

La nationalisation des banques a suscité un débat passionné dans le pays. D'un côté figurent l'armée, les syndicats, le considérable appareil d'Etat, les forces de gauche et le parti révolutionnaire institutionnel, qui semble retrouver une nouvelle jeunesse (alors que son activité de masse se limite traditionnellement à l'animation de la campagne électorale présidentielle, il vient de décider de lancer une gigantesque campagne d'explication et de mobilisation dans tout le pays). De l'autre côté, les milieux financiers s'efforcent de regrouper autour d'eux l'ensemble des industriels et des commerçants, et la clientèle du Parti d'action nationale (PAN), deuxième force politique du pays.

La réaction du Mexicain moyen se mesurera lundi matin 6 septembre lors de l'ouverture des banques, à l'importance des retraits. Le pari du président Lopez Portillo est d'autant moins gagné d'avance que le manque de confiance a joué un rôle considérable dans la chute du peso et la fuite des capitaux. La corruption est en outre un mal suffisamment répandu pour que M. Abel Touar, président du PAN, déclare : *« Les mains qui ont applaudi aux décisions du président sont les mêmes que celles qui ont fait sortir les dollars. »*

Désignés comme l'ennemi public, les milieux financiers disposent pour convaincre d'un très solide argument : selon le décret publié au *Journal officiel*, la nationalisation des banques implique que l'État s'approprie éagiement les actions et participations qu'elles détenaient dans certaines entreprises. Or, la participation des principales banques mexicaines dans la production et les services est exceptionnellement élevée. Peu d'entrepreneurs ont envie de voir siéger un représentant de l'Etat à leur conseil d'administration, surtout si, comme cela pourrait être souvent le cas, il est majoritaire.

Dans l'attente de règlements d'application plus précis, M. Ernesto Marcos, vice-ministre du patrimoine, a précisé jeudi que les actions et participations seraient ultérieurement rétrocédées au secteur privé. Une des mesures envisagées étant qu'elles servent en partie à l'indemnisation des banquiers expropriés le 1er septembre.

FRANCIS PISANI.

Washington s'efforce de sauver le Mexique de la banqueroute

De notre correspondant

Washington. — La nationalisation des banques mexicaines n'a pas provoqué, aux Etats-Unis, le concert de critiques qui aurait dû normalement se faire entendre. Oubliant leur opposition de principe à tout semblant de collectivisme, beaucoup d'hommes d'affaires ont compris la décision de M. Lopez Portillo, et certains sont allés jusqu'à la juger « positive ». N'étaient-ils pas prêts, ces dernières semaines, à accueillir n'importe quelle initiative qui aurait sauvé le Mexique de l'effondrement ?

Ce pays représente, en effet, quelque chose d'essentiel pour les Etats-Unis. Et ce n'est pas par hasard — ni seulement pour préserver le système financier international — que Washington a volé à son secours, prenant la tête d'une opération de sauvetage multilatérale. Malgré leurs propres difficultés budgétaires, les Etats-Unis vont fournir au Mexique la moitié des 1 850 millions de dollars de crédit à court terme promis par douze pays industrialisés. Ils lui avanceront également 1 milliard de dollars pour acheter leurs produits agricoles. Et un autre milliard encore, en échange de pétrole.

Les Etats-Unis ont d'immenses intérêts dans ce pays. Leurs investissements s'y élèvent à 5 milliards de dollars, soit 70 % de tous les avoirs étrangers. Le Mexique doit aux banques américaines 25,8 milliards de dollars (près du tiers de son endettement total).

Le Mexique est le troisième partenaire commercial des Etats-Unis, après le Canada et le Japon. Les échanges entre les deux pays se sont multipliés, passant de 18,5 milliards de dollars en 1979 à 31,6 milliards en 1981. Sans parler du tourisme qui n'est pas à sens unique comme on pourrait l'imaginer : si les Américains enrichissent les boutiques d'Acapulco, un quart des recettes touristiques des Etats-Unis proviennent de visiteurs mexicains.

La crise s'est répercutée dans la zone frontalière. De nombreux commerces, situés en Arizona, en Californie, au Nouveau-Mexique ou au Texas ont vu leurs ventes s'effondrer, et il a fallu leur allouer un crédit d'urgence de 200 millions de dollars. Car les habitants des zones frontalières vont faire leurs achats au Mexique, avec une monnaie qui a gagné 80 % sur le peso depuis le début de l'année.

Les difficultés du Mexique ont aggravé, d'autre part, l'immigration illégale. Cette frontière de 3 200 kilomètres, impossible à surveiller, est déjà une passoire en temps normal. Le phénomène a atteint des proportions « effrayantes » depuis quelques semaines.

Si les Etats-Unis ont volé au secours du Mexique, c'est aussi pour une autre raison : ils ne peuvent accepter d'avoir à leur porte un pays de 70 millions d'habitants en proie à la banqueroute et à de très fortes tensions sociales.

ROBERT SOLÉ.

Cuba rend les États-Unis et la C.E.E. responsables de ses difficultés

La Havane *(A.F.P.)*. — Le gouvernement cubain, rendant responsables les Etats-Unis et certains de leurs alliés, a confirmé le 1er septembre (*le Monde* du 2 septembre) qu'il avait demandé la renégociation d'une partie de sa dette extérieure, dont le montant total s'élève à 2 554 millions de dollars (1). Dans un mémorandum de 63 pages, remis au corps diplomatique par le ministre-président de la Banque centrale, M. Paul Leon Torras, Cuba précise vouloir différer jusqu'en 1986 le remboursement des créances — s'élevant à 1 290 millions de dollars — exigibles entre le mois de septembre en cours et l'année 1985.

Cuba suggère de procéder, dans un délai de trois mois, à un *« examen en commun »* de la situation pour *« parvenir à un accord satisfaisant pour toutes les parties »*. Le gouvernement cubain, qui propose de continuer à acquitter les intérêts dus sur l'ensemble de sa dette, donne comme explication à ses difficultés financières le retrait subit, au cours des dix derniers mois, par des banques étrangères — qui ne sont pas citées — d'opérations financières portant sur 573 millions de dollars. Ce retrait a fait baisser les réserves à leur niveau le plus bas possible, soit 134 millions de dollars, obligeant le gouvernement à demander la renégociation d'une partie de sa dette.

Dans une allusion claire à la C.E.E., le gouvernement trouve une autre explication à sa pénurie de devises dans la concurrence de certains pays producteurs de sucre. Ce produit fournit 80 % des exportations de Cuba et la constante baisse des prix fait, affirme le document officiel cubain, perdre chaque année plusieurs centaines de millions de dollars au pays. A tous ces facteurs s'ajoutent, selon Cuba, la hausse vertigineuse des taux d'intérêt et la constante augmentation des prix des produits d'importation.

(1) Ce montant ne comprend pas la dette de Cuba à l'égard de l'Union soviétique, estimée à environ 7,5 milliards de dollars. En raison de l'embargo appliqué par les Etats-Unis depuis une vingtaine d'années, les banques américaines ne détiennent plus aucune créance sur Cuba. — *(Agefi)*.

LE BUDGET BRÉSILIEN POUR 1983 EST EN AUGMENTATION DE 12 %

Brasilia *(A.F.P.)*. — Le budget de l'Etat brésilien pour 1983 sera de 10 047 milliards de cruzeiros (300 milliards de francs environ), en augmentation de 92,1 % par rapport à 1982, selon le projet de loi de finances adressé le 31 août au Congrès par le président Joao Figueiredo. En termes réels, l'augmentation devrait se situer autour de 12 %. Les prévisions d'inflation pour 1983 étant de l'ordre de 80 %.

Le déficit consolidé du secteur public, qui était de 8,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1979, est tombé à 5,6 % en 1981. L'objectif pour 1983 est de réduire ce rapport à 2,5 %, ce qui représente encore 7 milliards de dollars.

Le budget 1983 accorde la priorité au développement régional et aux programmes d'assistance sociale et de logements populaires.

Dans son message au Congrès, le président de la République a fixé les objectifs à atteindre à moyen et long terme dans le terme dans le domaine économique *« en dépit des difficultés et des incertitudes »* : expansion des secteurs de production pour absorber une force de travail croissante, équilibre de la balance des paiements et contrôle de la dette extérieure, réduction des taux d'inflation à des niveaux *« socialement supportables »* et meilleure distribution des revenus.

L'Argentine veut apparaître « solvable et responsable »

Correspondance

Buenos-Aires. — Les nouvelles autorités économiques argentines auront fort à faire à Toronto, où se réunit, à partir du 6 septembre, l'assemblée annuelle du F.M.I., et surtout à New-York, siège des principaux créanciers du pays, pour convaincre la communauté financière internationale que leur pays est *« solvable et responsable »*.

Gouvernement et opposition s'accordent en tout cas sur la gravité de la situation, la démission il y a une semaine du ministre de l'économie, M. Pastore, et du président de la Banque centrale, M. Cavallo, s'ajoutant aux rumeurs de coup d'Etat, a renforcé l'impression de fragilité que donne le gouvernement du général Bignone.

Les relations économiques entre Buenos-Aires et Londres ne sont toujours pas rétablies, ce qui interdit l'accès de l'Argentine au marché financier international. Le débat qui s'est instauré au sein de l'armée à la suite de la reddition du général Menendez reddition du général Menedez *statu quo* (l'Argentine s'en tient à la cessation de fait des hostilités). De son côté, le gouvernement de Mme Thatcher ne semble pas disposé à faire le premier pas. Or seuls 600 millions de dollars d'arriéré correspondant à la dette publique ont été remboursés, environ 1,5 milliard de dollars de dettes financières et commerciales du secteur privé restent impayés (1).

En outre, l'ancien ministre de l'économie comptait sur un excédent commercial de 1,3 milliard de dollars pour le second semestre et de 3,2 milliards pour 1982. Les résultats des premiers six mois sont bons (+ 1,9 milliard), mais s'expliquent avant tout par la contraction des importations due à la récession. Les autorités économiques admettent que l'objectif fixé pour la deuxième moitié de l'année sera difficile à atteindre. La perspective d'une nouvelle modification de la parité servant aux opérations commerciales et l'existence d'un taux de dévaluation du peso supérieur au taux d'intérêt incitent les exportateurs à garder leurs devises. L'écart entre les différents taux de change favorise en outre la contrebande, la sous-facturation des exportations et la surfacturation des importations.

Enfin, la profondeur de la récession et la période pré-électorale dans laquelle est entrée l'Argentine réduisent considérablement la marge de manœuvre des responsables de la politique économique.

Le tableau est donc sombre. Le cas de l'Argentine n'est pourtant pas jugé désespéré dans les milieux politiques. En premier lieu, les contacts qui se sont multipliés ces derniers jours entre banquiers argentins et banquiers britanniques paraissent indiquer qu'une solution est en vue. Il s'agirait de dissocier l'aspect économique et l'aspect politico-militaire des relations entre Londres et Buenos-Aires, afin de permettre aux forces armées de sauver la face. Les Etats-Unis et les partenaires de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté européenne aideraient à la recherche d'un compromis acceptable par les deux pays.

D'autre part, l'idée que seul le retour à la démocratie peut permettre à l'Argentine de se redresser gagne rapidement du terrain, même auprès de ceux qui ont appuyé le coup d'Etat de mars 1976. C'est ainsi que la puissante association des banques argentines (Adeba), qui avait joué un rôle actif dans la chute du gouvernement péroniste et avait défendu jusqu'au bout la politique de M. Martinez de Hoz, vient, dans un rapport confidentiel, d'inviter ses membres à *« soutenir le processus d'institutionnalisation »*. Enfin, il faut souligner l'attitude des deux grands partis d'opposition, l'Union civique radicale et le parti justicialiste. Leurs dirigeants admettent en privé qu'ils pourraient accepter un programme économique permettant un rétablissement des équilibres extérieurs, à condition que son coût social ne soit pas trop lourd.

JACQUES DESPRÉS.

(1) L'évaluation précise des engagements du secteur privé vis-à-vis de l'extérieur est difficile. Selon certains banquiers, environ 35 % de la dette privée figurant sur les livres de la Banque centrale, ce qui représente plus de 4 milliards de dollars, seraient fictifs, soit qu'ils aient été remboursés, soit qu'ils correspondent à des prêts que des Argentins se sont faits à eux-mêmes.

● *L'Argentine ne pourra pas rembourser les amortissements et les intérêts de ses emprunts* à l'étranger, tombant à échéance à la fin de 1982, apprend-on le 2 septembre dans les milieux bancaires de Francfort. Selon les banquiers ouest-allemands, l'Argentine, dont les dettes à l'étranger totalisent 37 milliards de dollars, devra probablement demander à ses créanciers de restructurer cette somme, soit 15 milliards de dollars.

LA DETTE PUBLIQUE VÉNÉZUÉLIENNE REPRÉSENTE 50 MILLIARDS DE DOLLARS

Caracas. — *(A.F.P.)*. — La dette publique vénézuélienne s'élève à 50 milliards de dollars, a révélé le 25 septembre un contrôleur général de la République, M. Manuel Rafael Rivero, et les intérêts de cette dette absorbent le quart du budget national qui est de 34,8 milliards de dollars. Selon M. Rivero la dette de l'Etat représentait 10 600 millions de dollars, celle du secteur public 18 700 millions et celle contractée par les autorités régionales et provinciales le reste.

L'industrie nationale pétrolière, a-t-il enfin indiqué, a proposé d'accroître de 200 000 barils par jour la production du pays (qui est actuellement de 1,8 million) pour permettre le remboursement en dix ans de la dette publique. Mais l'opposition y voit les moyens pour le gouvernement de dépenser ses recettes ordinaires en toute liberté.

ASIE

Inde

POUR PROTESTER CONTRE UN PROJET MENAÇANT LEURS LIBERTÉS

Journalistes et ouvriers d'imprimerie observent une journée de grève nationale

New-Delhi. — A l'appel du comité d'action des syndicats de presse, une grève de vingt-quatre heures devait être observée ce vendredi en Inde par les journalistes et ouvriers des imprimeries. Cette grève s'inscrit dans la campagne nationale destinée à dénoncer un projet de loi récemment adopté par l'Assemblée de l'Etat du Bihar. Les journalistes estiment qu'il vise à intimider, à terroriser, voire à bâillonner la presse.

Hostile à la grève, le ministre de l'information a noté que les journalistes avaient d'ores et déjà clairement exprimé leur opposition et les a invités à laisser au gouvernement central le temps nécessaire pour se prononcer. Intervenant dans le domaine législatif relevant de la compétence concurrente des Etats et de l'Union, le texte controversé doit en effet être soumis au président de la République, qui peut accorder ou refuser sa sanction, voire demander à la chambre locale de le reconsidérer. Ce faisant, le président se prononce sur les conseils du ministre de la justice et, surtout, du gouvernement.

Une indication de la position que pourrait prendre ce dernier a été donnée mercredi par le premier ministre, qui, après avoir affirmé que la presse indienne bénéficiait d'une liberté supérieure à celle en vigueur dans les autres démocraties, a indiqué que les juristes consultés par le gouvernement n'avaient trouvé dans la loi du Bihar aucune disposition plus rigoureuse que celles contenues dans des législations déjà adoptées dans d'autres Etats et rien qui soit de nature à « bâillonner » la presse. D'une humeur belliqueuse, Mme Gandhi, qui a toutefois évoqué la possibilité que le texte soit, si nécessaire, amendé, a estimé que l'agitation actuelle était *« feinte et hors de propos »* et qu'elle était inspirée et encouragée par une opposition complice.

Il semble cependant que le gouvernement, avant de se prononcer, attende le verdict de la Cour suprême, qui, saisie, a récemment suspendu les dispositions les plus contestées de la législation analogue appliquée au Tamil Nadu.

De notre correspondant

Baptisée la « *Black Bill* », la « loi scélérate », enfantée par le ministre en chef du Bihar (soixante-dix millions d'habitants), M. Jagannath Mishra, manifestement excédé par les critiques des journalistes locaux à son égard, elle a été accouchée aux forceps, le 31 juillet, à la Chambre législative, le dernier jour de la session, en cinq minutes, après une belle empoignade verbale et *manuelle, au milieu des vociférations* d'une opposition impuissante, réduite, en signe de protestation symbolique, à déchirer le texte qui lui était soumis.

Destiné à permettre aux autorités caractère *« indécent, injurieux ou* d'empêcher la diffusion d'écrits à *diffamatoire »* ou *« pouvant donner lieu à chantage »*, elle consiste en plusieurs amendements au code pénal et au code de procédure criminelle. Les sanctions prévues sont des plus rigoureuses et la police pourrait, de sa propre initiative arrêter un journaliste et le déférer devant *« tout magistrat »* qui pourrait le maintenir en détention préventive pendant cent quatre-vingts jours. Reconnu coupable, il pourrait être condamné à une peine de prison pouvant aller jusqu'à deux ans *et, en cas de récidive, cinq ans.*

Il est vrai que le ministre en chef était, depuis longtemps déjà, irrité par la véritable croisade lancée par une presse locale qui, non sans courage, multipliait les enquêtes dénonçant la corruption du régime en place dans un Etat réputé comme le plus mal administré du pays.

Plus subtil devait être, dans son plaidoyer quotidien, l'argument, repris par Mme Gandhi, selon lequel des législations identiques existent déjà dans d'autres Etats. Mais l'argument est à double tranchant pour une profession qui soupçonne le pouvoir central de vouloir ainsi mettre la presse au pas dans l'ensemble du pays.

L'initiative de M. Mishra a provoqué au Bihar puis, très rapidement, dans l'ensemble du pays, une impressionnante levée de boucliers au sein de cette « *fraternité des journalistes* » que le ministre en chef s'efforce, à présent, de rassurer et qui dénonce avec véhémence la menace ainsi portée à *« l'avenir de la démocratie et de la liberté de la presse »*. Un concert auquel devaient également mêler leurs voix non seulement les syndicats et l'opposition, mais aussi des membres du parti de M. Mishra, le Congrès (I), conscients du tort ainsi porté à l'image de marque de la formation présidée par Mme Gandhi.

M. Mishra, quant à lui, n'a cessé de défendre sa loi, affirmant qu'elle ne visait qu'une « poignée » de publications locales et quelques périodiques imprimés dans d'autres Etats, appartenant à cette « *presse à scandales, spécialisée dans le sensationnel et les ragots* ». Peu lui importe, apparemment, qu'il existe déjà une législation à cet effet ainsi qu'un « conseil de la presse » compétent en la matière et qui vient d'ailleurs de se saisir de l'affaire. Têtu, il s'obstine contre vents et marées, n'hésitant pas, à l'occasion, à employer des arguments frappants ainsi qu'en témoigne la bastonnade sévère et, semble-t-il, préméditée infligée, le 21 août, par la police locale à des journalistes qui défilaient silencieusement dans les rues de Patna, la capitale de l'Etat.

De nombreux dirigeants indiens, à commencer par le premier ministre lui-même, soulignent que la presse, en braquant systématiquement les projecteurs sur la « face sombre » du pays (atrocités commises contre les intouchables, passivité voire complicité des autorités, affrontements entre communautés religieuses, corruption à tous les niveaux, « bavures » de la police), adopterait, ni plus ni moins, un comportement « anti-national » et « anti-patriotique », donc « irresponsable », refuserait sa coopération à un gouvernement qui contrôle déjà la radio et la télévision (1).

PATRICK FRANCÈS.

(1) Alors qu'une quarantaine de millions d'Indiens seulement liraient des journaux, plus de la moitié de la population écouterait la radio nationale.

Chine

SELON LE PRÉSIDENT DU P.C.

La production industrielle et agricole devrait quadrupler d'ici à l'an 2000

Pékin. — Dans la partie économique de son rapport devant le XII[e] congrès, diffusée mercredi 2 septembre, M. Hu Yaobang, le président du P.C. chinois, a promis aux délégués que la Chine *« quadruplerait »* la valeur de sa production industrielle et agricole d'ici à la fin du siècle. Celle-ci se situerait en l'an 2000 autour de 2 800 milliards de yuans (1 yuan égal 3,5 F) au lieu de 710 milliards en 1981.

Lorsqu'elle atteindra cet objectif, a-t-il dit, *« la Chine se trouvera au premier rang des pays du monde en termes de produit national brut et pour la production des biens industriels et agricoles »*. Toutefois, a ajouté M. Hu, *« Le revenu national par tête des Chinois continuera à rester relativement bas »*.

Cette précision était utile. Elle a en tout cas l'avantage de réduire à de plus exactes proportions l'effet réthorique des propos qui la précédaient (1). Car M. Hu, après bien d'autres, paraît avoir succombé au pêché mignon des pays communistes et qui consiste à annoncer des objectifs grandioses, impossibles à tenir, de toute façon peu significatifs et qui, généralement, sont oubliés dès qu'ils sont annoncés. On se rappelle, à ce sujet, les

De notre correspondant

rodomontades de Khrouchtchev et son défi lancé aux Etats-Unis.

Mao, lui-même, en ce domaine, ne fut pas en reste. N'était-il pas sûr, en 1958, de *« rattraper l'Angleterre en quinze ans »* ? S'adressant aux *chefs de délégation* participant à la deuxième session du huitième congrès (mai 1958), il déclarait : *« Si dans cinq ans, nous atteignons quarante millions de tonnes d'acier, peut-être que dans sept ans nous rattraperons l'Angleterre et huit ans plus tard les Etats-Unis. »* Pour fixer les idées, rappelons que la production d'acier de la Chine s'est élevée, l'an dernier, à 35,6 millions de tonnes. Il est vrai que Mao, quelques jours avant d'exprimer ses ambitions, avait ingénument confié aux mêmes délégués qu'il *« ne comprenait strictement rien à l'industrie »*.

Le regard porté avec tant d'assurance par M. Hu Yaobang vers l'horizon 2000 pourrait cependant indiquer que les dirigeants chinois ont maintenant établi les grandes lignes de leur développement pour les vingt prochaines années. Car on n'imagine tout de même pas que l'équipe actuelle qui, à la différence de Mao, se pique d'économisme et de réalisme, aborde un tel domaine à la légère. M. Zhang Jingfu, président de la commission économique d'Etat, a d'ailleurs expressément confirmé jeudi le propos de M. Hu Yaobang. Moins euphorique, M. Zao Ziyang n'avait pourtant pas caché à de récents interlocuteurs étrangers que les deux prochaines décennies seraient *« très difficiles »* pour la Chine en raison de problèmes redoutables à résoudre, notamment en matière de transports et d'énergie.

Comment, concrètement, les projets de développement du gouvernement vont-ils se présenter ? Les dirigeants chinois vont-ils, comme le laissait entendre une déclaration récente de M. Fang Yi, membre du bureau politique, adopter un plan de quinze ans qui partirait de 1985 ? M. Hu Yaobang, pour sa part, a simplement mentionné pour la période après 1985 un nouveau plan quinquennal (1986-90). Il a aussi fait une allusion à l'actuel plan 1981-85. Mais celui-ci, auquel il est fait référence de temps à autre, reste un mystère : n'ayant jamais été adopté, son contenu n'a évidemment pas été divulgué. Il était en principe question qu'il soit discuté lors de la prochaine session de l'Assemblée nationale populaire en novembre, mais son examen ne figure pas jusqu'à présent à l'ordre du jour. L'idée d'un plan de dix ans avait été adoptée durant l'été 1975, mais bien qu'elle ait été relancée à deux reprises depuis lors (1978 et 1980), elle paraît aujourd'hui avoir été complètement abandonnée.

MANUEL LUCBERT.

(1) Le propos de M. Hu Yaobang est d'autant plus surprenant qu'il semble reprendre une ambition autrefois exprimée par M. Deng Xiaoping et qui avait, par la suite, été jugée irréaliste. Le vice-président du P.C.C. avait parié au début de 1980 de porter le revenu moyen des Chinois à 1 000 dollars par tête en l'an 2000 — c'est-à-dire pratiquement de le quadrupler, puisque ce revenu moyen est actuellement de l'ordre de 250 dollars. Au mois de décembre suivant, devant des journalistes américains, le vice-premier ministre, M. Wan Li, admettait que cet objectif n'était pas réalisable. On notera seulement que, compte tenu de l'inévitable accroissement de la population chinoise, un quadruplement de la production nationale n'entraînerait pas une augmentation dans les mêmes proportions du revenu des individus. (N.D.L.R.).

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● L'AVENIR DE L'ETA « POLITICO-MILITAIRE ». — Plusieurs dirigeants de l'ETA « politico-militaire Septième Assemblée » (l'une des deux branches de l'organisation indépendantiste basque ETA « politico-militaire ») ont démenti, jeudi 2 septembre, que leur mouvement ait décidé de disparaître (*le Monde* du 3 septembre). Ils ont toutefois admis que cette éventualité avait été envisagée lors d'une réunion tenue il y a quelques jours. Mais une telle décision ne peut être prise, ont-ils expliqué, qu'après l'entrée en vigueur des mesures de réinsertion actuellement étudiées par le gouvernement espagnol pour les *« terroristes repentis »*.

Zimbabwe

● LE SORT DES SIX TOURISTES ENLEVES. — Les autorités de Harare ont offert une récompense équivalente à 7 500 dollars pour toute information permettant de localiser les six touristes étrangers enlevés le 23 juillet par des « dissidents », a-t-on appris jeudi 2 septembre. Les six touristes — deux Anglais, deux Américains et deux Australiens — ont été enlevés dans le sud-ouest du Zimbabwe par un groupe de « dissidents » qui réclament la libération de partisans de l'ancien ministre, M. Joshua Nkomo, chef du Front patriotique (P.F.-ZAPU) (*le Monde* du 24 août). — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A ATHÈNES

S'attendant à de « rudes temps politiques » M. Mitterrand ne veut pas « poser le sac au bord de la route »

Athènes. — Venu en Grèce pour *« donner une nouvelle dimension au dialogue confiant et permanent »* entre Paris et Athènes, M. François Mitterrand a dû répondre jeudi 2 septembre, lors d'une brève conférence de presse, à des questions parfois fort éloignées du cadre des relations entre les deux pays. Chacun étant d'accord pour développer celles-ci, les questions internationales ont dominé les entretiens. M. Mitterrand avait pour objectif de rapprocher les points de vue sur le Proche-Orient, l'OTAN et la Communauté économique européenne.

Le président de la République française et le premier ministre grec, M. Papandréou, ont pris connaissance du *« plan Reagan »* pour le Proche-Orient jeudi matin. Après avoir observé que M. Reagan *« semble s'orienter »* dans le même sens que la France *(voir page 3)*, le président de la République a estimé qu'avec la Grèce, sur ce chapitre, il existe *« une différence, non une contradiction »*. Celle-ci touche à la question de la représentativité de l'O.L.P., « reconnue » par la Grèce, refusée par la France. On peut ajouter que M. Mitterrand ne désespère pas de voir la Grèce adopter à l'égard d'Israël une attitude plus proche de celle de la France (Israël et la Grèce ont des relations mais pas d'ambassades).

Concernant l'équilibre est-ouest, M. Papandréou est le chef d'un parti, le PASOK, qui reste tenté par le neutralisme, même si M. Papandréou est un premier ministre réaliste qui maintient son pays dans le commandement militaire intégré de l'OTAN. M. Mitterrand a souligné que la France était à un bout de l'Europe et la Grèce à l'autre, et que l'accord des deux pays *« est important pour rétablir l'équilibre dans une Europe qui a tendance à être attirée par deux pôles contraires, l'un à l'est, l'autre à l'ouest »*. Concrètement, cet équilibre passe, aux yeux du chef de l'Etat, par une meilleure compréhension de la Grèce à l'égard de la position française sur le désarmement. C'est chose faite si l'on en croit M. Vauzelle. Le porte-parole de l'Elysée a précisé que les dirigeants grecs ont *« pris en compte la situation particulière »* de la force française de dissuasion : celle-ci, à leurs yeux, et conformément à la position de la France, ne doit pas entiers de la petite industrie. négociation soviéto-américaine sur la réduction des forces stratégiques.

De son côté la France *« comprend »* la revendication particulière de la Grèce au sein de la Communauté européenne. M. Papandréou craint que, compte tenu du niveau de développement économique de son pays, des pans entiers de la petite industrie notamment, ne saient atteints de plein fouet par l'ouverture des frontières. M. Mitterrand a donc admis que *« la Grèce prenne ses précautions »* pourvu qu'elle ne remette en cause ni la lettre ni l'esprit des traités.

Visitant un pays dont les dirigeants sont méfiants à l'égard des Etats-Unis, il n'a pas été indifférent à M. Mitterrand de

De notre envoyé spécial

pouvoir — *« sans hausser le ton »* mais sans ambiguïté — faire état du mécontentement français à la suite des sanctions décidées par les Etats-Unis contre les sociétés livrant à l'U.R.S.S. l'équipement nécessaire pour la construction du gazoduc. Après avoir rappelé que la diplomatie américaine ne pouvait rien ignorer de l'attitude de la France depuis le sommet d'Ottawa en juillet 1981, le président la République a jugé *« inacceptable »* cette *« atteinte à l'indépendance nationale »* que constitue à ses yeux la position américaine. *« Chacun vend ce qu'il a, c'est la morale de cette histoire »*, a-t-il conclu.

Une « tête de pont »

Sur le conflit chypriote, M. Mitterrand a surtout voulu réaffirmé l'amitié de la France pour la Grèce. Elle ne doit toutefois pas conduire la France *« à se substituer aux partenaires naturels »* que sont les représentants des deux communautés vivant dans l'île et les gouvernements grec et turc. Mais la France, par la voix de son président, *« peut leur garantir qu'elle sera de bon conseil »*. Il n'y a donc pas eu, de la part de M. Mitterrand, de concession faite au souhait d'internationalisation de cette question formulée par M. Papandréou. Mais le chef de l'Etat français a laissé penser qu'il aiderait tout processus de paix, pour peu qu'il soit enclenché par les deux pays parties au conflit.

Sur le plan bilatéral, M. Mitterrand ne rentrera pas en France avec quelques *« contrats-miracles »*. Même s'il prend soin de préciser à chaque voyage qu'*« il ne vient pas en commerçant »*, le chef de l'Etat n'en a pas moins évoqué plusieurs grands marchés que les Français cherchent à emporter (métro et central téléphonique d'Athènes, chemin de fer Athènes-Salonique darmes, et notamment Mirage-2000). Sur ces dossiers, les Grecs prendront leur décision avant la fin de l'année. Au cours des discussions commerciales, la délégation française a mis en avant un type de contrat expérimenté avec le Mexique et avec l'Inde qui consiste pour une entreprise française à fabriquer dans ces pays, qui exportent ensuite vers des tiers. Ainsi la Grèce pourrait devenir une « tête de pont » de l'industrie française, par exemple, vers le Proche-Orient.

Il restait à MM. Mitterrand et Papandréou à parler des difficultés de la construction du socialisme. Unis par une amitié forgée quand ils étaient dans l'opposition, les deux hommes se retrouvent manifestement avec beaucoup de plaisir. M. Papandréou a longuement insisté sur la force de l'amitié qui l'unit à M. Mitterrand, *« pierre angulaire »* des relations entre les deux pays. M. Papandréou a toutefois regretté que la victoire des socialistes français et grecs soit intervenue dans des temps économiques particulièrement difficiles. M. Mitterrand est convenu que l'un et l'autre trouvent sur leur route des obstacles *« plus ardus »* que prévu. Evoquant *« les rudes temps politiques qui nous attendent »*, M. Mitterrand a conclu qu'il ne faut pas *« poser le sac au bord de la route »*.

Au fond, l'un et l'autre ont peut-être reconnu, l'amitié aidant, que leur idée du socialisme avait pêché par défaut d'attention aux dures réalités de la compétition mondiale. Sans doute le réalisme ne faisait-il guère défaut aux Français en matière de relations internationales, pas plus qu'aux Grecs dans une gestion de l'économie. Les Français, qui viennent de découvrir les vertus du réalisme économique, se flattent d'avoir aider les socialistes grecs à mettre celles-ci en pratique dans le domaine des relations extérieures.

Prolongeant sa visite, à titre privé, M. Mitterrand rentrera dimanche à Paris.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

« La France consacrera 0,52 % de son P.N.B. au développement en 1983 »

déclare M. Jean-Pierre Cot

La France consacrera, en 1983, 20,5 milliards de francs à l'aide au développement, soit 0,52 % de son produit national brut, a indiqué, jeudi 2 septembre, M. Jean-Pierre Cot, revenu la veille d'une tournée dans l'océan Indien (*le Monde* du 25 août). Le ministre délégué au développement et à la coopération a également fait une présentation, au cours d'une conférence de presse, de la réorganisation de son ministère (*le Monde* du 4 août).

M. Cot a annoncé officiellement que le président guinéen Sékou Touré serait reçu à Paris, les 15 et 16 septembre, en *« visite officielle de travail »*, pour la première fois depuis l'indépendance de son pays, en 1958. A propos du Tchad, il a déclaré que *« l'ensemble des factions tchadiennes comptent sur la France »*. Interrogé sur l'arrestation, le 17 août, à Bangui, d'un opposant centrafricain, M. Goumba, il a répondu que *« s'il s'avérait que les droits de l'homme avaient été violés, le gouvernement prendrait les dispositions qui s'imposent »*, mais qu'il n'avait pas l'intention de mettre en doute la bonne foi des autorités de Bangui

Enfin, M. Cot a confirmé que le président Mitterrand se rendrait à Kinshasa, début octobre, à l'occasion du sommet franco-africain, précisant à ce propos, que *« les relations avec le Zaïre sont une chose et nos relations avec l'Afrique en sont une autre »*.

Le Monde

politique

LES « UNIVERSITÉS D'ÉTÉ »

Pour les jeunes militants de l'opposition le travail sur le terrain passe avant les états d'âme

La Plagne. — Que ce soit à Saint-Jean-de-Sixt (Haute-Savoie), où sont réunis depuis le début de la semaine les jeunes démocrates-sociaux, ou à La Plagne (Savoie), où se tient depuis mercredi le campus d'été des jeunes giscardiens, le débat sur l'opportunité du congrès de l'U.D.F. ne fait pas l'objet de grandes discussions. La préparation des prochaines élections municipales et la formation militante sont considérées comme des thèmes plus sérieux. Dans ce cadre précis, on évoque bien évidemment la « stratégie d'union » et la « nécessaire unité de l'opposition » ; le rôle de M. Giscard d'Estaing provoque les seules notes discordantes. Il est vrai que, face aux inconditionnels de l'ancien président de la République que sont les jeunes giscardiens, les J.D.-S. ne peuvent être à l'unisson.

De notre envoyée spéciale

« *Il ne s'agit pas de fanatisme ni d'idolâtrie envers un homme, mais du résultat d'un raisonnement, d'une amitié et d'une fidélité* », analyse M. Patrick Gérard, responsable des jeunes giscardiens. Et, parmi les quatre cents militants réunis à La Plagne et dont la moyenne d'âge est de vingt ans à peine, on n'entend que cela : « *Giscard est formidable* », « *Il a su parler aux jeunes* », « *S'il n'était pas là, je ne ferais pas de politique* », « *Nous, nous n'avons pas d'états d'âme* ». De tels propos laissent deviner la chaleur de l'accueil qui sera réservé à l'ancien chef de l'Etat quand il viendra, dimanche 5 septembre, rendre visite à de si fidèles supporters.

En attendant ce jour, les jeunes giscardiens suivent avec application des cours d'économie, de politique, de stratégie électorale, de communication. Ils savent qu'ils ont encore beaucoup à apprendre s'ils veulent « *ne plus être des colleurs d'affiches* » qu'on appelle en renfort dans les campagnes électorales.

« *L'apprentissage de l'opposition a permis la prise de conscience de nos carences au niveau de la formation* », reconnaît Christian, responsable des jeunes giscardiens de Belfort. Il ajoute : « *Avant, on attendait un peu qu'on vienne nous chercher ; maintenant, nous voulons faire quelque chose par nous-mêmes, sans nous sentir muselés.* » « Faire quelque chose », c'est, pour les jeunes giscardiens, figurer dans les listes municipales, développer leur implantation non seulement dans les lycées et les universités, mais aussi dans le monde du travail et dans le secteur associatif. Bref, porter haut et fort partout le nom de Giscard.

A Saint-Jean-de-Sixt, l'ambiance est différente. Les deux cent cinquante militants centristes, qui suivent essentiellement des cours de formation de candidat et de responsable de campagne, dans la perspective des municipales, sont plus âgés, vingt-huit ans en moyenne. Ils parlent beaucoup élections et rappellent leur objectif : « *Mille élus en mars 1983.* » Ils demandent à leurs aînés conseils et « trucs » pour mener à bien leur campagne. Presque tous sont candidats. Pour le reste, ils en reviennent aux thèmes chers aux centristes : l'Europe, la défense des libertés, le respect de la dignité humaine.

Les trop longs débats sur l'avenir de l'U.D.F. et l'éventuelle renaissance d'une querelle des chefs provoquent très vite leur agacement.

« *Ni Giscard, ni Chirac, ni quelqu'un d'autre ; l'heure n'est pas aux présidentielles. Aujourd'hui, il s'agit pour nous d'abord de gagner les municipales* », explique M. Jean-Pierre Abelin, président des J.D.-S. Il regrette, au détour d'une phrase, que la question de l'opportunité du congrès de l'U.D.F. n'ait pas été réglée plus tôt au bureau politique de l'Union, avant que n'en soit fixée la date. « *La vraie solution pour éviter tous ces débats, qui deviennent trop affectifs, dès qu'intervient la personne de Valéry Giscard d'Estaing ou de Chirac, est de se consacrer davantage au travail militant, au travail à la base, à la formation des cadres* », pense Jean-Yves, jeune candidat centriste aux municipales de Chambéry. « *Nous devons préférer aux phrases au vitriol le travail en profondeur* », ajoute-t-il. De son côté, Pierre estime que « *l'U.D.F. est le seul moyen de couper la route à une tendance trop droitière de l'opposition* ». Mais il rappelle : « *Trop longtemps le C.D.S. a été mis en veilleuse par M. Giscard d'Estaing.* »

M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., qui était, après M. Jean Lecanuet jeudi, et avant M. Raymond Barre vendredi, l'invité des J.D.-S., a parlé de la possibilité d'un report du congrès de l'U.D.F. « *Je suis prêt à accorder un petit délai au C.D.S. s'il souhaite souffler* », a-t-il dit, en soulignant toutefois « *la nécessité de définir, avant les municipales, une ligne politique commune.* »

Ce petit délai pourrait mettre fin à ce que M. François Léotard, délégué général du P.R., a qualifié jeudi, devant les jeunes giscardiens, de « *petite cuisine* » ou de « *messe entre curés* », qui n'intéressent personne. « *Je suis entré à l'U.D.F. pour y travailler et non pour arpenter le pont des soupirs* », a-t-il ajouté. Le travail et non les états d'âmes, il semble bien que ce soit le souci d'une grande majorité de jeunes militants.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

La préparation du congrès de l'U.D.F.

M. BARIANI SOUHAITE QUE M. GISCARD D'ESTAING FASSE CONNAITRE SES INTENTIONS

M. Didier Bariani a évoqué, jeudi 2 septembre, après la réunion du bureau national du parti radical, dont il est le président, la tenue du congrès de l'U.D.F. et le débat auquel il donne lieu.

Ayant indiqué que les radicaux partagent les « *inquiétudes* » des centristes sur les risques d'« *hégémonie* » de certains giscardiens, M. Bariani a annoncé que les responsables de son parti rencontreront, mardi 7 septembre, les membres du collège exécutif du C.D.S. L'objet de cet entretien doit être de définir — avant la réunion du bureau politique de l'U.D.F., fixée au 9 septembre — les conditions d'un débat entre les divers courants de l'union, débat dans lequel les giscardiens « *auraient toute leur place, mais rien que leur place* ».

L'ancien député de Paris estime que les divergences entre le parti radical et le C.D.S. portent sur les méthodes. Le parti radical souhaite l'organisation d'un congrès, quitte à ce qu'il soit retardé.

Voyant dans la candidature de M. Jacques Dominati (P.R.), député (U.D.F.) de Paris, au poste de secrétaire général de l'U.D.F. (actuellement occupé par M. Michel Pinton), un « *nouvel avatar* » du désir de certains amis de M. Giscard d'Estaing de contrôler l'U.D.F., pour en faire un instrument au service de l'ancien président de la République, M. Bariani a exprimé le souhait que M. Giscard d'Estaing « *lève les hypothèques* » et dise qu'il n'a aucune velléité de prendre le contrôle de l'U.D.F. « *Son silence*, a ajouté le président du parti radical, *serait, en lui-même, une réponse.* »

POINT DE VUE

Vers un nouvel équilibre

par PAUL QUILÈS (*)

EN quinze mois, la gauche a accompli un travail de réforme considérable qu'il est difficile de juger à l'aune des seuls indices macro-économiques habituels. Les hommes de droite, aux yeux desquels aucun des changements entrepris depuis le 10 mai ne trouve grâce, se livrent chaque jour à une nouvelle caricature de notre politique et prévoient pour la France des lendemains apocalyptiques. Plutôt que de nous indigner et de tomber dans de vaines polémiques, essayons d'analyser calmement les conditions de la réussite économique et sociale de la gauche.

L'examen du contexte dans lequel évolue le gouvernement oblige à constater que les résistances au changement ont été — et sont encore, pour certaines d'entre elles — nombreuses et pesantes. C'est ainsi que, dans l'héritage légué par la droite, figurent des déficiences structurelles de la société française dont il ne sera pas facile de venir rapidement à bout (inégalités sociales, rigidités économiques, vieillissement de l'appareil productif, désindustrialisation de certaines régions...). Comment ne pas constater d'autre part que les manœuvres de retardement des partis de droite au Parlement ont entravé la tâche législative ? Comment également ne pas regretter que l'application des directives gouvernementales ait suscité moins d'empressement chez certains hauts fonctionnaires que par le passé ?

Au-delà de nos frontières, notre politique n'a pas toujours été accueillie avec enthousiasme. Nous nous sommes heurtés à des politiques privilégiant la lutte contre l'inflation et se souciant fort peu de l'augmentation du chômage. C'est ce décalage que nous avons dû payer avec la dernière dévaluation du franc. Les mesures de blocage temporaire des prix et des revenus qui accompagnaient le réajustement monétaire présentent un intérêt immédiat évident : faire tomber la fièvre inflationniste et permettre aux entreprises françaises d'améliorer leur compétitivité. Mais la décision du gouvernement peut également, si elle est bien relayée, sensibiliser les Français à des mauvaises habitudes qui rendent souvent inefficace la lutte contre l'inflation.

Au premier rang d'entre elles se trouvent les facteurs structurels de l'inflation, qui ont plus d'influence chez nous que chez nos voisins. On connaît les causes structurelles classiques : fixation des prix par les grands groupes, non-répercussion à la baisse des gains de productivité, marges importantes pratiquées dans la distribution. Mais il existe d'autres facteurs qui faussent tout autant le jeu de la concurrence et altèrent le mécanisme d'élaboration des prix : les rémunérations fixées en pourcentage alors que le coût de l'intervention est indépendant de la valeur de la transaction (coefficient multiplicateur dans le commerce, honoraires des notaires ou des architectes, commissions des intermédiaires financiers) ; le fait que les P.M.E. réussissent à se faire traiter en bloc alors que de grands écarts séparent les plus performantes et les plus archaïques ; le phénomène de la « spirale », où chaque groupe essaie de rattraper l'avantage accordé à d'autres catégories sans se demander si les démarches sont compatibles ; l'attention encore trop imparfaite portée aux prix par les consommateurs. Prises isolément, ces pratiques n'ont qu'un impact réduit, mais les comportements ajoutés les uns aux autres créent un mécanisme inflationniste qui joue à plein.

Une deuxième mauvaise habitude provient de l'objet même des négociations salariales. Actuellement, un million seulement de salariés, sur les treize millions du secteur privé, ont leurs rémunérations fixées à partir d'accords portant sur les salaires réels. Un effort doit être fait pour que le niveau réel des rémunérations soit pris en compte au cours des négociations.

La troisième tendance néfaste contre laquelle il convient de lutter concerne le manque de transparence des prix. La liberté des prix n'a de justification de principe que si la concurrence joue et si le consommateur est en mesure de connaître certaines données comme le prix à la production, la marge commerciale, le prix au litre ou au kilo. Cela est trop rarement le cas actuellement.

Enfin, quatrième inconvénient majeur, les associations de consommateurs ont un rôle très insuffisant. Il faudrait qu'elles puissent diffuser massivement, grâce aux *mass media*, des informations simples et aisément contrôlables : lieux où les produits sont le moins chers, comparaison entre les hausses pratiquées par les restaurants et celles enregistrées sur les prix des produits alimentaires, comparaison entre les prix au détail sur le marché français et dans le pays d'origine pour les produits finis importés, moyens de vérifier si les baisses à la production sont bien répercutées au stade de la consommation (1). Les consommateurs, ainsi informés, pourraient alors déclencher des boycottages s'ils relevaient des pratiques abusives. De tels mouvements on eu lieu dans d'autres pays, contribuant souvent à rétablir un équilibre dont la destruction avait lésé les intérêts des consommateurs.

Les premiers jalons d'une politique qui s'inspirerait de ces principes sont posés. De ce point de vue, les résultats enregistrés récemment sont encourageants. La hausse des prix de 0,3 % en juillet signifie que le blocage a été respecté et la baisse de la T.V.A. bien répercutée. Il n'est pas déraisonnable d'entrevoir le début de l'assainissement de notre économie qui permettra à l'appareil productif, en améliorant sa compétitivité, de reconquérir des parts de marché. C'est vers ce but que tend la politique du gouvernement lorsque sont prises les décisions de soutenir massivement la recherche ou d'orienter l'épargne vers l'investissement productif.

Après le blocage

La période qui s'ouvrira après le blocage apparaît déterminante. Tout déséquilibre entre la progression des prix et celle des revenus serait en effet de nature à relancer l'inflation. Si le dispositif était brutalement levé, il y aurait fort à craindre que soient annulés les effets positifs de quatre mois de modération. Dans cet esprit, le recours à la négociation est indispensable pour parvenir à des accords de régulation et procéder à une remise en liberté progressive des prix et des revenus tout en opérant la sélectivité nécessaire. Pendant cette période, la prudence et la rigueur s'imposeront plus que toute autre vertu. A l'évidence, la tâche ne sera pas facile tant est grand le retard accumulé par l'économie française ; mais si les précautions dont j'ai parlé sont prises, je crois que nous serons rapidement sur la bonne voie.

Il est intéressant à cet égard d'examiner la politique de certains de nos partenaires. Prenons par exemple la Grande-Bretagne. Le refus de Mme Thatcher d'infléchir sa politique économique conservatrice enfonce le pays dans une récession catastrophique. Le chômage touche maintenant près de 3,3 millions de Britanniques et l'activité industrielle stagne au niveau de l'année 1967.

Aux Etats-Unis, l'échec de M. Reagan est tout aussi frappant. Alors que l'actuel président s'est fait élire sur un programme de réduction massive des impôts, le voilà aujourd'hui qui fait volte-face et demande au Congrès un alourdissement impressionnant de la fiscalité. Il est vrai que la « reaganomie » n'avait pas empêché une aggravation du chômage qui touche pratiquement 10 % de la population active, un accroissement de près de 50 % des faillites et même — comble d'ironie pour le paradis de la société de consommation — une augmentation du nombre d'Américains au-dessous du seuil de pauvreté. M. Chirac et son parti, qui préconisent pour notre pays des solutions voisines des promesses électorales de M. Reagan seraient bien avisés de méditer ce brutal revirement !

N'en déplaise à certains, notre politique est fondamentalement différente de celle que mettent, ou ont mis, en œuvre les gouvernements conservateurs en France et à l'étranger. Elle est différente parce qu'elle vise à réduire à la fois l'inflation et le chômage, mais aussi parce qu'elle se fixe comme objectif et comme moyen la solidarité. Solidaires, les Français ne le seront vraiment que lorsque les mauvaises habitudes que j'ai évoquées commenceront à régresser et que la lutte contre les privilèges sera acceptée non comme une douloureuse contrainte mais comme une nécessité. Ne rêvons pas d'une « nuit du 4 août » même si, cette fois, elle était suivie d'effets durables. Il faudra procéder avec progressivité et discernement et ne pas oublier que les privilèges les plus difficiles à extirper ne sont pas toujours les plus voyants (2). A quelle vitesse notre société acceptera-t-elle ce nécessaire laminage des privilèges ? Aux Français de le dire. L'Etat devra pour sa part jouer pleinement son rôle, en se souvenant qu'« *entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui libère* » (Lamennais).

Atteindre un nouvel équilibre économique et social : tel est bien le but premier que nous devons nous fixer. Quelle leçon pour nos censeurs, quel exemple pour ceux qui nous observent si, comme je le crois, nous réussissons ! Raison de plus pour savoir, malgré les impatiences — parfois légitimes — malgré les critiques, malgré les déceptions passagères, conserver fermement le cap vers ce nouvel équilibre. Le visage de la France de demain en dépend.

(*) Député de Paris ; secrétaire national du parti socialiste.

(1) Le meilleur exemple, *a contrario*, est fourni par le prix des films photographiques, fortement majoré lorsque le cours de l'argent métal a augmenté et qui n'a pas été abaissé lorsque le cours de cette matière s'est effondré.

(2) Voir à ce propos les nombreux exemples cités par F. de Closets dans son livre *Toujours plus* (Grasset).

Le test de la fonction publique

II. — La perspective

par ANICET LE PORS (*)

Dans un premier article (« le Monde » du 3 septembre), M. Le Pors a montré comment la fonction publique a été engagée dans une voie de rénovation démocratique fondée sur la responsabilité et la liberté des serviteurs de la nation.

Si la crise actuelle est une crise de société, il n'y a pas de remède aux problèmes essentiels de l'administration française sans solution à la crise globale. Cependant, les fonctionnaires peuvent et doivent apporter une contribution originale à la recherche d'une issue démocratique à la crise. Et cela pour trois raisons principales.

D'abord, si la crise a son origine dans la production, elle affecte aussi l'ensemble des activités tertiaires, tant au niveau de l'entreprise que de l'Etat. Elle impose des contraintes à la redistribution des richesses créées.

Ensuite, seul un projet authentiquement national peut reconstituer de façon cohérente les bases économiques, sociales et culturelles du pays. Un tel projet met en valeur les activités de service public centrées, par définition, sur l'intérêt national.

Enfin, en raison de la place spécifique qu'ils occupent dans la société, les fonctionnaires ne sauraient être considérés comme un corps étranger ni, à l'inverse, substituer leur intervention à celle des autres travailleurs, des élus et des instances représentatives.

Le rôle des fonctionnaires dans la recherche d'une issue à la crise est donc important : leurs fonctions sont essentielles dans la lutte contre la fraude fiscale, dans le contrôle des prix et des mouvements de capitaux et de marchandises, dans la maîtrise des marchés publics, dans la gestion des transferts sociaux, dans la mise au point et l'analyse des indicateurs économiques, dans la régulation des interventions de l'Etat, dans la sauvegarde de la sécurité, dans l'accomplissement de toutes les grandes missions du service public.

Dès lors les fonctionnaires doivent se situer, ainsi que toutes les forces vives de la nation, par rapport aux grands problèmes que rencontre notre société. Dans les conditions actuelles, c'est l'essor économique du pays, seule solution durable au chômage et à l'inflation, qui constitue l'objectif vers lequel tous les efforts doivent converger, notre nouvelle « ardente obligation ».

La France a, en effet, besoin d'un système productif cohérent. A l'opposé du redéploiement international du capital conduit par les gouvernements antérieurs, le gouvernement de la gauche a entrepris des rééquilibrages sectoriels répondant à un projet industriel centré sur la France et permettant de lier harmonieusement les industries de biens d'équipement, de biens intermédiaires et de biens de consommation. Le nouveau secteur public, qui représente quelque 30 % des ventes de l'industrie, est un instrument décisif de la reconquête du marché intérieur. Les transferts entre l'Etat et l'industrie, s'ils sont soumis pour ceux qui en bénéficient à des obligations de résultats, notamment en matière d'emploi, d'investissement et de compétitivité, peuvent également jouer un grand rôle.

Il va de soi que cette relance doit se faire dans le respect des équilibres économiques et financiers. En particulier, le rééquilibrage de notre commerce extérieur est impossible si sa structure n'est pas modifiée, car elle place la France en position dominée dans des secteurs particulièrement névralgiques de l'industrie (biens d'équipement et technologies majeures) vis-à-vis des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale et du Japon.

On ne peut viser conjointement le développement de l'emploi et la stabilité monétaire et financière qu'en s'attaquant aux causes structurelles de l'inflation. Celles-ci existent, certes, dans la distribution, mais elles résident surtout dans la production (étroitesse des débouchés, insuffisante utilisation des capacités, gaspillage dans l'accumulation du capital, défauts de gestion, etc.) et dans le financement (lourdeur des charges financières, inadéquation du système fiscal des amortissements, faux frais en tous genres, etc.). Des montages financiers nouveaux, associant entreprises et organismes financiers nationalisés, peuvent permettre une orientation du crédit plus conforme aux besoins de l'économie ainsi qu'une déconnection des taux d'intérêt intérieurs et extérieurs.

Ainsi, il est possible d'amorcer un nouveau type de croissance dans notre pays, lui permettant de participer encore plus activement à l'élaboration d'un ordre économique et politique international fondé sur l'affirmation et le respect des diverses personnalités nationales et sur l'enrichissement de leurs relations.

Deux logiques antagonistes

Une telle politique n'est certes pas facile. Au cœur de la crise siège la confrontation de deux logiques antagoniques : celle du profit et celle de l'efficacité sociale. Son dénouement dépend de la volonté nationale de réaliser les transformations qu'exigent à notre époque la justice sociale, l'efficacité économique et la démocratie politique, conditions indispensables à la construction d'une société socialiste.

Dans l'administration, cette volonté passe par l'affirmation de la conception française de la fonction publique, dimension importante de la personnalité nationale.

Pour doter notre pays d'une administration moderne et efficace, adaptée aux missions qu'elle remplit dans tous les domaines de la vie du pays, il était en effet nécessaire d'établir les fondements législatifs d'une grande fonction publique rénovée, adaptée notamment aux exigences nouvelles de la décentralisation, et d'ouvrir largement l'accès aux plus hautes fonctions à la compétence et à la loyauté, alliée à la générosité et à l'audace.

Tel est l'objet du projet de code général de la fonction publique préparé par le gouvernement. Son titre I développe les droits et obligations fondamentaux et les applique à l'ensemble des fonctionnaires civils de l'Etat, des régions, des départements et des communes, soit près de quatre millions de personnes. Il répond aux grands principes de la fonction publique française. Principe d'égalité d'accès des citoyens aux emplois publics avec sa sanction : le concours comme moyen normal de recrutement. Principe d'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis du pouvoir politique, concrétisé par la distinction du grade et de l'emploi des fonctionnaires et leur organisation en corps. Principe de citoyenneté des agents publics : le droit de grève, la liberté d'expression et d'opinion y sont explicitement inscrits, ainsi que les obligations des fonctionnaires.

Pour les fonctionnaires de l'Etat, le projet de code, dans son titre II, enrichit le statut général des fonctionnaires de 1946 : par exemple, il développe le rôle des organismes paritaires ; il désigne les organisations syndicales comme interlocuteurs naturels des pouvoirs publics ; il retient la représentation proportionnelle comme critère de représentativité ; il affirme le principe selon lequel les emplois permanents de l'Etat doivent être occupés par des titulaires ; il ouvre la haute fonction publique à des personnes qui ont mis leur compétence au service de la nation dans le cadre soit de mandats électifs dans les collectivités territoriales, soit de responsabilité exercées dans le mouvement syndical, associatif ou mutualiste : un vent nouveau va souffler sur l'ENA (1).

Il est envisagé, dans un titre III, que les fonctionnaires des collectivités territoriales soient régis selon les mêmes dispositions que celles retenues pour les fonctionnaires de l'Etat, tout en respectant la règle constitutionnelle de libre administration de ces collectivités par les élus. Les statuts particuliers des agents des collectivités territoriales devront tenir compte de cette exigence. Le système retenu concilie le principe du concours et les prérogatives des élus en matière de nominations. La garantie d'emploi sera assurée à tous. Des centres de gestion seront créés au niveau national, régional et départemental. La mobilité entre administrations sera encouragée et les dispositions ménageront les transitions et les ajustements nécessaires pour que les intérêts de chaque agent soient respectés.

Ainsi pourront être conciliés les deux termes d'une contradiction apparente entre l'unicité de la fonction publique et sa diversité fonctionnelle et géographique croissante.

La solidarité agissante de toutes les catégories sociales, largement majoritaires, qui ont intérêt à ce que réussisse la politique actuelle, repose donc sur des bases bien réelles.

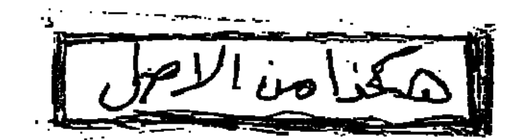
Contrairement à ses prédécesseurs, le gouvernement actuel ne considère pas les agents publics comme des adversaires, des boucs émissaires, mais comme des partenaires responsables apportant leur contribution aux transformations démocratiques voulues par la majorité du peuple français.

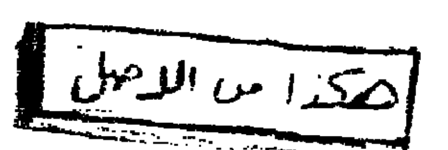
Il revient donc à chacun de bien mesurer l'enjeu, de se déterminer en conscience pour agir en conséquence. Le ministre de la fonction publique et des réformes administratives sait que rien d'important ne se fera dans la fonction publique sans l'intervention active des fonctionnaires eux-mêmes, sans une démocratisation profonde des rapports entre les citoyens et leur administration.

FIN

(*) Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives.

(1) Voir *le Monde* du 24 juin 1982.





LES LIBANAIS RECONSTRUISENT LE LIBAN AIDONS-LES.

Depuis 1975, le Liban a été déchiré par la guerre. Tour à tour les armées palestiniennes, syriennes, israéliennes l'ont envahi, conduisant la population civile à l'exode et à la misère.

A DAMMOUR en 1976, les habitants, tous chrétiens, ont dû fuir devant les Palestiniens et se réfugier au nord de Beyrouth.

A TYR, des centaines de familles musulmanes ont perdu leur maison dans les combats entre Israël et l'OLP ; ils campent aujourd'hui dans les écoles qui ne peuvent réouvrir leurs portes.

A SAÏDA, l'école française St Joseph ne peut assurer la rentrée de ses 1 200 élèves car tout le matériel scolaire a été pillé.

Ce ne sont là que trois exemples isolés, choisis par A.I.C.F. pour aider les Libanais à reconstruire le Liban.

A.I.C.F. a donc décidé en accord avec les autorités libanaises :

1°) d'envoyer à DAMMOUR les équipements nécessaires à la reconstruction de la ville ;
2°) de mettre à la disposition de la population de TYR des abris provisoires dans l'attente de la reconstruction de leurs habitations ;
3°) de faire parvenir immédiatement à SAÏDA le matériel indispensable à la rentrée scolaire.

Vous pouvez vous aussi participer à ce programme de solidarité.

Fondateurs :
Patrick ARFI
Xavier BROWAEYS
Jean-Martin COHEN-SOLAL
Françoise GIROUD
Marek HALTER
Gilles HERTZOG
Alfred KASTLER
Rémy LESTIENNE
Thierry LEROY
Bernard-Henry LEVY
Maria-Antonietta MACCIOCHI
Jacques-André PRÉVOST
Robert SEBBAG
Patrick SIEGLER LATHROP
Guy SORMAN
Marc ULLMANN

AICF
ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM

A retourner à A.I.C.F. - 156, rue de Rivoli - 75001 PARIS - CCP 4 997.16.A.PARIS AIDONS LES LIBANAIS
OUI, je décide de contribuer à la reconstruction du Liban avec les Libanais et j'adresse à A.I.C.F. la somme de ....
Je souhaite que mon aide soit affectée :
– à la reconstruction de DAMMOUR ☐ – au logement des familles de TYR ☐ – à la réouverture de l'école française de SAÏDA ☐
Je recevrai dans quatre mois un compte-rendu d'activité d'A.I.C.F. sur l'utilisation des fonds recueillis.
NOM ....
ADRESSE ....

LANGAGE

Le français à l'école : la rentrée

NOUS saurons dans quelques jours si le retour à l'école de nos chères têtes blondes s'est bien ou mal passé. Comme chaque année, ce sera « plutôt bien » pour les gestionnaires du système, qui savent que cela pourrait être pire, et « plutôt mal » pour leurs utilisateurs, enseignants et parents, qui pensent que cela pourrait être mieux et, qui sait, approcher de la perfection. Pour les enseignés, résignés ou indifférents, ce n'est qu'une rentrée de plus.

L'enseignement du français ira son train accoutumé. Personne ne pense que ce sera en mieux ; personne non plus ne pense que les résultats en soient désastreux au point d'appeler une réforme rapide et profonde.

C'est que ces résultats n'apparaissent que longtemps après que l'impulsion a été donnée, pour une classe d'âge, à la maîtrise du français scolaire : quinze ans, vingt ans peut-être. Ce n'est pas avant qu'il ait eu l'occasion, dans la vie professionnelle, d'utiliser cette maîtrise qu'on peut juger si, longtemps auparavant, un enfant a pris un bon ou un mauvais départ en français.

On dira qu'il en va de même pour tous les enseignements. Non, ou du moins pas au même degré. On peut programmer rigoureusement l'enseignement des mathématiques, de la chimie, de l'informatique ; assez rigoureusement celui de l'histoire naturelle, de la géographie (par exemple), ou des langues étrangères. Programmer, c'est-à-dire tendre à une progression des acquisitions à peu près uniforme pour le même groupe d'âge d'enseignés, et comparable à ce qu'elle est dans des pays étrangers... comparables.

Surtout, on peut pour ces enseignements « exacts » faire à peu près abstraction des conditions de « culture » dans lesquelles vit l'enfant hors de l'école. On ne s'improvise pas aujourd'hui, à trente-cinq ans, « répétiteur familial » de maths modernes ou de pré-informatique d'un fils de dix ans. On croit pouvoir le faire en français, en toute bonne foi, et d'ailleurs souvent de façon utile ; mais pas nécessairement dans la même « ligne » que l'enseignant professionnel.

L'enfant dont les conditions d'assistance parentale à l'enseignement sont mauvaises ou négatives est pénalisé ou handicapé à l'école. Mais il l'est beaucoup moins dans les enseignements scientifiques, « durs », que dans les enseignements culturels, « mous », dont celui du français est le type. Il n'y a pas de mathématiques, de physique ou de chimie extérieures à l'école, et qui vivraient et se développeraient sans rapport avec elle, à plus forte raison contre elle, alors que l'enfant participe sans cesse activement à la vitalité d'un français (de la famille, de la rue, de la télévision) qui n'est pas celui de l'école, ou fort peu.

Le prestige du lire-écrire

Avant d'avoir mis le pied dans sa première classe de français, un enfant sait le français, alors qu'il ne sait à peu près rien d'autre de ce qui va lui être enseigné. C'est une platitude, une lapalissade si l'on veut, mais qui mériterait d'être mieux prise en considération par les intéressés, enseignants de français en premier lieu.

Sa première conséquence est que l'enseigné ressent de moins en moins, à mesure que les années passent, l'intérêt ou l'utilité de l'enseignement du français. Lire et écrire, bien sûr. Mais, d'une part, c'est relativement vite fait ; d'autre part, le prestige du lire-écrire n'est plus ce qu'il était il y a un siècle ou même un demi-siècle seulement, alors que la dictée de certificat réussie garantissait la première et la plus décisive des promotions sociales : quitter la terre, échapper à la sujétion du village ancestral.

Au-delà, l'enfant observe et anticipe. Avoir une mini-calculatrice de poche et savoir s'en servir est autrement « gratifiant » pour lui que de savoir commenter même Molière, même Boris Vian. Une guitare électrique ou un « walk » (le truc des zombies), c'est autre chose qu'un sonnet de Ronsard. Le fait est...

S'ajoute à ce manque d'intérêt le fait que le professeur de maths donne à l'enfant le sentiment d'être « enseigné », c'est-à-dire initié-à ; alors que celui de français donne plutôt celui de « corriger » le déjà-su de l'enfant.

Confirmation *a contrario* de ce qui précède : c'est auprès des enfants d'immigrés, surtout quand ils sont en nombre notable dans une classe, que le prestige de l'enseignement du français (et donc, en principe, de l'enseignant) est de nouveau comparable à ce qu'il était dans les campagnes du début du siècle.

★

Etre *Professeur de français et heureux de l'être* (1), on le peut, et on aimerait que ce soit vrai pour toutes et tous. Mais on ne peut se cacher que le « confort » intellectuel, pédagogique et même social du professeur de français a sans cesse décru depuis plusieurs décennies, en même temps que croissait celui du professeur de maths ou de physique. C'est ainsi, et l'école, par ses propres moyens, n'y peut sans doute pas grand-chose.

Il serait du moins intéressant et fructueux de comparer dans leur progression les deux apprentissages du français : le « parental » et le scolaire. Dans le premier, uniquement oral ou parlé, nous savons à peu près ce qui se passe : l'enfant va de la répétition imparfaite à une meilleure répétition, puis à une reconstruction partielle et hésitante, et en arrive à une reconstruction maîtrisée et plus ou moins aisée.

Dans cette progression, le désir d'information joue un rôle moteur ; mieux il est satisfait, même au détriment de la « correction » de l'énoncé, plus vite l'enfant progresse. Par ailleurs, les acquisitions passives (comprendre) précèdent de beaucoup les acquisitions actives (se faire comprendre), qui mettent précisément en jeu des reconstructions difficiles (2). C'est d'abord en gagnant des mots sans grand souci de la syntaxe, et encore moins de l'orthographe puisqu'il ne s'agit que de langue parlée, que l'enfant apprend à faire fonctionner son langage.

La démarche de l'école, pour le français, est inverse, si l'on admet de grossir les différences : elle vise trop tôt à la maîtrise de l'orthographe et des constructions syntaxiques élaborées, de type littéraire, au détriment en particulier d'une acquisition méthodique du vocabulaire, c'est-à-dire des éléments primaires de l'information. En ce sens, et pour le signaler dès maintenant, le *Dictionnaire méthodique du français*, de Mme Rey-Debove (3), devrait rendre les plus grands services aux enseignants de français dans un premier temps ; et, dans un second, aux enseignés. ■

JACQUES CELLARD.

(1) Roland Eluerd, « *Prof* » *de français... et heureux de l'être*, essai. Collection « Education », Nathan édit., 1982, 128 pages.

(2) A ce sujet, en particulier : Frédéric François et collab., *la Syntaxe de l'enfant avant cinq ans*, collection « Langue et Langage », Larousse, 1977, 231 pages.

(3) Josette Rey-Debove, le Robert méthodique *Dictionnaire méthodique du français actuel*, 1982, 17 pages, le Robert éditeur.

CONTE FROID

Le téléspectateur

A tout hasard, il avait fait installer la télévision dans son caveau de famille.

JACQUES STERNBERG.

POÉSIE

GENEVIEVE HUTTIN

Geneviève Huttin, qui est née en 1951, a publié dans *Action poétique : Première Livraison, Terriers, Nuit blanche, Digraphe*. Son livre *Seigneur* est sorti chez Seghers-Laffont. Pour Geneviève Huttin, la lecture des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné — *le Bouc du Désert* — fut essentielle. Cette poésie est une épreuve, douloureuse aussi parce que la parole y est éprouvée. Cette écriture à plusieurs voix dit à la fois la prière, l'amour, la mystique. Ici, l'imagination poétique dit ensemble les supplices, mais aussi l'autre, le bien, le doux, le beau.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Hors de seulement ta mort

Souvenir de Bergheim

« Hors de seulement ta mort...

Retourner est comme une expérience. Les souvenirs, tandis que foule simplement la terre celui qui va de compagnie marchant avec l'image de quelqu'un, s'agrègent avec les particules de terre, élevant une fumée brune et âcre s'il s'exerce et se remémore.

» ... prête-moi ton nom, prête-moi ta voix,
/car je viens encore faire libation de moi-même. »

Rien ne saurait lui plaire davantage que ce paysage, que ce paysage léthal, et de cela il se nourrit

« Et de cela je me nourris,
/car sa tristesse est tombée sur moi. »

Fenêtre d'hôtel. Celui qui va toujours dans l'hommage et la supplication, son regard fuit dans un ailleurs. Un paysage est suspendu à l'intérieur de son crâne

« O, fais que ma parole cesse de durcir...
/Je reflète une douleur que je ne comprends pas,
/une douleur qui n'est pas la mienne...

C'est un paysage de peau, de visages et de mains, qui n'a pas laissé d'être, et qui l'oblige longuement à considérer ses traits

« ... dans cette halle ancienne et fermée où j'ai fait halte,
/car il est lourd comme la pierre mon corps fatigué
/en mal de périple. »

∴

Ce n'est qu'un rêve, mais la chambre est extrêmement délabrée. Par la fenêtre, il voit des arrière-cours, des bouches d'aération, des sas. Plus souvent qu'un grand fleuve couler entre des murailles

« Ecrire vient à la place du dessèchement des hommes.
/Et ce n'est bientôt plus qu'un frottement, un grattage,
/une peinture de sang qui apparaissent. »

Ses cheveux sont tachés, ternis, de la pénétration des ongles. Il regarde au pied des maisons les jardins en guise de fossé, souvenir de Bergheim

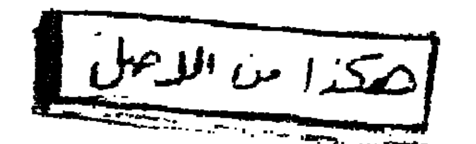
« C'est toujours la même section des bras,
/des avant-bras, des jambes...
/A d'étranges meneaux grêles et rongés
/mon front s'est appuyé... à d'étranges fenêtres,
/ton visage en avant projeté,
/ton regard qui n'a pas de fin... »

Souvenirs de Bergheim. Est-il toujours fidèle, celui qui rôde et racle les langues de neige, puis monte dans les bois près des villages.

« Je ne sens plus mon corps, je sens le froid.
/La fenêtre est ainsi qu'une porte clouée,
/sur cette rive très éloignée de ton monde... »

Et s'use et se consume lentement à l'air libre, bouche inlassable, voix monotone, celui qui dévore, invoque et supplie.

هكذا من الأصل



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

DIX CHAMPIONS DU « TEMPS LIBRE »

Quels sont ces personnages qui organisent nos moments de liberté ? La semaine passée, nous avons suivi les gens du cirque ; aujourd'hui : un architecte de loisirs.

Bâtisseur du farniente

★ Dessin de Gabriel GARCIA.

On connaît 1936, la mer, premier rendez-vous, à bicyclette s'il le fallait, l'évasion, le grand air. Mais il y eut 1956 : trois semaines de congés payés, les familles nombreuses qui ne savaient où aller, l'hôtel trop cher, les pensions de famille trop rares, les villas pour quelques privilégiés, les tantes de province ou la ferme familiale pour ceux qui, à peine installés dans les banlieues des grandes villes, en venaient.

La tente, le camping pur et dur, restait la solution. On ne se bousculait pas encore dans les palaces, sur les planches à Deauville, sur les rochers de Perros-Guirec ou de Saint-Quay-Portrieux. On n'avait pas encore inventé le tourisme « social », des lieux d'accueil simples et commodes, bien organisés, bon marché, à la mer, à la montagne, à la campagne.

André Guignand, fondateur des V.V.F., et Yves Singer racontent dans un « Que sais-je ? » (la collection de l'honnête homme) comment furent construits les premiers « villages » qui devaient offrir aux familles des « vacances saines, profitables et reposantes », selon les buts de l'association Villages-Vacances-Famille créée en 1958 avec la Caisse des dépôts.

La légende veut que, deux ans plus tôt, André Guignand, alors secrétaire général de la Fédération du tourisme populaire, présentant ses idées dans un colloque, ait vu se lever un monsieur qui, entré par erreur dans cette salle, se déclarait passionné. Pierre Pflimlin, plusieurs fois ministre de la IVe, était président du conseil général du Bas-Rhin : les premiers V.-V.-F. seraient alsaciens, Albé, dans la forêt vosgienne, à 400 mètres d'altitude, et Obernai.

Avec quels architectes ? Gustave Stoskopf, sans qui rien ne se construisait en Alsace, réalise Obernai (fermé cette année). Un concours d'idées permet de dénicher pour Albé, qui fonctionne toujours, un jeune architecte de trente ans qui revenait des Etats-Unis, après une année passée dans l'agence du grand Saarinen, auteur, entre autres choses, de la gare en coquille de T.W.A. à l'aéroport J.-F.-Kennedy de New-York.

Jean Percillier est le contraire d'une vedette. L'homme est discret, modeste et réservé. Il travaille dans son coin, à la campagne : un hameau de la lointaine Essonne, première à droite, un chemin en impasse, tout au bout, la dernière maison sur la droite, en contrebas. Vous verrez, on ne la voit pas.

En effet, la maison cache dans les arbres des lignes basses soulignées par une toiture débordante, de brefs auvents. Elle a cette façon américaine d'être japonais qui signe les œuvres de Frank Lloyd Wright, l'architecte de la fameuse « maison sur la cascade » qui a donné son nom à l'un des rares films retraçant la vie d'un architecte contemporain.

« *J'ai plus appris en un an chez Saarinen qu'aux Beaux-Arts* », confesse l'architecte. Admis quai Malaquais en 1948 (soixante lauréats sur six cents candidats), après avoir étudié la peinture à l'école de Clermont-Ferrand, il travaille dans l'atelier de Pingusson. Il était plutôt bien tombé chez ce poète assez passionné pour aller relever, à la fin de sa vie, les ruines d'un village du Vaucluse, Grillon, après avoir ancré sur les hauteurs de Saint-Tropez le grand paquebot blanc baptisé *Latitude 43*. Pas question en tout cas d'aller parmi les futurs prix de Rome, chez Arretche ou Le Maresquier : « *Pour y entrer, il fallait être poussé par sa famille.* »

Dans l'agence Saarinen, une grosse machine, quatre-vingts personnes, il travaillera au sein de petites équipes, toujours sur maquettes. « *Aux Beaux-Arts, on ne faisait jamais de maquette. Le projet, c'était l'« affiche », la grande perspective qu'un jury examinait en une minute et demie. Il fallait avoir le projet qui tape l'œil.* »

Pour éviter qu'ils ne passent d'un cube à l'autre

L'Amérique, ce sera aussi l'admiration fidèlement entretenue depuis pour l'œuvre de F.L. Wright, le « coup de massue » de la découverte : les lignes horizontales, les formes généreuses, enveloppantes, les larges abris, les terrasses, cette architecture qu'on dit « organique » et qui atteint son comble dans l'escargot du musée Guggenheim de New-York. Le jeune stagiaire de Saarinen ne l'oubliera pas. Quand il construira sa propre maison dans les bois, intimement mêlée à la nature par le jeu des terrasses abritées et des jardins intérieurs, ou des villas luxueuses, à Pourville-sur-Mer. Ou quand il édifiera pas à pas vingt-trois V.V.F. en vingt-trois ans. Un par an en moyenne, des plages de l'Aquitaine à celles du Nord, en passant par l'Alsace, les monts d'Auvergne, les Alpes de Provence et la Corse.

Un par an, depuis ce premier concours gagné en 1958 : « Un logement de vacances pour une famille de trois personnes ». Un concours d'idées, sans prix, « *le concours que seul un étudiant peut faire* ».

Plutôt qu'une maison, c'était presque du « *camping en dur* ». Mais pour chaque famille une pièce commune, une chambre d'enfants, un point d'eau, un W.C., « *c'était déjà beaucoup* ». Pour assurer une certaine indépendance aux familles, Jean Percillier avait imaginé d'accoler par quatre les unités de base (28 mètres carrés environ) selon un « plan tournant », chaque pièce de séjour disposant de toute une façade du carré.

« *Trouver tout à coup, en vacances, de véritables pavillons, de plain-pied, donnant sur l'herbe ou sur le sable, pouvoir louer une chaise longue et lire — fût-ce un illustré — tandis que les petits faisaient la ronde à la crèche et que le mari jouait aux boules, c'était quelque chose d'irréel, presque de coupable* », écrit, lyrique, André Guignand, qui explique très bien comment les mœurs vacancières ont évolué depuis : on offrait autrefois de libérer complètement des tâches ménagères des familles qui aspiraient à la « décompression » parce qu'elles vivaient entassées dans des appartements trop petits. Tandis qu'aujourd'hui les femmes travaillent plus nombreuses à l'extérieur, et apprécient de reconstituer, sur un rythme différent, la vie de famille, fût-ce autour d'une kitchenette...

Au début, il n'y avait pas de douche dans les pavillons, pas de cuisine, et les parents dormaient dans le séjour. Aujourd'hui, les logements sont un peu plus grands (ce qui n'est pas le cas dans la promotion privée, qui rétrécit chaque année ses « studios »), les cuisines plus complètes, et les espaces plus amusants : mezzanines, différences de niveau, soupentes, « *pour que les gens ne passent pas du cube où ils habitent toute l'année dans un autre cube. Il faut essayer de faire croire à des espaces cachés, ménager des surprises, dépayser par l'habitat* », dit cet adepte des transitions fluides, progressives, du dehors au dedans, ou d'une pièce à l'autre.

Aux nets progrès, sur vingt ans, du confort intérieur, répond une « régression » dans la façon de construire. Homme de terrain qui ne fréquente pas les expositions, feuillette les revues, préfère ignorer les modes, post-modernes, ou autres, Jean Percillier a beaucoup à dire sur les matériaux. Le système économique, les lois du marché, la perte de savoir des corps de métier, nous forcent à accepter des matériaux d'aspect pauvre, plat et mesquin qui accusent la médiocrité des lignes. Une médiocrité qu'on nommerait parfois simplicité, pureté, si elle était portée par la pierre, le bois et... les traditions.

Est-ce le séjour en Amérique ? Ou l'enfance auvergnate (Jean Percillier a construit les six V.V.F. de sa région d'origine) ? L'architecte affirme un goût têtu pour les matériaux naturels. « *Alors qu'Obernai se faisait en parpaing et crépi, j'avais choisi pour Albé un grès rouge et du bois : on craignait que ce ne soit trop cher, mais l'ensemble a bien tenu. Forges-les-Eaux, en Normandie, le dernier village réalisé, est en pans de bois, couvert en ardoise. Partout, j'essaie d'utiliser les matériaux locaux. Pour faire une architecture qui vieillit bien, plutôt qu'une construction qui se dégrade.* »

Mais il devient de plus en plus difficile de trouver « *les bons ouvriers, rapides et compétents. En regardant de vieux bouquins, nous avons calculé, avec le métreur, qu'un poseur de briques travaillait sept fois plus vite avant la guerre de 1914... Mais il ne savait faire qu'une chose. Aujourd'hui, un maçon doit faire le béton, poser la brique. Tout, plus ou moins bien.* »

Après chaque appel d'offres, c'est le « *strip-tease du projet* » : certains murs prévus en brique seront crépis en blanc. L'ardoise naturelle, remplacée par de l'éternit. Et puis, « *les entreprises ne se bousculent pas pour faire ce genre de projets : un grand mur, ce serait rentable ; là, il s'agit de travailler par petits morceaux.* »

Le bois ? « *Il y a des problèmes d'entretien. On ne trouve plus que du sapin rouge de Finlande ou du pin des Landes.* » Le « red cedar », ce bois imputrescible très prisé en Californie, utilisé sur les fameux chalets d'Avoriaz, est devenu hors de prix : il y a quinze ans, affirme Jean Percillier, qui en a utilisé pour sa propre maison, « *c'était moins cher que le pin des Landes. La France est pourtant un pays pour le bois. C'est une simple question d'organisation, et les Landes sont la seule région vraiment prête pour la production* ».

La pierre ? « *Plus question de monter un mur en pierre. Plus de maçon capable de le faire : au temps passé, le prix devient prohibitif. A Rosans, nous avions fait quarante logements en pierre, avec des artisans locaux. En 1965, on pouvait encore.* »

L'avenir ? « *L'isolation thermique a tout changé. On fait des murs de 15 centimètres d'épaisseur avec un matelas de laine de verre sur une ossature en bois, qui correspondent à la protection d'une paroi de 2 mètres d'épaisseur.* »

Et l'industrie invente des ersatz. Jean Percillier a des échantillons de « fausse pierre » sous la main : un béton mêlé à une résine, coulé sur une pierre naturelle, dont il gardera l'empreinte. Seul un œil très attentif distinguera la régularité du relief faussement aléatoire. Ou encore ces tuiles d'éternit laquées qui seront la peau du bâtiment, ou bien, hélas ! ces ardoises en résidu de pétrole, aux teintes sourdes, collantes comme une flaque de goudron frais, qui remplacent l'ardoise.

Parfois, une trouvaille, comme ces pavés de verre multicolores, échantillons posés contre la vitre, au-dessus du bureau, comme pour filtrer le paysage trop vert qui entoure la maison.

Le paysage, un élément essentiel pour cet architecte de la race des caméléons : « *Pour moi, c'est réussi quand on ne voit pas la construction.* » Et les photos, sorties en vrac d'une grande boîte, sont assorties d'un commentaire presque comique. L'auteur classe ses œuvres en décernant la palme aux plus discrètes : ce village au bord du lac de Vouglans « *qu'on ne voit pas* » ; celui de Lozzari, en Corse, où douze cents lits, répartis sur 25 hectares, ont fini « *par se perdre dans la verdure* ».

Un mécène pour le dessert

Vingt-trois villages en vingt-trois ans, certains en auraient fait une industrie, reproduisant à l'envi la cellule miraculeuse mise au point une fois pour toutes et plaquée sur n'importe quel site. Non, Jean Percillier est un artisan consciencieux. « *Je vais toujours plusieurs fois sur le terrain ; je fais des relevés très précis, et chaque fois une maquette.* » Elles sont là, derrière lui, sur une étagère. Il les fabrique lui-même (l'expérience Saarinen, encore) et dessine la plupart des plans (une seule personne « gratte » ce jour-là dans l'agence). « *Ce qui m'intéresse, c'est de faire* », dit Jean Percillier, qui est associé avec un cabinet de métreurs en guise de bureau d'études. « *Si j'avais trop de personnel, je serais obligé de chercher du travail pour faire tourner l'agence. Il m'est arrivé, au contraire, d'en refuser. Je fais de l'architecture au niveau artisanal.* »

Raisonnable, mesuré, discret, consciencieux, l'architecte-artisan qui refuse de griffer le paysage a tout de même « commis » une exception de taille : si la plage de la Chambre-d'Amour, à Anglet, près de Biarritz, est définitivement encombrée d'une barre pyramidale, un « geste architectural » comme on les affectionnait dans les années 60, le fait que les lignes horizontales témoignent là encore de l'héritage wrightien ne nous console pas vraiment...

Les architectes ne peuvent vivre sans mécènes, petits ou grands, un client qui partage leurs goûts, leurs dadas, apprécie leur style. Les responsables de V.V.F. ont assuré une commande suivie à Jean Percillier. De quoi subsister. Un client ami, propriétaire d'un grand terrain sur la falaise, à Pourville-sur-Mer, près de Dieppe, lui a offert le dessert, la récréation : une maison immense, succession de patios et de grandes pièces vitrées, de serres et de jardins intérieurs comme on en voyait dans les revues... américaines. Le permis de construire tarde à venir, car le maire communiste du village rechigne à laisser édifier cette « maison de capitaliste »., qui pourrait choquer les locataires de la demi-douzaine de F3 qu'on pourrait y caser... Une façon de se souvenir que le vrai luxe, maintenant qu'on installe des douches et des kitchenettes dans les villages de vacances « populaires », restera le luxe de l'espace...

La preuve ? Jean Percillier et sa femme ne partent pas en vacances depuis qu'ils habitent cette maison nichée au creux des bois, loin du bruit et de la poussière des villes. Si, pardon, cette année, dans le Midi, pour le soleil...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LETTRE DE LA MARTINIQUE

Mon manoir chez les créoles

AU sommet d'une faible côte, le manoir de Beauregard dresse dans le flamboiement des fleurs tropicales sa robuste silhouette de maison paysanne, bâtie en pleins champs pour engranger jusqu'au soir des récoltes inépuisables. A midi, un soleil dont l'adjectif « brûlant » traduirait bien timidement l'incroyable ardeur passe au grill ses murs blancs, au centre rehaussé. Dès qu'il aperçoit, au détour du chemin, cette architecture compacte, refermée sur sa solitude, le promeneur ne soupçonne pas qu'elle cache une résidence connue pour sa distinction raffinée dans toute la Martinique, près du bourg de Sainte-Anne.

A 50 kilomètres, Fort-de-France équipe ses hôtels et ses magasins pour offrir aux touristes en short des tropiques modernes, convenablement réfrigérés. Ici, les temps anciens s'attardent dans le calme des vieilles boiseries, sous l'ambre des vieux cuirs, dans l'or sombre des vieux rhums.

Dans une bibliothèque, à l'écart, quelques livres aux reliures d'Ancien Régime dorment avec l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, d'Adolphe Thiers, monument d'érudition en vingt volumes dévotieusement lu par la bourgeoisie cultivée durant toute la seconde partie du dix-neuvième siècle. Près d'eux, une arme blanche de la même époque repose dans son fourreau.

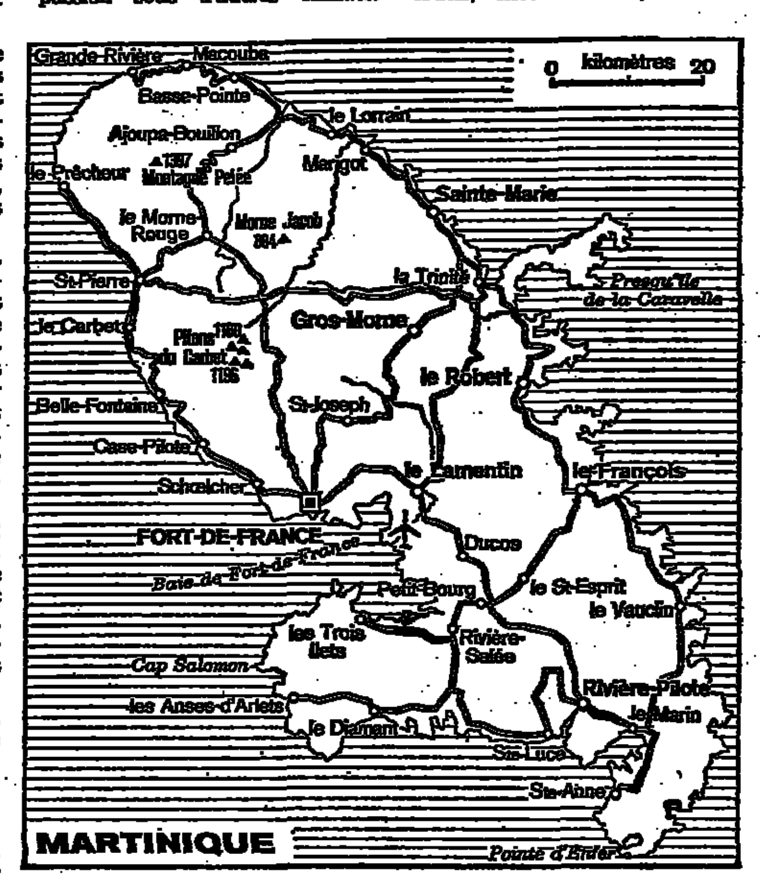
« C'est le sabre du maréchal Bertrand, compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène. Son mariage avec Fanny Dillon l'apparentait à une famille créole de la région », murmure une douce voix féminine, aux chantantes intonations locales.

La soixantaine corpulente, métisse au teint de porcelaine chinoise, ses cheveux gris arrangés en chignon autour d'un sourire où filtre un rayon d'or, Cécile Saint-Cyr, née Desportes, vit dans sa maison comme un artiste habite son œuvre. Partir à la recherche de meubles introuvables, hanter les antiquaires ou les ventes villageoises pour découvrir un bibelot, les réunir non par marotte de collectionneur, mais afin qu'une harmonie spéciale naisse de leur rencontre imprévue, relève de la création, exactement comme la grande musique jaillit de mesures et d'accords délibérément rapprochés, la peinture géniale d'une combinaison des couleurs et des formes.

Mais la perfection ne naît pas d'un miracle ; encore moins d'une improvisation. Très exactement, elle vient d'un équilibre conçu dans un rêve. Ensuite, l'intuition, la patience et surtout le courage, ce talisman invincible caché au cœur de toutes les victoires, la réalisent dans le labeur et la patience. La restauration du manoir découvert dans sa solitude sauvage et ses herbes folles en réclamaient beaucoup. Inscrit sur les cartes dès 1765, propriété des d'Orient, une famille noble, parente des La Touche de Beauregard dont il garda le nom, l'édifice se délabrait seigneurialement au début de 1960. Cécile Saint-Cyr décida son époux d'en faire l'acquisition. Vingt-deux ans plus tard, elle en sourit encore.

« Nous habitions Fort-de-France. Chaque dimanche, il fallait venir ici arracher la maison aux gravats. Puis ensuite niveler le sol, nettoyer les murs, calfeutrer le toit, car les jours d'orage la pluie s'infiltrait à travers les tuiles. Rien ne préparait mon mari à un tel travail. Il était chirurgien ! Ça a vraiment été une aventure. Quand je cherche quelle obstination mystérieuse nous poussait, il me semble bien que c'était l'amour de la Martinique. Sans bien nous en rendre compte, nous faisions du nationalisme. »

Dans cette bouche distinguée, le mot s'épanouit comme l'une des mille fleurs dont la nature parsème chaque chemin de l'île. Il ne contient certes pas les grondements de la vengeance et d'orgueil déchaînés par la même passion sous d'autres climats.



Dehors, les oiseaux piaillent et roucoulent comme dans une volière. Par contraste, quelques fauteuils majestueux, un splendide lit à colonnes, aperçu par une porte entrouverte, transportent le visiteur dans une sérénité hors du temps, pareille au calme d'une église. Confusément, il éprouve l'impression de dériver vers d'autres âges et devine leurs souvenirs tapis dans les coins d'ombre.

Par son métissage, Cécile Saint-Maur s'apparente à ces marginaux fortunés qu'une formule éloquente qualifiait de « grands mulâtres », probablement par opposition aux petits. Dans cette ancienne terre d'esclavage, où les sangs se mêlèrent suivant l'attirance clandestine et la servitude, les riches planteurs n'abandonnèrent pas toujours au hasard les enfants qu'ils laissaient à de belles captives. A leurs descendants légitimes d'un blanc immaculé, ils transmettaient leur nom et les domaines. Les demi-frères de sang mêlé, eux, recevaient de l'argent, une bonne éducation, puis partaient en métropole apprendre la médecine ou le droit, s'ils avaient la chance de naître dans les communs d'une grande famille.

Farouchement républicains par opposition aux nobles propriétaires des plantations, nostalgiques de l'ancienne monarchie, révolutionnaires d'idées en réaction contre leur statut d'éternels mineurs, mais peu désireux d'amoindrir leurs privilèges par des mariages intempestifs avec les Noirs, ils se constituèrent peu à peu en caste raffinée, proche de la franc-maçonnerie pour l'idéal, mais férus d'histoire, de lettres classiques, et d'un attachement tout aristocratique à la terre.

Plus tard, une captive, ancêtre directe de Cécile Saint-Cyr mourut de joie quand le maître lui annonça qu'il voulait l'épouser.

La France des voyages aériens, de la consommation, ne se souvient plus guère de ces temps cruels, inconfortables, où l'insensibilité côtoyait journellement la souffrance. Quand les Boeing mettent la Martinique à six heures d'Orly, comment imaginer les épuisants voyages au long cours de jadis ? Jusqu'à l'apparition des bateaux à vapeur, plusieurs semaines de périple en mer séparaient les Antilles de Bordeaux, leur port de prédilection au bout de la Gironde. Aussi longtemps qu'elle demeura sous le drapeau français, la Louisiane offrit des débouchés commerciaux infiniment plus proches.

Longtemps, un trafic régulier relia ainsi Fort-de-France à La Nouvelle-Orléans. Des influences réciproques, des habitudes culinaires, des rapprochements artistiques, des usages communs naquirent de ces relations presque familiales. En Amérique, les charpentiers de la marine royale apprirent à tailler, dans le teck, les splendides meubles aux formes espagnoles ou portugaises qu'ils apercevaient chez les planteurs. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, ils en utilisèrent des cargaisons comme lest, dans les cales de leurs navires. Jusqu'entre les deux guerres, des ensembles complets décoraient magnifiquement les belles demeures martiniquaises.

Probablement achetés par des connaisseurs métropolitains, ils s'en allèrent peu à peu vers l'Europe. Quand la restauration de Beauregard s'acheva, quelques pièces remarquables traînaient encore dans des ventes aux enchères. Infatigable, Cécile Saint-Cyr accourait dès qu'un ami lui en signalait une. De coffres en chaises, de commodes en lits à baldaquins, elle dota sa maison d'un véritable trésor et son pays d'un patrimoine exceptionnel.

Vers la même époque, elle songea qu'une simple application de quelques vieilles portes en bois sur les murs de la grande salle produirait un effet saisissant. Par leurs motifs et la taille, celles des confessionnaux d'une paroisse voisine convenaient merveilleusement à son projet. Sans malice, elle demanda au curé s'il n'en possédait pas quelques-unes en réserve. Dans sa stupeur, le digne ecclésiastique rétorqua plusieurs fois : « *Des portes de confessionnal ! Vous voulez des portes de confessionnal ! Attendez donc, Madame, qu'on supprime la confession !* » Quelques semaines plus tard, un cyclone dévastait la région, inondait la chapelle, et dispersait les fameuses portes dans les rues transformées en rivières. Il ne restait plus qu'à partir à la pêche...

A quelques milliers de kilomètres, pendant ce temps, une tornade encore plus violente ébranlait toute l'Eglise romaine. Saisis par le modernisme, les Bons Pères jetaient la soutane aux orties, le latin au fond des tiroirs, et retournaient les autels pour dire la messe face aux fidèles. A Fort-de-France, le clergé comprit qu'il devait lui aussi accomplir un geste révolutionnaire, sous peine de sembler rétrograde. En pleine cathédrale Saint-Louis, une splendide grille en fer forgé rappelait justement les mœurs luxueuses du triomphalisme. Quand l'idée de l'abattre s'ébruita, Cécile Saint-Cyr apparut avec un camion, proposa aimablement d'enlever cet objet devenu exécrable, en échange de quelque obole pour les œuvres. Pieusement démontée emportée, astiquée, remise à neuf, la clôture donne aujourd'hui au manoir beaucoup de son charme antique.

Habitable depuis 1967, converti en hôtel pour voyageurs désireux de s'endormir dans le dix-huitième siècle et de se réveiller sous Napoléon III, Beauregard distille ce charme si rare de la beauté parfaite.

Longtemps après l'abolition de l'esclavage, les Noirs martiniquais battaient joyeusement le tambour, dans la rue, si l'un des leurs triomphait à un examen ou réussissait en affaires, parce qu'il honorait par sa victoire l'ensemble de ses frères. Les acclamations lancées devant sa porte annonçaient à la ronde qu'il venait de « *passer Blanc* », c'est-à-dire de rejoindre les Européens dans leurs privilèges. Aucun tam-tam ne gronde sans doute devant chez Cécile Saint-Cyr, plutôt portée par son tempérament vers le calme et la discrétion. Mais si la renommée la fête un jour, elle la déclarera sans doute « *passée* » au pays des merveilles, contrée bénie dont les habitants mettent sous les yeux de tous les images et les rêves qu'ils portaient dans leur cœur.

GILBERT COMTE.

Tauromachie

Veaux de combat

ERNEST HEMINGWAY racontait volontiers que, du temps où il vivait en Europe, son directeur du Kansas City Journal lui réclamait tous les ans un article sur l'irrémédiable décadence de la tauromachie et le triomphe prochain du football sur la corrida. Moyennant quoi, les citoyens du Kansas relisaient tous les ans l'article qu'il avait rédigé une fois pour toutes pour démontrer la vitalité de la fiesta nacional et sa nécessaire coexistence avec le ballon rond.

Qu'aurait-il dit, le gros Ernest, en sortant ce jeudi avec nous des arènes de Bilbao, temple du vrai taureau de combat, où, tout un après-midi durant, sur le sable noir du ruedo de la capitale basque, on avait vu les taureaux les plus fameux de toutes les Espagne, pour leur dureté, leur implacable agressivité — les Miuras, seigneurs d'entre les seigneurs, samouraïs de la corrida, — s'affaler avant le coup d'épée, comme des veaux engraissés pour l'abattoir, comme des poulets « en batterie », pitoyables déchets d'une race fameuse... De quelle peste étaient-ils donc malades, ces animaux, et avec eux la fiesta nacional ?

Le plus surprenant en l'affaire ne fut pas la mutation en reptiles obèses d'animaux célèbres pour leur combativité, mais la passivité d'une présidence et d'un public apparemment frappés eux aussi d'apathie. Que pour toute une série de raisons, qui vont de l'alimentation artificielle à la réduction des parcours, de la consanguinité entre élevages aux progrès de la science vétérinaire qui conduisent jusqu'au toril, apparemment sains et forts, des animaux que la sélection naturelle eût jadis fait périr aux bords d'un abreuvoir, les taureaux de combat accusant année après année une piteuse propension à s'affaler sur le sable, voilà un phénomène cent fois analysé et tristement intégré au bilan de la tauromachie contemporaine.

Mais que, face au sinistre défilé d'invalides impropres au combat, à ce spectacle d'abattoir municipal en plein vent, les responsables du site et ceux dont la présence en atteste la vitalité restent sans réaction, hormis quelques sifflets des uns et la tardive décision de l'autre de remplacer le sixième infirme, il y a là l'indice d'un mal profond, d'une indifférence qui aurait peut-être incité Ernest Hemingway à modifier l'argumentation et la conclusion de son immuable reportage du Kansas City Journal. Qu'est une tauromachie sans exigence, sans passion ni intransigeance, sans jansénisme ? Se résigner ici au surgelé, au « baby-beef », au contre-plaqué, c'est admettre la civilisation du parking universel dont la tauromachie est, ou se veut, l'antidote.

On ne prétendra pas chercher le remède en France, encore que, du fait d'une sorte de phénomène de vases communicants, l'aficion y semble s'accroître depuis dix ans en proportion exacte de son déclin au sud des Pyrénées. Mais si les amateurs de corrida ont trouvé matière à se rasséréner depuis la feria madrilène de la San Isidro, qui proposa quelques moments inoubliables, notamment la faena d'Antonete, le 1er juin, et la corrida télévisée du 3 juin, où les Victorino Martin firent à ce point merveille que l'un d'eux se vit accorder l'indulto, la vie sauve, c'est en France, au cours de la superbe feria de Mont-de-Marsan d'abord, puis à Dax le 17 août, qu'ils l'ont fait.

« Agiront-ils ? » *Autour des arènes dacquoises régnait une ambiance de coup d'Etat. Plus une place depuis des semaines car, chuchotait-on,* « il a fallu truffer les gradins de flics en civil ». *Pourquoi ? Paquirri était à l'affiche, contrairement aux accords d'exclusion passés entre organisateurs français décidés à donner enfin une leçon au capricieux torero de Cadix, qui avait « oublié » l'an dernier un engagement à Bayonne, où les cornes des taureaux lui paraissaient abusives. Contre lui, les durs avaient, disait-on, décidé de prendre les choses en main...*

L'émeute prévue tourna au triomphe. Si les toreros sont capricieux et les taureaux impérissibles, que dire du public, devenu à Bilbao et à Dax d'une magnanimité frisant l'inconscience ? Francisco était venu pour balayer les objections. Il avait affaire à des Domecq beaux, braves et bien armés, mieux que ceux qu'il avait fuis l'an dernier à Bayonne. Il avait décidé de donner une leçon de maîtrise à ceux qui voulaient lui en administrer une de savoir-vivre. Il la donna. On vit la faena du patron, du professionnel absolu. Pour l'émotion artistique, il faut chercher ailleurs...

JEAN LACOUTURE.

L'Inde entre de bonnes mains

On dit beaucoup de bien, et avec raison, de l'association des Amis de l'Orient. Fondée en 1920 et dirigée à ce jour par l'excellente Suzanne Juillerat, cette sexuagénaire institution propose aux amateurs de découvrir cet automne, le meilleur moment, les hautes vallées himalayennes ou le Rajasthan en Inde.

Du 22 septembre au 12 octobre : le festival de la Dussehra, la vallée de Kulu, la plaine d'Amritsar et la vallée de la Chamba (13 920 francs).

Du 14 novembre au 3 décembre : la fête de Pushkar, le site de Sanchi, le mont Abu, Jaisalmer et Jodhpur (12 775 francs).

★ Renseignements et inscriptions : Les Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75016 Paris, tél. : 723-64-85.

Plaisirs de la table

Bons bordeaux de Lille

QUE nous vient la lumière aquitaine ! Septentrion à l'heure des crus bourgeois, en attendant l'offensive de la bière *et du genièvre*, à *Bordeaux ?*

Donc neuf restaurants de Lille ont choisi chacun un cru bourgeois du Médoc, le parrainant en l'inscrivant à sa carte au titre d'interlocuteur privilégié. C'est ainsi que le fourcas-dupré sera sur les tables de *La Belle Epoque*, le château-vedignan au *Compostelle*, le coufran à *La Devinière*, le château-sociando-malet au *Flambard*, le la-tour-de-by au *Restaurant* (l'enseigne est parlante !), le larose-trintaudon au *Varbet*. Je n'ai pu, bien évidemment, les expérimenter tous. Un vieux Lillois gourmand (mais non ! pas celui auquel vous songez !) m'a dit en confidence : « La Belle Epoque *possède un bon sommelier ;* Le Compostelle *réussit bien le waterzoï ;* La Devinière *mérite son étoile ;* Le Flambard *reste le champion des petites portions ; le chef du* Restaurant *réussit mieux la tête de veau ravigote ;* Le Varbet *enfin a remplacé à tort ses plats russes par les mignarderies du menu dégustation.* ».

Dîner près du Furet

Je lui laisse la paternité de ces jugements et, pour mon compte, je signalerai le château-hauteillan de *L'Huîtrière* (3, rue des Chats-Bossus, tél. 55-43-41), où l'on peut trouver quelquefois des huîtres plates de Colchester et toujours des plats de Cubat et de Nignon, un simple merlan brillant frit en colère et quelques plats régionaux bien venus. Le château fourcas-hosten du *Septentrion* (ferme des Marguerites, à Marcq-en-Barœul, tél. 78-26-98), c'est-à-dire à 5 kilomètres du *Furet du Nord* (la plus belle librairie de France est lilloise !) où un menu à 80 F est tout entier de cuisine flamande, du potje vleish au waterzoï de poulet et jusqu'aux fromages odorants (très odorants mais délicieux). Durant la prochaine période de chasse, Gilbert et Marthe Lelaurain proposent aussi, les vendredi et samedi soir, un menu « rivière et forêt » (140 F) sur lequel j'imagine que le fourcas-hosten fera merveille.

Enfin le patache-d'aux est au *Paris*. J'aime fort cette maison (52 *bis*, rue Esquermoise, tél. 55-29-41) de Loïc Martin. J'aime que sa carte annonce, chaque semaine, les fêtes à souhaiter, ce qui est une autre occasion de fête après sa bonne cuisine. J'aime enfin ce pâté d'anguille qui est en fait une terrine d'anguille au vert avec sa sauce à la fleur de moutarde, variation sur un plat de tradition qui vaut toutes les mini-portions et ne fait qu'une entrée comptée 28 F. La salade de rouget aux pleurotes fut également bienvenue et le patache-d'aux 1976 se distingua sur l'émincé de ris et rognons de veau au coulis de homard.

Loïc Martin, ce Breton d'origine, triomphe dans le Nord. Les vins du Bordelais aussi. Et j'ai trouvé cette heureuse manifestation des neuf bourgeois du Médoc (pourquoi pas, ensuite, chez les bourgeois de Calais ? ou d'ailleurs ?) une bonne idée.

Mais que cela ne m'empêche pas de vous donner une autre bonne adresse : *Le Hochepot* (6, rue du Nouveau-Siècle, tél. 54-17-59). Et, même si vous n'avez qu'un repas à faire ici, choisissez-le pour son haddock à la bière, ses goyères, ses bières et son genièvre, ses plats du plus pur folklore. Quitte à boire, là-dessus, un vin de Bordeaux !

LA REYNIÈRE.

La bouteille du mois

Un «petit» pomerol

LE classement de 1855 des vins de Bordeaux est-il dépassé ? Il a bien fallu le modifier l'autre année pour mettre le mouton-rothschild au rang des plus grands qu'il méritait de longtemps. Et puisqu'il suffit d'avoir, au coin d'une terre, une quelconque bicoque pour en faire un « château », pourquoi ne pas réviser ce classement suranné ?

Y entrerait, j'en suis sûr, ce château-élisée. C'est un pomerol. On a dit que les vins de Pomerol étaient les bourgognes du Bordelais. Peut-être. D'une belle couleur rubis foncé, brillants, généreux, corsés ce qu'il faut, je dirais plutôt que les pomerol sont une heureuse transition entre les saint-émilion et les médoc.

Avec ce goût particulier qui vient, j'imagine, de l'alios ferrugineux de leur sous-sol. Un goût qu'il faut aimer, que j'aime, et que j'ai singulièrement apprécié sur deux mets peu disposés de nature à faire avec lui ami-ami. C'était au Monde des chimères *(69, rue Saint-Louis-en-l'Ile, téléphone : 033-45-27), en août. J'avais débuté par la bouillabaisse en gelée qui est, ici, une réussite, puis voulu goûter une création du chef, du thon frais mêlé de languettes égales de bacon, le tout poêlé, allongé sur du chou vert... C'était bien bon.*

La carte des vins de Jeannine Coureau pourrait être donnée en modèle à de nombreuses petites maisons capitales. Le choix (peu nombreux) et le prix en sont symptomatiques. Le graves de Coste millésimé 81 est à 40 francs. On sait le sérieux de Coste, à Langon, son action pour la défense des bordeaux de qualité (et récemment encore pour empêcher la disparition du prestigieux vignoble de la mission Haut-Brion !). Je trouve aussi sur cette carte le crozes-hermitage 79 de Paul Jaboulet (50 F), et un rioja 75 Marquès et Cacèrés découvert par le futé Jacques Manière (48 F).

Ce pomerol château-élisée est autre chose, bien sûr. A 85 F il reste encore dans les prix abordables, et son millésime (79) autorise à le servir très frais (mettons 14 degrés, voire moins à mon goût). Il vient de M. A. Berlureau, viticulteur-récoltant à Plince (par Libourne). Et mis en bouteilles au château, naturellement.

Après sa fermeture de septembre, on retournera au Monde des chimères *pour cette bouteille qui convient aussi parfaitement au merveilleux foie de veau (selon Manière) comme aux pâtisseries bon enfant de Francine. — L. R.*

Hippisme

La fin d'un certain Deauville

JE rentre de Deauville, saisi par un sentiment de malaise. L'analyse et l'expression de ce sentiment ne sont pas aisées. Une formule vient sous la plume : le spectacle de la fin d'un monde. Elle est probablement excessive. Le monde ne finit pas ; il ne fait que changer. Ce sont certains regards qui ont une fin, aux détours de l'âge.

Faut-il alors incriminer une vue qui, *soudain, s'assombrit* de nostalgie ? J'y aurais été enclin et n'aurais pas donné au trouble ressenti le prolongement d'une chronique si d'autres regards, pourtant sereins d'ordinaire, n'avaient exprimé le même désarroi.

Le sentiment est sans doute né, *d'abord*, de l'effacement de certaines figures. Les spectateurs du Gala des *courses* ont observé une minute de silence à la mémoire de Mme Couturié, et les organisateurs des ventes de yearlings lui ont, dans un propos liminaire, dédié celles de cette année. Un confrère a appelé Mme Couturié « la conscience des courses ». Elle était cela et encore davantage. Sa silhouette, pourtant devenue fragile — et si hésitante quand elle marchait en s'aidant d'une canne, — avait une présence tutélaire.

Elle avait élevé et fait courir, dans les années 50-60, des chevaux qui avaient été parmi les meilleurs du monde. Elle avait refusé pour l'un d'eux, *Hight Royal*, voilà vingt ans, une fortune en dollars, ce en quoi, d'abord, elle était apparue comme « la conscience des courses ». Cette « conscience » n'était pas dénuée de clairvoyance. Elle avait, la première, voilà cinq ans, suggéré la création de pistes en sable, création permettant, à infiniment moins de frais, de rassembler toutes les courses sur deux ou trois hippodromes.

D'autres figures, bien vivantes celles-là, ont disparu, cette année, de Deauville. On n'y a pas vu le doux Walter Haefner, l'énorme Nelson-Banker Hunt, le tourbillonnant Robert Sangster. On n'y voit plus Jacques Wertheimer, Alec Weisweiller, Mme Volterra, Pierre Le Blan. On n'a fait qu'apercevoir Guy de Rothschild, et sans ses commensaux aoûtiens : Yul Brynner, Audrey Hepburn. La plupart ont choisi de nouveaux horizons hippiques : ceux du Kentucky, de Californie ou d'Irlande.

Ils ont été remplacés essentiellement par des propriétaires arabes. Les organisateurs des ventes de yearlings avaient, pour la première fois, hissé, au *fronton* de leur établissement, au milieu des habituels drapeaux des grands pays hippiques, celui de l'Arabie Saoudite. Initiative amplement justifiée. A l'exception *d'un* seul, *déclaré* vendu à un Anglais, tous les poulains ayant dépassé 1 million et demi de francs ont été adjugés à des Arabes ou à Stavros Niarchos, armateur de pétroliers. Le pétrole mène les courses.

En elle-même, son odeur n'est pas plus gênante qu'une autre. Le turf *s'est toujours nourri d'emballements* économiques : ceux de l'industrie lourde avant 1914 ; ceux de la banque et du commerce plus tard ; de l'import-export, après la dernière guerre ; de l'immobilier, voilà dix ans. Mais, cette fois, le changement de financement s'accompagne d'un changement d'attitudes et de *mœurs*.

Jules Berry au télégraphe

Les propriétaires issus des précédentes prospérités considéraient les courses pour ce qu'elles sont : une passion coûteuse. Les nouveaux en font un « business ». Ils investissent une partie de leurs pétrodollars dans les chevaux avec la même froide rigueur, probablement, qu'ils le font à l'égard de l'électronique, de la pétrochimie ou de l'acier. L'objectif unique est de valoriser, dans les courses européennes, un sujet présentant déjà un pedigree d'étalon potentiel pour le vendre dix ou vingt fois plus aux Etats-Unis, le seul pays qui reste acheteur d'étalons de haut niveau.

Les anciens propriétaires cédaient *à des coups de foudre, voire* à la fantaisie, en tout cas à leur impulsion personnelle, et acceptaient, avec le sourire, de perdre. Les nouveaux regardent avec une machine à calculer au lieu de jumelles.

Alors, cent volontaires fébriles se pressent et se bousculent pour les aider à faire le bon calcul. Les conseillers, les intermédiaires, les « managers » se multiplient. Les marchands ont envahi le Temple. Ils ne syndiquent plus seulement des étalons, comme la coutume en était née voilà vingt ans, syndication qui se justifie quasi biologiquement, dans la mesure où un étalon *est destiné à être utilisé* chaque année par les propriétaires de quarante ou cinquante poulinières. Ils mettent en copropriété des chevaux qui viennent de gagner leur première course ou qui vont débuter, des yearlings, des poulains à la naissance, voire dans le ventre de la mère. Pour peu, ils *vont compter et syndiquer les brins* d'herbe de la ration quotidienne. Il y a encore dans cette dissémination le signal d'une époque qui ne s'assume plus. Une certaine bourgeoisie, née avec Haussmann, était rentrée dans le rang quand elle avait dû vendre en copropriété ses immeubles des beaux quartiers. Un monde hippique disparaît quand il doit fractionner en dix, vingt ou quarante parts ses intérêts et ses risques.

Le fractionnement, bien sûr, change les attitudes. Naguère, le propriétaire venait le matin, sur les pistes ou à l'écurie, voir ses chevaux. On papotait aimablement. L'un racontait les plus beaux coups de la nuit au casino ; l'autre, parfois, une bonne fortune. Chacun disait ses espoirs *hippiques*, que les autres feignaient de croire assurés, même s'ils étaient persuadés que les leurs l'étaient bien davantage. On se retrouvait l'après-midi aux courses ou sur les planches ; le soir, *parfois*, au dîner. Bref, la vie du Deauville hippique était celle d'un club.

Maintenant, pas plus de propriétaires sur les pistes ou aux écuries que d'actionnaires de la Shell devant les stations de pompage. Deauville et les courses sont désincarnés.

Comment ne le seraient-ils pas, quand on ne sait plus quoi est à qui, qui est qui, et *qui possède* quoi ?

Car telle est une autre incidence des syndications et de l'intervention des marchands.

Aux ventes de yearlings, cette année, quelques prix se sont affolés. On a fait grand cas du record français (*qui datait de 1981 et était de* 2 400 000 francs), battu à trois reprises, à 2 450 000, 2 600 000 et enfin 3 700 000 francs. Mais, sauf dans un cas, bien malin qui peut dire qui a signé les chèques et qui les a encaissés. Le poulain record a été adjugé au nom d'un Britannique qui était inconnu de Deauville. Puis on *apprenait* qu'en fait *il* était *acheté* par l'entraîneur Harwood, lequel agissait au nom d'un syndicat dont, probablement, allaient faire partie un ou plusieurs des vendeurs. Les couloirs de la Bourse...

J'essaie de ne pas juger, seulement de constater. Après tout, les nouvelles mœurs hippiques ont peut-être un aspect positif. On objectera, par exemple, que le partage des risques permet d'assumer ceux-ci à un plus haut niveau. Tout de même : qui aimait le Deauville d'hier est mal à l'aise dans celui d'aujourd'hui. Et on comprend que certains soient partis vers d'autres rivages, avec *leurs souvenirs*.

Pour le sourire, un de ces souvenirs, d'avant-hier celui-là. Il a été rappelé par Jean-Claude Brialy au Gala des courses. Il met en scène Jules Berry et François André (pour les jeunes : Jules Berry était un célèbre acteur des années 30 à 40, joueur impénitent ; le second était le propriétaire du casino et des grands hôtels de Deauville et avait la réputation d'être dur du portefeuille). Jules Berry, qui avait perdu gros au jeu, télégraphie à François André : « *Prête-moi 5 000 francs et dis-le à tout le monde.* » Télégramme en retour : « *Je t'envoie 500 francs, mais ne le dis à personne.* »

LOUIS DENIEL.

Philatélie

N° 1755

Un timbre « européen » ?

On reparle de nouveau d'un timbre « européen ».

Depuis les années 1950-1951 on évoqua à *plusieurs reprises l'éventualité* d'un timbre identique à l'usage du courrier circulant entre les pays ouest-européens, mais sans jamais y aboutir.

Or, nous apprenons de nouveau, cette *fois-ci* par une dépêche de l'A.F.P., que la commission économique et monétaire du Parlement européen, au cours de sa séance du 13 juillet dernier, s'est prononcée pour la création d'un « timbre européen » (unique) ayant une même valeur d'affranchissement dans toute la Communauté.

En outre, la commission souhaiterait que ce timbre « unique » soit émis (à tirage limité) pour une période d'un mois, à l'occasion des élections européennes de 1984.

Somme toute, ce serait un essai pour voir son efficacité et son utilité pratique dans l'avenir.

A notre humble avis, sa réalisation définitive dépend, en toute bonne évidence, de l'instauration simultanée d'une monnaie unique pour les pays membres de la C.E.E.

Et c'est seulement le jour où l'ÉCU sera concrétisé autrement que sur le papier que le « timbre unique » pourra alors puiser son authenticité dans cette communauté.

Cependant, ce premier pas préconisé par la commission n'est pas à écarter, au contraire, il permettra de découvrir les difficultés par rapport aux diversités de parités actuelles entre les monnaies des pays d'Europe.

Attendons donc avec intérêt comment cet essai s'intégrera dans le système monétaire actuel et de quelle manière il permettra de donner satisfaction à tous les pays concernés sans léser personne.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (Parc des Expos, porte de Versailles, Palais Sud), du 11 au 14 sept. — Semaine internationale du cuir.

⊙ 78200 Mantes-la-Jolie, du 11 au 19 sept. — XXXII[e] Foire exposition.

⊙ 16100 Cognac (Base aérienne 709), le 12 sept. — Journée « Portes ouvertes ».

⊙ 54540 Bordonviller (Hôtel de ville), le 12 sept. — 20[e] anniversaire du Club philatélique.

⊙ 71000 Macon (Centre d'action culturelle), le 18 sept. — Salon national du dahlia.

⊙ 80000 Amiens (Caserne, 26, rue J.-Catelas), les 18 et 19 septembre. — Journées « Portes ouvertes » des Sapeurs-Pompiers.

⊙ 03300 Cusset (Salle des fêtes du Moulin du Chambon), les 18 et 19 septembre. — XXXII[e] Congrès du Groupement philatélique du Massif Central.

FRANCE : sapeurs-pompiers.



La fédération nationale des sapeurs - pompiers a été envisagée, les 17 et 18 septembre 1882, lorsque le capitaine Charles Michel, commandant les pompiers de Vailly, dans l'Aisne, a réuni à Reims plusieurs centaines de « soldats du feu » en les incitant à se grouper sur le plan national. Vente générale le 20 septembre (61[e]/82).

3,30 F, brun, rouge.

Format 22 × 36 mm. Maquette d'Odette Baillais, gravé pour la taille-douce par Michel Monvoisin. Tirage de 8 000 000 d'exemplaires. Imprimerie de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— *Les 18 et 19 septembre, de* 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la bibliothèque de la Faculté des sciences, Moulin de la Housse à Reims (Marne). Oblitération « P.J. ».

— Le 18 septembre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Reims principal. Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

ANDORRE : peinture romane.

Une peinture romane de l'église de la Cortinada, soit « pintura romanica de l'esglesia de la Cortinada », *illustrera la sixième émission* de l'année. Vente générale le 6 septembre (6[e]/82).



3 F, gris bleu, brun rouge, bleu et beige.

Format 48 × 36,85 mm. Dessin et gravure d'Eugène Lacaque. Tirage : 300 000. Impression taille-douce par Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 4 septembre, par le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P.J. ».

● La vente sera également assurée aux guichets philatéliques de l'Hexagone.

En bref...

● CONGO. — Mille trois cent cinquantième anniversaire de la mort de Mohamed à Médine, 400 F (P.A.). Maquette de Veret-Lemarinier, offset par Edila.

● COTE-D'IVOIRE. — Dixième anniversaire du programme des Nations unies pour l'environnement, 40 F et 80 F. Offset par S.A. Delrieu, d'après Jumelet.

● MAROC. — « Croissant rouge marocain », 1,40 DH.

● NIGER. — Deux timbres dédiés aux pêcheurs du Niger, 65 F et 85 F. Maquette de Loffe, impression en offset par l'Atelier du timbre-poste de Périgueux. C'est la première fois que, là-bas, ce procédé est utilisé.

● NOUVELLE-ZELANDE. — Série de bienfaisance en faveur de l'enfance, trois timbres avec surtaxe, 24 + 2, 24 + 2 cents, se tenant, et 30 + 2 cents. Les sujets représentent des chiens. Bloc-feuillet avec deux fois les trois valeurs. En vente jusqu'au 5 octobre.

● POLYNÉSIE. — Quatrième championnat du monde de « Hobie-Cat 16 », 90 F. Maquette par Sampoux, d'après Gilbert Lee. Hélio, Atelier du timbre-poste, Périgueux (13/8/82).

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 985

CENTRALISATIONS

(Tournoi open de Fermo, août 1982)
Blancs : BILEK
Noirs : KOVACEVIC
Indienne du R.

1. g3	Cf6	17. d×é4	Cç5
2. Fg2	d5	18. f3	Db6
3. Cf3 (a)	Ff5 (b)	19. Cç4	Da7
4. d3 (c)	h6	20. Td1	Tf-d8
5. 0-0	é6 (d)	21. Cé5!! (k)	Db7
6. Cb-d2	Fç5	22. Dç4! (l)	Tç7
7. b3 (é)	0-0	23. F×é6!!	C×é6
8. Fb2	Cb-d7	24. C×é6	T×d1+ (m)
9. é3	Fh7	25. T×d1	Td7 (n)
10. Dé2	ç6	26. C×d7	C×d7
11. é4	b5 (f)	27. Dd4!	Cf6 (o)
12. a4!	b4 (g)	28. Dd8+	F×d8
13. Rh1	a5	29. T×d8+	Cé8
14. Ta-é1	Tç8 (h)	30. T×é8 mat.	
15. Fh3!	Fé7		
16. Cd4!! (i)	d×é4 (j)		

(North Sea Cup, Esbjerg, 1982)
Blancs : RAVI KUMAR (Inde)
Noirs : AKESSON (Danemark)
Pion D.

1. d4	Cf6		ç×d4
2. Cf3	é6	6. é×d4	D×b2 (q)
3. Fg5	ç5	7. Fd3	d5
4. é3	Db6	8. 0-0	Fé7
5. Cb-d2 (p)		9. ç4	Cç6
		10. Tb1	Da3

11. Tb3	Dd6	21. Tb-é8!	Fg7
12. Té1	0-0	22. h4!	h5
13. Cé5! (r)	h6	23. Fd6	Dd8
14. ç5	Dç7	24. Cg5	Tf8
15. C×ç6	b×ç6	25. Tf3	Cf6
16. Fh4	Té8 (s)	26. C×f7!!	T×f7 (u)
17. Cf3	Cd7	27. D×g6	Da5
18. Fg3	Da5	28. Té5	Tb7 (v)
19. Fb1	Ff6	29. T×f6	
20. Dç2	g6 (t)		abandon (w).

NOTES

a) Ce système du fianchetto - R est, depuis longtemps, l'ouverture favorite de Bilek : conjugué ou non avec le fianchetto - D, il s'attaque, comme dans le « système Réti » mais sans l'avance ç2-ç4, à la case centrale d5 via d3 - Cb-d2 - é4.

b) Les Noirs ont le choix entre plusieurs formations, soit 3..., é6 ; 4. 0-0, Fé7 ; 5. d3, 0-0 ; 6. Cb-d2, ç5 ; 7. é4, Cç6, soit 3... g6 ; 4. 0-0, Fg7 ; 5. d3, 0-0 ; 6. Cb-d2, ç5 ou 6... Cç6 : soit 3..., ç6 ; 4. 0-0, Fg4 ; 5. d3, é6 ; 6. Cb-d2, Cb-d7 ; soit encore le coup du texte, cher à Lasker, 3..., Ff5.

c) L'école hongroise aime bien aussi 4. ç4, é6 ; 5. Db3, Dç8 ; 6. Cç3, ç6.

d) Mieux vaut 5..., ç6 ; 6. Cb-d2, é6 ; 7. b3, Fé7 ; 8. Fb2, 0-0 ; 9. é3, Cb-d7 ; 10. Dé2, Fh7 ; 11. é4, a5 comme dans la partie Kortchnoï - Reschevsky (match de 1968).

e) 7. Dé1! est considéré comme le plus précis depuis la partie Petrossian-Euwe (Zurich, 1953) : 7..., 0-0 ; 8. é4, d×é4 ; 9. C×é4, C×é4 (ou 9..., Fé7 ; 10. Ch4) ; 10. d×é4, Fh7 ; 11. b4, Fé4 ; 12. Fh2 avec avantage aux Blancs.

f) Affaiblit la case ç6.

g) Pratiquement forcé car, après 12..., a6 les Blancs exerceraient une forte pression par 13. Ta2 et 14. Tf-a1.

h) Alors que les forces blanches sont harmonieusement regroupées, les Noirs ont déjà du mal à construire un plan stratégique sérieux. Si 14..., Fd6 ? ; 15. é5 et si 14... Té8 ? ; 15. é5.

i) Une puissante centralisation du C-R qui permet l'avance du pion f.

j) Si 16..., ç5 ; 17. soit 17. Cb5 soit 17. C×é6, f×é6 ; 18. F×é6+, Rh8 ; 19. é×d5 et si 16..., é5 ; 17. é×d5 ou 17. Cf5 ou 17. Cf3 avec avantage aux Blancs.

k) Avec ce bel avant-poste pour le C.-D blanc, les faiblesses des cases blanches en ç6-é6-f7 commencent à être ébranlées ; à noter que le centre soutenu par les F blancs appartient aux Blancs.

l) Maintenant les Noirs n'ont plus de défense.

m) Si 24..., f×é6 ; 25. D×é6+ suivi du mat.

n) Si 25..., Ff8 ; 26. C×f8! ; si 25..., Dç8 ; 26. C×ç7.

o) Si 27..., Ff6 ; 28. D×d7, D×d7 ; 29. T×d7, F×b2 ; 30. Td8 mat ou 29..., f×é6 ; 30. é5.

p) 5. Dç1 est jouable mais pourquoi faudrait-il défendre le pion b2 dont la prise ferait perdre beaucoup de temps aux Noirs ?

q) Une erreur bien connue.

r) Menaçant mat par 14. F×f6, F×f6 ; 15. F×h7+, R×h7 ; 16. Dh5+, Rg8 ; 17. Th3.

s) Les Noirs ont gagné un pion mais n'ont plus d'air.

t) Si 20..., F×d4 ; 21. Dh7+, Rf8 ; 22. Fd6+, Té7 ; 23. Dh8 mat.

u) Ou 26..., R×f7 ; 27. D×g6+, Rg8 ; 28. Té5 et 29. T×h5.

v) Ou 28..., a6 ; 29. T×h5, Té7 ; 30. T×f6, T×f6 ; 31. Th8+, R×h8 ; 32. Dh7 mat.

w) Si 29..., T×b1+ ; 30. Rh2!, menaçant mat par 31. Tf8 ou 31. Df7+ et 32. Th5.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 984
A. MAXIMOVSKY 1975

(Blancs : Ra4, Tç7 et g2. Noirs : Rh8, Td1, Pa2 et ç2. Nulle).

Après 1. Th2+?, Rg8 ; 2. Tg2+, Rf8 ; 3. Tf2+, Ré8 ; 4. Té2+, Rd8 ; 5. Tç8+!, Rd7! ; 6. Tç7+, Rd6! ; 7. Tç6+, Rd5! ; 8. Tç5+, Rd4! ; 9. Tç4+, Rd3! les Noirs gagnent. La reprise de cette idée thématique a lieu différemment.

1. Tç8+!, Rh7 ; 2. Tç7+, Rh6 ; 3. Tç6+, Rh5 ; 4. Tç5+, Rh4 ; 5. Tç4+, Rh3 ; 6. Tç3+, Td3! ; 7. Th2+!, Rg3 ; 8. Tg2+, Rf3 ; 9. Tf2+, Ré3 ; 10. Té2+, Rd4! ; 11. Tç4+!, Rd5 ; 12. Tç5+, Rd6 ; 13. Tç6+, Rd7 ; 14. Tç7+, Rd8 ; 15. Tç8+!, nulle.

ÉTUDE

V. PLATOV

(1904)

BLANCS (8) : Rd1, Fé2, Ca7, Pa3, d2, f6, g2, h2.

NOIRS (6) : Rd4, Dd7, Pa4, ç5, é3, g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 982

ÉTONNANTE PROMOTION

Cet excellent exercice de défense provient d'une donne de la Coupe Reisinger, le championnat d'Amérique d'hiver.

♠ A 8 4 3
♥ A R D V 6
♦ 10 2
♣ R 9

♠ R 9 2
♥ 9 8 5 4 3
♦ R
♣ A V 4 2

N / O E / S

♠ 5
♥ 7 2
♦ A D V 9 8 7 4 3
♣ 6 3

♠ D V 10 7 6
♥ 10
♦ 6 5
♣ D 10 8 7 5

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Hamman	Pender	Wolff	Baze
—	—	4 ♦	passe
passe	4 ♥	passe	passe
contre	passe	passe	4 ♠
contre	surc.	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau sec, Est a pris avec l'As et il a rejoué la Dame de Carreau, sur laquelle Ouest a jeté le 3 de Cœur. *Comment Wolff, en Est, a-t-il fait chuter* QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Pour avoir contré 4 Piques, Ouest a certainement un As (c'est-à-dire l'As de Trèfle) et sans doute une levée d'atout : mais cette levée n'est peut-être pas sûre car Ouest peut avoir Roi 10 à Pique, ou Roi 9 2, ou Dame 9 2. Or que va-t-il se passer si Est contre-attaque Trèfle (ou Cœur) ? Ouest fera son As, mais il ne pourra pas faire d'atout car son gros honneur sera pris en impasse. En revanche, regardez ce qui est arrivé lorsque *Wolff a continué Carreau* dans la triple « coupe et défausse » : le déclarant a coupé avec la Dame de Pique, mais *Ouest a refusé de surcouper*, afin d'être certain de faire une levée d'atout avec le 9 de Pique...

DÉDUCTION CAPITALE

Parmi les indications fournies par les adversaires, une des plus importantes est l'entame. Ainsi, dans la donne suivante, le déclarant a gagné son chelem parce que l'attaque lui a permis de localiser le Roi d'atout.

♠ D V 5
♥ A R 2
♦ A 8 5
♣ A R 10 5

♠ R 8 7 6 4
♥ 9 5 4 3
♦ 10 9
♣ 9 6

N / O E / S

♠ 10 9 3 2
♥ V 8 7 6
♦ R V
♣ D 8 7

♠ A
♥ D 10
♦ D 7 6 4 3 2
♣ V 4 3 2

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lebel	Freyderich	Chemla	Shofel
passe	2 SA	passe	3 ♦
passe	3 SA	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	5 ♦
passe	5 SA	passe	6 ♦...

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau, *comment Shofel, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A CARREAU ?*

Note sur les enchères :

Nord-Sud ne jouaient pas le Texas, et l'enchère de « 3 Carreaux » était donc naturelle et forcing. Ensuite, l'enchère de « 4 SA » n'était pas un Blackwood dans le système utilisé, mais une simple invitation à déclarer le chelem si Nord avait de nombreux contrôles.

COURRIER DES LECTEURS

Un lob imprenable (n° 966).

« Le dernier courrier des lecteurs parle du n° 967, mais pas du n° 964, resté sans solution... Cette absence de rectification devient inquiétante. »

Il n'y a pas à s'inquiéter car, la longueur de chaque courrier des lecteurs étant variable, la date de parution dépend de la place qui reste disponible dans chaque chronique.

Le contrôle des atouts (n° 976).

Le premier tour des annonces avait sauté, mais, heureusement, les lecteurs ont pu « rectifier d'eux-mêmes » puisque dans le commentaire il était précisé que Sud avait été obligé d'ouvrir de « 1 Cœur » (avec quatre Cœurs et six Trèfles), la main n'étant pas assez forte pour ouvrir de « 1 Trèfle » artificiel.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 145

ANORAKS ET KIMONOS

Cinquième Festival de Val-Thorens, deuxième manche, 4 août 1982.

Les cent soixante-dix scrabbleurs ayant participé au V[e] Festival de Val-Thorens (Savoie), du 1[er] au 7 août, auraient pu pénétrer tous ensemble dans la nouvelle télécabine géante permettant d'atteindre les 3 200 mètres de cime du Caron, qui domine la Tarentaise et la Maurienne. Les VARAPPEURS auraient pu VARAPPER pour s'y rendre, en PITONNANT et en PENDULANT,

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	RHLSOO ?	—		
2	L+TRDIA ?	SOR(G)HO (a)	H 8	24
3	TIUICET	STRID(U)LA (b)	8 H	80
4	TU+EEEPG	CHIITE	12 G	22
5	UG+NLOUS	PETEE	11 J	24
6	LU+OEUDL	LUGEONS	N 8	24
7	ULD+VIGP	CRUEL	10 G	19
8	GPUD+IAA	VIOL	13 F	17
9	PA+DKAAS	GUIDA	14 B	25
10	PADS+FEN	KANA (c)	13 L	38
11	PA+TTAXJ	FENDS	15 D	57
12	PTJ+OREU	TAXAI	K 4	28
13	PRO+EUOM	JUTE (d)	L 1	42
14	OU+OPARS	POURME	2 J	36
15	OU+RLBEM	REPOSA	O 1	27
16	L+EENLYE	OMBREUX (e)	6 E	25
17	LLEE+RII	YEN	D 4	44
18	LI+VENTS	RELIER	H 1	21
19	LIT+UINQ	ENVASE	5 H	28
20	LT+MZEAW	INIQUE	2 C	29
21	TALMW+NH	EPIEZ (f)	J 10	44
22	TMLH+AES	IWAN	C 2	39
23	TALMS+P	EH	N 5	37
24		TOMBA (g)	E 5	24
25				
26				
				754

c'est-à-dire en oscillant au bout d'une corde. Les skieurs sont allés SLALOMER (cf. MAROLLES) sur le glacier SKIABLE du Péclet, où le STEM (M) est préférable au SCHUSS. Les PISTEURS (des PURISTES ?), ou, selon l'additif de la FFSc, les DAMEURS, y veillent au DAMAGE des pistes et bon fonctionnement des TÉLESKIS. Si le MONOSKI (KIMONOS) ne se pratique guère sur la neige, le STAKNING permet aux skieurs de fond, cramponnés à leurs DRAGONNES, de faire avancer leurs deux skis en même temps, et le BIATHLON, de ponctuer leur marche à coups de feu. Précisons enfin que dans la liste des mots esquimaux de notre chronique du 7 août (ENCYCLOPEDIA UNIVERSCRABBLIS), manquait NUNATAK, rocher isolé perçant un glacier.

NOTES

(a) ou (T)HOLOS, temple. (b) crissa (grillon) ; sous-top : DORL(O)TAS, 13 G ou IDOLATR(E), 13 F, 72. (c) lettre japonaise (inv.). (d) ou JOUTER, 4 H. (e) MORBLEU ! implacable ! (f) magnifique sous-top : TALWE(G) en 11 C faisant CECI, 36. (g) dans le PLI, pas de masculin à TOMBALE.

Résultats : 1. Kourotchkine, 741 ; 2. Hannuna, 739 ; 3. Grellet, 737. *Résultats finals* : 1. Kourotchkine ; 2. Nisso ; 3. Hannuna ; 4. Del ; 5. O. Robert ; 6. Esquerré ; 7. Mollard ; 8. Lebbé ; 9. Viseux ; 10. Duringer.

● Festival de Vittel, homologable. 24 au 26 septembre (Club Méditerranée). Paires et individuels. Séjour (non obligatoire) : 865 F. Droits : 20 F par séance (affiliés F.F.Sc.). Tél. : 251-55-00, poste 3576.

● Tournois nationaux : Ile-de-France, Veux-le-Pénil, 5 septembre. Tél. : 068-21-62. Le Havre, 25 et 26 septembre (35) 46-76-89.

● Tournois homologables : La Rochelle, 5 sept. (46) 34-08-01 ; Hagueneau, 12 sept. (88) 93-86-63 ; Lyon, 12 sept., 49, rue Mercière, 69002.

● Précision : Nous avons omis d'indiquer, lors de la parution de notre dernière chronique (n° 144), l'origine de la partie proposée ; il s'agissait de la deuxième manche du mardi 13 juillet 1982 qui avait pour cadre le Festival de Nice. MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

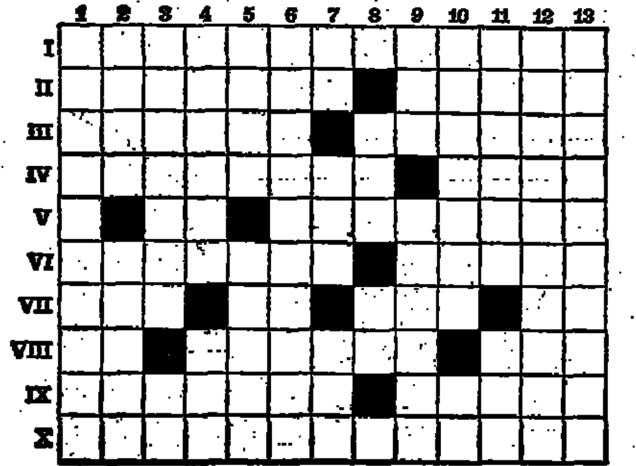
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 213

Horizontalement

I. Méchamment ou non, il vous croque. — II. Elle peut rendre aveugle. Se fait parfois aux chandelles. — III N'attend pas. On peut en faire mille, dit-on. — IV. Elan réprimé. Dans le curaçao. — V. Article. Plutôt étrange. — VI. Ils sont anoures. Des taies en désordre. — VII. Cachés. On le cache souvent. Artisan éventuel du changement chez les voisins. Dieu. — VIII. Note. Empêche de reconnaître. Un germain. — IX. Mènent au désastre. Ver de terre. — X. Sont un signe de fraîcheur ou de gâtisme.



Verticalement

1. Chacun la veut à soi. — 2 Dur, dur. On y va pour le Jugement dernier. — 3. Toujours le chic anglais. Fait la haie. — 4 Dans notre droit. Dirigé par Messali Hadj. — 5. Art contemporain. Ancien. — 6. exciteront. — 7. Dans l'atelier En masse En appétit. — 8. Enterré. Grecque. — 9. Roue. Pour le psychopédagogue. — 10. Fait un gros gâchis. Fleuve. — 11. Résultats. Dans le Sahara. — 12. Toujours capitale sous un autre nom. — 13. Quand ils ne sont pas — ce qui devient rare — en civil.

Solution du n° 212

Horizontalement

I. Falsificateur. — II. Obéis. Lamelle. — III. Uranie. Bitume. — IV. Redistribue. — V. Rues. Canée. Ma. — VI. Evran. Mes. Bol. — VII. Te. Tecas. Féru. — VIII. Viols. Barde. — IX. Unioniste. Eue. — X. Transparentes.

Verticalement

1. Fourre-tout. — 2. Abreuvé. Nr. — 3. Leader. Via. — 4. Sinisation. — 5. Isis. Néons. — 6. Etc Clip — 7. Il. Ramassa. — 8. Cabines. Tr. — 9. Amibes. Bée. — 10. Têtue. Fa. — 11. Elue. Béret. — 12. Ulm. Mordue. — 13. Réévaluées.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 213

Horizontalement

1. CELNOSUV (+ 1). — 2. AABEILRT (+ 3) — 3. ABEHIILN. — 4. AACIRSS (+ 1). — 5. AADEGINR (+ 3). — 6. AAEEMNNS. — 7 ADEMNRT. — 8. ACELNOQU. — 9. AENRUUX (+ 1). — 10. BEEGOSU (+ 1). — 11. EEILNSZ (+ 2). — 12. AEEGPRR. — 13. ACEILUV. — 14. AERSSTU (+ 4).

Verticalement

15. ACDEHIRU. — 16. AAEILORV. — 17. AAHLNTU. — 18. BEEIMPRU. — 19. ABEINRSU (+ 1). — 20. EELRSSSU. — 21. AADGILSU. — 22. AAEMPRST (+ 1). — 23. ABEISUV. — 24. ADEILNTV (+ 1). — 25. DEEFIT. — 26. AAEGIMNR (+ 2). — 27. ADINOUZ.

Solution du n° 212

Horizontalement

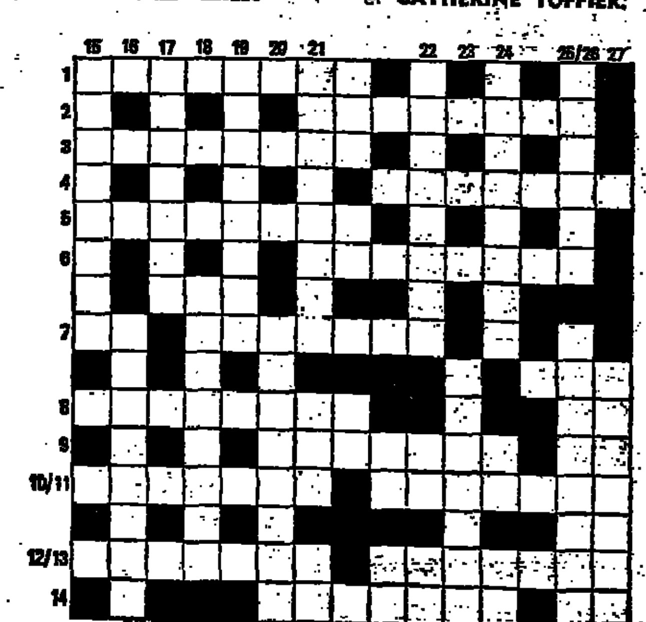
1. PONGISTE (POIGNETS). — 2. STUPRE. — 3. NEPERIEN. — 4. INCLUES (INCLUSE). — 5. AMURONS — 6. UTOPISTE. — 7. RESINER (SERINER, INSERER). — 8. FLUXION. — 9. PAHLAVI. — 10. TUTELLE. — 11. DECREUSER. — 12. SICCATIF, qui sèche la colle. — 13. GRAVIDE (DEGIVRA). — 14. EMERSION (MINOREES). — 15. TATAMI (AMATIT, MATAIT).

Verticalement

16. PRIEURE. — 17. PODAGRE. — 18. TETRADE, quatre grains de pollen. — 19. NECROSA (NARCOSE, ECORNAS). — 20. HECTARE (ACHETER, CHATREE, RACHETE, TRACHEE). — 21. INULINE. — 22. AVENIRS (ENIVRAS, INVERSA, NAVIRES, RAVINES, VINERAS). — 23. SATRAPIES (PARASITES). — 24. FRATRIE, enfant d'un même couple. — 25. SPORTULE, don de patricien (POSTULER) — 26. RUMSTECK. — 27. URINAUX. — 28. SIFILET, oiseau paradisier. — 29. ENTRAIN (INTERNA, RAINENT, RENIANT). — 30. BEFFROI.

● Ana-chronique. — M. Tondeur, de Menton, propose TASTE-VIN comme anagramme d'ESTIVANT. Certes, mais dans les ana-croisés, comme au scrabble, les mots composés ne sont pas admis.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



هكذا من الأصل

CARNET

Mariage

— Mme G. CAPDUPUY EYMARD, M. René FIRINO MARTELL, sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité, le 28 août 1982, en l'église de Ramatuelle.
30, avenue Marceau, 75008 Paris.
Logis Saint-Martin, 16100 Cognac (Charente).

Décès

— Mme Pierre Boccaccio, son épouse,
M. et Mme Yves Rayrole,
M. et Mme Jean-Claude Winckler,
Me Cécile Boccaccio,
ses enfants,
Jérôme, Caroline, Martin et Nicolas Rayrole,
M. et Mme Christophe Winckler, Stéphane, Valérie et Emmanuel Winckler, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Pierre BOCCACCIO,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
décédé, le 26 août, à Bonneville (Haute-Savoie).

Le service religieux a eu lieu, le lundi 30 août, en l'église de Bonneville, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.
8, rue Corot, 75016 Paris.
2, avenue de la Source, 94130 Nogent-sur-Marne.
6, avenue Charcot, 92600 Asnières.
30, rue Coquillière, 75001 Paris.

— M. et Mme Jacques Denoize, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Denoize, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alexis Bonsignour, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Mireille Denoize,
M. et Mme Robert Matte et leurs enfants,
Mme Pierre Alexis, Mlle R. Gomis,
Les familles Jean Alexis, Marcel Milliard, Charles Tartanson,
font part du décès de

Mme Vincent DENOIZE,
née Marie-Antoinette ALEXIS,
survenu, le 26 août 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Une messe sera célébrée :
— A Marseille en l'église de Saint-Giniez, le 9 septembre, à 19 heures.
— A Saint-Maur (94) en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, place des Marronniers, le 14 septembre, à 19 h 30.

— Ses amis ont le regret de faire part du décès survenu subitement, le 1er septembre 1982, en son domicile, de

Mme la préfète Olivier MAREN,
née Anne-Marie VOGEL.

Réunion, le lundi 6 septembre, à 13 h 30 au columbarium du cimetière du Père-Lachaise à Paris.

Priez pour elle !

— Les familles Vergé, Frébault, Soulmagnon, Martins, font part du décès de

M. René SOULMAGNON,
directeur général honoraire d'administration centrale,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu, le 29 août 1982, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Guéthary, le 31 août 1982.
Argi - Eder, 64210 Guéthary.

— Mme Pierre Getschel,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Wermser,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Henri WORMSER,
survenu, le 22 août 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 26 août, à Saint-Quentin (Aisne).
92, boulevard des Batignolles, Paris-17e.
3, rue Rigaud, 92200 Neuilly.

Remerciements

— Les Mages, Saint-Sulpice-Laurière (Haute-Vienne), Maisons-Alfort,
Mme René Dumas,
Mme Marie-José Bertin et Marie-Aurélie,
Mlle Rose-Marie Dumas,
Les familles Dumas, Fages, Triolet, Bonnaus, parents et alliés,
profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. René DUMAS,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Avis de messes

— Une messe sera dite, le mercredi 8 septembre à 19 h 15, en l'église Saint-Denys-de-Vaucresson (92), à l'attention de :

M. Patrick MASUREL,
décédé accidentellement, le 8 août, en Corse.

De la part de Mme P. Masurel et ses enfants Fabienne et Thierry.

Communications diverses

— M. J.-V. Scott, ambassadeur de Nouvelle-Zélande en France, a remis, le lundi 30 août à l'abbé Auguste Leretrif, curé de Yèvres et à M. Edmond Lenfant, maire du Quesnoy, la « Queen's Service Medal for Community Services ».

Cette distinction — une des trois seules octroyées à des citoyens français — échoit à deux personnes qui aident à perpétuer le souvenir de la contribution néo-zélandaise à la défense de la France au cours des deux guerres mondiales.

SPORTS

LE CHAMPIONNAT DES ÉTATS-UNIS DE TENNIS A FLUSHING-MEADOW

Yannick Noah au meilleur niveau

Deux têtes de série, Mark Edmondson, demi-finaliste à Wimbledon et Raul Ramirez, ont été « sortis », jeudi 2 septembre, du championnat des Etats-Unis, respectivement par Matt Doyle, cent treizième mondial et Schalk Van der Merwe, cent soixante huitième mondial. Les autres têtes de série, Noah, McEnroe, Gene Mayer, Teltscher, Wilander, n'ont pas concédé une manche, respectivement à Gottfried, Kilm Gullickson, Stefan Simonsson, Gurfein, tandis que Denton éliminait Henri Leconte en quatre sets et que Tanner subissait l'épreuve des 5-7 face à Hjertquist. En soirée, le match Lendl-Tim Mayotte a été interrompu par l'orage sur le score de 6-1, 1-2.

De notre envoyé spécial

Le ciment synthétique de Flushing-Meadow n'est pas ultra rapide comme l'herbe de Wimbledon. Pourtant le service y est un coup tout aussi déterminant. Le joueur qui engage en frappant plus ou moins fort, en choisissant le coup droit ou le revers de son adversaire, imprime le rythme de l'échange, un rythme qui doit être à son avantage. Du moins théoriquement, car si le service n'est pas pleinement efficace alors le renvoyeur prend un ascendant psychologique considérable : c'est son retour qui va véritablement ouvrir le bal.

Cette règle — qui souffre quelques exceptions, on l'a vu avec Connors et Wilander dont les engagements ne sont pas fulgurants — a été parfaitement illustrée, jeudi 2 septembre, par le jeu de Yannick Noah.

Depuis sa victoire sur Lendl en Coupe Davis, le numéro 1 français est dans une condition physique optimale. *« C'est le plus bel athlète du tennis actuel »*, estime l'Américain Gene Mayer. Mais ce décathlonnien des courts s'affirme, au cours des tournois, comme un grand serveur. Au cours des quarante-cinq matches disputés cette saison, il a réussi cent soixante-huit aces. Cinq joueurs seulement en ont fait plus que lui. Mercredi, l'Américain Brian Gottfried, qui est désormais classé cingt-cinquième mondial, après avoir connu des jours meilleurs, a permis à Noah d'augmenter de cinq unités son total. Et pendant la première manche, l'Américain n'a pu faire qu'exceptionnellement un point sur le service du Français. Visuellement, Noah produisait d'ailleurs une saisissante impression de puissance, analogue à celle de Tanner naguère.

Le gain de la première manche fut donc facilement acquis et le second semblait devoir se régler aux mêmes conditions lorsqu'au sixième jeu, Noah se relâcha imperceptiblement. Sa première balle passait moins bien. Gottfried put alors manœuvrer à sa guise sur le second engagement et faire ainsi le break : il égalisait à 3-3. Noah reprenait le contrôle des opérations au neuvième jeu en passant trois fois de suite l'Américain qui montait trop mécaniquement au filet après son service.

Le scénario de la troisième manche fut identique : au huitième jeu, alors qu'il menait 4-3, Noah ne réussit qu'un premier service sur six. Gottfried ne laissa pas échapper l'occasion de revenir à 4-4. Toutefois, il ne fut pas plus heureux avec son engagement au jeu suivant : deux passings le long de la ligne redonnèrent l'avantage au Français, qui n'eut plus qu'à pousser l'Américain à la faute pour sortir sans autre encombre du second tour (6-3, 6-4, 6-4).

Quelques heures plus tard, le triple champion des Etats-Unis, John McEnroe, eut les mêmes alarmes avec son service. Le fait n'est pas nouveau : cette posture de statue égyptienne qu'il a adoptée pour délivrer des balles ultra-déportantes à moins de mystère pour ses rivaux. A moins que son prodigieux bras gauche ne soit plus aussi prodigieux. Quoi qu'il en soit, le champion du monde reconnaît être « hésitant » depuis quelques mois : il a d'ailleurs fait cent doubles fautes en trente-sept matches cette année. Ce qui est une proportion inhabituelle chez lui.

Ses hésitations auraient pu lui être fatales contre Tim Gullickson. Le droitier de Boca-West avait fait d'entrée de jeu le break, mercredi soir, avant que la pluie n'interrompît la partie. Jeudi, il fallut un tie-break pour les départager dans la première manche. Moins à son affaire dans la seconde Gullickson récidiva au troisième set. Mené 0-3, McEnroe profite alors d'une baisse de régime de son adversaire pour aligner cinq jeux grâce à quelques-unes de ses stupéfiantes volées-réflexe. Mais alors que le numéro 1 mondial servait pour le gain du match, Gullickson retourna des boulets qui transpercèrent Big Mac. Maudit service ! C'était, derechef, au tour du soixante-sixième joueur mondial d'avoir la poigne incertaine. Un retour et un passing donnèrent le onzième jeu à McEnroe qui dut ensuite sortir d'une égalité et jouer trois balles de match pour passer le premier tour.

Cette prépondérance de l'engagement fut illustrée jusqu'à la caricature dans le match de l'Américain Steve Denton contre Henri Leconte, joueurs respectivement quinzième et cinquante et unième au classement de l'Association des joueurs professionnels. Leur tennis est basé sur un service-volée exacerbé. Il en résulta des échanges syncopés : il n'y eut qu'une balle de break (en faveur de Leconte) pendant la première manche, avant que le tie-break ne tourne en faveur de Denton.

Dans le second set, le Français mit à profit une légère baisse de régime du bombardier américain (deux cent soixante-quatorze aces en trente-huit matches), en l'occurence deux doubles fautes consécutives, pour prendre l'avantage. Toutefois, il ne parvint pas à soutenir le rythme frénétique dans les deux manches suivantes : il laissa passer deux occasions de break, alors que Denton sut profiter de deux circonstances analogues en sa faveur (7-6, 4-6, 6-3, 6-3).

La dernière représentation de la soirée devait aussi être un modèle du genre : le Tchécoslovaque Lendl a, à son actif, cent quatre-vingt-huit aces en cinquante-deux matches et l'Américain Tim Mayotte, un géant de *vingt-deux ans, récent demi-finaliste* à Wimbledon, cent vingt et un aces en trente-deux matches, dont la contrepartie a été cent deux doubles fautes. Au premier set, l'abattage de Mayotte ralentit au neuvième jeu et aussitôt Lendl en profita pour faire le break en ajustant son coup droit percutant. L'orage, qui interrompit la partie au quatrième jeu du deuxième set, reporta malheureusement l'issue de ce bras de fer exemplaire.

ALAIN GIRAUDO.

● *M. Michel Hidalgo*, directeur de l'équipe de France de football, a été nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, par décret du président de la République publié au *Journal officiel* du 3 septembre.

VOILE

UN BATEAU GREC DESSINÉ EN FRANCE REMPORTE L'HALF TON CUP AU PIRÉE

Un bateau grec, *Atalandi*, devançant le français *Citraline*, a remporté la Half Ton Cup disputée dans ses eaux, au Pirée, par une quarantaine de concurrents rassemblés pour le championnat du monde de la série.

Georges Andréadis, responsable de l'*Atalandi*, connaît parfaitement le plan d'eau, ses vents capricieux et souvent trop faibles au goût des barreurs français. Son bateau a été conçu par les architectes français Joubert-Nivelt, dont une création avait déjà enlevé la Half Ton Cup en 1980 en Suède. L'an dernier, un autre bateau français, *King-One*, dessiné par Jean Berret, avait gagné cette grande épreuve.

Bien des espoirs étaient permis, cette année, aux Français, représentés par huit voiliers. *Lady-F*, de Berret, très voisin de *King-One*, a pourtant déçu en Grèce, après avoir triomphé dans les éliminatoires disputés à Marseille. De son côté, *Free-Lance*, dessiné et barré par le jeune architecte rochelais Philippe Briand, a été disqualifié alors qu'il menait au classement général provisoire.

Restait *Citraline*, dessiné et mené par Daniel Andrieu, qui était arrivé en Grèce auréolé de plusieurs succès, parmi lesquels une éclatante victoire dans la grande course classique Cowes-Dinard. Le même navigateur s'était classé, l'an dernier, deuxième à bord d'une autre de ses créations, à l'issue d'un Quarter Ton Cup, disputé dans la tempête le long de la côte varoise. Ce palmarès place déjà Daniel Andrieu, architecte et barreur, parmi les créateurs français les plus en vue.

YVES ANDRÉ.

DÉFENSE

LA FRANCE PARTICIPE A DEUX EXERCICES NAVALS DE L'OTAN

La marine nationale doit participer en ce début de septembre à deux exercices navals communs avec plusieurs pays du pacte Atlantique.

Pour la manœuvre « Short Engagement » avec les forces navales américaines, britanniques et canadiennes, l'escorteur d'escadre *Duperré*, portant la marque du contre-amiral Lesec, commandant l'escadre de l'Atlantique, les frégates *Duguay-Trouin* et *De Grasse*, l'escorteur d'escadre *Dupetit-Thouars* ont appareillé de Brest en vue d'exercices de lutte anti-surface et anti-sous-marine conjointement avec un convoi américain venant des Etats-Unis.

L'exercice aura lieu jusqu'au 6 septembre, date à laquelle commencera l'exercice de débarquement « Northern Wedding », qui est prévu jusqu'au 17 septembre entre les îles Feroë et Shetland et la côte danoise.

Une force française, comprenant les chasseurs et dragueurs de mines *Berlaimont*, *Baccarat*, *Calliope* et *Cérès*, ainsi que le remorqueur de haute mer *Centaure* et un sous-marin, mettront à profit cet exercice pour s'entraîner à la lutte anti-mines. Les bâtiments français feront escale à Amsterdam et à Esbjerg entre le 18 et le 20 septembre.

● *Inspection inopinée du ministre de la défense*, ce vendredi 3 septembre, au 16e Régiment d'artillerie de Melun (Seine-et-Marne), où M. Charles Hernu était accompagné du général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, et du général Alain Bizard, inspecteur de la défense opérationnelle du territoire. Le ministre s'est notamment préoccupé de la qualité de l'entraînement, de la sécurité des installations dites « sensibles » et du fonctionnement des commissions régimentaires de concertation. Le commandement du 16e Régiment d'artillerie n'avait pas été prévenu de cette inspection.

MÉDECINE

UN CONGRÈS INTERNATIONAL A LYON

Les avancées de la microchirurgie

De notre correspondant

Lyon. — Pendant quatre jours, du 30 août au 2 septembre, la faculté Alexis-Carel a été le rendez-vous des meilleurs spécialistes mondiaux de microchirurgie. Sur le thème « la chirurgie de demain dès aujourd'hui », près de quatre cents participants venus de quarante-sept pays ont suivi les travaux du septième congrès de la Société internationale de microchirurgie présidée par le professeur Marshall Orloff, de San Diego (Etats-Unis) à qui succède le docteur lyonnais Jean-Michel Dubernard.

Tous les deux ans, ceux qui se considèrent volontiers comme « l'avant-garde chirurgicale » ont ainsi l'occasion de faire un bilan de l'évolution de cette technique de pointe. A Lyon, ils ont pu confronter leurs expériences avec celles des plus grands noms de la microchirurgie : le professeur Chavez-Peon, secrétaire d'Etat à la santé du Mexique, pionnier de la transplantation chez la souris ; le Chinois Chang, auteur de la première réimplantation d'un doigt humain et surtout l'Australien Owen que ses confrères et disciples ont surnommé « le pape de la microchirurgie ».

Expérimentée initialement par les ophtalmologistes et les oto-rhino-laryngologistes, la microchirurgie a, depuis dix ans, conquis toutes les branches de la chirurgie. Cette technique permet soit d'améliorer les résultats d'interventions déjà possibles (comme en neuro-chirurgie) soit de réaliser des opérations jusqu'alors impossibles. L'usage de microscope et des micro-instruments a, par exemple, permis la réimplantation de doigts et de membres, les greffes osseuses revascularisées, la réparation des branches de l'artère rénale, celle des canaux déférents, etc.

Les limites d'application de la microchirurgie ne cessent de reculer, comme en a témoigné un film présenté par le professeur Owen au cours de la séance inaugurale : une opération fœtale à cœur ouvert chez le singe. Pour l'instant, l'application humaine n'est pas programmée. *« Dans deux mois ou dans deux ans, lorsque ni l'enfant ni la mère ne courront de risques »*, dit M. Owen. L'optimisme a été de rigueur chez les congressistes en ce qui concerne l'avenir de leur spécialité : *« Il est désormais impossible de concevoir un bloc opératoire moderne sans son équipement de microchirurgie car le progrès qu'il apporte se manifeste dans toutes les disciplines chirurgicales... »*

Reste l'aspect économique de cette technique assez coûteuse. Pour le Pr Owen, les comptes sont vite faits : *« Une intervention fœtale coûtera toujours moins cher à la collectivité qu'un enfant paralysé à vie. »* Certains gouvernements manifestent, semble-t-il, certaines réticences. En France, la microchirurgie commence à appartenir au quotidien. Dans la plupart des grands centres hospitaliers, il existe une équipe de garde de réimplantation et depuis trois ans, l'U.E.R. Alexis-Carrel de Lyon délivre un certificat officiel de microchirurgie.

(Intérim.)

INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

L'attestation d'assurance

Tous les automobilistes sont amenés, un jour ou l'autre, à présenter leurs « papiers » aux autorités. Les gardiens de la paix, gendarmes et C.R.S. qui interpellent le conducteur d'un véhicule à moteur peuvent exiger communication du permis, de la carte grise et... de l'attestation d'assurance.

L'automobiliste qui détient une attestation est présumé titulaire de l'assurance obligatoire de responsabilité civile automobile (dite assurance « aux tiers »). Le document justificatif, renouvelé lors du paiement de chaque prime, est valable deux mois après la date d'échéance (c'est-à-dire deux mois après le jour où la prime est exigible).

Un tel justificatif comporte obligatoirement les indications suivantes : le nom et l'adresse de la société d'assurance ; les nom, prénoms et adresse du souscripteur du contrat ; le numéro de la police d'assurance ; la période d'assurance correspondant à la prime ou portion de prime payée ; le numéro d'immatriculation du véhicule ou, le cas échéant, le numéro du moteur.

Durant de longues années, les attestations délivrées par les sociétés d'assurance se présentaient sous forme d'un rectangle de papier jaune. A l'heure actuelle, les assureurs préfèrent utiliser un document unique : la carte internationale d'assurance (ou carte verte), qui sert également d'attestation à l'automobiliste circulant en France ou à l'étranger. Mais attention : à l'étranger, la carte verte n'est valable que jusqu'à la date d'échéance.

L'assureur dont un client vient d'acquérir un véhicule lui délivre immédiatement une attestation provisoire. Si la voiture (ou le deux-roues à moteur) n'est pas encore immatriculée, l'attestation mentionnera la nature et le type du véhicule, ainsi que les renseignements relatifs à la société d'assurance et au souscripteur. Cette attestation établit une présomption d'assurance pour une durée de vingt jours, période au cours de laquelle l'intéressé recevra une attestation annuelle et définitive.

MODE

Le mois des salons

Ce début de septembre marque une transition dans l'organisation des Salons de la mode qui, dès 1983, verra avancées les dates de présentation de façon que les productions françaises soient plus compétitives sur le marché international.

En effet, au rythme immuable depuis des lustres des gigantesques manifestations du prêt-à-porter féminin, en avril et en octobre, va succéder un Salon consacré aux gros industriels qui sera organisé du 12 au 16 février pour l'hiver et du 24 au 28 septembre pour la mode d'été. Quant aux couturiers et créateurs, habitués à la cour Carrée du Louvre, ils ne peuvent avancer que de dix jours, du fait des collections de haute couture, et seront les vedettes de la Semaine de la mode, du 18 au 23 mars, appuyés par le Salon « boutique » de haut de gamme et de « première vision », la très importante manifestation des fabricants de tissu français et étrangers.

Pour le reste, voici le calendrier des principales manifestations :

– *Du 3 au 8 septembre* : Bijorhca, Salon de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et cadeaux à la porte de Versailles ;

– *Du 4 au 7 septembre :* le Salon international de la mode enfantine regroupe les collections de printemps.

En même temps le SEHM (Salon international de l'habillement masculin) témoigne de l'importance prise dans ce domaine par la France, entre autres avec les créateurs et couturiers ;

– *Du 4 au 7 également :* « Mode première », exclusivement française, compte à sa troisième session 270 exposants et deviendra l'ossature du nouveau Salon.

Le SISEL (Salon international des articles de sport et de loisirs de plein air) s'étale à l'aise dans les hangars du Bourget, ayant été scindés en deux pour donner plus de place aux meubles et équipements de jardin.

– *Du 11 au 14 septembre :* la Semaine internationale du cuir attire, de la plus grosse machine aux plus fins lacets, les producteurs de vêtements et d'accessoires dans ce matériau authentique et vivant.

– *Du 18 au 22 septembre :* le Salon Côte d'Azur de la mode d'été rassemble à Nice les créateurs et les industriels de la région. – N.M.-S.

JOURNAL OFFICIEL

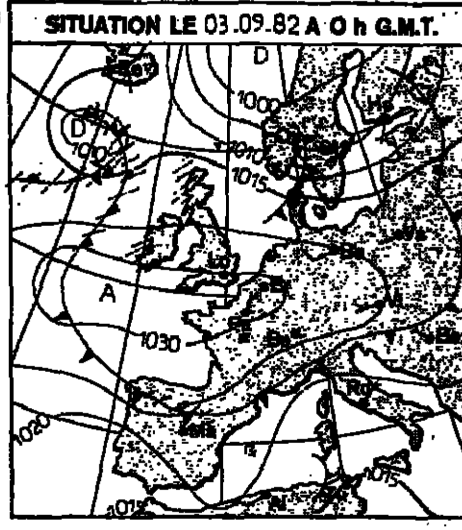
Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 3 septembre :

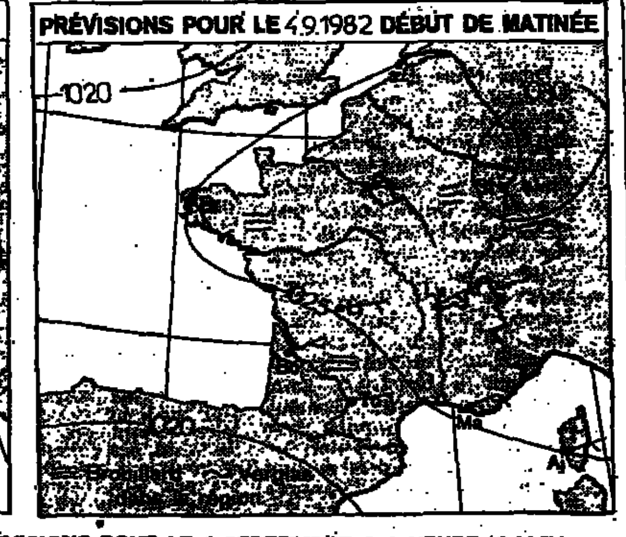
DES DÉCRETS

- Portant nomination du directeur de l'Institut international d'administration publique.
- Relatif à l'organisation de l'Institut national d'éducation populaire.
- Portant désignation de commissaires du gouvernement près les tribunaux administratifs.

Les mots croisés se trouvent en page 14.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 septembre à 0 heure et le samedi 4 septembre à 24 heures :

Les conditions anticycloniques prédomineront, si bien que les perturbations océaniques seront rejetées à des latitudes plus septentrionales. Une zone orageuse, située au voisinage des Baléares, touchera cependant les Pyrénées en fin de validité.

Samedi, au lever du jour, on observera de nombreux bancs de brouillard dans les vallées, surtout en Aquitaine. Mais ils se dissiperont rapidement et laisseront la place à un temps partout ensoleillé. En fin de journée cependant, quelques foyers orageux se développeront sur les Pyrénées. Les températures, souvent inférieures à 10 degrés en fin de nuit, dépasseront partout 20 degrés en milieu d'après-midi. Quant aux vents, ils seront faibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 septembre à 8 heures, de 1016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 septembre) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 19 et 16 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 23 et 11 ; Brest, 19 et 9 ; Caen, 19 et 5 ; Cherbourg, 18 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 13 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 23 et 14 ; Lille, 20 et 6 ; Lyon, 22 et 14 ; Marseille-Marignane, 27 et 17 ; Nancy, 20 et 9 ; Nantes, 24 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 24 et 6 ; Pau, 22 et 15 ; Perpignan, 25 et 20 ; Rennes, 22 et 8 ; Strasbourg, 19 et 9 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 23 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 16 degrés ; Amsterdam, 19 et 9 ; Athènes, 33 et 25 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 20 et 4 ; Bruxelles, 20 et 7 ; Le Caire, 35 et 22 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 17 et 11 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 28 et 25 ; Genève, 23 et 13 ; Jérusalem, 30 et 17 ; Lisbonne, 34 et 22 ; Londres, 21 et 8 ; Luxembourg, 20 et 8 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 23 et 12 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 21 et 18 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 17 et 10 ; Tozeur, 32 et 22 ; Tunis, 25 et 19.

LES PROBABILITÉS POUR LA JOURNÉE DU DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Le beau temps persistera sur la majeure partie du pays. Les brouillards matinaux se localiseront surtout dans le Centre et le nord-est, mais ne seront pas très persistants. Ce sera une journée bien ensoleillée. Toutefois une évolution orageuse se développera sur les régions situées des Pyrénées aux Cévennes et aux Alpes. Elle pourrait s'étendre en soirée à une bonne partie du Massif Central, à la Bourgogne et aux Vosges. Dans l'après-midi le ciel devrait par ailleurs se couvrir de la Bretagne aux Flandres, et des pluies apparaîtront près de la Manche. Les températures minimales seront en légère hausse, alors que les maximales varieront peu.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

CONCOURS

FILMS DOCUMENTAIRES SUR PARIS. – Un concours est ouvert par la Ville de Paris entre les réalisateurs français, professionnels ou amateurs, de films documentaire d'enseignement et d'histoire de Paris, muets ou sonores, réalisés ou tirés sur pellicule 16 mm, à l'exclusion de tout autre format, conformes aux programmes de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement du 1er cycle. Le concours donnera lieu à l'attribution de 5 000 F et de deux prix de 2 000 F.

Les films seront déposés en copie, avant le 15 novembre 1982, à la cinémathèque scolaire de la Ville de Paris Robert-Lynen.

★ **Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Biagen, 75017 Paris, Tél. :763-03-79 et 763-03-86.**

HANDICAPÉS

LE SALON DE GARCHES. – Le club des loisirs et d'entraide de l'hôpital Raymond-Poincaré, de Garches (dans les Hauts-de-Seine), organise, du 2 au 10 octobre, dans la salle de spectacle de cet hôpital, un Salon international « Art et loisirs » qui permet, notamment, à des artistes handicapés de montrer leurs œuvres.

LOISIRS

LE CHAMPIONNAT DE MONTGOLFIÈRES. – Le huitième championnat de France de montgolfières est organisé à Nantes jusqu'au 6 septembre. Il est le prologue des manifestations qui commémoreront en 1983 le bicentenaire du premier vol humain en ballon, effectué le 21 novembre 1783 par Jean-François Pilatre de Rozier.

LOTO

TIRAGE N° 35
DU 1er SEPTEMBRE 1982

2 – 10 – 12 – 14 – 42 – 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE **24**

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	1 391 007,40 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	68	81 823,90 F
5 BONS NUMEROS	1 992	8 379,50 F
4 BONS NUMEROS	126 101	132,30 F
3 BONS NUMEROS	2 406 880	10,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 8 SEPTEMBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE 1982 APRES-MIDI

RÉCUPÉRATION

VIEUX PAPIERS : COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

Que faire pour se débarrasser des vieux journaux et revues qui s'entassent dans nos greniers ? S'il y en a plus de deux tonnes, ouvrez les pages jaunes de l'annuaire téléphonique à la rubrique « récupération du vieux papier » et appelez le récupérateur qui viendra à domicile. Vous pouvez aussi contacter les services municipaux pour savoir si une collecte est organisée dans la commune. Ces conseils et bien d'autres informations sont fournis par une brochure intitulée « Le papier recyclé. Pourquoi ? Comment ? Participez à son développement ». Elle contient entre autres, département par département, les adresses de toutes les boutiques où l'on peut acheter des articles en papier recyclé. On en compte une vingtaine à Paris, neuf à Lyon, mais curieusement aucune à Marseille, deuxième ville de France...

★ **Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets, 2, square Lafayette, B.P. 406, 49004 Angers Cedex.**

DOCUMENTATION

LA TÉLÉMATIQUE A L'ÉTRANGER

La Documentation française vient de mettre en vente les ouvrages suivants :

La Télématique des autres. – Les expériences de vidéotex en Europe, par Serge Gauthronet. Coll. « Informatisation et société », 164 p., 50 F.

Administration et documentation : dix ans d'activité – Dans son cinquième rapport au premier ministre, la commission de coordination de la documentation administrative fait le bilan de dix années d'activité depuis sa création, retrace son activité au cours des deux dernières années et formule des propositions d'action, 108 p., 35 F.

★ **Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31 quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi à Lyon (3e), ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93 308 Aubervilliers cedex ; télex : Docfran Paris 204826.**

SANTÉ

VACCINATIONS

Si le calendrier des vaccinations est à peu près clair au cours des premiers mois et des premières années de l'enfance, il devient peu à peu obscur pour être totalement oublié à l'âge adulte. Pourtant, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite sont des maladies qui existent encore et qui représentent une menace constante pour les personnes qui ne sont pas vaccinées.

Les dernières statistiques de la Direction générale de la santé font apparaître qu'il y aurait déjà au cours des 22 premières semaines de l'année 1982 : 2 cas de diphtérie déclarés, 59 cas de tétanos, 3 cas de poliomyélite, 6.661 cas de tuberculose.

Le Comité français d'éducation pour la santé, en éditant un calendrier des vaccinations, offre à chaque famille non seulement un indispensable « pense-bête », mais aussi des renseignements précieux quant aux vaccins eux-mêmes : les modes et lieux d'administration, les caractéristiques de chaque vaccin, les particularités propres à certains cas : femmes enceintes, personnes âgées... De même, avant de partir en voyage certains vaccins sont obligatoires, d'autres conseillés. Il vaut mieux les connaître.

★ **Disponible gratuitement sur simple demande écrite au Comité français d'éducation pour la santé, 9, rue Newton, 75116 Paris.**

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch.

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45, entrée côté parc, Mme Hulot.

« Le Conseil d'Etat », 15 heures, place du Palais-Royal, grilles, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Au Marais », 15 heures, devant Saint-Paul-Saint-Louis, Mlle Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Leclercq (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Le Sénat », 15 heures, rue de Tournon (Arts et aspects de Paris).

« Val-de-Grâce », 15 h 30, 1, place Alphonse-Lavereau (Mme Camus).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« La Conciergerie », 10 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité, Mlle Hauller.

« L'Ecole Militaire », 15 heures, 1, place Joffre (Histoire et archéologie).

« Le XVIe siècle florentin au Louvre », 10 h 30, musée du Louvre, P.-Y. Jaslet.

« Saint-Denis », 14 h 30, parvis de la Basilique (Lutèce-Visites).

« Le Pont-Neuf », 10 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands Augustins (Paris autrefois).

« Hôtel de la Marquise de Païva », 9 h 30, 25, Champs-Elysées (Paris et son histoire).

« Faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« Crypte de Notre-Dame », 11 heures, parvis (Mme Romann).

« Le vieux Montmartre », 16 h 30, métro Abbesses (Mme Rouch-Gain).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Le Marais illuminé », 20 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la Poste (Le Vieux Paris).

LUNDI 6 SEPTEMBRE

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée, Mme Hulot.

« La peinture florentine du XVIe siècle », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Jaujard, Mlle Leclercq.

« L'Hôpital Saint-Louis », 15 heures, place du Docteur-Fournier, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques ».

« Quartier des Gobelins », 15 h 30, avenue des Gobelins (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arts et aspects de Paris).

« Le père Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier Maubert », 15 heures, 4, rue des Carmes (Mme Hauller).

« Les Arènes de Lutèce », 15 heures, métro Jussieu (Histoire et archéologie).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet)

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé)

« Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la Poste (Tourisme Culturel).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris.

VIVRE A PARIS

ETUDIANTS A LOGER. – L'Association des élèves de l'École supérieure d'informatique-électronique-automatique essaie de trouver des logements à de nouveaux étudiants.

★ **A.E.E.S.I.E.A., 9, rue Vésale, 75005 Paris. Tél. : 337-93-94 ou 337-78-43.**

Le Monde

culture

SANTÉ

VACCINATIONS

Si le calendrier des vaccinatio…
est à peu près clair au cours des p…
miers mois et des premières ann…
de l'enfance, il devient peu à p…
obscur pour être totalement oubli…
l'âge adulte. Pourtant, la diphté…
le tétanos, la poliomyélite sont …
maladies qui existent encore et …
représentent une menace cons…
pour les personnes qui ne sont …
vaccinées.

Les dernières statistiques d…
Direction générale de la santé f…
apparaître qu'il y aurait déjà …
cours des 22 premières semaines …
l'année 1982 : 2 cas de diphtérie …
clarés, 59 cas de tétanos, 3 cas …
poliomyélite, 6.661 cas de tuber…
lose.

Le Comité français d'éducatio…
pour la santé, en éditant un cale…
drier des vaccinations, offre à c…
que famille non seulement un ind…
pensable « pense-bête », mais a…
des renseignements précieux re…
aux vaccins eux-mêmes : les mo…
et lieux d'administration, les ca…
téristiques de chaque vaccin, les …
ticularités propres à certains c…
femmes enceintes, personnes âgé…
De même, avant de partir en vo…
certains vaccins sont obligatoi…
d'autres conseillés. Il vaut mieu…
connaître.

★ Disponible gratuitement sur s…
ple demande écrite au Comité fra…
d'éducation pour la santé, 9, rue …
ton, 75116 Paris.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 SEPTEMB…

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de V…girard, Mme Vermeersch…

« Le château de Maisons-Laffi… », 14 h 30 et 15 h 45, entrée châ…, Mme Haiot.

« Le Conseil d'Etat », 15 h…, place du Palais-Royal, …, Mme Garnier-Ahlberg.

« Au Marais », 15 heures, … Saint-Paul-Saint-Louis …

« Hôtel de Sully », 15 heures, … Saint-Antoine, … nationale des monuments historiques…

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite …

« Le Sénat », 15 heures … (Arts et aspects de Paris).

« Val-de-Grâce », 15 h 30, 1, … Alphonse-Laveran …

« Services secrets … », 15 heures, métro Invalides …

« La Conciergerie », 10 h 30, 1, … de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité, Mme Hauller.

« L'Ecole Militaire », 15 h…, 1, place Joffre (Histoire et …gie).

« Le XVIe siècle … », 10 h 30, musée du Louvre …

« Saint-Denis », 14 h 30 … Basilique (Lutèce-Visites).

« Le Pont-Neuf », … place Saint-Michel, … Augustins (Paris autrefois).

« Hôtel de la Marquise de P… », 9 h 30, 25, Champs-Elysées … son histoire).

« Faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« Crypte de Notre-Dame », 11 heures, parvis (Mme Romann).

« Le vieux Montmartre », … métro Abbesses (Mme Ro…).

« L'Institut de France », 15 h…, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Le Marais illuminé », 21 h…, place de l'Hôtel-de-Ville … Porte (Le Vieux Paris).

LUNDI 6 SEPTEMBRE

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée, Mme Hulot.

« La peinture florentine du XVIe siècle », 14 h 30, Musée du Louvre, … Bazjard, Mme Leclerc.

« L'Hôpital Saint-Louis », … place du Docteur-Fournier, … quai des Claus (Caisse nationale des monuments historiques).

« Quartier des Gobelins », … avenue des Gobelins (… Paris).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, … d'Anjou (Arts et aspects de Paris).

« Le père Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier Maubert », 15 heures, 4, rue des Carmes (Mme Hauller).

« Les Arènes de Lutèce », 15 heures, métro Jussieu (Histoire et archéologie).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel de Ville », 14 h 30, devant … Poste (Tourisme Culturel).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 3…, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

VIVRE A PARIS

ETUDIANTS A LOGER. – L'Association des élèves de l'Ecole supérieure d'informatique-électronique-automatique essaie de trouver des logements à de nouveaux étudiants.

★ A.E.E.S.I.E.A., 9, rue … 75005 Paris. Tél. : … 70-43.

LE FESTIVAL DE VENISE

MARCO BELLOCHIO ET GIANNI AMELIO

Confessions italiennes

Présente en masse à la Mostra avec six films, deux dans la compétition normale, quatre dans la section réservée aux premières et aux deuxièmes œuvres, l'Italie semble vouloir prouver que son cinéma, lui aussi, bouge en même temps que la confiance revient progressivement.

Le gauchisme et son expression extrême, le terrorisme, commencent à devenir des sujets éminemment respectables, libérés de tout dogmatisme, aussi éloignés de la sensiblerie que du prêche, bref, matière à de fines analyses, comme en témoignent deux films coproduits par la RAI et la Gaumont italienne : *les Yeux et la Bouche*, de Marco Bellochio, et *Droit au cœur*, de Gianni Amelio. Tous deux ont été écrits par le même scénariste, Vicenzo Cerami, poète-romancier ami de Pasolini, en collaboration avec les réalisateurs.

Dix-sept ans après *les Poings dans la poche*, Marco Bellochio nous invite à nouveau à rencontrer la famille tant haïe : la mère, objet d'un rapport équivoque, les frères, la province et surtout l'acteur irlando-suédois Lou Castel, devenu le double du cinéaste, son *alter ego*, son porte-parole. Un frère, Pippo, s'est suicidé d'une balle dans la tempe, sa fiancée et maîtresse Vanda (Angela Molina) ne veut plus paraître à la maison de son ancien amant, la mère (*Emmanuelle Riva*) reste prostrée. Giovanni-Lou Castel, acteur de profession, frère et fils bien-aimés, essaie de percer le malaise, de redécouvrir la chaleur d'un foyer longtemps honni. Il aime Vanda et, à travers elle, se rapproche de son aîné défunt. Il s'affaire auprès d'une mère comme retrouvée.

Marco Bellochio, longtemps déchiré entre son engagement politique et ses liens familiaux, prend le temps de respirer ; à travers Lou Castel, il part à la recherche d'une forme de paix intérieure. La violence, l'agressivité naturelle, qui le portent à chaque seconde comme jusqu'au bout de lui-même, n'ont pas pour autant disparu. Un semblant de paix s'établit, et d'abord dans les scènes d'amour avec Vanda, d'une sensualité euphorique.

Droit au cœur, premier film de cinéma de Gianni Amelio (il a surtout travaillé pour la télévision), étudie le rapport entre un lycéen de quinze ans, Emilio, et son père (Jean-Louis Trintignant), professeur en littérature à l'université de Milan. Un ancien étudiant, Sandro, esprit brillant, meurt dans une rue de Milan sous les balles de la police comme un terroriste. Emilio, qui vivait dans l'admiration inconditionnelle de son père, découvre que celui-ci fréquente toujours une ancienne amie de Sandro, Guilia. Un dialogue serré s'établit entre Emilio et son père, si élégant, si bardé d'assurance, si vulnérable. Qui fait la leçon à qui ? Comment le terrorisme a-t-il affecté la famille italienne, cet ordre bourgeois aussi *inentamable chez* Gianni Amelio que chez Marco Bellochio ?

L'heure des examens de conscience a sonné. Là où Bellochio, qui depuis une dizaine d'années a tant pratiqué le documentaire (sur la folie, sur le cinéma, sur sa famille), met au point une sorte de confession *mezzo vocce*, mais passionnelle, Gianni Amelio s'inscrit dans une tradition très romanesque, un détachement stendhalien – le côté Fabrice à Waterloo. De part et d'autre émane comme le sentiment de la pérennité d'une culture, d'un art de vivre, d'une sensibilité. Familles, on ne vous hait plus.

Dans la section Midi-Minuit, nous avons vu pour la première fois en Europe sur une copie parfaite la version intégrale (trois heures et quarante minutes), *la Porte du Paradis*, de Michaël Cimino. Un autre film nous était offert, le sens émergé très clair : vision d'une jeune Amérique, celle de la fin du dix-neuvième siècle, avide d'affirmer sa puissance conquérante, sauvage, *mais* découvrant brusquement qu'au nom d'un certain idéal on tue le rêve américain.

L'ouverture à Harvard considérablement raccourcie dans la version vue à Paris ne déploie ses fastes, ne ressemble à un péan que pour mieux préfigurer la tuerie finale, cette barbarie aveugle qui laisse les survivants pantois. Nous avons vu un chef-d'œuvre.

LOUIS MARCORELLES.

Messages

Un jour, raconte Jean Eustache, il n'y aura plus de cinéma, la matière cinématographique se sera désagrégée, comme ces étoiles qui meurent bien longtemps avant de nous transmettre leur éclat : lorsque nous les voyons, elles sont déjà froides, repliées dans l'obscurité. Et, poursuit Eustache, les grands-parents raconteront à leurs petits-enfants qu'un jour il y a eu des salles de cinéma, où l'on allait, pour regarder des images animées qui tantôt émouvaient, tantôt n'émouvaient pas... Une Italienne, Milena Gabanelli, rend hommage à Jean Eustache, dans un film de onze minutes en noir et *blanc*, puis laisse courir la bande son à demi audible sur des panoramiques d'un appartement qui pourrait avoir été celui d'Eustache, le visage de Piaf mis en évidence au-dessus de la pile de disques.

Les cinéastes, cette *année*, semblent délibérément tournés vers le passé : Fassbinder, avec son faux 1950, mais aussi Altman, qui consacre son nouveau film à James Dean, *Come back to the five and dime Jimmy Dean, Jimmy Dean*, et Bellochio, qui se cite lui-même, faisant revenir le fantôme de son personnage du *Poing dans les poches* pour comptabiliser avec lui les cicatrices d'une douzaine d'années : constat presque médical de l'âme, tant la caméra reste à sa place de praticien. De nombreux réalisateurs de télévision rendent hommage à leurs maîtres, qu'ils n'ont parfois même pas rencontrés : Luchino Visconti, *par Luca Verdone, ou un* portrait de Rainer Werner Fassbinder par Wolf Grenn ; cela donne des films de soixante-dix minutes, montages de conversations, de photos, de films, d'interviews télévisés, qu'on peut voir l'après-midi dans la salle De Sica, au casino, et qui sont parfois plus intéressants que des machines (ne disons pas de grosses machines car Cannes a raflé les plus pétaradantes) de la compétition.

Dans cette catégorie un peu parallèle, le film le plus remarqué jusqu'à présent a été celui de Lucciano Mingozzi, filmant la première star devenue « la ultima diva », Francesca Bertini. *Presque aveugle, elle commente* les films qu'elle a tournés au début du siècle. Par exemple, lors d'un générique : *« Oui, Untel, metteur en scène, c'est vrai qu'il m'a un peu aidée, mais c'est moi qui ai tout fait. »* Ou, devant le *gros plan du jeune premier qui va l'embrasser* : *« Quelle affreuse moustache, heureusement qu'elle était fausse ! »* Et les films qui suscitent encore le plus d'enthousiasme, mais dans des salles peu fréquentées, sont de copies rares de Nicholas Ray, de Sternberg, de Borzage, de Capra.

Deux Italiens, Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi, ont carrément visé plus loin, dans les sources du cinéma, puisqu'ils nt *retrouvé et monté des plans des* premiers opérateurs itinérants, déserts, montagnes, événements météorites, bouillonnements d'eau et de vapeur, toujours un peu flous, surimprimés par les taches et les champignons du temps, entrecoupés du visage et des élans du corps d'une femme filmée à l'évidence par l'homme qui l'aimait, un amateur. Cette femme n'était *ni* Garbo *ni* Louise Brooks, mais elle aurait certainement pu le devenir. Le film, d'une grande beauté, ne dure que dix-sept minutes. Il est vrai, il n'est accompagné d'aucune musique, mais il s'appelle, sans que cela soit ridicule, *le Chant de la terre-Josef Mahler*.

HERVÉ GUIBERT.

CINÉMA

« A ARMES ÉGALES », *de John Frankenheimer*

Le sabre du père

1945. Drame sanglant dans une famille de Kyoto, au cours d'une cérémonie où l'ancêtre va transmettre à son fils aîné deux sabres anciens, emblèmes du clan. Sans transition, on se retrouve à Los Angeles, de nos jours.

Rick, un boxeur médiocre, est engagé par un Japonais paralysé des jambes (l'enfant qui fut blessé au prologue) et par sa sœur pour faire *rentrer clandestinement au Japon* l'un des deux sabres volés parvenu aux États-Unis après la guerre. L'histoire est assez confuse, mais il fallait bien un prétexte justifiant le voyage de Rick à Kyoto. Prétexte, parce que, constamment, le scénario donne *l'impression d'être construit pour les* « morceaux de bravoure ». John Frankenheimer dit qu'il a réalisé un film sur l'honneur et sur l'initiation d'un homme. Mais ce thème est noyé par le déchaînement de la mise en scène.

Opposant, d'une manière simpliste, les survivances du Japon féodal et la puissance de l'empire industriel, Frankenheimer ne s'accroche qu'au pittoresque, à tout ce qui peut produire des effets fulgurants. Armes à feu perfectionnées ou sabres et flèches, le fracas des bagarres meurtrières résonne comme le chant triomphant d'un cinéma portant *les* « karatés » débiles de Hongkong à la technologie avancée d'un nouvel Hollywood.

Américain à Tokyo, Rick, (Scott Glenn), malgré quelques surprises, n'est pas plus dépaysé qu'à Chicago, ou à New-York, question règlements de comptes.

Scott Glenn accomplit la transformation intérieure du personnage sans avoir l'air d'y croire. En revanche, il court comme un lièvre et se bat *comme un lion. Le sang gicle*, les corps s'effondrent, une tête décapitée roule sur le plancher ; on ne compte même plus les morts. Toshiro Mifune retrouve les rebondissements et la force du samouraï qu'il fut dans les films du Kurosawa. *Lorsqu'il investit*, avec *Scott Glenn*, le building immense et bien protégé de son frère, l'accumulation de leurs prouesses et l'hécatombe qui suit leur passage deviennent risibles. Trop, c'est trop, et on ne sait pas très bien si l'humour de cette boucherie est volontaire.

En dépit de ses ambitions proclamées, Frankenheimer a tourné un film très spectaculaire, fondé sur l'aventure, la vitesse et la violence. C'est fort à la mode, en ce moment, *surtout auprès du jeune public. Et les* images sont très belles.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« E.T. », de Steven Spielberg, aux Etats-Unis

Boom sur l'extra-terrestre

New-York. – Cela devait arriver, mais le succès dépasse toutes les *espérances : E.T., le film de Steven* Spielberg sur les aventures poétiques et picaresques d'un extra-terrestre égaré dans une forêt californienne et recueilli par des enfants, sorti sur les écrans américains le 11 juin, a « fait » 100 millions de dollars dès son premier mois. Et il est déjà en passe de donner naissance à toute une industrie.

Il n'est pourtant pas beau, le pauvre E.T. avec sa face camuse, ses yeux exorbités et ses membres atrophiés. Il ressemble comme un frère aux malheureux fœtus du musée Dupuytren, mais il est si sympathique, et très très intelligent. Les enfants ne s'y sont pas trompés, eux que les monstres aux formes ami*biennes du bar mal famé de la Guerre des étoiles* n'avaient pas émus.

Les grands patrons du cinéma y voient déjà la promesse d'un pactole dont les grands écrans, durement concurrencés par les petits, ont bien besoin. Sur le milliard de billets vendus chaque année aux Américains, 80 % vont aux « douze à vingt-quatre ans », le public même de *E.T.*, qui est tout à la fois un conte pour enfants, une fable écologique et une belle histoire d'amitié.

Ce coup de foudre de la petite classe n'a pas été perdu pour les fabricants de jouets et gadgets en tous genres : dans quelques jours, les premières poupées *E.T.* vont apparaître sur le marché. Elles sont aussi laides que leur modèle, mais *elles* ont son regard amical, son demi-sourire irrésistible, et elles sont en peluche douce au lieu de la gluante peau de saurien qui paraît recouvrir l'original. On pense déjà à des porte-clés, des tasses, des crayons, des cahiers de classe et, bien sûr, des tee-shirts.

Cet engouement ne plaît pas à tout le monde : le très conservateur éditorialiste George Will a fait, dans *Newsweek*, le procès de *E.T.*, un film qui, selon lui, est destiné à corrompre la jeunesse américaine, car on y voit des enfants sagaces, jurant comme des charretiers, des adultes aussi ineptes qu'inefficaces, et des représentants de la NASA agressifs, stupides, ignares.

Pis, à la fin, ces enfants mal élevés ne font qu'une bouchée des doctes savants, pourtant aidés des *forces de la loi et de l'ordre. Comble d'indignité, E.T.* a « fait » près de 18 millions de dollars pendant le seul week-end du 4 juillet, celui de la fête nationale.

NICOLE BERNHEIM.

DISQUES

La firme Polygram lance sur le marché le « compact disc »

En dépit d'une régression continue, depuis quatre ans, du chiffre d'affaires dans l'industrie discographique mondiale – les marchés français et anglais se portant moins mal que les autres apparemment et envisageant même une progression en valeur pour l'année 1982, – le groupe Polygram a confirmé jeudi 2 septembre, lors du congrès national d'une de ses sociétés, Phonogram, que le système « compact disc digital audio », développé conjointement par Philips et Sony, allait être commercialisé au début de l'année 1983. Le catalogue initial comprendra deux cents titres, classiques et variétés, des différentes sociétés du groupe Polygram. Ce catalogue sera porté environ à six cents titres à la fin de la même année 1983. Le « compact disc », avec ses douze centimètres de diamètre, peut contenir soixante minutes de musique ininterrompue par face et utilise un système de lecture à laser ; les informations sonores sont codées sous la forme numérique, ce qui permet une décomposition d'une finesse inconnue à ce jour.

DANSE

De Baryschnikov à Cunningham

La danse revient en force à Paris, dès les premiers jours de la rentrée, avec deux grandes manifestations parallèles, le Festival international de la danse et le Festival d'automne.

Le Festival international de danse de Paris, dirigé depuis vingt ans par Jean Robin, se déroule cette année dans quatre lieux différents : il accueille *le Ballet de Washington* au Théâtre des Champs-Elysées (27 septembre-3 octobre), l'*American Ballet Theâtre* au Châtelet (12-24 octobre), *le Forum de la danse* au Centre Georges-Pompidou (4-24 octobre) et *La route de la soie*, grand spectacle-féerie, *made in* Pékin, au Palais des congrès (23 septembre-26 octobre).

C'est la première fois que le Ballet de Washington se produit en France, mais l'Opéra de Paris a déjà mis à son répertoire des œuvres de son chorégraphe attitré, Choo San Goh, la coqueluche des Etats-Unis. Son style l'apparente à Glen Tetley et à l'actuelle école néo-classique américaine ; c'est un bon faiseur, pas plus, mais ses ballets réglés sur des musiques de B. Britten, E. Bloch, B. Martinu, bénéficieront à Paris de l'interprétation impeccable de Peter Martins et Heather Watts du New-York City Ballet.

L'American Ballet Theâtre, dirigé avec éclectisme et fermeté par Baryschnikov, affiche des étoiles de réputation internationale comme Bujones, Godounov, Mc Kenzie, N. Makarova, C. Gregory et une française, M. Messac, transfuge du Ballet de Hambourg. Le premier programme présente des œuvres de Mc Millan, Kylian, Lynn Tatlor-Corbett et le « pas de deux » de *Raymonda*, de Petipa ; le second programme réunit les noms de Balanchine, Robbins, Twyla Tharp ; le troisième est consacré à une version intégrale de *la Bayadère* (Petipa-Minkus 1877), réalisée par Makarova avec de somptueux costumes de P.-L. Samaritani. Monté en 1980 « dans l'hystérie la plus totale », selon l'expression d'un critique new-yorkais, ce ballet est attendu avec une certaine curiosité.

Ce qu'on ne verra pas, en revanche, c'est un ballet de Merce Cunningham, *Duets*, mis en juin dernier au répertoire de l'A.B.T., mais que *Mishaïl* Baryshnikov n'estime pas encore au point : « Cunningham, dit-il, n'est pas seulement une affaire de maîtrise technique, son approche suppose une nouvelle conquête de l'espace, pour l'instant elle m'échappe encore ; donnez-moi deux ans et on en reparlera. »

Pour la seconde fois Jean Robin a organisé un *Forum de la danse* du 4 au 24 octobre (la première expérience remontait à 1975). Il concerne surtout les troupes intéressées par la *danse contemporaine* comme le groupe de recherches du Nederlands Danse Theater, le Motion Theatre d'Oshra Elkayam (Israël), le Taïpe Contemporary Dance Theatre de Taïwan (technique Graham), la danseuse indoue Kumani Swarnamukhi, l'Espace Contre-danse de Pit et Phil (Suisse) et trois groupes américains : la Hubbard Street Dance Company, inconnue en France, Rosalind Newman qui travaille un peu dans la même ligne que Douglas Dunn, et Elisa Monte, soliste chez Martha Graham, qui se produit avec son partenaire David Brown et trois autres danseurs dans un registre rappelant plutôt le Pilobolus. Quatre troupes représentent la France, R. Berthemy, Q. Rouillier, E. Ambasch et C. Marcadé. Un prix de 6 000 dollars offert par l'Americain Express, récompensera la meilleure chorégraphie.

Le Festival d'automne, grâce à Michel Guy, nous a permis de connaître tous les jeunes espoirs de la « post modern dance » américaine, de Trisha Brown à Douglas Dunn, Andy Degroat, Lucinda Childs ou Karole Armitage. Cette année un seul nom est à l'affiche, mais combien prestigieux, Merce Cunningham. Il présentera au Théâtre des Champs-Elysées de nouveaux ballets, qui ont obtenu un triomphe cet hiver au City Center de New-York comme *Gallopade*, où il intervient avec vigueur et drôlerie, et un chef-d'œuvre, *Channels insert* – conçu pour la vidéo, – une merveille d'agencement des groupes. Un programme moins « populaire » au Centre Pompidou sera consacré à *Events* (25-29 octobre) ; il consacre un travail de recherche solitaire. Merce Cunningham et sa compagnie doivent également se produire à Lille, Grenoble et au *Sigma* de Bordeaux, tandis que la Maison de la danse de Lyon accueille à partir du 24 octobre la compagnie de Paul Taylor dans un programme entièrement nouveau avec notamment une version allègre et malicieuse du *Sacre du printemps*.

Mais il ne faudra surtout pas manquer la rentrée chorégraphique de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, qui présente les 15 et 16 octobre à Aulnay-sous-Bois *Fin de parcours* de François Verret (musique de Tazartes, sènographie de Goury), créé à Châteauvallon en juillet dernier et qui peut être considéré comme un des événements de la saison.

MARCELLE MICHEL.

■ Une exposition « Jacques Callot (1592-1635), gravures et eaux-fortes » *s'ouvrira le 10 septembre au musée Gutenberg*, à Mayence. Les œuvres proviennent d'un important prêt du musée historique lorrain de Nancy.

■ Le trente-quatrième congrès de l'Association internationale des critiques d'art (AICA) se tiendra à Sophia-*Antipolis (Alpes-Maritimes)*, du 12 au 20 septembre. Ses travaux porteront sur les banques d'images, l'information imagée, les nouveaux médias et le besoin d'une nouvelle critique. Des débats sur le thème de l'art à la télévision sont prévus. La première séance du congrès sera consacrée à la fonction de la critique d'art dans les ensembles géoculturels et régionaux.

■ Un festival de jeunes artistes (comédiens, musiciens, danseurs) a lieu pour la première fois à Saint-Omer (Pas-de-Calais) jusqu'au 5 septembre, patronné par la municipalité et la délégation aux affaires culturelles organisé par Ludovic Potie et Vincent Tavernier.

ARCHITECTURE

M. J.-F. DE MONCUIT DE BOISCUILLÉ DIRIGERA L'ESA

M. Jean-François de Moncuit de Boiscuillé, qui signe ordinairement ses textes et projets sous le nom de Chilpéric de Boiscuillé, a été nommé directeur de l'Ecole spéciale d'architecture (ESA) à compter du 1er septembre par le conseil d'administration de cette école. Il remplace à ce poste M. François Wehrlin, nommé, pour sa part, directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) depuis le 1er juillet.

L'ESA, installée 254, boulevard Raspail, à Paris, a été fondée en 1865 par Emile Trélat, en rupture avec la tradition académique des Beaux-Arts. Depuis 1945, son diplôme est reconnu par le gouvernement au même titre que ceux décernés par les unités pédagogiques d'architecture.

[Né en 1941, architecte diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse), M. Jean-François de Moncuit de Boiscuillé était depuis plusieurs années professeur à l'Ecole spéciale d'architecture. Dans le cadre de l'ESA, il a notamment fondé et animé l'antenne de Chailles (Loir-et-Cher), près de Blois, antenne qui, depuis 1971, permet aux étudiants de se confronter à la pratique du métier et préfigure ainsi l'« étude opérationnelle » souhaitée par la prochaine réforme de l'enseignement de l'architecture.]



« Vivre et résister » : aux maris fonctionnaires, aux films poux (comme les bêtes dans la tête), au c.. mode d'expression, au suicide.

Comprendre pour éviter : la métamorphose des deux Allemagnes qui sera la nôtre et surtout rester actif ! « avec M.D., I.S., G.B., M.K. et vingt autres amis et personnalités vivantes ou mortes », au cinéma « Jean Cocteau » (5, rue des Ecoles, Paris 5e) dans « L'ETAT DE BONHEUR... PERMANENT ! », le film de Maria Koleva. (Rens. : 354-47-62).







SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Beaubourg (277-12-33), 15 h, 17 h et 20 h : Cinéma-vidéo : Hommage à Jean Renoir.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h : Macunaima.

Les autres salles

Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : Figaro Solo.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Escalier d'Or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : la Planque.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Tulipatan ; 22 h : le P'tit Vélo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 20 h 30 : Mon cul sur la commode ; 22 h 15 : Vacances écossaises. – Théâtre Rouge, 20 h 30 : Tchoufa. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Présent (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le rêve américain.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 20 h 30 : Enivrez-vous.
Tristan Bernard (522-08-40), 21 h : le Troisième témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : l'Amour, c'est comme un bateau blanc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : les Damnés de la septième planète ; 22 h 30 : Seaside Rendez-vous.
Le Connétable (277-41-40), 22 h : Des maux pour laidir.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Les Lucioles (526-51-64), 21 h : Raoul je t'aime.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Splendid-Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 3 septembre

Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Suède fantastique.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : Chopelia.

La danse

Mairie annexe du IVe (278-60-56), 21 h : Les ballets historiques du Marais.

Les concerts

Centre Mandapa, 20 h 30 : U. Khan et Babamikar (musique classique de l'Inde du Nord).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 19 h et 21 h : Ars antiqua de Paris (musique elisabéthaine, trouvères).

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : René Franc Orchestra.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Agbavia.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Los Salseros.
Connétable (277-41-40), 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : M. Roques, A. Jean-Marie, P. Caratini, R. Portier.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Juan Carlos Carrasco.

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Station Auber-R.E.R., 16 h 30 : Ensemble de trompettes J.B. Arban (Molter, Passereau, Rossini, Bach).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Carreau du Temple, 20 h : Mélodrame Ma non troppo ; 18 h 30 : le Sicilien ; 20 h : Atout cœur ; Arlequin poli par l'amour ; 22 h : l'Herbe rouge.

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE
(387-65-32)

Salle Saint-Vincent, 20 h 30 : Chiquinho et ses musiciens brésiliens.

MUSIQUE A LA DÉFENSE
(979-00-15)

Fontaine Agam, 21 h 30 : l'Oiseau de feu (Stravinski).

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX
(660-07-79)

Orangerie, 21 h : Trio Rivière (Beethoven, Martinu, Brahms).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

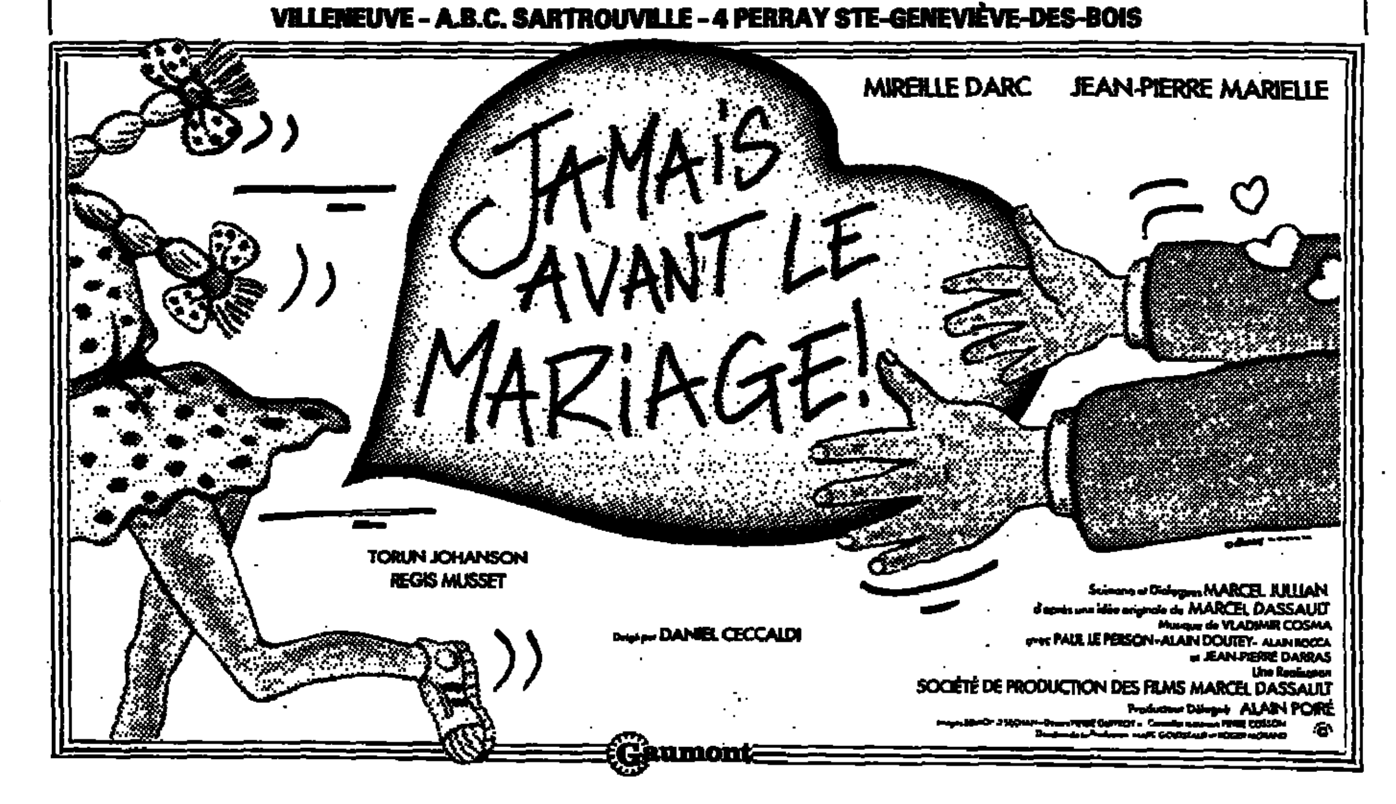
15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Les Portes de la nuit, de Marcel Carné ; 19 h : Nuages à la dérive, de Mikio Naruse ; 21 h : Horizons perdus, de Frank Capra.

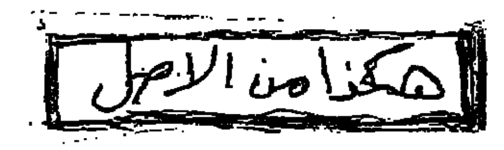
BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Loin vers l'Est, de Tod Browning ; 17 h : Pages galantes de Boccace, de Hugo Fregonese ; 19 h : La comédie musicale : Sur la rivière, de Walter Lang.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ANGE DE LA VENGEANCE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
BUTTERFLY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
CALIGULA ET MESSALINE (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FAMILY ROCK (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GREASE II (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v. f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.-Libye) (v. ang.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MAD MAX II (Austr.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
MEGAFORCE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).





SPECTACLES

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (342-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

A ARMES EGALES, film américain de John Frankenheimer ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *Normandie, 8e (359-41-18)* ; *v.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

BONGO MAN, film germano-jamaïcain de Stefan Paul ; v.o. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LEGITIME VIOLENCE, film français de Serge Leroy ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? film français de Coline Serreau ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

YOL (LA PERMISSION), film turc de Yilmaz Güney ; v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE, film français de Daniel Ceccaldi ; Gaumont-Halles, 1er (233-56-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

PASSION (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Br., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

PORKY'S (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (287-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 8e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (357-74-39).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-90-50) ; Ambassade 8e (359-19-08).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Parnassiens 14e (329-83-11).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : V.O. : Movies, 1er (260-43-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65).

BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHAUSSURE A SON PIED (Ang., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

COUP DE TÊTE (Fr.) Lucernaire 6e (544-57-34).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-52).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (F.) : Studio Cujas 5e (354-89-22).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Studio 28, 8e (606-36-07).

LA FUREUR DU DRAGON (Hongk., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, (522-46-01)

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (F.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

HOTEL DES AMÉRIQUES (F.) Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LOVE STORY (A., v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

NOSFERATU (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 3e (272-63-32).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).

SERPICO (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

SWEET MOVIE (Fr.-Can.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), les Lois de l'hospitalité.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Sylvia Scarlett.

HOMMAGE A ROBERT RYAN (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Berlin Express.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), En marge de l'enquête.

FRITZ LANG (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Règlements de compte.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h.

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), 14 h, 18 h, 22 h : Elisa Vida Mia ; 15 h 50, 19 h 50 : Vivre vite (*).

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Ruby Gentry.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), les Charognards.

LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman). Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; les Ministères de la nuit ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or ; Tristana.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15, 0 h 40.

BUFFET FROID (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CLAIR DE FEMME (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : 12 h et 24 h.

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 24 h.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 19 h 55.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 45.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 15.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) Olympic, 14e, (542-67-42) 18 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, (700-89-16), 18 h 30.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 40.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 + 0 h 20.

THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 24 h.

TAXI DRIVER (A) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

PRESSE

LA VENTE DE « FRANCE-SOIR »

M. Max Théret estime que, désormais la balle est dans le camp de M. Hersant

De nouveaux débrayages ont perturbé, jeudi 2 septembre, à l'appel du syndicat du Livre C.G.T., le service des petites annonces du Figaro *et les services de composition de la SIRLO. Comme le vendredi 27 août, affirme la C.G.T., la direction du journal a tenté de faire confectionner à l'extérieur une page de publicité interne (l'annonce de la reparution du* Figaro-Magazine *le 4 septembre).*

Les négociations engagées pour l'achat de *France-Soir*, voici trois mois – n'en déplaise à M. Robert Hersant qui, à l'instar de M. Robert Galley jadis en d'autres circonstances, a tenté de faire croire qu'il s'agissait d'un « pseudo-événement » *(le Monde* du 3 août) – a aiguisé, semble-t-il, la vigilance du Livre C.G.T. Ses délégués sont notamment restés sourds aux propos rassurants que le propriétaire du *Figaro* leur a tenus concernant les postes de travail, dans la perspective du projet de couplage des petites annonces *le Figaro-France-Soir*.

On sait que ce projet est actuellement bloqué par suite de la réponse différée, pour complément d'information, du ministère de l'économie et des finances au sujet de l'augmentation demandée par M. Hersant pour le tarif des petites annonces.

L'arme au pied

Mais les propos tenus par M. Jacques Hersant, P.-D. G. de *France-Soir*, devant les représentants de la rédaction n'en sont pas moins, selon eux, très inquiétants : ce couplage publicitaire – refusé et dénoncé par les journalistes et les ouvriers du Livre – serait pourtant, selon lui, l'ultime ballon d'oxygène offert à *France-Soir* pour surmonter ses difficultés. La formule tournerait même à l'avantage du quotidien de la rue Réaumur plutôt qu'à celui du *Figaro*, toujours selon M. Jacques Hersant.

Mais les délégués syndicaux ont encore en mémoire les propos identiques que tenait M. Robert Hersant en 1979 pour « sauver » le quotidien *l'Aurore*. On sait ce qu'il est advenu. En revanche, ils sont inquiets du manque de « punch » de certains services commerciaux de *France-Soir* et de l'absence totale de politique de vente du journal. De même voient-ils avec inquiétude certains contrats publicitaires « glisser » du quotidien vers le supplément du samedi, *France-Soir-Magazine*.

En cette semaine de « grande rentrée », il est permis de s'interroger sur une reprise éventuelle des négociations au sujet de la vente de *France-Soir*. « *Y'a pas l'feu*, disait en effet M. Robert Hersant à M. Dominique Ferry fin juillet, *on reverra ça en septembre*. » Mais on peut considérer que la balle, désormais, est dans le camp de M. Hersant. « *Je reste l'arme au pied*, déclare M. Max Théret, chef de file du groupe d'acheteurs, *mais au fur et à mesure que le temps passe, les conditions de la vente, établies fin juillet, risquent fort d'être modifiées, pour peu que la situation se soit encore dégradée à* France-Soir. »

M. Max Théret, qui a pratiquement renoncé à prendre des vacances en raison de cette négociation, se souvient en effet que, le vendredi 30 juillet au soir, il ne restait plus qu'à parapher le protocole d'accord (1), brutalement abandonné par M. Robert Hersant. Lequel déclarait partir en Turquie, pays tranquille comme chacun sait, où il espérait « *connaître la suite de cet intéressant feuilleton estival* » (la vente de *France-soir*) à travers la presse turque (2).

Dans quelles dispositions se trouve aujourd'hui M. Robert Hersant, rentré de vacances ? Comment a-t-il accueilli la convocation chez le juge d'instruction, le vendredi 27 août, de M. André Audinot, P.-D. G. du *Figaro* et l'un de ses plus proches collaborateurs dans le groupe, menacé d'être inculpé à son tour dans le cadre des plaintes déposées pour infraction à l'ordonnance d'août 1944 ?

Compte tenu du rôle, discret mais incontestable, joué par M. Rousselet à l'Elysée pour engager cette procédure de rachat de *France-Soir*, c'est sur décor politico-juridique que se poursuit la partie de « bras de fer ». Reste à savoir si les amis de M. Théret qui participent à la négociation sur *France-soir* accepteront, aussi longtemps qu'il sera nécessaire, de « geler » leurs capitaux en vue d'une opération qui semble de plus en plus hypothétique.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Qui prévoyait notamment que la régie publicitaire, du groupe *France-soir* passait sous la coupe de l'agence Havas, dont M. André Rousselet vient d'être nommé P.-D. G.

(2) En fait, M. Hersant s'est rendu aux Antilles, comme d'habitude.

● *Un nouvel hebdomadaire arabe, « Kol-el-Arab »* (Tous les Arabes), essentiellement basé sur « l'information photographiée » et paraissant à Paris a été mis en vente, mercredi 1er septembre. Le rédacteur en chef, M. Yasser Haonari, situe le tirage de départ à 70 000 exemplaires, et annonce pour le deuxième numéro « *un sondage exclusif de l'IFOP réalisé aux États-Unis, en France et au Japon sur les arabes dans l'opinion occidentale après la guerre au Liban* ».

● *M. Henri Amouroux*, codirecteur du *Journal quotidien Rhône-Alpes* depuis la création de ce titre, en février 1977 (dépendant du groupe *le Dauphiné libéré)*, abandonne ses fonctions. Il demeure, toutefois, l'un des éditorialistes du quotidien lyonnais. Les autres éditoriaux seront signés, notamment, par M. Michel Bousson, l'un des deux directeurs-adjoints du titre avec M. Bernard Saugey.

RADIO-TÉLÉVISION

Le câble aux États-unis

Des précisions de M. Lou Cioffi

*A la suite de l'article de Claude Sarraute sur les télévisions câblées aux Etats-Unis (*le Monde *du 10 août), M. Lou Cioffi, chef de bureau de Satellite News Channels (S.N.C.), nous écrit :*

J'aimerais apporter quelques commentaires, tout particulièrement sur les réponses que Mme Claude Sarraute m'a attribuées. L'exactitude de ces transcriptions est à la mesure de l'exactitude de l'orthographe de mon nom, c'est-à-dire pure imagination de sa part, de même que les propos que j'aurais tenus, d'après elle. Jamais je n'ai dit que la presse écrite était « finie ». C'est absurde. J'ai lu *le Monde* dès 1956, date de ma première installation à Paris, et j'ai toujours reconnu son importance. Aujourd'hui, je lis le *New York Times* et d'autres grands journaux américains. Tous jouent un rôle indispensable dans l'information du public. J'ai dit que les journaux américains du soir connaissent une période difficile, principalement due au manque de recettes publicitaires. Mais j'ai également bien précisé que la télévision par canal ou par câble n'avait jamais eu l'intention de supplanter les journaux — notre service en particulier qui se contente de prolonger les gros titres et ne fournit pas de reportages de fond comme la presse écrite le fait.

Mme Sarraute parle également du coût peu élevé du personnel (six reporters, cinq techniciens). Je lui ai dit que j'employais six reporters, six cameramen, six techniciens, cinq ingénieurs du son, trois chefs de rubrique, deux producteurs associés et deux assistants. Ceci, sans tenir compte des vingt-quatre ingénieurs entretenant le matériel et s'occupant de la récupération des histoires enregistrées je me souviens également avoir signalé les deux groupes mobiles, extrêmement coûteux, que nous possédons et qui nous permettent de diffuser en direct, d'où que ce soit autour de Washington.

Pour aggraver les choses, elle s'est complètement trompée sur le nom de notre firme. Elle nous a appelés « ABC 1 ». En vérité, nous nous dénommons Satellite News Channel, association de ABC Video Enterprise et du groupe W Satellite Communications. Ce sont pourtant des faits plutôt élémentaires, que Mme Sarraute semble ne pas avoir saisis.

J'ai consenti à être interviewé par Mme Claude Sarraute en raison de mon respect très sincère pour votre journal. Son article ne mérite pas ce respect. Il était tout simplement inexact.

[En effet, le nom de M. Lou Cioffi et de la société pour laquelle il travaille ont été déformés, nous en sommes désolés, par une regrettable erreur de transmission. Drôles, vifs et pas faux, les propos que nous lui prêtons sont, en revanche, bien ceux qu'il m'a tenus dans le petit bar proche des studios de la S.N.C. où nous nous sommes rencontrés, propos que j'ai scrupuleusement notés à l'issue de cette conversation à bâtons rompus.

Que M. Cioffi, homme de communication, ait voulu rectifier le tir ensuite, en accentuant et l'importance de la presse écrite et celle de sa propre organisation, rien de plus normal. — C.S.]

● *La station Europe 1*, qui a déjà diversifié ses activités dans la presse, la télévision et le cinéma, se lance dans la vidéo en prenant une participation importante (plus de 60 %) dans le groupe qui édite *Télé-Ciné-Vidéo*. Ce groupe, créé par M. Lipsik, comprend, outre l'hebdomadaire *Télé-Ciné-Vidéo*, lancé en 1979, ayant un tirage de 140 000 exemplaires, une société, Hollywood Vidéo, exploitant des vidéocassettes enregistrées. Le chiffre d'affaires, en 1982, s'élèverait à environ 60 millions de francs.

■ *La Commission Holleaux* a repris ses réunions, mercredi 1er septembre, en examinant les demandes d'autorisation de stations installées dans les départements de l'Ain, du Tarn et sur le Territoire-de-Belfort. A la demande du représentant du ministre de la communication, la Commission a confirmé l'avis favorable accordé le 22 juillet aux stations inscrites par ordre de priorité sur la liste complémentaire des radios parisiennes et en tête de laquelle figure la radio Ici et Maintenant.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

— *M. André Laurens*, directeur du « Monde », est l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L. à 13 heures.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

— *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du P.R., député de la Lozère, est reçu au journal de R.M.C. à 12 h 45.

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, participe au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures. (En direct de la mairie de Lille).

Quelle télévision pour demain ?

(Suite de la première page.)

Conséquence fondamentale : à la concurrence actuelle entre TF 1, A 2 et FR 3 — qui est très modérée (en raison du petit nombre des diffuseurs), très policée (en raison des cahiers des charges notamment), qui oppose des acteurs issus du même milieu (l'O.R.T.F.) et se connaissent bien — va se substituer une concurrence beaucoup plus ardente, plus aiguë et plus sauvage.

2. — La pénurie de programmes.

La deuxième contrainte est directement liée à la précédente : c'est la *pénurie de programmes*. Nous entrons en effet dans une ère de rareté en matière de programmes.

Actuellement, les trois canaux de diffusion ne suffisent pas, de loin s'en faut, à diffuser tout ce que le génie ou le simple talent humain peut concevoir en matière audio-visuelle. Demain, au contraire, il nous manquera des œuvres pour alimenter les multiples supports qu'on a recensés ci-dessus et qui, pour la plupart, fonctionneront 24 heures par jour.

De cette pénurie résulteront deux conséquences. Tout d'abord, les « producteurs » (en désignant ainsi ceux qui conçoivent, créent ou financent les programmes) verront leur position singulièrement renforcée en raison de cette pénurie, alors que, actuellement, les « programmateurs » (qui décident ce qui est diffusé à chaque instant) et les « diffuseurs » (qui contrôlent les supports de communication) font largement la loi.

La deuxième conséquence sera, évidemment, l'*augmentation* des coûts de production. Le coût de fabrication des programmes, d'ores et déjà, marque une tendance structurelle à *augmenter* plus vite que les prix. Ce mouvement ne pourra être qu'accru par la rareté. A leur pouvoir renforcé, les « producteurs » ajouteront une « rente » de situation, d'autant plus élevée que la pénurie sera forte.

3. — L'individualisation de la consommation.

La troisième contrainte, plus mal perçue, résultera de *l'individualisation croissante de la « consommation »* audiovisuelle.

Si aujourd'hui, chacune des trois chaînes recherche la plus grande audience, demain au contraire la fabuleuse prolifération des moyens d'expression permettra de s'adresser à un public de plus en plus défini, de plus en plus « ciblé », de plus en plus « fragmenté ». Le grand nombre des supports et le caractère « individuel » de plusieurs d'entre-eux (vidéo-cassette, télématique, télévision à péage, vidéo-disques, télédistribution notamment) permettront de choisir, avec précision et à un moindre coût, de s'adresser aux hommes ou aux femmes, aux jeunes ou au vieux, aux ruraux ou aux citadins, aux pêcheurs à la ligne ou aux philatélistes.

De manière réciproque, les téléspectateurs, qui auront un choix beaucoup plus vaste, et qui à chaque instant, auront la maîtrise de leur consommation audiovisuelle, exigeront des programmes de plus en plus « spécifique », c'est-à-dire adaptés à leur niveau de connaissances, à leurs centres d'intérêt, voire à l'heure d'écoute.

4. — L'augmentation des dépenses

La quatrième contrainte, découlant directement des précédentes, est l' augmentation, pour les consommateurs, des dépenses consacrées à l'audiovisuel. L'accès à l'audiovisuel, la consommation d'images vont devenir plus onéreux. Nous devons nous préparer à dépenser plus demain qu'aujourd'hui.

Actuellement, sur la base d'une famille française « normale » de quatre personnes (un couple avec deux enfants), il en coûte à chacun d'entre nous une « redevance » d'environ 0,30 francs par jour, pour choisir entre quelque 30 heures de programme télévisé en couleurs.

Demain, Monsieur Durand, s'il veut recevoir les nouvelles chaînes que lui apporteront les satellites, devra acheter l'antenne spécifique (et les équi=pements annexes) pointée vers le cosmos ; à moins qu'il n'ait la « chance » que ces programmes lui soient distribués par câbles, auquel cas il devra payer un abonnement mensuel. Désirera-t-il profiter de la télévision à péage qu'il devra, soit s'abonner, soit payer « à la vacation » chaque programme qu'il voudra regarder. Mais M. Durand ne voudra pas être en reste avec ses amis ou collègues qui ne jurent que par la « vidéo » ; il achètera donc (ou louera) des vidéo-cassettes ou des vidéodisques qui lui apporteront des programmes inédits ; il lui aura fallu, pour ce faire, acquérir auparavant un magnétoscope et un lecteur de disques. Enfin, M. Durand, poussé par son épouse et ses enfants, ne saura résister aux facilités de la télématique ; ce qui, outre l'acquisition d'un téléviseur spécifique, se traduira à chaque opération, par une triple dépense : la communication téléphonique par laquelle il accédera au réseau, le coût du temps pendant lequel l'ordinateur « travaillera » pour lui, la redevance (éventuelle) exigée par l'organisme qui aura fourni *l'information demandée* par M. Durand. Il va de soi, enfin, que M. Durand et sa famille, sollicités par autant de sources d'images, ne *pourront en aucun cas se contenter* d'un seul récepteur ; chaque foyer sera bien vite équipé de plusieurs téléviseurs, sans attendre le récepteur grand écran plat à cristaux liquides (encore au stade du prototype).

Il peut en résulter un frein au développement et à la commercialisation des nouvelles techniques. Ces sommes supplémentaires payées par les consommateurs d'audiovisuel compensant le coût croissant des dépenses de production évoqué ci-dessus, le seul problème sera de savoir si cette compensation sera partielle, totale ou plus que totale ; or de cet équilibre (ou de ce déséquilibre) entre dépenses et recettes, dépendront largement les rapports de force qui s'établiront, sur le marché de l'audiovisuel, entre producteurs, programmateurs et diffuseurs (ou distributeurs).

Enfin, et à plus long terme, on peut craindre que les téléspectateurs ne regimbent devant le paiement forfaitaire d'une « redevance » parafiscale (du type de celle qui est actuellement en vigueur), alors qu'ils seront conduits à payer (au coup par coup ou par abonnement) l'utilisation de leur récepteur.

5. La privatisation du marché.

La cinquième et dernière certitude que l'on peut avoir quant à l'évolution à venir est l'apparition, sur le « marché » de l'audiovisuel, d'un nombre croissant d' *acteurs privés*.

La situation traditionnelle se caractérise par des rapports très étroits entre l'État et la télévision. On vise moins là une ingérence de l'appareil de l'un sur l'action de l'autre (beaucoup plus exagérée qu'on ne le prétend en général), qu'une influence « structurelle » (schéma d'organisation, mode de fonctionnement, moyens de financement, contrôle et tutelle).

Là encore — dussent la morale ou l'angélisme s'en trouver malmenés, — l'information et la communication constituent un pouvoir (le quatrième ?). Par ce simple fait, toute entreprise de communication participe au jeu des pouvoirs.

A fortiori en va-t-il ainsi de la télévision qui, à tort ou à raison, est perçue comme étant à la communication ce que la bombe atomique est à l'armement conventionnel. C'est pourquoi, dans *aucun* pays, n'existe une totale liberté de l'audiovisuel (même aux U.S.A., il faut obtenir une « licence » pour diffuser).

Certes, cette influence de l'État est beaucoup plus forte en France que dans certains pays similaires. Il faut y voir la résultante de facteurs spécifiques à notre histoire : un zeste de colbertisme, un doigt de mécénat du prince (de François 1er à Louis XIV), une pincée de l'idéal de la IIIe République (télévision gratuite, laïque et universelle, à défaut d'être obligatoire), un trait « d'étatisme éclairé » (comme garantie contre la pollution par des intérêts privés et impurs). Ce coktail n'a pas donné que de mauvais résultats, et notre télévision soutient très honorablement la comparaison avec ses homologues étrangers.

Il y a lieu de penser que les nouvelles formes de communication audiovisuelle seront, compte tenu de leurs caractéristiques, mises en œuvre par des structures privées ; la loi d'organisation de la radio-télévision tout récemment adoptée par le Parlement a d'ailleurs, et fort justement, ouvert une brèche dans un bloc du monopole ; de la même manière, le ministre de la communication n'a-t-il pas craint d'envisager une cinquième chaîne d'inspiration très largement privée.

Il convient cependant d'affronter lucidement les conséquences d'une telle « privatisation ». Qui dit acteurs privés sous-entend, d'une manière ou d'une autre, recherche d'un certain profit (pas forcément en termes strictement financiers) ; qui dit recherche d'un profit implique une certaine course à l'audience ; recherche d'audience signifie compétition accrue sur les programmes et sur les créateurs (auteurs, producteurs, réalisateurs...). On retrouve donc, par l'apparition d'organismes privés, les contraintes évoquées plus haut : durcissement de la concurrence et pénurie de programmes.

S'ils veulent affronter victorieusement cette compétition, les agents de la radio-télévision nationale devront, tout en maintenant les exigences du service public, commencer à « privatiser » leurs comportements. A cet égard, la direction générale des Télécommunications constitue un précédent heureux, qui n'a jamais mieux rempli sa mission de service public que depuis qu'elle s'est inspirée, dans son organisation et son fonctionnement, des méthodes du secteur privé.

Résumons : l'audiovisuel de demain sera marqué par la prolifération des moyens de communication, par la rareté des programmes, par l'individualisation et le renchérissement de la consommation et par une certaine privatisation du « marché ». Est-ce à dire que l'avenir soit tracé et que nous n'ayons d'autre choix que de subir ces déterminismes ? Point du tout : c'est en mesurant exactement le poids de ces contraintes qu'il devient au contraire plusfacile d'exercer les véritables choix et de rendre les vrais arbitrages, c'est-à-dire de mettre en œuvre une politique volontariste.

ALAIN GRANGÉ CABANE.

Prochain article :

L'HEURE DES CHOIX

Vendredi 3 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Monte-Carlo show.
Réal. M. Pasetta.
Avec Ben Vereen, Stephane Grappelli, Shields and Yarnell, Adriana Maliponte, Barbie Benton, etc.

21 h 35 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams.
D'après l'œuvre de W. Godwin, réal. H. Wise.
Dernier épisode : Caleb retourne dans sa ville natale pour dénoncer Falkland, auquel il rend hommage.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Les confessions de Félix Krull.
Feuilleton allemand d'après le roman de T. Mann, scénario B. Sinkel et A. Brestelin.
Dernier épisode des aventures galantes de Félix Krull qui mène notre ami à Lisbonne. Dans le train il rencontre le professeur Kuckuck, sa femme et sa fille. Laquelle de ces deux merveilleuses créatures séduira-t-il ?



21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Seront-ils couronnés en novembre ?
Avec M. Cerf *(Maria Thiefenthaler)*, H. Dufour *(le Bouchot)*, A. Gerber *(le Lapin de Lune)*, A. Hebert *(les Fous de Bassan)*, C. Rihoit *(la Favorite)*, F. Trystan *(la Cendre et la Foudre)*.

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (Hommage à Ingrid Bergman) : Jeanne d'Arc.
Film américain de V. Fleming (1948). Avec I. Bergman, F.-L. Sullivan, J. Ferrer, J. Carrol-Naish, W. Bond, P. Ney (Rediffusion).
Bergère lorraine investie d'une mission divine, Jeanne d'Arc entreprend de porter le dauphin sur le trône et de chasser les Anglais hors de France. Version hollywoodienne à grand spectacle de la vie d'une héroïne de notre histoire. L'interprétation d'Ingrid Bergman fut discutée. Elle est, pourtant, remarquable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : les larmes amères du soleil haïtien.
Reportage de G. Hury, réalisation Y. Dalain.
Un regard sur la réalité quotidienne — politique, économique et sociale — d'un peuple qui connaît depuis le régime Duvalier une tragédie sans fin et dont le revenu par habitant est le plus faible d'Amérique latine.

21 h 35 Téléfilm : le Coq noir.
D'après un conte d'Erckmann-Chatrian. Réal. J.-C. Cabanis.
Un peintre, miné par la faim, le froid et le plus profond désespoir, reconstitue trait pour trait, dans un ultime dessin, la scène de l'assassinat d'une vieille maraîchère survenu la même nuit.

22 h 30 Journal.

23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (redif.). L'école du court métrage.
L'école du court métrage des années 40 et 50 avec En passant par la Lorraine, *de Georges Franju,* le Charron et le Tonnelier, *de Georges Rouquier, etc.*

23 h 30 Prélude à la nuit.
Sonates nos 48 et 90, *de Soler, par E. Chojnacka, clavecin.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Emission médicale : Le sang (en liaison avec TF 1).
21 h, 30 Black and blue : Jazz et littérature (« Steamin with Duke »).
22 h 30, Nuits magnétiques : Rester, partir, oublier, écouter.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Baden) : « Rituel », de Boulez ; « Danses sacrées et profanes pour harpe et orchestre » de Debussy ; « le Sacre du printemps » de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol. A. Schmeisser, harpe.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
Un drôle d'oiseau (Redif.).
14 h 30 Accordéon, accordéons.
14 h 55 Cuisine : Les recettes de mon village.
Aveyron : la coupertade.
15 h 10 Document : Les grands explorateurs.
Smith, réal. J. Irvin.
Jedediah Smith, âgé de vingt-sept ans, découvrit, au cours d'une expédition, le passage du sud à travers les Montagnes Rocheuses.
16 h 05 Croque-vacances.
17 h 35 Magazine auto-moto.
18 h S.O.S. animaux perdus.
18 h 10 Série : Nick Verlaine.
La fille de l'air (Redif.).
19 h D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Serpico.
Réalisation A. March.
Serpico a des ennuis d'argent, de femmes et des difficultés pour défendre sa vie au cours d'une chasse à l'homme dans les docks new-yorkais. Serpico viendra heureusement au bout de ses ennuis.
21 h 35 Variétés : Rêve d'ouest, rêve d'est.
Anna Prucnal, réal. J. Mailland.
22 h 35 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : la télévision des autres : Cuba ; un portrait de Yasser Arafat, leader de l'O.L.P. : racisme et reggae en Angleterre ; voir Vérone et Aïda ; le grand témoin de la semaine sera Bernard Kouchner, de Médecins du monde.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Tarte meringuée à l'orange.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder Woman.
Féminin singulier (redif.).
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
Sur le traces de la croisière Noire, réal. P. Zanone (redif.).
La première traversée automobile de l'Afrique, de l'Algérie jusqu'à l'océan Indien en 1925.
15 h 15 Les jeux du stade.
Cyclisme : Championnats du monde sur route ; équitation : championnat du monde et concours complet.
18 h Récré A2.
Casper et ses amis : Mister Magoo.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Messieurs les jurés : l'Affaire Baudières.
De F. Claude, réal. A. Michel.
A l'instigation d'une épouse ambitieuse, Jean-Marc Baudières, jeune chanteur de talent, est enrôlé dans le labyrinthe du show-business.
22 h 45 Magazine : Cinéma-cinémas.
De M. Boujut, A. Andrew et C. Ventura.
Au sommaire : une interview de Charlton Heston, hôte d'honneur du Festival de Deauville ; un reportage sur le tournage du nouveau film de Francis Ford Coppola, etc.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Nono ; Cinq semaines en ballon ; Ordinaquiz.
19 h 55 Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été (à Sisteron).
20 h 35 On sort ce soir : le Canard sauvage.
Pièces en cinq actes de Henri Ibsen, avec A. Rignault, M. Bozonnet, M. Robin. Mise en scène de L. Pintilie, réal. G. Lessertisseur.
Pour avoir défriché quelques lopins de terre, un ex-militaire subit la dégradation, la prison, finit sa vie dans le rêve et élève un canard sauvage dans un grenier.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Concerto pour flûte, basson, violon, etc., *de Vivaldi, par l'Ensemble Seccolo Barrocco.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechaï Schamz (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Un samedi comme les autres.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (centième anniversaire de la mort de Darwin).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'entrée des médecines naturelles dans l'enseignement universitaire.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches, avec Pierre de Fenoyl (chef-d'œuvre de la photo anonyme).
11 h 2, La musique prend la parole : Concertos pour piano et orchestre de Mozart.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Mali, les empires de l'or et les rois légendaires.
16 h 20, Le livre d'or : V. Hoelscher, violon, M. Beroff, piano (Mozart, Schubert, Szymanovski).
17 h 27, Sous à Dijon.
17 h 32, Pour mémoire : Victor Serge ou l'histoire d'une hérésie (redif.).
19 h 10, Disques.
19 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : la Paupière gauche, de F. Sagan, lue par Suzanne Flon.
20 h, « Le Ring », de I. Grigoresco. Avec F. Chaumette, L. Fregis, C. Dasset, P. Nègre, A. Natanson, G. Darrieu, réal. G. Godebert (redif.).
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Vivaldi, Chopin, Milhaud, D'Indy, Suk, Massenet, Tomasi.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Paisiello, Beethoven, Schnabel, Glass, Wilson, Poulenc, Gershwin, Sibelius ; 11 h, La tribune des critiques de disques ; « Le chant de la terre », de Mahler (première parution) ; 12 h 35, Avis de recherche : œuvres de Tchaïkovski, Heise.
13 h 30, Tous en scène.
14 h 4, Atelier de musique.
15 h 30, Dossier disque : l'œuvre concertante de R. Strauss.
16 h 30, Concert (donné le 6 novembre 1981 au Palais des sports de Lille) : œuvres de Rossini, Britten, Respighi, par l'Orchestre symphonique de la R.A.I. de Turin, dir. A. Ceccato.
18 h, Le disque de la tribune : « Le chant de la terre », de Mahler (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de J.S. Bach, Lauro, Cervantes.
19 h 35, Les pêcheurs de perles, œuvres de Ravel.
20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Merri à Paris le 29 juillet 1982) : « De profundis, grand motet pour soli » de Delalande ; « Grand Te Deum à double chœur », de Lulli, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, chœurs de la cathédrale de Worcester, dir. J.-C. Malgoire, sol. P. Esswood, haute-contre ; J. Elwes, ténor, N. Tuller, baryton, G. Reinhard, basse.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : œuvres de Bridge ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or : œuvres de Nyman, Lampard.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE MULTINATIONAL FRANCAIS CONSTRUCTEUR
de
MACHINES AGRO-ALIMENTAIRES
C.A. consolidé 200 millions
recherche
pour entrer en fonction 1er octobre 1982

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- connaissant bien les problèmes de financement des exportations de biens d'équipement et ayant bonnes formation comptable et références.
- Connaissances du Contrôle de Gestion en Coût Direct et de la langue anglaise très souhaitables.

Lieu de travail : 100 Kms Sud de Paris

Ecrire avec C.V., date de disponibilité et rémunération demandée à N. 2318 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra au PDG pour réponse très rapide en totale discrétion.

EXPERT COMPTABLE REGION VERSAILLES recherche

COLLABORATEUR QUALIFIÉ
ou
STAGIAIRE 2e ANNÉE

pour travaux central. et contrôles.
Ecrire C.V. et prétentions à : J.-P. GOUPIL 12, rue Berlioz, 78140 VELISY.

TRANSITAIRE GARONOR recherche à dater de sept.-octobre

2 AGENTS CCIAUX

Très qualifiés parlant 2 langues (Angl., All. It.) pour trafic international terrestre.

Env. C.V. et prétentions sous nº 035270 M à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Etabl. privé s/contrat rech.
SURVEILLANTS
Demi-Pension (12-14 h) du lundi au vendredi. 763-46-35.

SAGEM

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE SYSTÈMES DE NAVIGATION INERTIELLE
DEUXIÈME CONSTRUCTEUR MONDIAL
DE TERMINAUX TÉLEX

recherche
pour son SERVICE INFORMATIQUE PARIS XVIe

INGÉNIEURS ANALYSTES
ANALYSTES ORGANIQUES
CHEF DE SALLE
PRÉPARATEURS

I.B.M. 4341 DOS/VSE DL1 CICS

- Expériences exigées
- Disponibilité rapide souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna, 75783 Paris, Cédex 16.

ÉTUDIANTE
pour garde d'enfants, 4 soirées/semaine (18 h 30 — 19 h + mercredi toute la journée). Tél. : 532-94-65.

Internat 35 km Sud de Paris recherche URGENT
PROFESSEUR ANGLAIS
HAUTEMENT QUALIFIÉ (E)
1er, 2e cycle
Horaire important.
Tél. : 041-34-36/805-29-57.

URGENT

CENTRE CULTUREL région parisienne recherche

ANIMATEURS(TRICES) CULTURELS

expérience souhaitée DEUG ou cycle D.E.F.A.

Ecrire sous le nº 034.909 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FOYER JEUNES ADULTES proche banlieue Ouest recherche

ÉDUCATEURS(TRICES)
diplômés ou pré-stagiaires.
Convention collective 66.
Téléphone : 974-90-40.

ECOLE DE LA BANLIEUE PARISIENNE recherche

PROFESSEUR
même à temps partiel Français, Physique et Sciences naturelles.

S'adresser au (3) 095-87-52 ou (3) 095-59-30.

ÉCOLE PRIVÉE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION recherche

ASSISTANT DE FRANÇAIS
pour une durée de 9 mois

Ce poste comporte responsabilités éducative et pédagogique dans une école anglaise.

Ecr. av. C.V., photo et tél. à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001, PARIS. Réf. 30936.

secrétaires

Administrateur de biens rech.
SECRÉTAIRE
RESPONSABLE
Tél. : pr R.-vs 256-10-45.

divers

ACHATS PHOTOGRAPHIES indiv. ou collect. 19e ou 20e siècle. Man Ray, Tabard, Baldus, etc. M. Lagnado, 354-74-67, Plaisant Hôtel, 50, rue des Bernardins, 75005 PARIS.

Représentations offres

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION D'ELEMENTS D'EQUIPEMENT DE MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS
(Pelles hydrauliques, chargeurs et appareils de manutention)
Recherche pour France et Benelux

V.R.P.

Très introduit dans la profession

Adresser candidature, référence et photo, à P.M.H.P., nº F.B. 22, B.P. 708, 80007 Amiens Cedex qui transmettra.

emplois régionaux

Constructeur Biens d'Équipement (50 % Export)

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

Expérience souhaitée : machine tournante, régulation de vitesse, température, automatisme.

Anglais indispensable.

Résidence : ville agréable de Savoie.

Écrire avec C.V. manuscrit, photo, prétentions à : Boîte Postale 177, 73104 AIX-LES-BAINS CEDEX.

LE CRÉDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE

recrute

UN PROGRAMMEUR SYSTÈME

Pour son service informatique.

Formation supérieure, connaissant le logiciel I.B.M. (C.I.C.S., D.O.S./V.S.E., S.N.A.) possédant expérience dans une fonction similaire.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions à C.I.N., service du personnel, 15, place de la Pucelle, 76000 ROUEN.

URGENT : Pour rentrée scolaire recherche PROFESSEURS qualifiés musique, anglais et sciences naturelles. S'adresser : *COLLÈGE CEVENOL*, 43400, LE-CHAMBON-sur-LIGNON. Tél. : (71) 59-72-52.

M.J.C. CHAUMONT
7, rue Damrémont
52000 CHAUMONT
Tél. : 16 (25) 03-91-77
recrute
AU 1er OCTOBRE

1 ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

Profil de poste à disposition des candidats (es) niveau CAPASE, DUT.

Envoyer C.V. détaillé avant le 16 septembre.

emplois internationaux

COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE LAUSANNE/SUISSE

recherche de toute urgence un (e)

TRADUCTEUR (TRICE)

de langue maternelle française maîtrisant parfaitement l'anglais. Bonnes connaissances d'une 2e langue (esp., all.) appréciées. Ecr. pour envoi d'un questionnaire qui sera à retourner au C.I.O. Château de Vidy CH-1007 LAUSANNE.

Lycée Français Lubumbashi, Zaïre. — Recherche jeune prof. maîtrise philo et BAC ECO, voyage, logement, sport. Ecr. s/nº 2.944 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Quelques actions disponibles sangliers, chevreuils, faisans, canards, bécasses, etc. Tél. : 16 (33) 35-90-73.

CCIAL, disposant capitaux rech. partenaire motivé avec projet original réalisable immédiat. Tous domaines avec ou sans investissement person. Ecrire LEMOINE Pierre 18, rue des Ormes, 94220 Charenton.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 23 ans, ayant licence d'anglais/russe, diplômée E.A.D., disponible immédiat., recherche emploi en région parisienne. Hélène MANGIN, 99, rue Duhesme, 75018 PARIS.

LYCÉENNE ALLEMANDE
(section langues)
19 ans
cherche place comme fille au pair dès l'automne 1982.
Faire offres à :
Kirsten Hamann, Ehestorfer Weg 145 D-2100 HAMBURG 90.

H. 40 ans

RÉDACTEUR VIE GRANDE BRANCHE

8 ans d'expérience, recherche emploi sédentaire, compagnie ou courtage.

Notions comptabilité et informatique

Ecr. s/nº 6.330 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

MÉTRO MAUBERT
bon imm. 2e ét. s/rue calme 3 pièces + 1 petite, entrée cuis., salle d'eau, w.-c. à rénover, prix intéressant. 5, rue Basse-des-Carmes. Sam., dim., lundi 14/17 h.

11e arrdt

XIe, près Nation, bel imm. 2 P. entrée, cuis., bains, w.-c., refait neuf, très clair, balc. libre 315.000 F - 344-43-87.

12e arrdt

PORTE DOREE
Pptaire vend 3 P., cft, 64 m², refait neuf, 2e ét., bon imm. Visite sur place les 3 et 4 de 14 h à 18 h 30 - 18, rue du Cl-Oudot - Tél. 257-03-03 ou 264-06-41.

15e arrdt

PROPRIÉTAIRE VEND :
FÉLIX-FAURE
Bel imm. 82 m², liv., 3 chbres, cuis., 2 s. de bains, chauffage central entièrement rénové. Belles prestations. Soleil. Vue dégagée. Prix : 765.000 F ce jour et vendredi 17/19 h. Samedi 10/13 h 30. 22, RUE JEAN-MARIDOR.

16e arrdt

CHARDON LAGACHE
APPT SUR 2 ETAGES
Réception, gde cuisine équip. 5 chabres + 3 bains, 1 salle d'eau + garage. Jardin particulier — 562-38-63.

17e arrdt

PLAINE MONCEAU
Urgt dépt LUXUEUX 6 p., env. 235 m², soleil, 14 h/17 h 30, le 4, 106, bd de COURCELLES.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
IMMEUBLE 1930 TT CONFT coquet studio cuis. équipée, salle de bains. 210.000 F. 241-22-33.

73, BOULEVARD SÉRURIER
Métro Porte-des-Lilas ou Pré-Saint-Gervais
PARTICULIER VEND
2 PIÈCES 37 m²
compren. chbre + sal. à mang. cuisine + cabinet toilette + w.-c. indépendant 7e étage avec ascenseur. Vue imprenable. 250.000 F. *Tél. H.B. : 236-75-42 pr R.-V.*

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Résident., gd séj., s. à manger, 3 chbres, s. de bains, 2 s. d'eau, chf cent., cuis. équip., chem., poutres, terrasse, jard. BONNE OCCASION 603-29-51.

BOULOGNE BOIS
4 P., bonne occas. 603-29-51 (ou 604-63-74 de 18 à 20 h).

Province

LYON CENTRE
PART. VEND APPART. STYLE 6 P. + cuisine, 133 m². 870.000 F. Téléphone : (7) 842-17-71.

SAINT-TROPEZ
Studio ville neuve, équipé, moquette, ds pet. imm. 2e ét., idéal placement ou détente. 320.000 F. Tél. (94) 97-42-16 h. bur., (42) 92-41-60 h. repas.

Etranger

IBIZA, Baléares, à vendre appartement 5-6 pers., entièrement aménagé et meublé. Terrasse, vue mer. Résid. luxe. Pisc., tennis, etc... Tél. : entre *16 et 20 h (33) 26-72-53.*

appartements achats

RECHERCHE
Urgent Paris 1 à 3 pièces PAIE COMPTANT chez notaire. Bon quartier - 873-23-55.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et sans AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Tél. au 282-12-50.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement — clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

Étudiant à Dauphine cherche à louer ou à acheter studio ou petit appartement Paris. Tél. le soir au (50) 43-61-58.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F - 283-57-02.

terrains

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
une situation unique face au soleil du midi :
TERR. à bât. BOISÉS
3.157 m² à 6.410 m².
Prix : 151.000 F à 164.000 F HT documentation gratuite sur demande. Tél. : (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE, 8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

villas

ST-GERMAIN-EN-LAYE
grande villa moderne récept. 80 m², cuis. équip., 5 chbres. 2 bains. tt cft garage. Pav. d'amis, séj., chbre, bains, cuis., ensemble très bon état, jard. 1.200 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

LE VÉSINET résid.
Prox. centre VILLA r.-de-ch., séjour, 1 chbre, cuis. 1er ét., 3 chbres, bains, ss-sol, garage. 2 voit., dépend., jard., 650 m². Px : 950.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET. 976-05-90.

Urgent cause mutation vend 450.000 F à Saint-Quay-Portrieux (22) Villa tt cft, vue sur mer Rez-de-chaussée : séjour 36 m², grande cheminée, bel escalier bois, portes-fenêtres sur terrasse 1er étage : 4 grandes chambres. Jardin clos 350 m². Tél (96) 91-62-52 après 20 h ou sur place tél. (96) 70-42-56 72, boul. du Littoral.

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compren. : étage, 3 chambres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, salle de bains, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée, sur jardin plein sud ; sous-sol, sous toute la maison, avec garage et chaufferie. Terrain de 400 m². S'adr. à la Sélection Foncière, 8, place de la République, 56000 Vannes. Tél. : (97) 47-27-01.

maisons de campagne

Vds MAISON CAMP. Près LE CATEAU (59) 5 P., tt confort, garage. Tél. (27) 84-19-45.

propriétés

VENDS GENÇAY 86
Gde maison bourg., cours rénov., grange, gd jardin. Cour, terrain, bord rivière. 2 ha 62. Site except. Prix : 660.000 F + 7 ha culture. 140.000 F. Tél. : (49) 41-15-03.

locaux commerciaux

URGENT
Sté commerciale implantation nationale recherche en location magasin d'exposition PARIS ou proche banlieue. 700 à 1000 m² de plain-pied. Passage ou centre commercial. Agences s'abstenir. Ecrire sous le nº 242828 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Particulier vend direct. atelier, 85 m² au R.-de-Ch. à rénover gde mezzanine. St-Ambroise, PARIS-11e. Prix : 340.000 F pour R.-V. téléphoner heures de bureau : 575-16-89.

fonds de commerce

Vends Sud-Ouest hôtel-restaurant, pension. 22 pièces, 1.200 m² couv., parc 2 hect. poss. plus le tout clôturé. Fonds 600.000 F. Murs et fonds + 2 hect. 2.000.000 F, le tout avec la ferme 5 hect. 2.800.000 F. Conv. aff. fam., gs de mét., etc.. Ecr. s/nº 8865 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

boutiques

19, RUE DE PENTHIEVRE angle RUE DE MIROMESNIL murs libres. 2 boutiques 41 m² et 31 m². Toutes propriétés. TELEPHONE : 551-21-06.

l'agenda du Monde

Artisans

Vos travaux tout corps d'état par XY RENOVATION Tél. 607-16-94. Devis gratuits.

ENTREPRISE - Sérieuses référ. effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décorat. coordinat. ts corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

Livres

Cherche anciens Dale Carnegie pour m'aider à faire connaître mon livre. Merci. Elise Gautier, B.P. 144 13675 Aubagne Cedex Tél. : (91) 38-05-98.

Stages

Formation par stages Paris OPERATRICE IBM PROGRAMMEUR IBM Cours I.F.A. 770-01-11.

Caravanes

Emplacements caravanes sous hangar près Dreux *à louer à l'année.* Buquet (16-37) 48-78-01, à partir 18 heures.

Cours

L'ALLEMAND A MUNICH — LINGUAL ORBIS
3 semaines (6. 9. 12 etc.) Cours accélérés intensifs 1.700,— FFr. avec logement dans le centre 2.500,— FFr. Renseignements: ORBIS · INTERNATIONALES SPRACHINSTITUT · 8000 MÜNCHEN 5 · BAADERSTRASSE 12—14 · TELEFON 089/224939

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLERS-ORFEVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

BIJOUX SUR MESURE
Avec VOTRE or ou le nôtre. Bijoux neufs et d'occasion. Transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses. PRIX FABRICANT L'ATELIER, 210, bd Raspail 75014 Paris - Tél. 320-88-03.

Billards

BILLARDS
Vente exceptionnelle
Du 4 au 18 septembre
Économisez de 1.500 F à 11.000 F sur un billard venez directement au magasin le samedi :
LEISCO R.N. 12 78760 Pontchartrain ou téléph. : (3) 489-41-10.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2.200 F.
SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F.

SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Vidéo

CAMÉRA 7
PHOTO - CINÉ SON - VIDÉO
Location CASSETTES abonnement 500 F 15 F par jour WEEK-END 4 cassettes pour 100 F Très nombreux titres disponibles 7, rue Lafayette 75009 Paris Tél. : 874-84-43 ou 878-37-25.

Enseignement

Institut du CHATELET accueille les élèves de 4e à terminales A, B, C, D. Effectif réduit résultats hebdomadaires. Tél. Rens. au 236-09-12 St-Germain 973-35-84

Devenez secrétaire artistique ou de publicité en suivant les cours de l'ISSAP. Admis. avec le bac ou examen d'entrée. Renseign. au (1) 272-83-04.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Part. vd R 30 TS, 1re main 1977, excellent état, prix à débattre. Tél. 364-59-64.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Le Monde

économie

LA SORTIE DU BLOCAGE DES PRIX

M. Mauroy termine ce vendredi 3 septembre ses entretiens avec les principales organisations syndicales et patronales en recevant M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.).

Plus fragiles que les grandes firmes, les petites sociétés sont menacées de disparaître en très grand nombre si on maintient le blocage des prix sans un strict maintien du blocage des salaires, dira M. Bernasconi, qui appelle de ses vœux un *« consensus national »* fondé sur une claire prise de conscience des patrons et des salariés qu'ils sont étroitement solidaires dans la lutte contre l'inflation. Jeudi, le premier ministre a reçu les dirigeants de la C.G.C. qui, après leurs déclarations très critiques contre le gouvernement, ont fait preuve d'une certaine compréhension, en notant l'effort budgétaire en faveur de l'industrie et la position favorable des pouvoirs publics pour la création d'un régime spécial et transitoire pour la retraite de soixante ans à soixante-cinq ans.

De son côté, la C.F.D.T. a confirmé sa modération tout en demandant au gouvernement de faire preuve de rigueur. Compréhensive, elle aussi, à l'égard des pouvoirs publics, la C.G.T. a réaffirmé cependant, lors de la réunion du jeudi 2 septembre de sa commission exécutive, son opposition à *« toute baisse du pouvoir d'achat »* et sa volonté d'organiser du 13 au 25 septembre *« une quinzaine d'action offensive »*.

M. Mauroy doit tirer, dimanche soir à Lille, au cours du « Club de la presse » à Europe 1, les leçons de ses entretiens avec les syndicats et le patronat. Il doit surtout rendre publiques les orientations du gouvernement pour la sortie du blocage des prix et des salaires. Rejetant toute directive en matière salariale, — sauf dans le secteur public — le premier ministre devrait lancer un appel à la rigueur et suggérer l'adoption, par voie contractuelle, de nouvelles règles d'évolution des rémunérations, selon la formule dite Delors. Il devrait aussi apporter des apaisements sur la nécessaire réforme de la garantie de ressources en confirmant l'intervention financière de l'État.

Pour les agriculteurs, la fin du blocage des prix pourrait se traduire par la suppression des montants compensatoires monétaires négatifs, institués à la mi-juin. Mme Cresson proposera cette mesure au gouvernement.

LES ENTRETIENS DU PREMIER MINISTRE

La nouvelle bienveillance de la C.G.C

Surprenante C.G.C. : on s'attendait à une rencontre mouvementée entre les dirigeants de la confédération de l'encadrement et le premier ministre, jeudi 2 septembre. Ce fut finalement un rendez-vous sans éclat, M. Marchelli, délégué général de la C.G.C., faisant même preuve d'une relative bienveillance à l'égard de la politique du gouvernement.

La fracassante interview de M. Menu, président de la C.G.C., déclarant la semaine dernière dans *Paris-Match* que le premier ministre avait *« atteint le seuil de compétence »* et qu'il devait partir, le sévère communiqué publié mercredi sur le projet de budget de l'Etat — la C.G.C. accusant les pouvoirs publics de vouloir encore déplumer les poulets que seraient les cadres — laissaient à penser que le dernier rendez-vous qu'avait M. Mauroy avec le monde syndical se terminerait mal. Or c'est avec une relative satisfaction que M. Marchelli a égrené, jeudi soir, les sujets de discussions avec le premier ministre. *« Ni déçu ni optimiste »*, le numéro un de la C.G.C. a cependant constaté que *« sur certaines orientations »* — que le syndicat défendait *« vainement »*, — il y a maintenant *« un très fort rapprochement »* avec les points de vue du gouvernement.

Système transitoire pour la retraite à 60 ans

Et de souligner les points positifs : la nouvelle politique économique des pouvoirs publics ; *« un effort sans précédent pour l'industrie »* ; une presssion fiscale qui ne s'accroît pas *« dans les proportions que l'on pouvait craindre »* ; la confirmation par M. Mauroy que la politique contractuelle sera *« préservée »*. Le premier ministre, déclare M. Marchelli, *« n'a pas l'intention d'intervenir dans le secteur privé par des directives »* sur la sortie du blocage des salaires. Mieux encore, M. Mauroy aurait admis que les cadres pouvaient obtenir un *« réajustement préalable »* de leur traitement pour la période de janvier à juillet afin de remettre les pendules à zéro. : à l'exemple de la fonction publique, qui bénéficierait de la majoration d'environ 3 %, prévue initialement le 1er juillet, l'encadrement pourrait aussi faire procéder à un tel rattrapage.

Autre sujet de satisfaction pour la C.G.C. : *« le gouvernement a accepté notre proposition de mettre en place un système transitoire pour assurer la retraite à 60 ans »*. Cette suggestion présentée par M. Menu, début 1982 et étudiée avec faveur par M. Bérégovoy consisterait, selon la C.G.C. à créer *« un fonds spécial »*, avec une gestion tripartite (Etat, syndicats, patronat), ce fonds ; alimenté par une subvention des pouvoirs publics (celle qu'il verse actuellement à l'UNEDIC pour la préretraite), remplacerait la formule de la garantie de ressources qui doit cesser d'exister en avril 1983, sauf pour ceux qui en bénéficient déjà. Jetant un « pont » entre la retraite de la Sécurité sociale (50 % du salaire plafond à soixante ans) et la retraite complémentaire (20 % à soixante-cinq ans), ce système ne serait pas aussi favorable que la garantie de ressources (70 % du dernier salaire brut) : il assurerait à tous ceux qui prennent la retraite à soixante ans des revenus égaux à 60 ou 65 % du traitement ou prévoirait un système dégressif (70 % puis 65 %).

Toutes ces indications — M. Marchelli a admis qu'il n'y avait pas de décision prise et qu'il fallait attendre — suffisent-elles à expliquer la nouvelle bienveillance de la C.G.C. à l'égard du gouvernement ? Qui a changé ? Les variations de ton des dirigeants de ce syndicat ne sont pas nouvelles,et M. Marchelli est un habitué des cocoricos louangeurs, un jour, vengeurs le lendemain. Sans excuser la précipitation de la C.G.C. dans ses déclarations critiques, notamment sur le budget, il faut noter cependant que le gouvernement, lui aussi, a changé de cap : la recherche de la rigueur pour les salaires et les prix, la même attitude pour la protection sociale avec un nouveau ministre et l'effort budgétaire pour l'industrie sont autant de signes concrets qui plaisent à la C.G.C. Reste aux dirigeants de ce syndicat à faire preuve, eux aussi, de rigueur et de patience, et surtout de responsabilité à l'égard d'adhérents aussi prompts que M. Marchelli à changer de ton et à grogner contre tout appel à l'effort.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Le ton nouveau des P.M.E.

Mettant un terme à ses entretiens avec les « partenaires sociaux », M. Mauroy reçoit ce vendredi 3 septembre à déjeuner M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.).

Les remarques, suggestions ou revendications de M. Bernasconi ne seront guère différentes de celles de M. Gattaz, le président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), avec des nuances toutefois.

On ne peut s'adresser aux grandes entreprises privées ou nationalisées comme on s'adresse aux P.M.E. Celles-ci, souvent délaissées, figurent pourtant parmi les firmes qui créent le plus d'emplois. Une attention particulière devait redire M. Bernasconi doit être réservée à ces *« sans grade »*, qui en raison de la faiblesse de leurs fonds propres et de la fragilité de leurs structures financières, travaillent *« sans filet »*. Rien ne paraît devoir changer, regrette le président de la C.G.P.M.E. Ainsi aucune des mesures annoncées récemment par le ministre de l'économie et des finances afin d'encourager l'épargne ne prévoit de détourner une partie de celle-ci au profit des sociétés qui ne sont pas cotées en Bourse.

M. Bernasconi et ses pairs craignent à présent que ces petites et moyennes entreprises ne soient menacées de disparaître en très grand nombre. M. Bernasconi parle même de *« milliers de faillites »* dès le début de l'an prochain si on maintient le un blocage des prix déguisé au-delà d'octobre sans un strict maintien concomitant des charges salariales et fiscales.

En prenant cette position, le président de la C.G.P.M.E. se singularise de son partenaire du C.N.P.F. Le blocage *« aveugle, hermétique »* des prix doit *« cesser impérativement au 31 octobre pour toutes les entreprises »* avait déclaré M. Yvon Gattaz à sa sortie de l'hôtel Matignon le 31 août.

Dépassant les seules revendications catégorielles, M. Bernasconi avait l'intention d'insister vendredi pour que soit sauvegardée la parité monétaire du franc, il s'agit là pour lui du premier devoir gouvernemental, et il y va de l'intérêt supérieur du pays.

Fort des témoignages qu'il a recueillis lors des vacances dont il revient, M. Bernasconi devait suggérer à M. Mauroy de défendre l'idée d'un consensus national *« fondé sur une claire prise de conscience des patrons et des salariés qu'ils sont étroitement solidaires dans la lutte contre l'inflation »*.

Dans ses propos qui rappellent ceux de M. Michel Debré, M. Bernasconi proposera encore au premier ministre qu'il importe d'expliquer aux Français qu'il *« faut se retrousser les manches, modérer les revendications, privilégier les investissements pour reconquérir les marchés. En un mot, qu'il faut travailler plus pour gagner plus et non pas travailler moins pour gagner autant »*.

Des propos très différents de ceux tenus lors d'une conférence de presse réunie le 2 septembre à Paris par les responsables du Syndicat national des P.M.I.

Organisation concurrente de la C.G.P.M.E., le S.N.P.M.I. prépare avec certains autres mouvements rassemblant des membres de professions libérales, de cadres... une marche silencieuse à Paris le lundi 13 septembre pour *« prouver leur détermination à l'encontre d'une politique économique et sociale qu'il condamne »*.

ALPHONSE THÉLIER.

Un entretien avec le président de la C.F.T.C.

(Suite de la première page.)

— *Comment abordez-vous la sortie du blocage des salaires ?*

— Nous voulons d'abord remettre les montres à l'heure. Même si le gouvernement permet une révision des augmentations de salaires en fonction de l'évolution des prix il y aura, compte tenu du décalage de la période de blocage, une perte de pouvoir d'achat. Tant mieux si cette révision des barèmes de salaires s'effectue à un niveau nominal plus faible, en raison d'une hausse des prix ralentie. Mais ce rétablissement est nécessaire. A défaut, cela signifierait que le gouvernement pratique une politique de baisse de pouvoir d'achat, ce dont il s'est toujours défendu.

Notre deuxième objectif, c'est la relance de la négociation collective. La C.F.T.C. a toujours veillé dans sa politique contractuelle à tenir compte d'éléments économiques solides tels que le niveau de la production, la productivité ou les résultats des entreprises. L'erreur du gouvernement a été non pas de s'attaquer à la hausse des prix — nous sommes pour une décélération — mais d'avoir recouru au blocage. Il fallait non pas suspendre les contrats salariaux mais les renforcer et les généraliser. C'est cette politique contractuelle mise à mal qu'il convient de remettre sur les rails.

— *La C.F.T.C. est-elle donc favorable au maintien du pouvoir d'achat dès 1982 ? Est-ce compatible avec la nécessité de rigueur ?*

— La C.F.T.C. a toujours veillé à tenir compte de la situation économique pour éviter que les salariés ne soient payés en monnaie de singe. Notre préoccupation c'est le pouvoir d'achat. Jusqu'à présent l'activité économique a continué à progresser légèrement. Tout en mesurant nos revendications nous ne pouvons donc pas demander aux salariés de perdre du pouvoir d'achat, surtout après tout ce qui leur a été promis. Car ils ne comprendraient pas.

— *Le relèvement privilégié des bas salaires na va-t-il pas provoquer un écrasement « excessif » de la hiérarchie ?*

— Nous sommes décidés à accorder, comme par le passé, la priorité aux plus défavorisés. C'est une nécessité dans la période difficile actuelle. Mais cela ne se bâtit pas depuis Paris et à travers des divisions artificielles du personnel. Cela doit se négocier par exemple en attribuant une partie des augmentations en pourcentage et une autre en éléments uniformes tout en veillant à ne pas niveler des catégories comme les ouvriers qualifiés.

Le gouvernement doit avoir ce double souci d'accorder une priorité aux plus défavorisés et d'éviter l'écrasement de la hiérarchie. Il doit continuer sa politique de revalorisation du SMIC et tenir, à cet égard, ses engagements. Pour cela, il faut transformer l'augmentation du SMIC en garantie d'augmentation minimale, tous les salariés bénéficiant en valeur absolue de la majoration du SMIC : par exemple si un SMIC de 3 000 francs augmente de 3 % chaque salarié toucherait 90 francs en plus, ce système éviterait le nivellement des catégories. Mais il ne peut s'agir que d'un garde-fou qui ne peut se substituer à la politique salariale des entreprises. Cette proposition a paru susciter un intérêt certain par le premier ministre.

« Le comptable s'est réveillé »

— *Au moment où les sondages sont mauvais pour le gouvernement, quel jugement portez-vous sur sa politique ?*

— Il y a un an, tout en appréciant certaines mesures sociales positives, nous avions craint que l'on ait tué le comptable. Aujourd'hui, le comptable s'est réveillé. Mais nous reprochons au gouvernement d'être passé d'un extrême à l'autre. Il y a eu des intentions et même des réalisations du gouvernement intéressantes mais ses objectifs d'ambition sociale et sa politique économique n'ont pas toujours été cohérents. Nous attendons du gouvernement une politique équilibrée.

—*Votre projet de manifestation avec F.O. et la C.G.C. ne risque-t-il pas d'apparaître comme l'ébauche d'un « front du refus » ?*

— Nous récusons formellement l'expression de « front du refus ». A la C.F.T.C. nous n'avons jamais donné de chèque en blanc mais nous n'avons pas davantage eu d'attitude partisane à l'égard de qui que ce soit. S'il y a un effort de concertation avec F.O. et la C.G.C, malgré les nuances existant entre nous, c'est pour une action positive de sauvegarde de la politique contractuelle. Dans la mesure où celle-ci est non seulement menacée mais rompue nous entendons rétablir une négociation libre et responsable.

Nous allons être très attentifs aux intentions du gouvernement pour voir s'il accorde des marges de négociation suffisantes. S'il ne le fait pas, il peut y avoir un certain nombre d'actions mais essentiellement pour défendre le droit de négocier, la liberté contractuelle, le sydicalisme. Nous tenons à M. Mauroy le langage que nous tenions déjà à M. Barre. Nous demandons au gouvernement de faire son travail, pour une politique cohérente et équilibrée, avec d'autant plus de force que nous sommes prêts à exercer nos responsabilités de syndicalistes indépendants.

— *Jusqu'où êtes-vous décidé à aller dans la voie de la solidarité ? Est-ce celle des « sacrifices » ?*

— Nous sommes foncièrement pour la solidarité, mais contre des marchés de dupe. Quand on demande aux salariés d'abandonner une part de pouvoir d'achat au profit d'effort supplémentaire dans d'autres domaines, ils doivent avoir au moins la garantie que l'argent qui ne leur est pas donné en salaire n'est pas gaspillé mais utilisé utilement. Quand des garanties solides leur sont données, comme dans des accords d'entreprise où les employeurs se sont engagés des embauches supplémentaires, les travailleurs acceptent de faire des efforts sur les salaires. Si des salariés ont le sentiment de pouvoir résoudre le problème du chômage en faisant des sacrifices non seulement nous ne nous y opposons pas mais nous disons bravo. S'il y a des garanties sérieuses.

— *La politique économique du gouvernement se donne-t-elle les moyens de lutter efficacement contre le chômage ?*

— Jusqu'à présent l'effort a surtout consisté à mettre les salariés à la retraite sans trop de douleur grâce à des formules d'indemnisation. Bien sûr, mieux vaut la retraite que le licenciement. Mais le chômage continue à gonfler en valeur absolue. L'idéal n'est pas d'indemniser les chômeurs, mais de leur donner du travail. Il y a des efforts à développer , en liaison, avec la formation pour créer des emplois. Il faut aussi éviter que le tiers-monde, dont les pays sont confrontés à un endettement croissant, ne s'effrondre. Au moment du sommet de Versailles, nous étions intervenus auprès du gouvernement pour, avec le relais de la Communauté européenne, qu'il y a un projet de développement du tiers-monde, permettant de relancer l'activité mondiale indépendamment de l'établissement d'un ordre économique plus équitable. Nous demandons que le projet soit repris.

De véritables impasses

« Etes-vous prêt à accepter, au prix d'économies, une cure d'austérité pour l'assurance-chômage et la Sécurité sociale ?

L'Unedic comme la Sécurité sociale, sont des institutions remarquables de solidarité dont la gestion doit être très vigilante. Tout le monde doit être prêt à faire des efforts. Il faut par exemple, trouver des formules plus incitatives à la reprise d'un travail. Si le chômage continue à monter, si le rapport entre les cotisants et les ayants droit de la Sécurité sociale continue de se dégrader comme actuellement, nous risquons d'aller vers de véritables impasses. La grande solution c'est la reprise de l'activité. A défaut, nous serons placés devant des situations à peu près inextricables. Nous avons également demandé à M. Bérégovoy, de se mettre autour d'une table pour examiner ce qui, dans la Sécurité sociale, relève de l'assurance et ce qui relève de l'assistance. Il y a des charges qui ne doivent pas être supportés uniquement par les salariés, mais par la solidarité nationale. L'Etat doit prendre ses responsabilités et préserver à tout prix , un système de solidarité aussi important que celui qui a été bâti à travers la Sécurité sociale.

A trois mois des élections prud'homales, quel est le bulletin de santé de la C.F.T.C ? Pour déjouer l'affaiblissement résultant de la division syndicale, des rapprochements, sont-ils possibles avec d'autres confédérations ?

Le pluralisme syndical est un fait. Chacun à son originalité et sa capacité à mobiliser un certain nombre de travailleurs. Nous sommes très attachés à ce que ce pluralisme syndical soit intégralement respecté. Mais il doit y avoir une recherche de coopération intersyndicale plus large, notamment dans les circonstances actuelles. Pour nous , elle n'est possible qu'avec des organisations non politisées et réalistes. C'est parce qu'elle a cette double attitude, que la C.F.T.C., dans un climat difficile, s'est renforcée. Ce renforcement n'est pas assez rapide, mais certain. C'est pourquoi nous affrontons les élections prud'homales avec confiance, convaincus qu'elles vont pour la C.F.T.C., marquer un progrès.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

Inflation, chômage, même combat !

(Suite de la première page.)

Une expérience incite à la plus grande prudence, celle de M. Raymond Barre. Il avait serré beaucoup d'écrous (contrôle sérieux de l'encadrement du crédit, équilibre budgétaire, maniement des taux, préservation d'un franc fort limitant l'inflation imputée). Pourtant, l'indice du coût de la vie dépassait les deux chiffres lorsqu'il céda la place.

« Anticipations » et « système D »

Sauf en de courtes périodes de son histoire d'après-guerre, la France a prouvé qu'elle était douée pour l'inflation. Pourquoi ? Certains experts insistent sur un point qui nous semble très important : les agents économiques qui sont en fin de compte les décideurs en matière de prix s'arrangent le plus possible pour préserver, voire améliorer, leurs revenus réels et leurs habitudes de consommation face à la montée des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations de sécurité sociale).

Qu'on appelle cela « anticipations » ou « système D » n'a pas grande importance, mais il faut souligner que le phénomène touche toutes les catégories sociales. Des étiquettes ont changé avant le blocage des prix et des produits ou services nouveaux apparaîtraient bien vite pour tourner la réglementation si elle existait. En cas de mévente, certains biens voient leur prix... augmenter, contrairement à tous les enseignements de la loi de l'offre et de la demande, pour permettre à l'entreprise de survivre ou d'obtenir un répit. Au cours des ans, on a enregistré la répercussion dans les prix de vente de biens immobiliers des taxes instituées. Il faut vraiment que le marché soit très déprimé pour que de telles pratiques soient rendues quasiment impossibles.

Les salariés, par l'intermédiaire de leurs syndicats, n'échappent pas à la règle, l'amélioration et en tout cas le maintien du pouvoir d'achat étant jusqu'ici l'axe principal de leur action. Cela va-t-il changer ? La rigidité d'une indexation tous azimuts est la deuxième raison pour laquelle la France a plus de difficultés que d'autres à lutter contre l'inflation. Comme le reconnaissait Jean Denizet (2) *« avec un tel système lorsque intervient une hausse de prix exagérée... celle-ci est absorbée dans le taux d'inflation et n'en sort plus. Or, précisément, la France a subi plus encore que ses partenaires de l'O.C.D.E. l'appréciation extraordinaire du dollar qui a commencé au début de 1980 »*.

Ainsi, cette fameuse « indexation », prévue dans la plupart des conventions collectives, qui devrait protéger les travailleurs contre les poussées de prix, se retourne finalement contre eux. La démonstration, qui a commencé au niveau officiel, devra être faite sans relâche par le gouvernement, si l'on veut faire aboutir une politique négociée des revenus, telle que le souhaite M. Jacques Delors, et qui paraît bien, elle, dirigée contre le cœur des forces inflationnistes.

Même si cette politique se traduit provisoirement par une baisse du pouvoir d'achat (sauf pour les revenus du bas de l'échelle qui doivent garder un statut particulier), il convient d'en passer par là si l'on veut éviter des maladies beaucoup plus graves. Le gouvernement socialiste, contrairement à ce que l'opposition voudrait faire croire, n'aurait pas la spécialité de ces mesures de rigueur. Le patronat italien a décidé le 1er juin d'abandonner l'échelle mobile des salaires qui existait depuis 1975. La Belgique a bloqué les salaires pendant trois mois après sa dévaluation de 8,5 % du franc. Cette année, les salaires britanniques perdront 4 % de leur pouvoir d'achat. Aux États-Unis, les chauffeurs routiers, les travailleurs de l'automobile et de l'aviation ont choisi de gagner moins pour préserver des emplois.

Même situation en Allemagne où les ouvriers de la métallurgie et le personnel de la fonction publique ont accepté une réduction de leur niveau de vie.

La courbe de l'INSEE

Il est particulièrement important pour le gouvernement de M. Mauroy d'enfoncer dans la tête des Français le slogan : *« Inflation, chômage, même combat »*.

L'idée que l'inflation serait moins dangereuse que le chômage est à bannir. Une forte hausse des prix mène finalement à des réductions d'emplois.

Le rapport de M. Roger Partrat au Conseil économique et social (3) a eu raison d'insister sur ce phénomène et de souligner trois points : 1) l'inflation détériore la situation générale des entreprises, notamment en instaurant un impôt occulte sur la production puisque le total des amortissements devient inférieur au coût de remplacement des immobilisations ; 2) le dynamisme des entreprises en matière d'investissement diminue du fait de la crainte que peuvent susciter les taux d'intérêts élevés pour le recours à l'endettement extérieur ; 3) la croissance est directement affectée, donc l'emploi : détérioration des conditions de concurrence ; encouragement aux comportements de spéculation ; réduction de la compétitivité de notre économie, lorsque, comme c'était le cas, notre inflation était plus forte que celle de l'extérieur, et donc diminution de nos exportations et augmentation de nos importations, ce qui aggrave le chômage.

Même s'il est impossible d'énumérer tous les paramètres qui jouent dans le couple inflation-chômage, une courbe tracée par l'INSEE depuis 1959, et reproduite dans le rapport Partrat, est éloquente : il y a coïncidence entre l'accélération de la hausse des prix et l'augmentation du chômage.

C'est sans doute cette constatation qui devrait être utilisée le plus efficacement par les syndicats pour convaincre que la discipline demandée pour réduire les prix peut être à double titre prometteuse pour les travailleurs.

Sans doute les mots ont leur importance : « rigueur » passera mieux qu'« austérité ». *« Je préfère parler d'une période où le dépassement est devenu nécessaire »*, disait M. J.-P. Chevènement dans *les Nouvelles littéraires* (4). Pourquoi pas ? On trouvera sans doute aussi des grincheux pour dire qu'on nous sert cette fois un discours moralisateur. Mais à quel registre appartient alors l'appel à la solidarité ?

PIERRE DROUIN.

(2) *Le Figaro* — 19-20 juin 1981
(3) *L'Inflation en France et les moyens d'y remédier*. Séance du 27-28 avril.
(4) 7-13 juillet 1982.

هكذا من الاصل

ET DES SALAIRES

LA RENTRÉE DE LA C.F.D.T.

Modération et rigueur

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, les rentrées de la C.F.D.T. sont marquées du sceau de la similitude. Comme en 1981, M. Edmond Maire, entouré de la commission exécutive au grand complet, a préféré confier ses priorités aux militants par journalistes interposés plutôt que directement. Mais celles-ci sont rigoureusement conformes aux orientations du congrès de Metz.

Il y a un an, le secrétaire général avait plaidé pour que le gouvernement lance une « *opération-vérité* », au lieu de paraître céder aux pressions des corporatismes. Il avait lancé un « *appel à l'initiative, à la mobilisation des énergies et des forces sociales* ». Tous ces thèmes se retrouvent aujourd'hui, à ceci près que la vérité de 1982 est celle de la rigueur.

Or, au long de son exposé de soixante-dix minutes devant la presse, M. Maire n'a pas surpris : il a demandé au pouvoir politique « *plus de rigueur et de sélectivité* » mais à condition – et c'est déterminant – de mettre cet effort au service d'un projet social construit autour de nouvelles solidarités, de la réduction des inégalités, de la création d'emplois, du redressement de l'appareil industriel et de l'élargissement des droits des travailleurs. « *Ou le second souffle du changement aura sa dimension sociale, ou il ne se produira pas* », a-t-il lancé.

Un tel élan suppose la recherche d'un « *maximum de convergences entre l'action des forces sociales et l'action du gouvernement* » et la modification « *en profondeur des réalités sociales* ». Pour ce faire, la centrale compte sur l'initiative de ses militants. Elle est prête à « *impulser* » l'action de ses fédérations pour les trente-cinq heures, mais n'entend, contrairement à la C.G.T., lancer aucun appel national à une quinzaine ou à une semaine d'action.

Néanmoins, le « *mécontentement diffus* » qu'elle perçoit en cette « *vraie rentrée* » pourrait se manifester assez rapidement...

Ainsi dans son intervention du 2 septembre, M. Maire ne s'est laissé aller à aucun coup de colère contre le gouvernement. Il a simplement tenu à le placer devant ses responsabilités, concédant, au terme d'une analyse sur l'interdépendance des économies et la nécessité d'une coopération internationale et européenne que ne renierait pas M. Bergeron, que l'échec de la première phase de son action résulte de la « *tenaille internationale* ». Le dirigeant syndical lui a cependant reproché d'avoir trop attendu et d'avoir ainsi maintenu trop longtemps sous le boisseau un certain nombre de réalités, donnant au passage un coup de griffe à « *la problématique du parti socialiste* ». Seul le patronat, « *qui démobilise un grand nombre d'entreprises* », a suscité le courroux de M. Maire. Mais là encore il a rappelé, en demandant une rencontre au C.N.P.F., que l'objectif arrêté à Metz restait que le patronat « *s'inscrive positivement dans le nouveau cours* ».

De la même façon, M. Maire, assuré de « *la très bonne santé* » de la C.F.D.T., n'a engagé aucune polémique avec les autres centrales syndicales. Faisant preuve d'un « *parti pris d'optimisme* », il a mis en relief les convergences intersyndicales – nécessité de libres négociations contractuelles, priorité aux bas salaires, importance d'une action sur les prix – mettant délibérément de côté les divergences entre syndicats, pourtant fort nombreuses. Certes il n'attend aucune initiative spectaculaire lors de la prochaine rencontre avec la C.G.T., et même aucun rapprochement de fond, mais plutôt « *une baisse de la polémique et un meilleur climat* », en quelque sorte un pacte de non-agression. La modération du comportement et la rigueur des choix étaient donc au rendez-vous de cette rentrée cédétiste. Reste à vérifier si les militants ont le même état d'esprit. – M. N.

LE DIXIÈME SALARIÉ

« Nous venons d'adopter dans la loi de finances 1983 une disposition révisant la législation du 10 juillet 1979, qui imposait aux entreprises, dès qu'elles employaient dix salariés ou plus, de verser une contribution dans le domaine de la formation, la construction et les transports, ce qui pénalisait les P.M.E. et les dissuadait de procéder à une dixième embauche », a déclaré, le 2 septembre, M. Jean Le Garrec, ministre de l'emploi.

« Cette mesure, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1983, permettra à ces entreprises d'étaler sur cinq ans leurs nouvelles charges résultant de l'embauche d'un dixième salarié. »

Cette mesure est importante dans la mesure où le fameux « seuil » des dix salariés a toujours été, pour des raisons autant financières que psychologiques, un handicap, freinant le patronat des P.M.E. dans sa politique d'embauche.

En août

LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI EST RESTÉ STABLE EN DONNÉES CORRIGÉES

Le nombre de demandeurs d'emplois incrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) à la fin du mois d'août atteint – selon les données provisoires – 1 942 000 personnes en données brutes, soit une augmentation de 2,3 %.

En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandeurs d'emploi non satisfaites est de 2 048 000, soit une progression de 0,2 %. En un an – d'août 1981 à août 1982, – l'augmentation du chômage a été de 11,5 %.

Mme Cresson va demander la suppression progressive des montants compensatoires monétaires

« *L'agriculture est le seul secteur de l'économie qui a payé sa part, par le passé, dans la lutte contre l'inflation* », a déclaré, jeudi 2 septembre, Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, interrogée sur la préparation de la sortie du déblocage des prix. Le ministre, qui estime que l'instauration des montants compensatoires monétaires négatifs, depuis la mi-juin, représente, pour les agriculteurs, une pénalisation suffisante, assimilable à une contribution, au plan de la lutte contre la hausse des prix, proposera à un prochain conseil interministériel, dont la date n'est pas encore fixée, une suppression progressive de ces M.C.M.

Leur création, en effet, empêchait les prix agricoles français, de progresser de 4 à 5 %, à la suite de la dernière dévaluation du franc. Mais, *dans le même temps*, ces M.C.M., pénalisent les exportations agricoles et favorisent les importations des pays à monnaie forte. Ils privent de ce fait, les industries agro-alimentaires du coup de fouet dont une dévaluation fait généralement profiter le commerce extérieur. Mais Mme Cresson, s'est montrée prudente : elle proposera à l'arbitrage du premier ministre, cette mesure de suppression progressive. Ce qui ne veut pas dire que sa thèse sera retenue.

Elle disposera de deux arguments de poids. Mme Cresson, en remettant les compteurs à zéro, entend ainsi avoir les mains libres pour la prochaine négociation, sur les prix agricoles européens. (La commission proposerait, selon elle, une hausse moyenne de 7 %, *ce qui fait*, a-t-elle dit, *qu'on arrivera à 8 %, car il y a toujours un point de plus* »). En second lieu, le gouvernement, en s'engageant sur les M.C.M., peut retirer à la F.N.S.E.A., son argument majeur, sinon unique, dans son programme de mobilisation pour la rentrée.

Mme Cresson a estimé, aussi, que la participation des agriculteurs au financement du chômage, ne concernerait, en 1983, que 40 000 à 50 000 paysans. Cette participation est, selon le ministre, justifiée, car si l'allocation de chômage n'existe pas en agriculture, les aides pour les agriculteurs en difficulté et les facilités accordées à ceux qui sont contraints de quitter leur exploitation, en tiennent lieu. – J. G.

ÉTRANGER

Le commerce international a stagné en 1981

souligne le GATT

Genève (*A.F.P.*). – Le commerce mondial a, en 1981, pour la première fois depuis 1975, stagné en volume, après avoir augmenté de 1,5 % en 1980 (1), indique le rapport annuel du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), qui souligne aussi la faiblesse de l'investissement productif, « *cause de la lenteur de la croissance et du niveau élevé du chômage* ».

La faiblesse des échanges mondiaux l'année dernière provient de la forte baisse des exportations de produits minéraux (– 12 % en volume), notamment du pétrole (– 15 %), indique le GATT Le commerce des produits manufacturés a, en revanche, progressé de 4,5 %, celui des produits agricoles de 3 %. Les relatifs bons résultats dans ces deux secteurs sont dus aux importations des pays en voie de développement (P.V.D.), notamment exportateurs de pétrole, qui toutefois s'essoufflent depuis le deuxième semestre 1981, en raison de déficits de balances de paiements et de problèmes d'endettement.

Le déficit commercial global des pays industrialisés a diminué de moitié environ en 1981 pour revenir à 50 milliards de dollars, en raison d'une baisse en volume des importations de 3,5 %. Pour sa part, l'excédent commercial des pays exportateurs de pétrole est tombé de 170 milliards en 1980 à 120 milliards en 1981, alors que le déficit commercial des autres pays en développement a de nouveau augmenté, s'élevant à 80 milliards de dollars, en raison notamment de la détérioration de leurs termes de l'échange, pour la troisième année consécutive. Enfin, le déficit commercial des pays de l'Europe orientale s'est amenuisé, tandis que l'excédent de l'U.R.S.S. a diminué.

A propos de la faiblesse des investissements, l'étude du GATT souligne l'« *incertitude économique accrue* » due à l'inflation et aux pressions protectionnistes qui rendent les entrepreneurs très prudents. Le secrétariat du GATT, qui se refuse à « *exagérer le danger d'une guerre commerciale* », accuse les distorsions créées par ces mesures protectionnistes, prises dans divers pays, d'empêcher le jeu de « *l'avantage comparatif* ». « *On peut parler d'une aggravation du retard cumulé de l'ajustement qui pèse sur les économies et en étouffe la croissance.* »

La rentabilité de nombreux projets de développement dans un tiers-monde fortement endetté est menacée : « *L'accumulation constante des restrictions au commerce international menace certes le système commercial multilatéral, mais surtout pourrait déclencher une grave secousse dans un système financier international déjà perturbé* », avertit le GATT. De plus, rappelle le secrétariat, les pays industrialisés qui protègent certains secteurs en difficulté accroissent ainsi les coûts de revient des branches plus dynamiques de leur économie.

(1) En 1975, les échanges mondiaux avaient diminué de 3 %. Ils avaient augmenté de 11 % en 1976, de 4 % en 1977, de 5,5 % en 1978 et de 6 % en 1979.

R.F.A.

● **La production industrielle ouest-allemande a baissé en juillet de 2 % par rapport à juin, en données corrigées des variations saisonnières. En chiffres bruts, cette production a reculé de 15,3 % par rapport à juin 1982 et de 4 % par rapport à juillet 1981. En juin, l'indice avait diminué de 2,9 % par rapport à mai. – *(A.F.P.)***

CONJONCTURE

Les réactions au projet de budget

● M. JACQUES TOUBON, député R.P.R. de Paris : « *Ce budget n'est pas bon sur le plan économique, car l'année dernière les dépenses étaient trop élevées, elles ne le sont pas assez cette année. Ce budget, qui se veut de restriction, est mauvais si l'on veut que la France monte dans le train de la reprise économique internationale. Ensuite, ce budget est fallacieux ; pour des raisons politiques; c'est un budget qui se veut rigoureux, qui s'efforce de ne pas augmenter les impôts des classes moyennes. En fait, il part d'hypothèses économiques invraisemblables, tels le taux d'inflation, l'évolution des importations et des exportations.* »

● M. RENÉ MONORY (C.D.S.), sénateur de la Vienne, ancien ministre de l'économie : « *Si on le considère hors de son contexte, ce budget est modéré sur le plan de la pression fiscale et sur celui de l'augmentation des dépenses.* » M. Monory remarque cependant que « *le train de vie de l'Etat, pour 1982 et 1983, progressera de 42 %* » et que « *sur deux ans, la gauche au pouvoir a quadruplé le déficit budgétaire* ».

● M. PIERRE HÉRITIER, secrétaire national de la C.F.D.T., juge « *prudent* » le budget 1983, dont il a souligné plusieurs points positifs, notamment, les sommes dégagées pour l'investissement et les interventions économiques, qui sont, selon lui, favorables à l'emploi. En revanche, le responsable cédétiste a souligné combien il regrettait que le budget ne s'oriente pas vers une réforme d'ensemble de la fiscalité. L'Union confédérale des cadres C.F.D.T. indique, quant à elle, que selon ses calculs les impôts 1983 ne seront plus lourds que pour 2 % des cadres.

● La C.G.T. déclare qu'elle procédera prochainement à une analyse approfondie du projet de budget. Mais, dès maintenant, approuve la décision d'instituer une tranche d'impôt sur le revenu à 65 %. « *Il y a des mesures de même nature qu'il est encore possible de prendre dans le cadre du budget* », ajoute la C.G.T.

● LA FÉDÉRATION NATIONALE DU BATIMENT (F.N.B.) « *marque sa déception devant le projet de budget d'équipement du ministère de l'urbanisme et du logement, en baisse de 1 % en francs courants. Dans l'attente d'informations plus précises et de mesures rapides, la F.N.B ne peut cacher son inquiétude sur la portée réelle du fonds spécial des grands travaux, qui pourrait, en définitive, se substituer pour partie – et non pas s'ajouter – aux crédits budgétaires habituels, détruisant ainsi les espoirs que sa création avait légitimement suscités.* »

PRECISIONS

Des mastics ont rendu incompréhensibles, dans la première édition, deux passages de l'article d'Alain Vernholes « Un formidable pari » consacré au projet de budget 1983 (*le Monde* du 3 septembre). En page 21, il fallait lire, deuxième colonne, deuxième paragraphe : « *L'année 1983 ne sera probablement pas celle de la reprise dans le monde. Si elle l'était, ce ne pourrait être qu'une reprise modérée, peut-être passagère, sûrement marquée par une concurrence accrue.* », etc. »

Dans le même article, nous aurions dû écrire, cinquième colonne, dernier paragraphe : « *Combien mesuré, prudent, modeste, est apparu, mercredi 1er septembre, M. Fabius, qui paraissait, il y a un an à la même époque, un peu trop sûr d'une politique de relance, à laquelle il adhérait apparemment sans réserve, un peu trop sûr aussi du bien-fondé de mesures fiscales qui, à coups d'exemptions, d'abattements, en ont déçu plus d'un. L'impôt sur les grandes fortunes est de celles-là.* »

En page 24, dans l'article de François Renard consacré aux plus-values, le début de l'avant-dernier paragraphe aurait dû être imprimé ainsi : « *Enfin, les services de M. Fabius proposent d'étendre l'exonération dont bénéficie actuellement la résidence principale à la première cession de tout logement, même donné en location, à condition que le vendeur ne soit pas propriétaire de sa résidence principale.* »

En page 22, les crédits consacrés à l'environnement ne diminuent pas de 6 %, comme l'avait indiqué le ministère, mais augmentent de 16 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8990	6,9085	+ 130	+ 175	+ 260	+ 330	+ 550	+ 695
$ can.	5,5890	5,5975	– 50	+ 0	– 62	+ 15	– 175	– 35
Yen (100)	2,6970	2,7030	+ 150	+ 175	+ 305	+ 345	+ 920	+ 995
DM	2,8100	2,8160	+ 125	+ 150	+ 265	+ 300	+ 775	+ 850
Florin	2,5650	2,5695	+ 120	+ 150	+ 245	+ 310	+ 725	+ 800
F.B. (100)	14,6490	14,6780	– 0	+ 160	– 50	+ 240	– 180	+ 295
F.S.	3,3090	3,3140	+ 270	+ 310	+ 555	+ 605	+1535	+1635
L (1 000)	4,9750	4,9845	– 365	– 310	– 710	– 620	–1885	–1740
£	12,0315	12,0520	+ 225	+ 335	+ 520	+ 680	+1845	+2140

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 7/8	11 1/4	11	11 3/8	11 3/16	11 9/16	12 3/8	12 3/4
DM	7 1/2	7 7/8	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/4	8 1/4	8 5/8
Florin	7 3/8	7 7/8	7 11/16	8 1/16	7 3/4	8 1/8	8	8 5/8
F.B. (100)	12 1/2	13 1/2	12 7/8	13 5/8	13	14	14 1/8	14 7/8
F.S.	2 1/4	3 1/4	3 3/16	3 9/16	3 1/2	3 7/8	4 11/16	5 1/16
L (1 000)	17	20	21 1/8	22 1/2	21 1/8	22 1/2	22	23
£	10 3/4	11	10 7/8	11 1/2	10 7/8	11 1/2	10 7/8	11 1/2
F. français	14 1/4	15	17 3/4	18 1/2	19 3/4	20 1/2	21 3/4	22 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





AFFAIRES

Quatre contrats de développement sont signés au profit de sociétés de machines-outils

Le ministère de la recherche et de l'industrie a annoncé ce vendredi 3 septembre la signature de quatre contrats de développement au profit de l'industrie de la machine-outil, dont la restructuration est en cours.

Ainsi est confirmée officiellement la constitution à partir de ce 3 septembre de la société des machines françaises lourdes (*le Monde* du 3 juillet). *« Au capital de la société, de 250 millions de francs, participent à part égale, sous la responsabilité de l'Institut du développement industriel (I.D.I.), qui détient 35 % des parts, les neuf sociétés françaises utilisatrices d'environ 70 % de machines-outils lourdes en France : SNECMA, Alsthom-Atlantique, Empain-Schneider, USINOR, SACILOR, Renault, Peugeot S.A., SNIAS, Société Marcel-Dassault.*

Les deux sociétés filiales, Bertiez-Saint-Etienne et Forest-Liné, devraient être constituées à la fin septembre.

Le contrat dont bénéficiera la nouvelle société prévoit *la mise en œuvre d'un important programme d'investissement de 200 millions de francs et d'un programme de recherche et de développement ». « Des programmes de formation ont été élaborés de manière à faciliter l'adaptation des personnels aux techniques les plus avancées »*, et le reclassement de certains salariés.

Les autres contrats de développement concernent :

● *La société Rouchaud, de Limoges* (chiffre d'affaires 50 millions de francs, 200 salariés), elle bénéficie d'un contrat d'entreprise pour les fraiseuses de production de haute technicité susceptibles de s'intégrer dans des cellules flexibles.

● *La société Clément, d'Argenteuil* (chiffre d'affaires 50 millions de francs, 120 salariés), elle bénéficie d'un contrat pour le développement de son activité de machines spéciales devant lui permettre de doubler sa production et de développer de nouvelles techniques.

● *La société Num, de Nanterre* (150 salariés), filiale de la Télémécanique ; son contrat devrait lui permettre de développer ses activités dans le domaine des commandes numériques.

Faits et chiffres

Affaires

● **C.d.F. – Chimie va devenir le second producteur européen de polystyrène.** – La filiale des Charbonnages de France a engagé des pourparlers avec Rhône-Poulenc en vue de reprendre les activités que le numéro un français de la chimie exerce dans la fabrication du polystyrène expansible (matière plastique employée dans l'emballage et l'isolation thermique), essentiellement l'usine de Ribécourt (Oise). Un accord pourrait être conclu après consultation des partenaires sociaux et approbation des instances dirigeantes des sociétés concernées.

L'apport prendra effet rétroactif au 1er janvier 1982. Cette opération, réalisée dans le cadre de la restructuration de la chimie, permettra à C.d.F. – Chimie, en élargissant ses gammes de production dans une activité où il était encore absent, de mieux rentabiliser la fabrication du polystyrène expansible, seule matière plastique dont la consommation a enregistré une croissance négative (– 4,6 %) depuis le premier choc pétrolier de 1973. Avec une capacité globale de production portée de 175 000 à 238 000 tonnes, la filiale des Charbonnages de France deviendra le numéro deux européen derrière l'allemand B.A.S.F. (785 000 tonnes).

Le transfert se fera sans douleur, C.d.F. – Chimie possédant déjà une unité de production de polystyrène à Ribécourt. Le personnel restera salarié de Rhône-Poulenc.

● **Mise en règlement judiciaire d'une firme de Lyon (750 salariés).** – Le tribunal de commerce de Lyon a prononcé, le mardi 31 août, la mise en règlement judiciaire des Tissages et Soieries réunis (T.S.R.) à la suite du dépôt de bilan pour cessation de paiements de cette société.

T.S.R. emploie 750 salariés dans six usines situées dans la Loire, l'Ardèche et le Rhône. Plusieurs « plans de restructuration » ont déjà été mis en œuvre, ce qui a entraîné de nombreux licenciements depuis 1970, date où elle comptait 2 346 employés.

● **International Business Machines et Intel viennent de conclure un nouvel accord de coopération.** – Intel, un des principaux fabricants américains de circuits intégrés, va vendre au numéro un mondial de l'informatique sa technologie pour les mémoires de 64 K (capacité de stockage de 64 000 bits d'informations en système binaire). Ces mémoires, *« dernier cri de la technique »*, ne sont fabriquées que par quelques constructeurs dans le monde : Motorola, Texas Instruments et les Japonais. Intel est déjà fournisseur attitré de composants d'I.B.M. Toutefois, c'est la première fois que le géant passe un tel accord sur un produit aussi sensible. Il est prévu qu'I.B.M. pourra construire une usine de production de ces mémoires 64 K avec l'aide d'Intel.

Conjoncture

● **Selon la chambre franco-allemande de commerce et d'industrie**, la politique de croissance suivie en France a entraîné une augmentation de la demande favorable aux exportations allemandes, la dévaluation du franc, décidée en octobre 1981, de 8,5 % vis-à-vis du mark n'ayant pas contrarié les échanges commerciaux avec la France. Les ventes de la R.F.A. ont ainsi augmenté de 26,6 % pour atteindre 62,9 milliards de francs au cours du premier semestre de 1982. En revanche, les exportateurs français souffrent de la stagnation sévissant en Allemagne fédérale depuis 1980, les livraisons françaises n'ont progressé que de 12,7 % de janvier à juin, pour atteindre 45,4 milliards de francs.

Du côté des exportations allemandes, les performances les plus fortes ont été réalisées par les industries du papier et du carton (+ 37,3 %), et l'industrie du fer et de l'acier (+ 31,3 %). Du côté français, la chimie et la parachimie ont accrue leurs livraisons de 22,5 %.

Social

● **Les commerçants et les artisans** ont jusqu'au 30 septembre, indique un communiqué du ministère du commerce et de l'artisanat, pour bénéficier des dispositions de la loi d'amnistie du 4 août 1981 : cette loi permet une annulation exceptionnelle des pénalités et des majorations de retard dues par les atisans et les commerçants pour leurs cotisations d'assurance-vieillesse et d'assurance-maladie exigibles le 1er janvier 1981.

TRANSPORTS

PREMIÈRES RESTRICTIONS LE 1er JANVIER PROCHAIN

La Commission de Bruxelles part en guerre contre les boutiques « hors taxes »

Les voyageurs circulant en avion ou en bateau à l'intérieur de la Communauté économique européenne vont-ils bientôt perdre l'insigne privilège de pouvoir faire leurs courses sans payer de taxes ni de droits de douane ? Sans qu'il soit, pour l'instant, question de revenir sur le principe du commerce « duty-free » dans les aéroports ou sur les car-ferries, la Commission de Bruxelles a décidé d'en restreindre l'application à partir du 1er janvier prochain. A cette date, tous les produits provenant de pays extérieurs à la Communauté – l'électronique japonaise comme le bourbon américain – vendus aux voyageurs européens dans les boutiques qu'on appellera encore « hors taxes » devront acquitter des droits de douane. Ceux-ci sont de l'ordre de 10 % dans la plupart des cas, mais ils atteignent 50 % pour les cigares.

On peut donc s'attendre que les boutiques hors taxes perdent de leur intérêt, mais les commerçants ne sont pas seuls à s'émouvoir et les passagers eux-mêmes pourraient, en définitive, en faire les frais : privées d'une partie du produit de leur redevance commerciale par la baisse d'activité des « duty-free », les autorités aéroportuaires envisagent d'augmenter les taxes d'usage des aérodromes demandées aux compagnies, et il serait bien étonnant que le prix du billet ne s'en ressente pas. La pilule pourrait être plus amère encore pour les services maritimes, qui tirent une partie notable de leur chiffre d'affaires des « ventes à bord ».

Et peut-être n'est-ce là qu'un début, car on prête aux commissaires de Bruxelles le dessein d'interdire, à terme, toutes les ventes hors taxes aux voyageurs circulant à l'intérieur des frontières de la C.E.E. Tout cela à cause d'une sombre histoire de « bateaux-beurre »...

En 1976, en effet, deux associations de commerçants du nord de l'Allemagne portent plainte auprès d'un tribunal de Kiel pour concurrence déloyale. Elles accusent des armateurs d'avoir transformé des bateaux en épiceries flottantes pour déjouer les règlements communautaires et bénéficier de leurs largesses. Les bateaux font des voyages fictifs au départ des côtes allemandes; en vérité, ils s'arrêtent dans les eaux internationales et on y vend alors des produits, surtout alimentaires, qui, non seulement échappent aux droits de douane, taxes et autres accises, mais encore pour certains – beurre, fromage, viande – bénéficient à l'occasion de « restitutions » à l'exportation par les instances de Bruxelles.

Ces commerçants astucieux peuvent ainsi vendre des produits 30 % moins chers que leurs concurrents à terre. Et la combine se répand vite : des millions de clients, parmi lesquels beaucoup de retraités, se rendent à ces excursions-prétextes. 1 % du beurre consommé en Allemagne proviendra de ces épiceries pirates, et on estimera bientôt que le trafic fait vivre deux mille personnes. Mais il coûte cher à l'Europe : environ 7 millions d'ECU (1) par an. Et il constitue surtout un détournement des principes et de l'argent communautaires.

Dans un premier temps, les autorités européennes, saisies par le tribunal de Hambourg, laissent faire. Un règlement de 1977 tolère la poursuite du système, mais il est invalidé par la Cour européenne en juillet 1981. L'arrêt est clair : le trafic des « bateaux-beurre » est illégal. Piquée au vif, et devant les menaces sur l'emploi dans cette région du Nord de sensibilité très social-démocrate, l'Allemagne adopte une position maximaliste et elle obtient de la Commission de Bruxelles une interprétation très extensive de l'arrêt de la Cour de justice : comme le beurre vendu sur les fameux bateaux de la mer du Nord et de la Baltique, tout produit importé d'un pays tiers ne pourrait ainsi faire l'objet d'une vente hors taxes que s'il a acquitté des droits de douane à l'entrée de la Communauté.

Aussi, le 13 janvier dernier, la Commission décide-t-elle tout à la fois de mettre la R.F.A. en demeure de faire cesser le trafic des « bateaux-beurre » et d'imposer des droits de douane aux produits des pays extérieurs à la C.E.E.
vendus en boutiques hors taxes. Une lettre, envoyée le 2 février aux dix gouvernements, exige l'application de cette nouvelle réglementation avant le 31 mars. Une seule réponse parviendra à temps, celle de la R.F.A., qui lie depuis le début l'interdiction des « bateaux beurre » à celle de toutes les ventes *« duty free »* dans l'ensemble de la C.E.E.

Bruxelles s'obstine : le 7 avril, M. Gaston Thorn met en demeure les gouvernements, en application de l'article 169 du traité de Rome, de présenter leurs explications officielles dans un délai de trois semaines. Tandis que la R.F.A. demeure catégorique et la Grèce très négative, que l'Italie et la France répondent hors desdélais, trois pays se rallient sous conditions à la volonté communautaire : l'Irlande, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, qui demandent des aménagements dans l'application afin d'éviter de trop grandes distorsions d'un pays à un autre. Cette grâce leur sera refusée, dans l' « avis motivé » de la Commission rendu public à la mi-juin, qui conclut que les difficultés éventuelles de mise en œuvre de la nouvelle réglementation ne sauraient en aucun cas retarder sa mise en œuvre.

En conséquence, les experts douaniers des dix pays se réunissent depuis deux mois à Bruxelles pour mettre au point l'application des nouvelles dispositions à compter du 1er janvier 1983. Car on se heurte concrètement à de multiples problèmes. D'abord, il va falloir distinguer le voyageur intracommunautaire de celui qui sortira d'Europe : la même cartouche de cigarettes américaines acquittera des droits de douane dans le premier cas, pas dans l'autre puisqu'elle ressortira du territoire de l'Europe des Dix. Et si ces « cigarettes américaines » sont fabriquées sous licence en Europe, elles échapperont dans tous les cas aux droits. Même chose pour l'électronique japonaise. Quant aux ventes à bord des avions, elles continueront, pour des raisons pratiques, d'être exemptées de tout droit.

Le passager paiera

Les exploitants d'aéroports nourrissent aussi quelques inquiétudes. Leurs revenus proviennent de deux formes de redevances : celles que paient les compagnies aériennes pour l'usage des installations et celles qu'acquittent tous les commerçants installés dans les zones publiques ou les zones sous douanes des aérogares. Pour l'orthodoxie de leurs finances, toute diminution de certaines recettes devrait être compensée par l'augmentation de certaines autres. Or on s'attend que, leurs prix devenant moins compétitifs, les magasins hors taxes perdent une partie de leur chiffre d'affaires et réduisent en proportion le montant de leur redevance aux aéroports. Aéroport de Paris, qui tire 12 % de ses ressources des concessions commerciales, chiffre déjà à 10 millions de francs son manque à gagner, sur les 130 millions de francs que lui rapportent annuellement les redevances sur ventes hors taxes.

Ce que redoutent surtout les autorités aéroportuaires, c'est que la décision de Bruxelles prélude – conformément à l'exigence allemande – à une remise en cause plus profonde du principe du *« duty free »*, par exemple à une abolition totale du régime du hors taxes pour tous les produits circulant à l'intérieur de la Communauté. Un groupe de travail de l'Association internationale des aéroports civils (I.C.A.A.), présidé par M. Hubert Rouaud, en a déjà chiffré les conséquences. Il a calculé que la part de redevance versée par les boutiques d'aéroports européens au titre de leurs ventes à des ressortissants de la C.E.E. représente, selon les cas, de 40 à 70 % des redevances totales des magasins hors taxes, et de 25 à 50 % de l'ensemble des redevances commerciales.

M. Rouaud a évalué les pertes de recettes consécutives à la suppression des détaxes des produits achetés par des voyageurs intracommunautaires. L'aéroport de Copenhague y perdrait le tiers de son bénéfice, et celui d'Amsterdam, en perdant 18 millions de florins, passerait d'une situation bénéficiaire à une perte de 7 millions de florins.

Quant au petit commerce, il aurait des raisons de faire grise mine. Le ralentissement d'activité des *« duty free shops »* se traduirait, au niveau européen, par trois mille suppressions d'emplois. Rien qu'à Paris, une centaine d'employés – sur quatre cents – se retrouveraient au chômage. Ce serait bien pire en Irlande, où tout un secteur touristique s'est greffé sur l'activité *« duty free »* des aéroports. Et en amont, des producteurs de parfums et d'alcool commencent à s'émouvoir : 16 % des exportations nationales de parfums se font par ce canal. Finalement, le pays le moins touché commercialement serait la R.F.A., où le hors taxes ne représente qu'une part modique de l'activité commerciale sur les aéroports. On comprend mieux l'acharnement des inventeurs du « bateau-beurre » à voir disparaître les boutiques *« duty free »* dans toute l'Europe.

JAMES SARAZIN.

(1) 1 ECU = 6,62 F.

Faits et projets

De nouvelles pistes à Orly ?

Aéroport de Paris ne pourra probablement pas utiliser les pistes de secours (dites « 2 » et « 4 ») d'Orly pour l'atterrissage d'avions à hélices. Le rapport, rendu public jeudi 2 septembre, du groupe de travail, présidé par Mme Colette Nevoux, député socialiste du Val-de-Marne, et comprenant des élus locaux, des représentants des associations de défense des riverains et des techniciens, n'est pas favorable à cette formule. Annonçant la création de ce groupe de travail, le ministère des transports avait précisé que M. Charles Fiterman se prononcerait au vu de ses conclusions (*le Monde* du 27 avril 1982).

Depuis longtemps, Aéroport de Paris souhaite pouvoir utiliser plus de pistes à l'atterrissage qu'actuellement pour supprimer l'engorgement aux heures de pointe de la fin de l'après-midi. Une première expérience à l'automne 1980 avait déjà entraîné une levée de boucliers des riverains. Mais les élus étaient pris entre la certitude de voir le bruit toucher de nouvelles communes et les craintes d'une diminution de trafic et donc d'emplois, à Orly. Une nouvelle série d'expériences a donc eu lieu au printemps dernier et c'est à la suite de celles-ci que le groupe de travail a rendu un avis négatif.

● *Deux A.T.R.-42 pour Air Calédonie.* – La compagnie aérienne Air Calédonie, basée à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), vient de commander deux avions franco-italiens de transport régional A.T.R.-42, portant à trente-quatre exemplaires le nombre total d'exemplaires commandés de cet avion de quarante-cinq à cinquante places.

● *Marseille : une carte du solaire.* – A la demande de la municipalité de Marseille, l'Atelier du patrimoine vient de dresser la carte des possibilités de chauffage solaire pour quinze quartiers du centre-ville. Une étude minutieuse sur le terrain a permis de déterminer, pour chaque îlot, les possibilités d'architecture solaire. Les résultats détaillés de cette étude sont à la disposition des propriétaires et des promoteurs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE TOTAL
O.F.P. – Omnium Financier de Paris

Le conseil d'administration de l'O.F.P. - Omnium financier de Paris, réuni le 2 septembre 1982, a examiné la situation provisoire de la société (maison-mère) au 30 juin 1982.

A cette date, le bénéfice après impôt s'établit à 54,9 millions de francs, contre 39,6 millions de francs pour le premier semestre 1981, soit une progression de 39 %. Les dividendes des filiales étant encaissés principalement au cours du premier semestre, ce bénéfice est supérieur à la moitié de celui attendu pour l'ensemble de l'exercice. Le bénéfice de l'exercice 1982 devrait, sauf imprévu, enregistrer une progression d'au moins 25 % par rapport à celui de 1981 qui était de 72,3 millions de francs.

Le conseil a décidé de convoquer, pour le 11 octobre 1982, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société. Il sera proposé à cette assemblée de donner au conseil, pour une période de cinq ans, l'autorisation d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital de la société jusqu'à un maximum de 300 millions de francs.

Si cette assemblée générale extraordinaire prend cette décision, il est dans les intentions du conseil de l'utiliser partiellement à la fin de 1982 ou, en tout cas, au début de 1983 ; l'augmentation du capital entraînera la suspension temporaire de la possibilité de conversion des obligations convertibles quinze jours avant le début de la souscription.

Plusieurs opérations ont été réalisées par le groupe depuis le début de l'exercice.

O.F.P. a suivi les augmentations de capital d'Algéco et de la banque Steindecker.

Omnirex a pris des intérêts dans Diamant Boart France et Diamant Boart U.S., sociétés qui fabriquent des outils diamantés et des stabilisateurs pour le forage, dans Energy Ressources Co Inc. (ERCO) qui possède des laboratoires d'analyse pétrolière et a mis au point des techniques nouvelles de récupération tertiaire, dans Forwest, filiale américaine de Forasol, qui exploite un certain nombre d'appareils de forage.

La Société financière d'Auteuil a augmenté sa participation dans Fidéco, a pris un intérêt dans Immunotech, société de recherche en immunologie, qui travaille en étroite liaison avec l'Inserm, a participé à la création d'Aménagement rénovation construction (A.R.C.) en liaison avec le groupe Worms/Unibail, a échangé la participation qu'elle détenait dans Centenaire-Blanzy contre un intérêt dans la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage et a reçu en échange de la participation qu'elle détenait dans le Crédit chimique des obligations de la Caisse nationale des banques.

GROUPE D.M.C.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier semestre 1982 s'élève à 3 039,1 millions de francs, en augmentation de 20,3 % sur celui du premier semestre 1981 (2 527,2 millions de francs).

Quant aux comptes consolidés, ils font apparaître, au 30 juin 1982, un bénéfice d'exploitation de 2,4 millions de francs après dotation de 91,2 millions de francs aux amortissements, contre une perte d'exploitation de 33 millions de francs après 77,5 millions de francs d'amortissements au 30 juin 1981.

S. A. ÉTABLISSEMENTS F. SIPEYRE

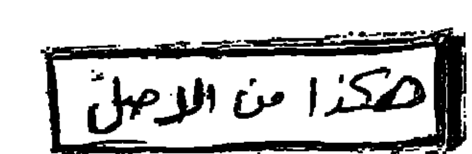
S.A. au capital de 250 000 francs
S.S. : 7, rue Sainte-Marguerite
51000 CHALONS-SUR-MARNE
R.C.S. Châlons-sur-Marne B 735 620 064
N° SIRET : 735 620 064 00015

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Messieurs, Mesdames les actionnaires de la société ci-dessus visée, sont informés qu'ils doivent présenter, AVANT LE 1er OCTOBRE 1982, au siège social de la société Sipeyre, les titres au porteur dont ils sont détenteurs en vue de la conversion de ces derniers en titres nominatifs, en application de l'article 94-I de la loi de finances pour 1982 du 30 décembre 1981.

Compte tenu du texte qui vient d'être rappelé, le délai du 1er octobre 1982 est impératif pour cette opération de modification de titres et Messieurs, Mesdames les actionnaires sont informés que s'ils ne s'y sont pas conformés, ils ne pourront plus, à compter de cette date, exercer les droits qui étaient normalement attachés aux actions possédées.

Le président du conseil d'administration,
Mme P. SIPEYRE.



هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 septembre 1982

La baisse s'accélère

Réamorcée vingt-quatre heures plus tôt, la baisse des cours a repris mercredi à la Bourse de Paris. Elle s'est même accentuée, touchant de nombreux groupes de cotations et, plus particulièrement le « Bâtiment et les Travaux publics » (S.C.R.E.G., Maisons Phénix, Bouygues, Générale d'Entreprises, Dumez), les grands magasins (Printemps, Carrefour), les prestations de services (Bis) et « les marchands de soleil » (Club Méditerranée). En clôture l'indicateur accusait un recul un peu supérieur à 1 %.

Décidément, le marché ne parvient pas à digérer le projet de budget gouvernemental, comportant une charge fiscale accrue pour les hauts revenus. « Tout le bénéfice que la Bourse pouvait espérer retirer de la réforme de l'épargne est à peu près réduit à néant » affirmait un professionnel. Le jugement est peut-être excessif. Il reste qu'en imposant plus durement les plus fortunés l'Etat réduira d'autant la masse de liquidités susceptible d'être placée en valeurs mobilières.

La Bourse n'avait plus le moral que M. J. Delors, ministre de l'économie et des finances lui avait pourtant regonflé la semaine dernière. Cette fois Wall Street n'était plus là pour la réconforter et les dernières déclarations de M. Y. Gattaz sur « l'effet néfaste » de ce budget pour les entreprises ont fâcheusement résonné autour de la corbeille. La cotation des actions Banque Nationale du Mexique a été suspendue jusqu'à nouvel avis, en liaison avec la nationalisation des banques privées dans ce pays.

Tassement de la devise-titre, qui s'est échangée entre 8,35 F et 8,40 F, contre 8,36 F-8,48 F.

L'or s'est un peu redressé à Londres : 408,25 dollars l'once contre 405,25 dollars. A Paris, le lingot a regagné 100 F à 89 850 F (après 89 800 F). Chute, en revanche, du napoléon, qui a perdu 25 F à 605 F.

NEW-YORK

Forte reprise

Wall Street n'a rien perdu de son dynamisme. Contraint, quelques heures auparavant, de faire marche arrière sur d'importantes ventes bénéficiaires, le marché a réussi, jeudi, à regagner toutes les positions qu'il avait perdues la veille, et même largement au-delà. Pourtant, le début de séance ne laissait pas supposer que les forces allaient lui revenir aussi rapidement. Ce n'est qu'à l'approche de la clôture que la vague d'achats commença à déferler, tant et si bien que, finalement, l'indice des industrielles, après avoir repassé la barre des 900, s'établissait à 909,39, soit à 14,34 points au-dessus de son niveau de la veille.

Bref, Wall Street se trouve aujourd'hui à son plus haut niveau depuis le 21 août 1981 (920,57). En quinze séances, le « Dow » a monté de 131,48 points (+ 16,9 %), et la capitalisation boursière a augmenté durant cette période de 151,7 milliards de dollars.

Ce sont essentiellement les investisseurs institutionnels qui, cette fois, ont été à l'origine de cette reprise. Pour expliquer ce regain d'intérêt, les analystes faisaient valoir l'abondance des liquidités et l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt renforcé par l'abaissement du loyer de l'argent au Canada, mais aussi par la prévision d'une faible croissance de la masse monétaire. Autour du « Big Board », l'optimisme était au zénith, et beaucoup s'attendaient à un nouveau « boom ».

VALEURS	Cours du 1er sept.	Cours du 2 sept.
Alcoa	28 7/8	29 5/8
A.T.T.	55 1/2	55 1/2
Boeing	22 3/4	23 5/8
Chase Manhattan Bank	35 3/4	35 3/8
Du Pont de Nemours	35 1/8	35 1/4
Eastman Kodak	81 1/2	85 3/8
Exxon	27 3/4	28 1/8
Ford	27 3/8	28 7/8
General Electric	74 1/8	76 1/8
General Foods	38	39
General Motors	47 1/8	48 1/2
Goodyear	26 3/8	27 1/8
I.B.M.	69 7/8	71 1/2
I.T.T.	27 1/8	27 3/8
Mobil Oil	23 4/8	23 7/8
Pfizer	61 1/2	61 3/8
Schlumberger	36 1/4	36 7/8
Texaco	28 1/2	28 1/2
U.A.L. Inc.	20 1/2	21 3/4
Union Carbide	49 1/8	49 1/8
U.S. Steel	19 1/8	19 1/4
Westinghouse	31 3/4	33 1/4
Xerox Corp.	34	34 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

WIENERWALD. — La société Wienerwald-Allemagne a demandé sa mise en règlement judiciaire après que sa maison mère, le groupe suisse Wienerwald, eut fait l'objet d'une décision identique le 27 août dernier. Le règlement judiciaire déposé auprès du tribunal d'instance de Munich devrait permettre de maintenir les emplois de la société, dont les hôtels et les restaurants resteront ouverts.

Par ailleurs, deux autres filiales de Wienerwald, la société financière luxembourgeoise Gastrofinance et l'entreprise munichoise Vierlande Gastronomie Handels, ont également demandé à bénéficier d'un sursis concordataire, pendant que se poursuivent les négociations entre plusieurs banques allemandes et le fondateur de Wienerwald, M. Friedrich Hans, pour tenter de sauver une partie de son groupe de la faillite.

DE BEERS. — Le groupe a décidé d'augmenter de 2,5 % en moyenne les prix des diamants bruts. Cette hausse prendra effet au 27 septembre, au cours de la prochaine vente à laquelle l'organisation de vente de la De Beers procédera à Londres.

Cette augmentation variera suivant la qualité et la grosseur des pièces, mais visera surtout les catégories inférieures qui ont le mieux résisté à la sévère récession dont souffre actuellement l'industrie mondiale du diamant.

C'est la première fois depuis février 1980 que la compagnie révise ses prix. Cette augmentation incite à croire dans les milieux boursiers que la demande commence à reprendre sur le marché du diamant.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	1er sept.	2 sept.
Valeurs françaises	103,9	103,6
Valeurs étrangères	114,9	115,0

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er sept.	2 sept.
Indice général	100,5	99,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 septembre .... 14 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 sept.	3 sept.
1 dollar (en yens)	258,30	256,40

BOURSE DE PARIS Comptant 2 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	22 85	2 770
5 %	35 70	2 932
3 % amort. 45-54	71	0 271
4 1/4 % 1963	98 80	4 386
Emp. N. Eq. 6 % 67	111	1 545
Emp. 7 % 1973	7650	..
Emp. 8,80 % 77	99 05	2 483
9,80 % 78/93	79 40	1 423
8,80 % 78/86	81 20	8 389
10,80 % 79/94	81 60	10 770
13,25 % 80/90	92 50	3 340
13,80 % 80/87	95 20	12 174
13,80 % 81/99	95 40	8 734
16,75 % 81/87	102 90	18 429
16,20 % 82/90	100 40	10 341
16 % juin 82	100	3 770
E.D.F. 7,8 % 61	....	9 385
E.D.F. 14,5 % 80-82	95 70	3 468
Ch. France 3 %	209 70	..
CNB Bques janv. 82	100 80	2 781
CNB Paribas	100 80	2 781
CNB Suez	100 80	2 781
CNI janv. 82	100 90	2 781

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	169 10
Acers Peugeot	56	56 10
Actibail	132	132
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	395	401
A.G.P. Vie	2960	....
Agr. Inc. Madag.	52	50 10
Air-Industrie	13 50	....
Alfred Herlicq	50	50
Allobroge	346	....
André Roudière	74 80	77 80
Applic. Hydraul.	248	241 20
Arbel	62 90	63
Artois	303	309
At. Ch. Loire	31	31 90
Aussedat-Rey	20 40	20 50
Bain C. Monaco	93 80	90
Banania	339	344
Banque Hypoth. Eur.	238	235
B.N.P. Intercontin.	78	79 50
Bénédictine	770	770
Bon-Marché	66	66
Borie	300	300
Bras. Glac. Int.	449	445
Bretagne (Fin.)	68	....
Cambodge	135	123 20 o
C.A.M.E.	100	100
Campenon Bern.	230	239 20
Caout. Padang	175	170
Carbone-Lorraine	40	40
Carnaud S.A.	44 90	43 50
Caves Roquefort	535	549
C.E.G.Frig.	118	117
Centen. Blanzy	635	635
Centrest (Ny)	113	113
Cerabati	96	94
C.F.F. Ferrailles	120	117
C.F.S.	635	648
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10 65	....
C.G.V.	91 50	92
Chambon (M.)	287	....
Chambourcy (M.)	930	....
Champex (Ny)	117	116 50
Chim. Gde Paroisse	58 20	58 20
C.I. Maritime	266	260
Ciments Vicat	180	....
CIPEL	59	....
Citram (B)	126	131 d
Clause	320	325
Cl. MA (Fr.-Bail)	304	294
CMM-Mar Madag.	27 60	27 50
Cochery	80	79
Cofradel (Ly)	456	....
Cogifi	148 50	148
Comindus	332	333
Comiphos	144 80	140 20
Comp. Lyon-Alem.	131	130 20
Concorde (La)	246	246
C.M.P.	6 70	6 95 d
Conte S.A. (Li)	24 50	23 o
Crédit (C.F.B.)	176 70	182 d
Créd. Gén. Ind.	215	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	309	300
Crédital	97 10	96
C. Sabl. Seine	111	107
Darblay S.A.	72 80	72 80
De Dietrich	330	....
Degremont	90	89 50
Delalande S.A.	131	128 80
Delmas-Vieljeux	456	466
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115 70	115 80
Didot-Bottin	274	274
Dist. Indochine	311 50	312
Drag. Trav. Pub.	179	175
Duc-Lamothe	252	....
Dunlop	4 20	4 30
Eaux Bass. Vichy	1145	....
Eaux Vittel	567	560
Ecco	906	941
Economats Centre	502	495
Electro-Banque	149	149
Electro-Financ.	321	321
Elf-Antargaz	172	175 50
E.L.M. Leblanc	325	327 50
Entrepôts Paris	150 10	150 10
Epargne (B)	1180	1260 d
Epargne de France	286	265
Epeda-BF	679	679
Escaut-Meuse	220	220
Europ. Accumul.	27 70	32 45
Eternit	240	238
Félix Potin	951	956
Ferm. Vichy (Ly)	138	136
Files-Fourmies	3	....
Finalens	73	75 90
FIPP	128	....
Fnac	275	275
Focep (Chât. eau)	1520	....
Foncière (Cie)	146 50	146
Fonc. Agache-W.	342	66 o
Fonc. Lyonnaise	1020	1030
Forcina	98	101
Forges Gueugnon	15	15 50
Forges Strasbourg	130	130 50
Fougerolle	137	131 50
France I.A.R.D.	85 20	88 60 d
France (La)	508	519
Frankel	179	179 50
Fromageries Bel	239	235
From. P.-Renard	190 10	190 10
GAN	650	660
Gaumont	435	425
Gaz et Eaux	705	705
Genvrain	170	....
Gér. Arm. Hold.	31	29 95
Gerland (Ly)	335	335
Gévelot	36 50	41 50 d
Gr. Fin. Constr.	122	122 50
Gds Moul. Corbeil	114	115
Gds Moul. Paris	265	260
Goulet S.A.	310	306
Groupe Victoire	346	345
G. Transp. Ind.	103	102
Huard-U.C.F.	56 90	....
Hutchinson	14 45	15 05
Hydro-Energie	41 50	41 60
Hydroc. St-Denis	71 50	70
Immindo S.A.	126 50	126 50
Imminvest	90	90 10
Immobail	180	182
Immobanque	255	258 10
Immob. Marseille	1100	1100
Immofice	245	250
Imp. G.-Lang	2 86	3 30 d
Industrielle Cie	450	450
Interbail	204	206
Jaeger	89 10	92 70
Jaz S.A.	41 40	43
Kinta S.A.	440	450
Lafitte-Bail	169	170
Lambert Frères	50	50
Lampes	174	....
La Brosse-Dupont	57 90	....
Lebon Cie	320	318
Lille-Bonnières	242	240
Locabail Immob.	295	294
Loca-Expansion	113 50	112
Locafinancière	139 10	137
Locatel	349	360
Lordex (Ny)	105	105
Louvre	244	234
Luchaire S.A.	91 20	90 40
Magasins Uniprix	66 20	65 10
Magnant S.A.	49 30	....
Maritimes Part.	87 50	86 10
Marocaine Cie	20 50	20 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	295	306
Mic	216	237 d
Mors	188	....
Nadella S.A.	8 25	6 75
Naval Worms	114	114
Navig. (Nat. de)	56 80	....
Nicolas	340 50	340
Nodet-Gougis	110	110
Occident. Part.	28 30	28 40
OPB Paribas	88 80	90 20
Optorg	72 50	71 10
Origny-Desvroise	124 10	125
Palais Nouveauté	294	293
Paris-Orléans	90 50	88 10
Part. Fin. Gest. Im.	135	140 50 d
Pathé-Cinéma	89 60	93 d
Pathé-Marconi	52 50	54 60 d
Piles Wonder	66	67 60 d
Piper-Heidsieck	257	269 80
Porcher	164	161 30
Profils Tubes Est	9 20	8 85
Prouvost ex-Lain.R.	33	33
Providence S.A.	275	275
Publicis	490	470
Raff. Souf. R.	193 90	186 o
Ressorts Indust.	97 10	98
Ricqlès-Zan	117	117
Ripolin	51 20	....
Risle (La)	8 40	11
Rochefortaise S.A.	125	125
Rochette-Cenpa	21	21 50
Rosario (Fin.)	109	109 50
Rougier et Fils	71	....
Rousselot S.A.	276	270
Sacer	32	32
SAFAA	22 50	....
Safic-Alcan	165	170
SAFT	249 50	259
Sainrapt et Brice	130	127
Saint-Raphaël	88	88
Salins du Midi	224 80	225
Santa-Fé	123	124
Satam	69	68
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	168 20	161 40
Sellier-Leblanc	209	209
Semelle Maubeuge	115 20	119 80
S.E.P. (M)	74 10	77 d
Serv. Equip. Véh.	23	23 90
Sicli	61	62
Sicotel	143	140
Sinra-Alcatel	460	452
Sivim	106	107
Siph (Plant. Hévéas)	144	138 20
Siminco	286	281
SMAC Acieroid	180 10	182 60
Sofal financière	331	330
Soffo	173	173
Soficomi	245	249
S.O.F.I.P. (M)	95	....
Sofragi	476	479
Sogepal	289 50	260
Soudure Autog.	110 50	110 30
S.P.E.G.	138	134
Speichim	178 50	174 10
S.P.I.	150	150 70
Spie Batignolles	189	....
Stemi	249	245 60
Synthelabo	110	110
Taittinger	396	396
Testut-Aequitas	82	82
Thann et Mulh.	44	44 20
Tissmétal	42	41 90
Tour Eiffel	238	234
Trailor S.A.	110	105 50 o
Ufimeg	80	80
Ufiner S.M.D.	90 50	90 10
Ugimo	127 10	127 10
Unibail	290	290
Unidel	83	82 20
U.A.P.	568	570
Union Brasseries	40 10	39
Union Habit.	180	185
Un. Imm. France	163	163 20
Un. Ind. Crédit	208	212
Union Ind. Ouest	334	328
Unipol	98	99
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	41 20	42 80 d
Waterman S.A.	175	182
Brass. du Maroc	142	143
Brass. Ouest-Afr.	23 50	23 40

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	105
Akzo	73 10	73 10
Alcan Alum.	177	175
Algemeine Bank	754	770
Am. Petrofina	470	450
Arbed	172	171
Asturienne Mines	65	....
Bco Pop Espanol	65	66 50
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	40000	40000
Barlow Rand	52	52
Bell Canada	118 10	120
Blyvoor	85	87
Bowater	28	....
British Petroleum	42	42
Br. Lambert	216	....
Caland Holdings	78	79 50
Canadian-Pacific	202	205
Cockerill-Ougre	27 50	22 o
Cominco	285	292
Commerzbank	390	....
Courtaulds	11 60	....
Dart. and Kraft	460	460
De Beers (port.)	37 90	....
Dow Chemical	179	198
Dresdner Bank	420	....
Femmes d'Auj.	60	....
Finoutremer	140 20	140
Finsider	0 40	....
Foseco	24 50	....
Gén. Belgique	210	208
Gevaert	295	295
Glaxo	98	100
Goodyear	220	220
Grace and Co	300	....
Grand Metropolitan	40	39
Gulf Oil Canada	110	110
Hartebeest	390	405
Honeywell Inc.	595	....
Hoogoven	43 50	....
I. C. Industries	245	245
Int. Min. Chem	233	230
Johannesburg	520	....
Kubota	9 90	10
Latonia	200 80	....
Mannesmann	471	461
Marks-Spencer	24 50	25
Midland Bank Ltd	43	43
Minerai-Ressourc.	61 60	62
Nat. Nederlanden	352	352
Noranda	103 50	109
Olivetti	11	10 60
Pakhoed Holding	112 20	114
Petrofina Canada	900	....
Pfizer Inc.	516	....
Phoenix Assuranc.	34 10	....
Pirelli	7	6 90
Procter Gamble	823	815
Ricoh Cy Ltd	18 40	18 30
Rolinco	635	629
Robeco	661	659
Shell fr. (port.)	57	58
S.K.F. Aktiebolag	140	143
Sperry Rand	204 50	205
Steel Cy of Can.	122	128
Stilfontein	105	109
Sud. Allumettes	148	....
Tenneco	230	....
Thorn EMI	60 50	....
Thyssen c. 1 000	258	....
Vieille Montagne	490	500
Wagons-Lits	268	260
West Rand	17 50	19 20

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	780	....
Entrepose	162 10	160
Far East Hotels	1 74	1 71
Métallurg. Minière	141	145
Novotel S.I.E.H.	919	910
Sarakreek N.V.	210	196
Sicomer	127	128
Sofibus	221	....
Rodamco	373	377

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	131	132 10
Cellulose du Pin	14	....
Coparex	385	364
F.B.M. (Li)	70	4 30 o
Iena Industries	13	....
La Mure	70 10	....
M.M.B.	149	145
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	160	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	514	513
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
Total C.F.N.	74	....
Ufimex	202	....
Voyer S.A.	1 25	....

SICAV

2/9	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	157 30	150 17
Actions-Investiss.	188 73	180 17
Actions sélectives	214 97	205 22
Audificandi	250 55	239 19
A.G.F. 5000	188 71	180 15
Agfimo	267 69	255 55
Altefi	192 33	183 61
A.L.T.O.	171 66	163 88
Amérique Gestion	333 85	318 71
Bourse-Investiss.	208 45	199
Capital Plus	1045 88	1045 88
C.I.P.	605 52	578 06
Convertimmo	201 38	192 25
Cortexa	680 92	650 04
Credinter	246 83	235 64
Croiss. Immobil.	249 28	237 98
Démeter	53597 10	53436 79
Drouot-France	193 71	184 93
Drouot-Investiss.	426 74	407 39
Energie	179 29	171 16
Epargne-Croiss.	968 96	925 01
Epargne-Industr.	332 40	317 33
Epargne-Inter	442 47	422 41
Epargne-Oblig.	152 06	145 16
Epargne-Unie	585 81	559 25
Epargne-Valeur	249 95	238 62
Euro-Croissance	273 29	260 90
Financière Privée	608 86	581 25
Foncier Investiss.	448 31	427 98
France-Garantie	245 23	241 40
France-Investiss.	276 15	263 63
Fr.-Obl. (nouv.)	348 43	332 63
Francic	177 75	169 69
Fructidor	180 27	172 10
Fructifrance	325	310 26
Gestion Mobilière	404 80	386 44
Gest. Rendement	412 53	393 82
Gest. Sél. France	271 93	259 60
I.M.S.I.	258 08	244 47
Indo-Suez Valeurs	445 83	425 61
Ind. française	10263 40	10263 40
Interoblig.	7216 79	6889 54
Intersélect France	200 70	191 60
Intervaleurs Indust.	292 73	279 46
Invest. St-Honoré	448 50	428 16
Laffitte-Expansion	461 58	440 65
Laffitte-France	145 86	139 23
Laffitte-Oblig.	128 15	122 34
Laffitte-Rend.	173 61	165 74
Laffitte-Tokyo	528 03	504 09
Livret portefeuille	327 08	312 25
Mondial Investiss.	232 53	221 99
Multi-Obligations	374 83	357 83
Multirendement	126 95	121 19
Natio.-Epargne	11224 31	11113 18
Natio.-Inter.	696 43	664 85
Natio.-Placements	102942	102942
Natio.-Valeurs	395 09	377 17
Oblisem	138 20	131 93
Pacifique St-Honoré	287 81	274 76
Paribas Gestion	361 81	345 40
Pierre Investiss.	306 47	292 57
Province Investiss.	216 14	206 34
Sécur. Mobilière	352 79	336 79
Sél.court terme	10167 84	10082 15
Sélec. Mobil. Div.	240 72	229 80
S.P.I. Privinter	177 92	169 85
Sélection-Rendem.	148	141 29
Sélect. Val. Franç.	156 65	149 55
S.F.I. fr. et étr.	304 47	290 66
Sicavimmo	337 85	322 53
Sicav 5000	156 12	149 04
S.I. Est	682 41	651 47
Silvafrance	263 19	251 26
Silvam	216 58	206 76
Silvarente	165 56	158 05
Slivinter	238 42	226 70
S.I.G.	520 67	496 49
S.N.I.	746 46	712 61
Sofinvest	311 89	297 75
Sogepargne	296 61	282 21
Sogevar	571 57	545 65
Sogintar	726 32	693 38
Soleil Investiss.	341 72	326 22
U.A.P. Investiss.	236 98	226 23
Unifrance	186 77	178 30
Unifoncier	484 07	462 12
Unigestion	416 41	397 53
Uni-Japon	605 39	577 94
Unirente	1437 69	1390 42
Univar	11362 68	11362 68
Valorem	266 72	254 63
Valreal	110120	110010
Worms Investiss.	482 44	460 56

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1778	4,5 % 1973	1850	1840	1836	1825
3220	C.N.E. 3 %	3195	3178	3159	3180
300	Agence Havas	310	313	313	308
435	Air Liquide	460	465	453	450
330	Als. Superm.	321	343 50	343 50	344 90
68	A.L.S.P.I.	70 50	70 10	70 20	69 15
125	Alsthom-Atl.	135 90	133	132	130 50
820	Amrep	855	859	859	859
160	Applic. gaz	154	154	154	151 50
103	Arjom. Prioux	105 50	107	107	105
830	Aux. Entrepr.	879	873	873	865
445	Av. Dass.-Br.	495	469	469	460
147	Bail-Equipem.	150 50	150	150	152
325	Bail-Investiss.	336	339	339	335
175	Cie Bancaire	184	185	186 20	181 30
116	Bazar H.-V.	117	119 60	119 60	118
85	B.C.T. Midi B.	88 20	88 20	88 20	90
200	Béghin-Say	204 10	200 50	200	196 50
435	Bic	458	460	450	441
134	B.I.S.	141 50	136	136	135 10
340	Biscuit (Géné.)	363	355	355	362
990	Bongrain S.A.	1036	1030	1030	1010
645	Bouygues	733	718	722	705
1310	B.S.N.-G.D.	1420	1375	1390	1375
1300	— (obl.)	1395	1375	1375	1375
1420	Carrefour	1578	1540	1548	1510
285	— (obl.)	289	287	287	286
1230	Casino	1273	1270	1268	1279
630	Cedis	683	665	680	674
29	CEM	28 30	28 30	28 30	28
165	Cetelem	181	173	175 50	169 50
535	C.F.A.O.	582	579	575	570
49	C.F.D.E.	59 10	59 20	59 20	58 10
173	Charg. Réunis	179	181	182	181
11	Chiers-Châtill.	12	12	12	11 80
120	Ciments franç.	129 40	128	128	128
680	C.I.T. Alcatel	729	730	731	723
515	Club Méditerr.	524	517	517	516
94	Codetel	99	99	99 20	99
118	Colimeg	118 20	120	120	118 20
200	Colas	210	211	211	214 50
89	Compt. Entrepr.	91	91	91	92 40
320	Compt. Mod.	320 50	315	315	313
360	Créd. Foncier	371	372	375	368
181	Crédit F. Imm.	186	186	186	182 50
280	Crédit Nat.	293 50	293 50	291	290
75	Creusot-Loire	74 50	73	73	71 50
165	Crouzet	169	167	167	169
250	C.S. Saupiquet	250	254	254	260
700	Damart-Servip	790	783	775	773
790	Darty	889	880	878	868
710	Docks France	772	768	768	768
31	D.M.C.	30 50	29 80	29 80	30 35
1130	Dumez	1160	1150	1148	1150
305	Eaux (Gén.)	308	313	311	307
101	Elf-Aquitaine	108 50	106	105 60	104
100	— (certific.)	107	104 50	104 50	104 60
605	Essilor	650	646	648	648
175	Esso S.A.F.	189	189 80	193	189 90
340	Eurafrance	347	347	347	341
1000	Euromarché	1050	1045	1045	1026
425	Europe nº 1	470	485	485	476 50
560	Facom	570	571	571	571
785	Fichet-Bauche	838	838	838	848
164	Finextel	167 50	169	169	169
125	Fives-Lille	130 90	130 90	130 90	130 90
44	Fonderie (Gén.)	59 40	57	57	56
78	Fraissinet	79	79	79	78 50
395	Francarep	399	390	389	373
162	Gal. Lafayette	164	163	163	165
245	Gén. d'Entrep.	267	262	260	265
1170	Gén. Géophys.	1365	1281	1258	1261
435	G.T. Mars.	422	416	418	410 10
375	Guyenne-Gasc.	397	397	391	397
465	Hachette	510	520	520	510
335	Hénin (La)	349 50	348 80	350	348 80
48	Imétal	51 20	49 50	49	50 45
191	Imm. Plaine-M.	195	194	194	190
155	Ind. et Particip.	158 80	164	163	160 90
700	Inst. Mérieux	760	740	740	740
950	Intertechnique	1035	1020	1020	1010
164	J. Borel Int.	164 30	....	....	....
205	J. Lefebvre	216	216	216	218
137	Jeumont Ind.	141	141	141	138 20
255	Lab. Bellon	258	255	255	255
197	Lafarge-Coppée	211	210	209 80	210
285	— (obl.)	286	280 10	280 10	280 10
1410	Legrand	1499	1510	1506	1510
730	Lesieur	790	785	782	785
173	Locafrance	186	182	182	179
385	Locindus	394	398	398	398
400	Lyonn. Eaux	407	406	406 10	397 80
28	Machines Bull	26 20	26 10	27 50	26 10
235	Mais. Phénix	255	248 10	246	247 10
1205	Majorette (Ly)	1270	1257	1257	1252
335	Manurhin	341	325	327	325
45	Mar. Wendel	47	46 80	46 80	46 80
680	Martell	720	705	706	717
675	— (obl.)	692	680	680	680
485	Merlin-Gerin	521	517	516	514
1420	Matra	1580	1558	1569	1527
8	Mét. Nav. D.-N.	8 90	8 90	8 90	8 90
610	Michelin	678	670	668	664
580	— (obl.)	581	586 50	586 50	586 50
625	Midi (Cie)	641	635	639	630
89	Mines Kali (Sté)	91 50	91 60	91 60	91
42	M.M. Penarroya	45 10	44 20	44 20	43 20
745	Moët-Hennessy	768	769	769	754
860	— (obl.)	890	890	895	890
350	Mot. Leroy-S.	350	350	350	350
53	Moulinex	53 60	53 05	53 05	53
330	Mumm	349	349	349	350
140	Navig. Mixtes	153	154	153 50	153
14 50	Nobel-Bozel	15 20	15 20	15 10	15 30
43	Nord-Est	42 50	43	43 10	42 50
180	Nordon (Ny)	198	200	200	200
80	Nouvelles Gal.	79 90	80 80	80 80	81 60
375	Occident. (Gén.)	416	413 50	413 50	415
151	Olida-Caby	170 50	165	165	162
680	Omn. F. Paris	725	730	730	725
125	Opfi-Paribas	127 30	128	128	127 90
890	Oréal (L')	979	972	969	953
53	Papet. Gascogne	56	56	56	55 50
135	Paris-France	141	138 20	138 20	135 50
270	Paris-Réescomp	275	277	277	282
88	Pechelbronn	99 80	99 70	99 70	98 60
325	Penhoet	336	337	337	335
370	Pernod-Ricard	388	390	390 50	384
101	Pétroles (Fse)	104	104	104 70	103
175	— (obl.)	175 20	175 50	175 50	175 20
25	— (certific.)	27 40	27 40	26 50	27
34	Pétroles B.P.	37 10	37 40	37 90	37 95
130	Peugeot S.A.	127	129	128 10	129
310	— (obl.)	311	311	311	311
71	P.L.M.	74	74	74 50	72 60
96	Poclain	98	99 50	99 50	101 50
285	Poliet	311	300	300	300
92	Pompey	92	91 50	91 50	90
180	P.M. Labinal	200	205	207	200 90
675	Presses Cité	729	703	718	703
525	Prétabail Sic.	534	536	536	540
275	Primagaz	275	275	275	273
139	Printemps	142 50	138	139	136
1130	Promodès	1279	1268	1271	1250
290	Radiotechn.	290	283	283	283
75	Raffin. (Fse)	90 50	92	92	90 10
880	Redoute (La)	984	969	984	969
550	Révillon	550	....	....	....
250	Roussel-Uclaf	220	235	235	236
755	Rue Impériale	825	825	825	815
34	Sacilor	37 05	37 05	37 05	36 30
134	Sade	139	138 80	138 80	138 80
880	Sagem	980	960	959	960
126	St-Louis B.	139	141 50	141 50	144 30
240	Sanofi	250	250	251	255
345	— (obl.)	347	346	346	346
265	S.A.T.	269 50	268	268	268
25	Saulnes	24 90	25	25	24 70
47	Saunier-Duval	51 80	50 60	50 80	51 70
108	Schneider	108 50	105 10	105 10	103 10
27	S.C.O.A.	32	30 20	30 50	30 80
104	S.C.R.E.G.	106	99 50	102 50	99 50
133	— (obl.)	132 90	131	131	129 10
195	Seb	210	206 80	206 80	210 80
147	Sefimeg	152	149	149	149
745	S.F.I.M.	764	764	764	751
330	Sign. Ent. El.	367 50	353	351	348
295	Silic	294 50	294 50	294 50	294 50
171	Simco	172 50	172	172	168 60
93	Sitonor	92 50	92 50	92 50	92
600	Skis Rossignol	530	510	510	520
260	Sogerap	288	286	286	281
120	Sommer-Allib.	123	122	122	122
176	Source Perrier	178	177 50	177 40	177 50
275	Talcs Luzenac	285	283	280	283
710	Tél. Elect.	765	766	766	768
130	— (obl.)	126 50	131	131	131
140	Thomson-C.S.F.	135	132 70	131	131
200	— (obl.)	201	202	202	201 30
1040	T.R.T.	1130	1140	1140	1128
121	U.F.B.	129	122	122 50	123
320	U.I.S.	325 20	327	327	327
108	U.C.B.	112	112	112	110 10
2 60	Usinor	2 75	2 80	2 80	2 86
135	U.T.A.	145	143	144	142 70
172	Valéo	179	179	179	180
109	Vallourec	116	114 20	114 90	112
1120	V. Clicquot-P.	1292	1299	1290	1273
830	Viniprix	865	868	868	868
173	Amax Inc.	187	186	189	188 40
365	Amer. Express	387 50	389 90	390	393 90
485	Amer. Teleph.	489 90	480	480	480
91	Anglo Amer. C.	91 80	92 95	95 50	92 30
575	Amgold	588	599	600	588
680	B. Ottomane	700	703	703	700
395	BASF (Akt)	379	378	378	379
380	Bayer	368	369	368	362 10
255	Buffelsfont.	261	267 50	270	262 30
31	Charter	26 60	26 90	27 50	26 50
290	Chase Manh.	306	300	300 20	300
188	Cie Pétr. Imp.	198 80	192 80	196	190
37	De Beers	35 50	36	37 50	35 90
890	Deutsche Bank	861	856	856	854
70	Dome Mines	75 40	72 50	75 90	73 50
181	Driefontein Cst	181 50	184 90	188	183 50
290	Du Pont-Nem.	302 50	296	296	292
980	Elf-Gabon	955	950	950	950
660	Eastman Kodak	693	692	692	690
84	East Rand	88 20	93 70	94 50	91 90
355	Ericsson	335	333	333	338
224	Exxon Corp.	242 50	234	234	232
215	Ford Motors	231	230	230	225 50
230	Free State	236	242	245	237 30
122	Gencor	129	136 50	138 50	134
186	Gén. Belgique	211	213	209	209
590	Gén. Electr.	624	621	612	613
405	Gen. Motors	408	395	398 20	395
68	Goldfields	64	64	64	63
94	Harmony	94 70	100	103 10	98
19	Hitachi	20 80	20 50	20 10	20 10
370	Hoechst Akt.	356	354	356	360
44	Imp. Chemical	41 60	42	42	41 30
77	Inco. Limited	86	83 80	83 80	83 80
580	IBM	583	588	591	584
29	Ito-Yokado	29 10	29 10	29 10	29 60
225	ITT	231 40	228	225	226 50
34	Matsushita	37 20	36 90	36 90	36 20
610	Merck	643	640	639	634
500	Minnesota M.	520	510	510	510
185	Mobil Corp.	200	194 80	194 50	192 80
13200	Nestlé	13100	13100	13100	13300
360	Norsk Hydro	360	366	366	360
760	Petrofina	789	787	786	786
430	Philip Morris	452	453	453	450 10
78	Philips	76	77 50	78 90	76 10
245	Pres. Brand	258	263 10	265	260
230	Président Steyn	235	245	245	241
990	Quilmès	945	955	955	972
510	Randfontein	500	521	525	514
275	Royal Dutch	272	273 20	275	273 50
64	Rio Tinto Zinc	61 50	62 10	63 70	61 70
230	St Helena Co	234	244	246	241
285	Schlumberger	307 50	300 80	300 80	300 80
58	Shell transp.	58 20	59	59 60	58 50
750	Siemens A.G.	757	753	761	760
104	Sony	114 80	112	112	111 50
128	T.D.K.	132	129 80	129 80	131 50
480	Unilever	494	494	484	....
380	Unit. Techn.	402	396	396	394
515	Vaal Reefs	534	542	549	539
245	West Deep	258 50	260	263 40	255
295	West Hold.	310	313	315	308
280	Xerox Corp.	295	289	289	289
2 05	Zambia Corp.	2 10	2 10	2 11	2 10

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 011	6 927	6 820	7 170
Allemagne (100 DM)	280 870	281 150	273	287
Belgique (100 F)	14 667	14 661	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	257 100	256 850	250	262
Danemark (100 krd)	80 370	80 170	77	83
Norvège (100 k)	104 380	104 100	100	106
Grande-Bretagne (£ 1)	12 043	12 061	11 650	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 922	9 936	9	11
Italie (1 000 lires)	4 988	4 982	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	329 700	330 050	320	338
Suède (100 krs)	113 880	113 210	109	116
Autriche (100 sch)	39 950	39 950	38 700	40 400
Espagne (100 pes.)	6 208	6 197	5 900	6 350
Portugal (100 esc.)	8 100	8 070	6	7 200
Canada ($ can 1)	5 661	5 606	5 490	5 750
Japon (100 yens)	2 702	2 699	2 580	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/9
Or fin (kilo en barre)	89750	89750
Or fin (en lingot)	89750	89850
Pièce française (20 fr)	630	605
Pièce française (10 fr)	472	460
Pièce suisse (20 fr)	554	532
Pièce latine (20 fr)	545	527
Souverain	636	633
Pièce de 20 dollars	3010	2900
Pièce de 10 dollars	1545	1560
Pièce de 5 dollars	790	795
Pièce de 50 pesos	3430	3450
Pièce de 10 florins	555	566

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Chirac estime que le gouvernement est « l'incarnation moderne d'un colonialisme périmé »

De notre envoyé spécial

Nouméa. — A quarante-huit heures du scrutin nécessité par la démission de M. Jacques Lafleur, député du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, apparenté R.P.R. de la première circonscription de Nouvelle-Calédonie, qui se représente avec pour seul adversaire M. Michel Jacquet (indép.), la campagne électorale est pratiquement terminée. Elle n'aura eu en définitive qu'un seul point fort, les deux journées des 1er et 2 septembre, avec la venue dans le territoire de M. Jacques Chirac, qu'accompagnait M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R.

Au cours des deux réunions qu'il a tenues, le maire de Paris a exprimé en effet des pensées qui ont dépassé largement le cadre de l'enjeu local immédiat. Comme il l'a dit à ses auditoires, le président du R.P.R. n'entendait pas seulement soutenir M. Lafleur « *qui n'a pas besoin de nous pour cela* », mais bien davantage montrer que le parti de l'opposition dont il est le chef entend faire savoir qu'il a lui aussi une politique d'outre-mer. Et, paradoxalement, il a été très applaudi à Nouméa par un public européen estimé à huit mille personnes, en déclarant sans ambages que « *le gouvernement d'aujourd'hui est l'incarnation moderne d'un colonialisme périmé* ».

Certes il a développé cette idée en s'en prenant aux ordonnances qui sont la première étape de la réforme entreprise, et particulièrement à celle concernant un office de culture mélanésienne. Car pour M. Chirac « *il n'y a pas de culture à racine unique ; il y a une culture calédonienne* », et « *en matière de culture, nous sommes tous des métis* ». C'était une bonne manière d'enchaîner sur les liens entre la France et la Nouvelle-Calédonie, des propos qui sont ici toujours assurés de rencontrer le succès parmi la communauté blanche.

Il y avait de quoi mettre du baume au cœur d'une foule en répétant de surcroît que « *l'expérience socialiste ne durera pas longtemps* » et en employant de nouveau des termes comme « *inaptitude à gérer* », « *mépris pour tout ce qui n'est pas socialo-communiste* », « *incohérence démagogique* », etc.

On était bien au-delà des affaires calédoniennes, et l'ancien premier ministre savait parfaitement qu'il ne parlait pas seulement pour la petite foule de Nouméa.

Il reste maintenant à voter. S'il ne semble pas faire de doute que M. Lafleur retrouvera vraisemblablement dès dimanche soir son siège de député dans cette circonscription de la côte ouest, où il est fortement implanté depuis longtemps, et où la population, avec l'apport de Nouméa, est en majorité blanche. Il reste à savoir si le député démissionnaire augmentera le nombre de ses voix par rapport aux résultats qu'il avait obtenus en 1981 et qui lui apportèrent alors dès le premier tour la majorité absolue de 16 289 suffrages sur 49 504 inscrits et 30 543 votants.

Pour sa part, la majorité gouvernementale actuelle, dans son ensemble, ainsi que les indépendantistes, ont prôné l'abstention et plus encore depuis les réunions tenues par M. Chirac. Quant à l'adversaire unique de M. Lafleur, M. Michel Jacquet, sa qualité d'indépendantiste ne lui permet pas d'être représentatif d'un courant bien déterminé. On le tient en effet plus proche politiquement de M. Lafleur que d'une véritable opposition à ce dernier. Il a pour lui, il est vrai, d'être peut-être plus proche du petit peuple blanc du territoire, mais il a surpris en préconisant seulement dans sa profession de foi un développement du tourisme pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

On relèvera enfin le commentaire fait, après le discours de M. Chirac à Nouméa le 2 septembre, par M. Christian Boissery au nom de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.), qui avait rompu avec le R.C.P.R. avant l'élection présidentielle de 1981 pour se rapprocher alors de l'Union calédonienne et des indépendantistes, contribuant ainsi à renverser la majorité de l'assemblée territoriale. M. Boissery a estimé que le maire de Paris « *avait tenu des propos dont aucun des nôtres ne saurait lui faire grief, bien au contraire* ». « *Cependant*, a-t-il ajouté, *nous avons l'impression que dès qu'il aura regagné la métropole ce sera de nouveau la majorité réactionnaire et conservatrice du R.C.P.R. qui reprendra le dessus.* » Autrement dit, M. Chirac n'a pas suffi pour des retrouvailles de l'opposition actuelle.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Après les propositions américaines sur le Proche-Orient

Accueil intéressé mais prudent au Caire

Correspondance

Le Caire. — Trente-six heures avant l'arrivée du secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, l'Egypte a accueilli avec intérêt mais aussi beaucoup de prudence l'« *initiative majeure* » du président Reagan à propos du Proche-Orient, jeudi soir, aucune réaction officielle n'avait été encore formulée.

La discrétion des responsables égyptiens est compréhensible. Exaspérés par la complaisance américaine à l'égard d'Israël tout au long de la crise libanaise, il ne fallait pas s'attendre qu'ils applaudissent des deux mains à ce que la radio, la Voix des Arabes, dans un premier commentaire non-officiel, qualifiait, jeudi, de « *changement dans la politique américaine* ». Mais surtout, il subsiste encore trop d'ambiguïté dans le discours du président Reagan pour que le Caire puisse se prononcer.

L'entretien qu'aura, samedi matin, à Alexandrie, le chef de l'Etat égyptien avec M. Caspar Weinberger devrait permettre d'obtenir certains éclaircissements.

Si les mises en garde à Israël concernant toute tentative d'annexion des territoires occupés et la nécessité de négocier le statut final de Jérusalem répondent aux vœux des Egyptiens, en revanche, l'opposition de M. Reagan à la création d'un Etat palestinien et le fait que le droit à l'autodétermination du peuple palestinien n'ait pas été mentionné risquent d'être jugés tout à fait insuffisants au Caire.

Les Egyptiens auraient naturellement préféré que l'initiative du président américain intervienne beaucoup plus tôt, ce qui leur aurait permis de sortir en bien meilleure posture de la crise libanaise. Il leur sera pourtant difficile aujourd'hui de rejeter des idées dont certaines même sont jugées « *positives* » par l'O.L.P. Mais sans garanties plus sérieuses quant à l'avenir des Palestiniens, il est peu probable qu'ils reprennent les négociations sur l'autonomie, reprise qu'ils ont d'ailleurs liée au départ du Liban de toutes les troupes israéliennes.

MOUNA EL-BANNA.

● *Le Congrès juif mondial*, à l'issue d'un entretien de ses délégués avec le représentant permanent adjoint de la France à l'ONU, a publié un communiqué relevant avec satisfaction que la conférence sur la Palestine en 1983 se tiendrait non pas à Paris, comme un premier projet de résolution l'indiquait (*le Monde* du 21 août), mais au « *quartier général de l'UNESCO* », c'est-à-dire en un lieu qui jouit de l'exterritorialité.

TRÈS FORTE HAUSSE DU COURS DE L'OR : + 11 %
NOUVEAU REPLI DU DOLLAR : 6,91 F

Le cours de l'or sur les places internationales a effectué un véritable bond vendredi 3 septembre 1982 : l'once de 31,1 g qui, la veille au soir à New-York, s'était déjà élevée de 406 dollars à 438 dollars, a été cotée 454,75 dollars sur la place de Londres à la veille du week-end, ce cours étant le plus élevé depuis 1981.

En juin dernier, il était tombé à 308 dollars. A l'origine de cette envolée du métal jaune, on trouve les craintes suscitées par la détérioration de la situation financière des pays d'Amérique latine, et sa répercussion sur celle des banques américaines, lourdement engagées dans ces pays. Après le Mexique, en proie à de graves difficultés, c'est l'Argentine qui se trouve sur la sellette. La baisse récente du taux d'intérêt avait déjà favorisé une reprise du cours de l'or, et les événements d'Amérique latine ont accentué le phénomène.

Le repli du dollar sur le marché des changes, amorcé depuis jeudi 2 septembre, s'est poursuivi en fin de semaine. La monnaie américaine est revenue, à Francfort, de 2,4670 DM à 2,4525 DM, et à Paris, de 6,93 F à 6,91 F environ (elle valait plus de 7 F mercredi).

Le franc s'est montré faible à la veille du week-end, notamment vis-à-vis du mark, dont le cours est remonté de 2,81 F à 2,8186 F, non loin de son record historique de 2,82 F.

La Suisse a signé un accord avec les États-Unis sur la levée partielle du secret bancaire

Les autorités helvétiques viennent de conclure avec les Etats-Unis un accord aux termes duquel le secret traditionnel qu'observent les banques suisses pourra être levé dans un domaine bien précis, celui des transactions sur les bourses de valeurs américaines. Cet accord, signé sous l'égide de l'Association des banques suisses, prévoit que ces établissements peuvent fournir à la Securities Exchange Commission (SEC), l'organisme de surveillance et de contrôle des marchés américains de valeurs mobilières, des renseignements sur les opérations boursières effectuées par leurs clients lorsque le problème des « initiés » se posera. Une opération d'« initiés » consiste à utiliser des informations confidentielles et, donc, non connues du public, pour acheter ou vendre par avance des actions d'une société et réaliser ainsi des gains éventuellement substantiels.

Ce genre de pratiques est formellement interdit aux Etats-Unis, mais ne l'est pas en Suisse, ce qui avait provoqué un conflit entre les deux pays ces derniers mois. A l'occasion d'opérations de fusion (Seagrams et St Joe Minerals) et de rachat de sociétés (Santa Fe International par Kuwait Petroleum), la SEC avait constaté que certains ordres d'achat transmis par des banques suisses revêtaient précisément le caractère d'opérations d'« initiés » et avait menacé ces banques des les frapper de fortes amendes et de leur interdire de transmettre des ordres sur les bourses américaines si elles refusaient de donner le nom de leurs clients. Or, la législation bancaire helvétique interdit aux établissements nationaux de fournir une telle information.

La convention qui vient d'être signée met donc fin au conflit en autorisant cette levée partielle du secret bancaire, qui permettra aux banques suisses de demander à leurs clients opérant sur les marchés boursiers d'accepter éventuellement de faire connaître leur qualité aux autorités américaines.

A Bâle, on précise que le secret bancaire traditionnel n'est pas véritablement en question. A New-York, on estime que les clients étrangers désirant conserver l'anonymat vont désormais passer par des banques installées dans des Etats « refuges » comme Panama, les Bahamas ou le Liechtenstein.

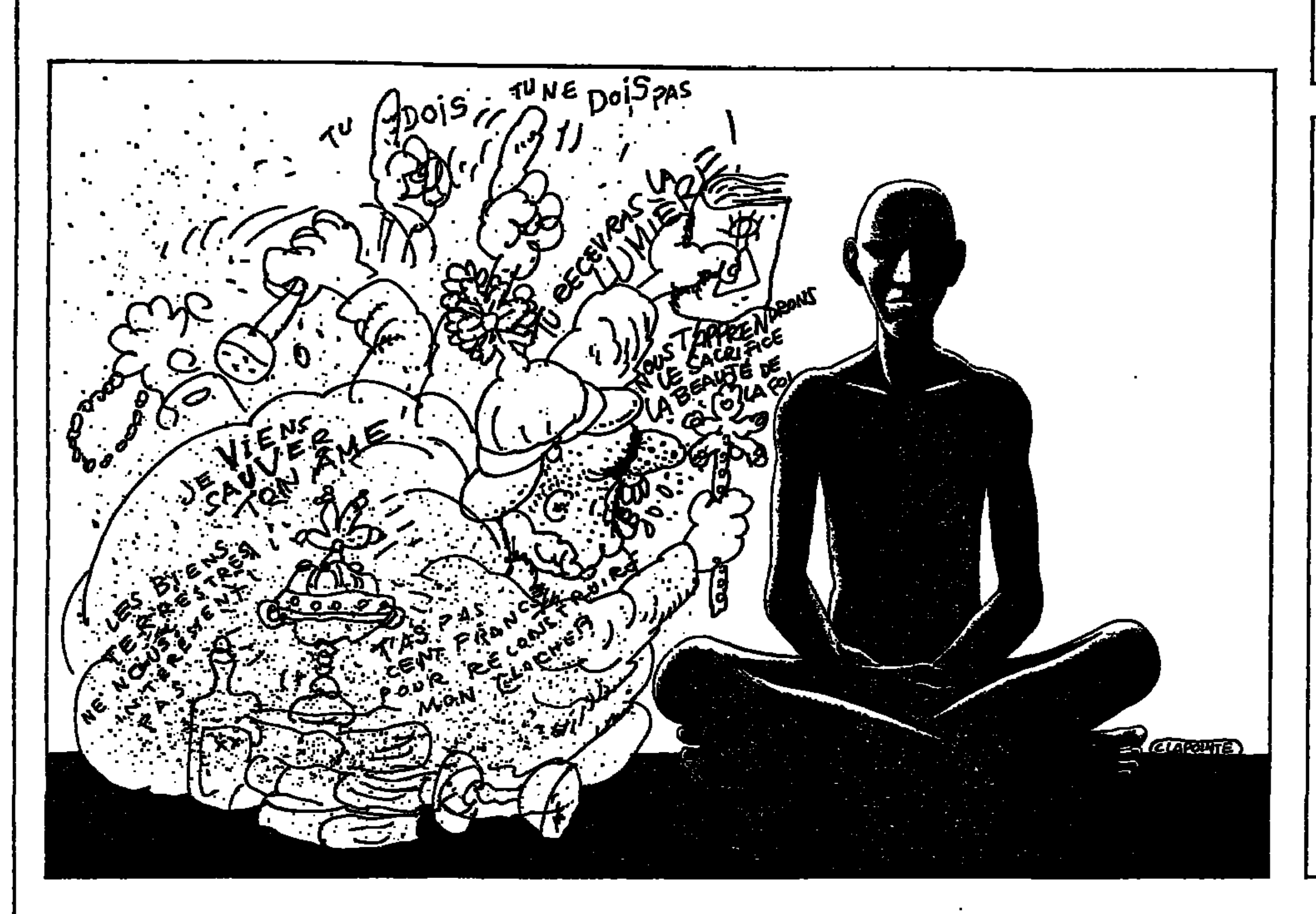
● *Brest.* — *Le monument aux morts de Scrignac*, une localité du Sud-Finistère a été détruit, le jeudi 2 septembre, par une charge de plastic. L'attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par le groupe clandestin Keveren Yann Kel Kermaguelen, dont un porte-parole anonyme a indiqué par téléphone à la rédaction de Radio-Bretagne-Ouest (France-Inter) que cet acte avait pour objet « *de venger la récente profanation de la croix érigée à la mémoire de l'abbé Pérotte* ».

Curé de Scrignac pendant la dernière guerre, fondateur de l'association de défense de la langue bretonne Bleun Brug, cet ecclésiastique avait été exécuté, le 12 décembre 1943, par des résistants qui l'accusaient de collaboration avec les occupants.

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1982 a été tiré à 522 183 exemplaires.

« CONSOMMONS, CONSOMMONS », par Claude Lapointe

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à un illustrateur (voir pages III, VII, XI et XIV) et son hommage à un « invité » (page II).



A NOS LECTEURS

Avec ce numéro s'achève la formule d'été 1982 du « Monde Dimanche ».

Les lecteurs du « Monde » retrouveront à partir de la semaine prochaine un « Monde Dimanche » sous sa forme habituelle avec, en particulier, ses trois pages : associations, audiovisuel, actualité du disque.

Le Monde
DIMANCHE

Isaac Singer ou la gloire de l'exil

Né à Varsovie d'une famille très pieuse, l'écrivain yiddish Isaac Singer conte le monde imaginaire du ghetto et de l'exil. Un monde fait de peur et de passion, de destruction et de fureur de vivre.

A soixante-dix-huit ans, Isaac Bashevis Singer est étonnamment jeune. Silhouette petite et fine. Gai, alerte et affectueux. Regard bleu plein de malice et de tendresse. Il partage son temps entre New-York où il écrit toujours en yiddish, Miami où il enseigne l'hiver et les montagnes suisses où il aime vagabonder l'été. Le prix Nobel de littérature, qu'il a reçu en 1978, n'a pas changé grand-chose à son existence. Moins de soucis matériels. Un courrier encore plus abondant – souvent des jeunes femmes qui aimeraient aussi lui faire lire leur premier roman.

C'est un conteur infatigable. Merveilleux récits pour enfants. Brèves nouvelles pour lecteurs pressés. Amples romans pour ceux qui sont prêts à une longue aventure (1). Ses livres sont des déclarations d'amour. Singer est un pessimiste assoiffé de vie.

Né en Pologne d'une famille juive très pieuse, il vit aux Etats-Unis depuis 1935. Aujourd'hui encore il se demande ce que cela veut dire que d'être juif en Diaspora. Malgré son respect pour Israël, il considère que les plus grandes réussites du peuple juif ont été réalisées dans l'exil.

∴

« Dans votre discours d'acceptation du prix Nobel, vous affirmiez que « la littérature peut apporter de nouveaux horizons et des perspectives nouvelles ». Dans quels domaines ?

– L'horizon est surtout celui des émotions. Elles sont si importantes dans la vie humaine qu'elles ouvrent des perspectives encore plus vastes que les idées. Tolstoï et Dostoïevski n'ont pas créé une philosophie nouvelle mais exploré des espaces inconnus de l'émotion humaine. Cela continue. Il y a cent ans, on n'aurait jamais osé écrire la sexualité comme aujourd'hui. C'était idiot, car on ne peut pas décrire l'amour sans sexualité. Dans *Anna Karenine*, Tolstoï laisse entendre que l'héroïne n'est pas satisfaite sexuellement par son mari. Mais ce ne sont que des suggestions. Aujourd'hui, l'écrivain peut dire pourquoi elle n'est pas épanouie, pourquoi elle pense à un autre homme. Que la littérature se soit débarrassée de nombreux tabous est, à mes yeux, une avancée aussi fondamentale que telle ou telle découverte en psychologie ou en sociologie.

» Le véritable sujet de la littérature est l'individualité de l'homme et ses émotions – ce qui est pratiquement la même chose.

– L'individualisme n'est-il pas devenu un culte qui encourage le narcissisme et le développement de l'homme privé au détriment de l'homme public ?

– Certainement. Mais parce que l'homme est aujourd'hui une épave nerveuse, qu'il naît épave et que les circonstances accroissent encore sa condition d'épave. La perte de croyance en Dieu, l'absence d'avenir, le sentiment de n'avoir que quelques années à vivre avant de disparaître à jamais, accroissent son inquiétude. L'homme moderne est condamné à se concentrer sur ses petits problèmes privés. La crainte de l'impuissance est fréquente, même chez les jeunes. Si l'amour est une dernière grande chose de ce monde, ils ont l'impression qu'il seront finis quand il ne pourront plus fonctionner sexuellement. On se raccroche au freudisme et à toute théorie susceptible d'apporter un certain apaisement.

Condamnés à être persécutés

– Vos personnages – juifs d'Europe centrale et d'Amérique – résistent généralement à l'assimilation. Il ne rêvent pas pour autant de retrouver la terre d'Israël. Comment préservent-ils leur identité de la Diaspora ?

– La plupart des immigrants s'assimilent en deux ou trois générations. Mais pas les juifs. Quand ils furent chassés d'Israël, il y a deux mille ans, les juifs avaient atteint un haut degré de culture. Comment auraient-ils pu s'adapter à des civilisations inférieures et païennes ? Ils vinrent en Pologne, en Allemagne ou en Russie, mais ne devinrent jamais de vrais Allemands, de vrais Russes ou de vrais Polonais. Parfois, ils parlèrent la langue nationale ; parfois, il créèrent leur propre langue. Incapables de se fondre, ils demeurent des minoritaires et, en tant que tels, ils sont condamnés, tôt ou tard, à être persécutés.

» De plus, d'après leurs lois, les juifs n'avaient pas le droit d'épouser les filles du pays, ni de manger leur nourriture. C'est un réflexe religieux de retrait. Les juifs traditionnels ne s'attendaient pas à être traités comme les autres. Ce sont les juifs modernes qui nourrissent de telles attentes. L'antisémitisme est une expression moderne. Mon père disait : « *Ils sont les masses ; nous les élus. Ils ne cherchent qu'à jouir du temps présent. Nous hériterons du Royaume des cieux*. » Élevé dans cette atmosphère, je n'en ai jamais voulu aux Polonais. L'absence de pogromes était, pour moi, un miracle.

» Malgré ses efforts, le juif n'a jamais réussi à s'intégrer complètement. C'est peut-être pour cette raison que le sionisme a connu un tel succès. Puisqu'il n'est pas capable de se fondre, alors qu'il fonde son pays. Le malheur, c'est que maintenant qu'ils ont créé Israël les juifs essaient plus que jamais de s'assimiler. Ils s'efforcent de ressembler aux autres nations. C'est la pire forme d'assimilation. Mais, vous le savez, les gens qui ont une individualité puissante éprouvent souvent, au même moment, le désir de la perdre. C'est le cas du juif moderne.

– Les juifs ne sont-ils pas encore plus assimilés aux États-Unis ?

– C'est vrai. Sans doute, parce que les États-Unis sont un pays d'immigrants et qu'il n'y a pas de persécution, enfin pas comme en Europe. Le juif d'Amérique est aussi loin que possible dans la voie de l'assimilation. Il aspire pourtant à retrouver sa judaïté. Les jeunes d'aujourd'hui se disent : « *Pourquoi abandonner le yiddish ? Pourquoi ne pas appeler New-York « Nouvelle Jérusalem » ou « Nouvelle Varsovie ?* » Quand je suis arrivé aux États-Unis, il y a quarante ou quarante cinq-ans, la tendance à l'assimilation était très puissante. J'étais persuadé qu'il n'y aurait bientôt plus trace de yiddish ni de sionisme. Mais le communisme a déçu. L'hitlérisme a prouvé l'échec de l'assimilation en Allemagne nazie. Et il y a, aujourd'hui, une volonté accrue de rechercher ses racines chez les juifs comme chez les gentils.

Il y a mille ans à Varsovie...

– Au fond, qu'est-ce qui fait que vous demeurez juif ?

– Je me pose souvent la question. Je ne crois pas que tout ce qui est dans la Bible soit vrai. Je ne vais pas à la synagogue. Mon fils s'est installé en Israël et ses enfants sont élevés au kibboutz. Il n'est pourtant pas religieux, et, s'il avait choisi l'Amérique, ses enfants auraient été élevés comme de petits Américains. Son judaïsme fait également question. Une chose peut-être : je crois aux forces supérieures. Elles ont maintenu le peuple juif tel qu'il est. Qu'après deux mille ans d'exil il ait pu retourner en Israël, faire renaître sa langue, reprendre les combats, cela relève de puissances qui nous dépassent.

– Avant d'émigrer aux États-Unis en 1935, à l'âge de vingt-neuf ans, vous habitiez la Pologne. Comment y avez-vous vécu votre enfance ?

– Dans la maison de mon père, rue Krochmalna, à Varsovie, on vivait comme les juifs d'il y a mille ans ou davantage. Mon père ne nous enseignait que la religion. Un jour, je lui dis que j'aimerais apprendre un peu de polonais. Après tout, nous vivions en Pologne. Il me répondit : « *Le Messie doit arriver d'un jour à l'autre, et tu voudrais apprendre le polonais !* » Je n'appris donc que la Bible et le Talmud. Je vivais dans des rues pleines de juifs et je ne me sentais pas en exil.

– Quand vos doutes ont-ils commencé ?

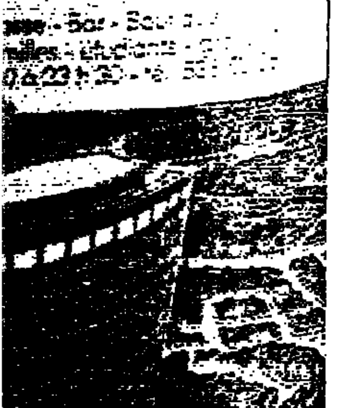
– Lors des discussions de mon frère aîné, I.-J. Singer, l'auteur des *Frères Ashkenazi* (2), avec mon père. Pour nos parents, le soleil et les étoiles tournaient autour de la Terre. Ils ne croyaient pas en Copernic. C'était dans les années 20, peut-être un peu plus tôt. Un jour, mon frère mentionna Newton, Kant et Spinoza.

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page IX.)

(1) Toutes les traductions françaises des œuvres de Singer sont publiées chez Stock, sauf un recueil de nouvelles (Laffont) et une série de contes pour enfant (N.R.F.). Ses nouvelles viennent d'être regroupées aux Etats-Unis sous le titre de *The Collected Stories of I. B. Singer*. Farrar Straus and Giroux, New-York 1982.

(2) A paraître chez Stock en octobre.



COURRIER

Genève

Comment peut-on être genevois, semble demander M. Leuliette dans son billet « Avoir vingt ans à Genève » (*le Monde Dimanche*, 22 août 1982).

Il y a beaucoup de banques ici, c'est vrai. Elles travaillent avec tous les pays du monde, y compris la France, et ceci, contrairement à ce que certains essaient de faire accroire, sur des bases tout à fait légales et une éthique rigoureuse. Qu'y a-t-il de répréhensible à cela ? Chaque pays doit se développer avec ses propres moyens, et la Suisse le fait, faute de ressources naturelles, avec de la matière grise et aussi, on semble l'oublier, beaucoup de travail.

D'ailleurs, dans ces banques, cet « inhumain mur de l'argent », le possesseur d'un minuscule compte salaire est traité avec la même courtoisie que le client riche à millions, je peux le certifier...

A Genève, on vit bien, et tous ceux qui y exercent une activité, même la plus modeste, travaillent, habitent et vivent dans de bonnes conditions et bénéficient d'une excellente protection sociale. Les nombreux Français habitant les départements limitrophes et qui travaillent à Genève sont, en général, très contents.

La ville, qui est indiscutablement une belle ville, pourrait sans doute être un peu plus gaie, c'est vrai. Il y a aussi des bourgeois qui ressemblent furieusement à ceux du grand Jacques, preuve qu'il s'en trouve partout. Et puis, il y a aussi des jeunes qui ont vingt ans et qui ruent dans leurs brancards dorés. Pourquoi en serait-il autrement à Genève ? Avoir vingt ans en 1982 doit certainement provoquer plus de remises en question qu'en 1950, par exemple.

Mais, lorsqu'on a vingt ans, rien ne nous empêche de quitter le nid douillet et de jeter sa gourme là où la vie est plus difficile, et partant plus exaltante, quitte à revenir un jour en disant avec soulagement : « *On y est quand même pas mal à Genève...* ».

CHRISTIAN DODEL
(Genève).

P.S. — Le jet d'eau ne monte pas à 150 mètres, mais « seulement » à 130 mètres.

∴

(...) Il serait ridicule de comparer la vie dans une agglomération de 300 000 habitants à celle d'une métropole qui en compte dix millions, mais c'est faire injure à nombre de jeunes plus actifs que la jeune amie de votre correspondant que de tout négliger.

Limitons-nous au domaine politique : Sans l'activité de plusieurs groupements de jeunes écologistes, la Constitution genevoise ne comprendrait certainement pas un article précis, et de valeur programmatique, sur la protection de l'environnement. Elle ne ferait pas non plus obligation au législateur de développer les transports publics. De plus, ce sont eux qui ont fait suspendre, voire abandonner, un projet de centrale nucléaire dans la campagne genevoise. Là encore, leur activité a déclenché une résistance assez vive pour faire reculer les autorités.

Si un centre de soins médicaux destinés aux femmes, géré par elles-mêmes, essaie de promouvoir une approche collective des questions intéressant la santé du « deuxième sexe », c'est grâce à l'activité de groupements qui ont su dépasser un stade préliminaire de revendication sans concrétisation. L'agrément qu'elles ont fini par obtenir des caisses-maladie est une des preuves de leur détermination. Une telle réalisation a une portée dans la vie publique qui va au-delà du domaine médical.

L'activité persistante de groupements d'homosexuels, leur travail d'information, leurs luttes contre certaines formes de discrimination : exigence d'un « certificat de bonnes vie et mœurs » pour l'exercice de certaines professions, pénalisation des relations homosexuelles entre, ou avec, des mineurs de moins de seize ans, sont autant des preuves que Genève ne distille pas que l'ennui pour ceux qui savent ouvrir leurs yeux ou qui veulent bien les ouvrir !

Certes, la cité de Calvin (autre cliché !) abrite bien des établissements financiers ; est-ce suffisant pour que l'auteur de la chronique s'arrête à la surface des choses, donnant la parole à un mal de vivre qui n'est pas plus genevois que florentin, parisien ou que sais-je encore ?

Nombreux sont ceux qui sont sortis de la « vase aseptisée » dans laquelle déclare se noyer votre jeune Helvète-type. Qu'elle se réveille avant de se laisser étouffer !

FRANÇOIS PAYCHÈRE
(Paris).

Légitimité

Il déplaît à M. Gilbert Comte, dans sa chronique intitulée « Le registre » (*le Monde Dimanche* du 23 mai 1982), que l'annuaire diplomatique et consulaire édité par le ministère des affaires étrangères ne contienne pas les noms des ambassadeurs du gouvernement de Vichy, entre 1940 et 1944, mais ceux du Comité national français, puis du gouvernement provisoire.

M. Comte a-t-il vérifié si cet ouvrage « respectable », que créa, nous dit-il, le roi Henri II, mentionne les ambassadeurs - il dut bien en avoir au moins un auprès du roi d'Espagne qui tenait garnison à Paris - du gouvernement institué par la Ligue sous l'autorité nominale du cardinal de Bourbon, dénommé Charles X par ses partisans ?

Et pourtant, si au début de son règne le bon roi Henri IV, tout comme « le roi de Bourges », Charles VII, un siècle et demi auparavant ou le général de Gaulle en 1940, incarnait la légitimité nationale contre un pouvoir au service de l'occupant — espagnol en 1589, anglais en 1422 ou allemand en 1940, — le gouvernement du prétendu Charles X, son oncle, disposait en apparence des attributs de la légalité.

Il fallut huit ans à Henri IV - quatre de plus qu'au général de Gaulle - pour réunifier la France et la libérer de toute occupation étrangère. Son gouvernement n'en était pas moins, dès le début, le seul légitime, car le seul à être au service exclusif de la France. C'est ainsi qu'en jugea en 1824 son descendant le comte d'Artois quand il prit le nom de Charles X et non de Charles XI.

Si les noms des ambassadeurs du « premier Charles X » avaient figuré sur l'annuaire diplomatique, il est vraisemblable qu'Henri IV les avait fait effacer comme le fit en 1944 le gouvernement de la libération à l'égard des représentants du gouvernement de Vichy.

RENÉ HOSTACHE
(Aix-en-Provence).

Suspects

La presse régionale a publié, en date du 14 août, une « mise en garde » de la gendarmerie de la Haute-Loire, adressée aux personnes âgées, faisant état d'une recrudescence des vols avec violence en Auvergne. J'en extrais le paragraphe suivant :

« Pour aider la gendarmerie à prévenir les agressions ou à les résoudre rapidement lorsqu'elles ont eu lieu, il faut signaler à la brigade la plus proche, sans perdre de temps, tous faits paraissant suspects :

— allées et venues de voitures ;

— marchands de paniers ou autres faisant du porte à porte ;

— stationnements suspects de voitures ;

— individus se renseignant sur l'adresse ou l'activité d'une personne du village ;

— personne demandant à boire, cherchant son chemin ou du travail, etc. »

Autant il importe de signaler toute personne commettant une agression — ou s'apprêtant à la commettre, — autant il est scandaleux (et d'ailleurs absurde) de désigner comme suspects des gens qui demandent leur chemin ou un peu d'eau. Cet appel à la dénonciation indiscriminée signifie simplement que la gendarmerie, de plus en plus bureaucratisée, se sent incapable d'accomplir la tâche qui est la sienne et cherche à obtenir l'aide des gens en les incitant à la délation et en développant, à partir de craintes, hélas ! trop fondées, une suspicion généralisée... Tandis que d'autres font appel à la convivialité, on notera qu'en l'an II du gouvernement socialiste, en l'an 1982 de l'ère chrétienne, la gendarmerie nous invite, non pas à donner à boire à ceux qui ont soif, mais à les signaler au plus tôt comme des suspects. G. Tarde a écrit que la gendarmerie est plus intelligente que les gendarmes (1). Cela ne semble pas être le cas, du moins en Haute-Loire...

JEAN-MARIE DOMENACH.

(1) Il ajoutait prudemment : « Quoique les gendarmes le soient assez souvent. »



— Et, après cette conversation que nous allons avoir, tu constateras que je suis, mon petit Gérard, très proche de toi.

L'invité de Claude Lapointe : Sempé.

Cébistes

Le Monde daté 15-16 août 1982 nous dit, sans commentaires : « Le *Journal officiel* du 24 juin a publié un arrêté conjoint des ministères de l'éducation nationale et des P.T.T... Il est ainsi recommandé (et ce genre de recommandations vont devenir des obligations pour l'administration) de ne plus utiliser le terme de « cibiste », mais celui de « cébiste »... »

Cette nouvelle a consterné la population (712 habitants) de Lézignan-la Cèbe, près de Pézenas. Une cèbe — comme tout Héraultais le sait, et on aurait espéré tout Parisien — est un oignon doux, Lézignan en est le centre de production, et devint, dès 1615, « la Cèbe » en son honneur.

Un spécialiste de voyage est un voyagiste, selon le *J.O.* du 3 avril. Pareillement, un spécialiste de cèbes est un cébiste, et a la priorité. Depuis quand ? Sans doute depuis le Moyen Age. Moi, ignorant étranger (mais qui accueille depuis neuf ans les tournées d'un cébiste ambulant), je me rappelle avoir vu ce mot, employé dans ce sens, dans les pages du *Monde Dimanche* du 13 septembre 1981, donc sensiblement avant le numéro en question du *J.O.* (« Bruits », de John Harris).

Supprimez « cibiste », d'accord, pour préserver la pureté de la langue. Mais oserai-je suggérer que le néologisme des ministres est remarquablement biscornu et à supprimer dès sa conception, mise à part toute question de lèse-Lézignan ?

On voit qu'il s'agit de chasser l'anglo-saxon. Même si la radio française persiste à appeler la B.B.C. la bibici au lieu de la bébécé, ces ministres refusent la cibi pour la C.B. Mais pourquoi des demi-mesures ? La cébi est un métis. Cébé donnerait plutôt cébéiste.

Et qui plus est, l'ambigu cébiste n'est pas une demi-mesure, mais une quart-mesure. Car la C.B. n'est autre que la Citizen Band, disgracieusement américano-britannique. Obliger l'administration à l'appeler B.C. (bande des citoyens , ou bande citoyenne) serait l'affaire d'un moment, et d'ailleurs obéirait à l'usage connu d'inversion de sigles (U.N.O./O.N.U., etc.).

On aura donc « bécéiste », ou à la rigueur « béciste ». Tout le monde en serait content — les ministres, les bécistes, et les producteurs et consommateurs des cèbes si doucement savoureuses.

JOHN HARRIS.

Sexologues

Suite à l'article de Michel Heurteaux, « Les médecins du plaisir », paru dans *le Monde Dimanche* du 8 août dernier, je me demande si notre Hexagone, après avoir succombé à la tentation freudienne de la psychanalyse, véritable « cache-sexe » conceptuel, ne porte pas maintenant au pinacle le nouvel arsenal psychotechnologique des sexothérapeutes, comportementalistes et psychologues « humanistes » réunis... Vive les traque-zizis et autres alchimistes des corps nus !

Ainsi, non seulement notre culture occidentale a-t-elle hérité du scientisme cartésien — triomphe du positivisme — mais, après avoir réduit l'homme à une pensée pure, porte-t-elle maintenant aux nues le sexe pris en flagrant délit... d'imaginaire... ou plutôt de dysfonction, disent-ils...

Quelle différence entre ce pot-pourri de « psychocrates » et l'hyperspécialisation de la médecine ? Avez-vous déjà rencontré un sexe dans la rue ?

Il est aussi déshumanisant de réduire le corps à un fantasme où l'homme à un cerveau que d'identifier les difficultés relationnelles d'un couple à un problème sexuel qui n'est en fait que la partie émergée de l'iceberg.

Un sexologue, ça n'existe pas. La sexologie, oui. Il me semble dangereux de confondre l'utilisation d'outils thérapeutiques avec l'identité professionnelle de leurs utilisateurs qui devraient garantir le sérieux de leur pratique par une solide formation universitaire en psychologie et en physiologie. En psychothérapie, la technique est au service de la relation et non l'inverse.

Si certains sexologues en manque... d'identité et en mal de reconnaissance sociale éprouvent le besoin de se donner l'étiquette d'« humanistes », est-ce à dire que leurs « pères » (Freud, Jung, Reich, etc), dont ils se réclament, ne l'étaient pas ? Par définition, la psychothérapie est « humaniste ».

Humainement vôtre.

PHILIPPE GROBOIS
(Paris).

Augmentation

Par loi du 30 juillet 1982, article 6, point II, alinéa 1, le gouvernement a décidé de prendre en charge la moitié de l'augmentation des salaires des apprentis consécutive à l'augmentation du SMIC du 1er juillet 1982.

Ce jour-là, le SMIC « mensualisé » est passé de 3313,12 F à 3425,51 F.

Un apprenti en deuxième semestre d'apprentissage, donc rémunéré 25 % du SMIC, gagnera donc chaque mois 26,60 F de plus. L'Etat doit donc rembourser chaque mois à son patron 13,30 F.

Pour ces 13,30 F par mois, le gouvernement aura donc fait travailler du chapeau l'ensemble des parlementaires, leurs assistants, le Conseil d'Etat et peut-être le Conseil constitutionnel. Dans plusieurs ministères, dont le premier, on a potassé là-dessus.

Maintenant, pour que l'employeur puisse demander ce remboursement, l'administration a été obligée de créer un imprimé. Il n'est pas encore fabriqué (il doit d'abord être vu par le Centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs). Un aréopage de technocrates doit encore s'épuiser à composer le formulaire idéal. Quelques navettes d'un bureau à l'autre suffiront à notre bonheur de 13,30 F. Quelques ouvriers imprimeurs, quelques emballeurs, quelques chauffeurs de camion, suffiront encore, et voilà dans toute la France la diffusion de l'historique imprimé assurée. Parallèlement, des circulaires tombent dru, y compris dans les trésoreries : il faut bien préciser sur quel chapitre on va pouvoir imputer les 13,30 F.

Bientôt, les employeurs d'apprentis vont pouvoir demander 13,30 F par mois à l'Etat. Pour 4 F de timbres, ils vont pouvoir adresser leur demande... au fonctionnaire non encore désigné (un décret au *Journal Officiel* suffira à réparer cette lacune) pour voir son dossier prendre forme. Sitôt enregistrée, sa demande sera traitée, décision née ; un chef de service apposera son paraphe ; un état des sommes dues sera arrêté, transmis sous bordereau à l'ordinateur secondaire, lequel transmettra le tout au trésorier payeur général, qui mandatera, inscrira sur ordinateur et fera composer le chèque de 13,30 F, tout en s'assurant que le chapitre budgétaire *ad hoc* sera bien débité.

Quelle belle avancée dans la bataille de l'emploi : l'efficacité est à l'ordre du jour !

PHILIPPE LANDRY
(Nevers, Nièvre).

PARTI PRIS

Retour

Ils reviennent ou sont déjà revenus les faux sauvages, les fausses Vénus et les faux Apollons, les faux paysans, les faux marins-pêcheurs, les faux explorateurs. Tous ceux qui ont pendant un mois changé de peau, ou plus exactement l'ont bronzée pour ne pas ressembler à leur pâle silhouette de tous les jours.

Ils retrouvent leurs costumes trois-pièces, leurs robes habillées, leurs transports en commun ou l'automobile à heure fixe. Ils retrouvent leurs bureaux, leurs magasins ou leurs ateliers, leurs chez-soi. Ils se retrouvent tels qu'ils sont et tels qu'ils ont rêvé de ne pas être.

Avec regret ? C'est à voir. Ou, souvent, des regrets hypocrites, pour se conformer à l'image classique du vacancier qui « reprend le collier ».

Paysans sans labours et sans C.E.E., pêcheurs sans prix du poisson, sauvages aux trois repas garantis, adorateurs du soleil sans frimas, ils savent bien qu'ils ont joué un rôle.

Un rôle qui a fini par les lasser. Au bout d'un mois, les vacances sont devenues une routine comme les autres. Avec, en plus, cette fatigante liberté qui exige des choix, de l'imagination : que va-t-on faire aujourd'hui ? Les plages sont mornes sous le crachin, l'infini de la mer est devenu le vide et il n'y a plus de monuments où traîner ses baskets.

Et ces pittoresques personnages qui regardent les vacances des autres, les paysans, les vieilles dames, les navigateurs à bouffarde et les marchands de fromage de chèvre ont perdu leur charme. Des gens qu'on voit tous les jours. A ce compte, autant retrouver l'épicier du coin.

JEAN PLANCHAIS.

Pannes

Un des lecteurs de Grenoble a attiré de nouveau, et avec raison, l'attention sur « la panne industrielle du mois d'août ».

Peut-être pourrait-on aussi parler de la panne industrielle (et en partie commerciale) *du dimanche*.

Récemment, au début d'un déplacement au auto de 200 km, je me suis aperçu que la courroie d'entraînement de l'alternateur s'était rompue. Je n'ai pas trouvé un seul garage ouvert sur tout le parcours et je suis tombé en panne comme je le craignais — pas trop loin heureusement de mon but.

Il devrait y avoir un tour de garde des garages, comme il y en a pour les pharmaciens, et je suppose que ce serait opportun pour d'autres professions encore. Il y a une désorganisation manifeste de la vie sociale due à la rigidité des réglementations.

A. HEILBRONNER
(Paris-16e).

God save the queen

Après maintes hésitations, je me décide enfin à vous adresser ces quelques lignes à la suite de l'article : « La reine d'Angleterre », sous la signature d'Eva Darlan, paru dans *le Monde Dimanche* du 15 août dernier.

Je tiens, en effet, à vous faire part de ma surprise et surtout de ma déception, ce dernier terme étant certainement trop faible pour préciser mon sentiment, à la lecture de cette chronique du fantasme.

Prenant pour cible la souveraine respectée, admirée et même vénérée par la quasi-unanimité de ses sujets, citoyens d'un pays voisin, allié et ami de la France, la prose d'Eva Darlan ne peut qu'indigner ou révolter le lecteur en raison de son manque de goût, de nuance, d'humour et surtout d'éducation.

MAURICE PERDRIZET
(Crest).

Oilitan ?

— Pourquoi, au lieu de picard, normand, gallo, morvandiau, poitevin-saintongeais, ne parle-t-on pas d'*Oilitan*, en créant un mélange de ces dialectes pour en faire un seul langage unifié ?

Il serait écrit dans l'orthographe, approximativement reconstituée, de Chrétien de Troyes...

— Ridicule, absurde, et contraire au principe même de langue et culture populaire ! Répondrez-vous.

— Exact ! Mais alors, pourquoi les médias françaises — et votre journal tout particulièrement — ignorent-elles le gascon, le limousin, le languedocien, l'auvergnat, le provençal, et parlent-elles d'Occitan, qui n'existe pas plus que l'*Oilitan* ?

PAUL GARD
(Marseille).

Les voyeurs de l'écriture

A la demande et sur simple présentation d'un écrit, ils trient, comparent ou dissèquent aptitudes et caractères. Leur pouvoir, quand on y réfléchit, fait frémir.



« ECRIS-MOI, *dis-moi ce que tu veux, mais j'ai besoin de voir ton écriture* » disait Jean Giono à son ami Lucien Jacques. S'il pressentait dans le geste scriptural la possibilité d'une connaissance, Jean Giono n'en était pas pour autant graphologue. Signe distinctif d'une personnalité au même titre qu'une empreinte digitale, une écriture peut inspirer attirance ou défiance ; pourtant il est dangereux de s'improviser graphologue, fût-on un amateur éclairé. Pour obtenir ce titre, dont certains « charlatans » n'hésitent pas à se parer, il faut en effet tout un acquis de connaissances et plusieurs années d'expériences. « *De la maturité, beaucoup de maturité* », précise Jacqueline Peugeot, présidente de la Société française de graphologie (S.F.G.).

Qu'est-ce qui pousse certains passionnés de la nature humaine à devenir graphologues ? Pour Rosine Lapresle, jeune femme de vingt-neuf ans qui pose sur le monde un regard bleu et limpide, cette vive curiosité a germé dès l'enfance. « *Petite, je voulais savoir qui étaient mes professeurs.* » Son avidité à comprendre les autres a été remarquée par son grand-père, Georges Tayera, un éminent spécialiste qui lui a enseigné son art « *par petites touches, et de temps en temps* ». Adolescente, tout en étudiant la philosophie – qu'elle enseignera à vingt ans, – elle se démarque du magistère patriarcal en suivant des cours par correspondance. Une complicité par échange de lettres et photos s'instaure alors avec son professeur, jusqu'à ce que celui-ci déclare l'apprentissage terminé.

La formation par « grand maître » est également la voie empruntée par M. F..., expert en écritures et président du Groupement des graphologues-conseils de France (G.G.C.F.). Contraint d'interrompre ses études de droit, il s'intéresse à la graphologie et rencontre un spécialiste, M. Magnat, qui le familiarise au « coulé » de l'encre et lui apporte toute la sensibilité nécessaire à l'élaboration d'un portrait graphologique. « *Avec lui, on sentait la « pâte » de l'écriture* » dit-il. M. F... se plonge en autodidacte dans les ouvrages : Crépieux-Jamin, Pierre Foix, etc. (cf. encadré) et ne se lasse pas de comparer entre elles des milliers d'écritures.

Le docteur Villard est aussi un esthète. Fils d'un professeur de philosophie, amateur de peinture et mélomane, il est l'un des rares médecins graphologues. « *Les autographes de mes collègues m'intriguaient* », avoue-t-il. Il s'inscrit à la S.F:G. puis au G.G.C.F., six années d'études en tout. Diplômé, il utilise son nouveau savoir à l'appui des diagnostics des maladies mentales. Sous des lunettes à double focale se cache un être qui « *n'a pas assez de temps pour tout faire* ». Pratique médicale, activités artistiques, graphologie, acupuncture... son éclectisme cependant s'arrête aux confins de la parapsychologie.

Ce n'est pas le cas de Dominique, une éducatrice diplômée elle aussi de la S.F.G. qui, très tôt, a pris conscience de « *ses dons de guérisseuse* » et s'est initiée au magnétisme et à la sophrologie. Un intérêt marqué pour l'écriture des psychotiques l'amène à consacrer bénévolement une partie de son temps au service d'un hôpital psychiatrique. Cette expérience lui fait remarquer que certaines écritures du « dehors » présentent davantage de signes pathologiques que d'autres émanant d'internés. L'intellectualisme de son discours contraste avec sa volubilité, son style bohème, son inséparable caniche nommé Satana et ses doigts autour desquels s'enlace, entre autres bagues, un superbe serpent d'argent...

Un personnage à mille lieues de celui de son ex-professeur, Jacqueline Peugeot, dame élégante et distinguée, qui s'est consacrée à la graphologie en autodidacte après la naissance de ses enfants, puis est devenue spécialiste de l'écriture des jeunes : « *Dans l'est de la France, j'étais plongée dans le bain concret de la psychopédagogie et j'ai voulu en savoir davantage sur le monde des adolescents.* » Se définissant elle-même plutôt comme une « *freudienne classique* », elle préconise une solide formation et beaucoup de bon sens.

92 % de femmes

Ces divers visages reflètent la multiplicité des facettes de la profession, qui se prête difficilement à une approche globale. Amateurs ou professionnels, travailleurs indépendants ou non, les graphologues ont tout de même quelques traits en commun. D'abord l'origine sociale : ils sont en grande majorité issus de la bourgeoisie. D'autre part, trois graphologues sur quatre exerçaient une autre activité auparavant et ont abordé la graphologie comme recyclage ou complément de formation. Autre particularité : la profession compte 92 % de femmes ! Pourquoi une proportion aussi massive ? « *Parce que les femmes ont beaucoup d'intuition et de finesse d'esprit, qualités indispensables d'un bon graphologue* » répondent certains. Mais il est surtout facile de concilier des études en graphologie et une vie de mère de famille. « *De plus,* ajoute un graphologue, *le métier n'est rentable qu'après dix ou quinze ans de pratique, et seules des femmes peuvent se permettre un tel délai.* »

Les graphologues ne tiennent pas à avoir pignon sur rue. Pas de plaques sur les boîtes aux lettres de ceux (plutôt celles) qui pratiquent chez eux, à temps partiel, avec une « clientèle » privée formée de bouche à oreille. D'autres se sont groupés en cabinets, voire en société, et proposent leurs compétences tant aux particuliers qu'aux entreprises ou aux « chasseurs de têtes », doublant quelquefois leur profession d'un rôle de conseil en recrutement. Pour ces derniers, la discrétion n'empêche pas la publicité : presse féminine ou grand public d'un côté, revues spécialisées en gestion du personnel de l'autre.

A l'exception de rares salariés ou de quelques privilégiés disposant d'autres revenus pour se consacrer à la recherche (écrits des malades, des délinquants...), cette activité s'exerce pour l'essentiel en profession libérale ; et si mesdames les graphologues s'insurgent contre l'image de « dames de salon » héritée du passé, elles n'en partagent pas moins le statut fiscal des voyantes et des chiromanciennes, tout comme les psychanalystes. D'ailleurs les graphologues ne s'accordent pas toujours sur le degré de fiabilité de leur art : « *science exacte à 85 %* », affirme l'une, alors qu'un autre prétend en grand seigneur qu' « *on peut remettre en cause le graphologue, mais pas la graphologie* ».

Un peu d'histoire

La graphologie a essentiellement pris son essor en France et en Allemagne au XIX[e] siècle, mais ses origines sont beaucoup plus lointaines. Elle fut pressentie dès l'Antiquité grecque et romaine. Suétone notait déjà, à propos de l'empereur Auguste : « *Dans son écriture, j'ai surtout remarqué ceci : il ne sépare pas les mots, il ne transporte pas à l'autre ligne les lettres qu'il a de trop à la fin du mot, mais il les place en dessous et les entoure d'un trait.* »

Les premières études sérieuses relatives à la graphologie, en tant qu'élément d'analyse du caractère d'un individu, furent effectuées au XVII[e] siècle en Italie par Camilo Baldi et Marco-Aurelio Severino.

Des chercheurs étrangers suivirent la voie tracée par les Italiens, notamment Johann Caspar Lavater qui exposa ses vues sur l'écriture dans ses *Essais physiognomoniques*. Mais le véritable fondateur de la graphologie fut un Français, l'abbé Hippolyte Michon, qui, en 1872, publia un ouvrage intitulé *les Mystères de l'écriture*, considéré à l'époque comme une révélation, puis *le Système pratique de graphologie, l'art de connaître les hommes d'après leur écriture*. L'abbé Michon créa en 1871 la Société française de graphologie, reconnue, depuis, d'utilité publique.

A sa suite, Jules Crépieux-Jamin reprit et perfectionna les éléments de l'abbé Michon et aboutit à une théorie personnelle basée sur l'harmonie et la non-harmonie des écritures qui fait toujours autorité. Ses livres sont aujourd'hui encore des ouvrages de référence, et surtout l'*A.B.C. de la graphologie*, paru en 1929.

Depuis Crépieux-Jamin, et dans d'autres pays, les travaux se sont succédé : l'Allemand Klages, avec *l'Expression du caractère dans l'écriture*, le Suisse Pulver, avec *le Symbolisme de l'écriture*, les Anglais Saudek et Jacoby, l'Américain Mendel et le psychanalyste Teillard, avec son maître-livre *l'Ame et l'Écriture*, publié en 1948.

De la dynamite

Nombre de graphologues travaillent isolément, négligeant jusqu'aux rares forums proposés par la S.F.G. D'autres accordent beaucoup d'importance à l'échange de points de vue, notamment sur les écritures difficiles à cerner, avec leurs anciens compagnons d'études. Selon leur pratique, ils apparaissent davantage soit comme travailleurs intellectuels soit comme travailleurs sociaux. Pour les premiers, le texte manuscrit est un objet d'analyse qu'ils observent avec cette distance que finissent par établir les médecins. Les seconds, en revanche, souffrent de porter en eux le fardeau de toutes les misères humaines égrenées au fil des pages. Question de personnalité, mais aussi de manière de travailler.

La méthode la plus courante est l'élaboration d'un compte rendu pertinent (une à quatre pages selon le niveau d'approfondissement de l'étude, exceptionnellement davantage) qui sera communiqué au demandeur par la poste. « *On manipule de la dynamite,* confie une graphologue. *Le problème n'est pas tant d'analyser une écriture que de traduire ce qui en découle en termes clairs, de manière à informer sans heurter, alerter sans traumatiser, sachant que le destinataire ne maîtrise pas forcément la terminologie freudienne, et sans pour autant outrepasser nos fonctions ; car si nous sommes des psychologues de formation, nous ne sommes pas psychothérapeutes, et non habilités à pratiquer une « psychanalyse sauvage ». Si l'examen d'un graphisme dénote une névrose ou une quelconque maladie organique, nous ne pouvons que conseiller au scripteur de consulter un spécialiste.* » Pas de diagnostic, c'est un point de déontologie, comme le secret professionnel.

Certains graphologues préfèrent toutefois rencontrer leur client face à face ; cela permet de moduler le propos en fonction de ce que la personne est capable d'entendre, de répondre aux questions et d'établir une relation. Un tel travail demande plus de temps et de disponibilité.

Ainsi, telle graphologue raconte qu'une analyse sur l'écriture d'un suicidé a permis à une cliente de chasser sa culpabilité, une autre que son intervention a permis à un jeune homme perturbé de prendre conscience de son homosexualité latente et de tenter d'y faire face avec le secours d'une psychothérapie.

Cependant, tous les portraits graphologiques ne débouchent pas sur des révélations. Il existe différents niveaux d'études allant d'une demi-heure à quatre heures environ de scrutation, selon une fourchette de prix de 100 à 750 francs (il n'existe pas de tarif syndical). L'analyse la plus élémentaire consiste à définir purement et simplement un type caractériologique selon les classifications usuelles (émotivité, activité..., sentimental, nerveux, bilieux...). Certains se contentent même de cocher les cases d'un digest où l'on peut lire par exemple : « *a le tempérament d'un chef* » ou « *esprit faible* ». Beaucoup de graphologues, et en particulier ceux qui ont opté pour l'entretien (enregistré ou non sur cassette), préfèrent s'affranchir de ces « tiroirs » de la typologie afin de mieux « *faire jaillir l'individu* ».

Mais tous insistent sur la nécessité d'être constructifs, c'est-à-dire de rassembler les caractéristiques positives d'une écriture, ne pas juger mais éclairer, conseiller, encourager.

JEAN BUFFENOIR
MARIE-PASCALE NOBÉCOURT
ET MARIE-JEANNE VIGEZZI.

(Lire la suite page IV.)

Les écoles

Jusqu'à ces dernières années, les études de graphologie ne bénéficiaient d'aucune reconnaissance par les pouvoirs publics. Un premier pas vers l'officialisation a été franchi en 1978 avec l'homologation du titre de « graphologue-conseil » par le ministère du travail. D'autres diplômes existent, qui ne sont reconnus que par les écoles qui les délivrent.

L'organisme le plus ancien est la Société française de graphologie (S.F.G.) (1), société savante à but non lucratif, qui assure des cours, des conférences, et édite une revue trimestrielle *la Graphologie*, tirée à quatre mille exemplaires. Sans être à proprement parler une école, la S.F.G. assure un enseignement sanctionné au bout de trois ans par un diplôme. Les cours ont lieu d'octobre à mai, le soir ou le samedi matin, à raison d'une heure quarante-cinq par semaine. Ils sont donc conciliables avec une activité professionnelle.

Chaque cycle annuel compte vingt-cinq cours, et les frais de scolarité sont de 1 000 F par cycle. Le nombre des élèves admis est limité à cent par année. Pour s'inscrire, il faut être membre de la société, titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent, et avoir au moins vingt ans.

Ces trois années accomplies, les élèves se présentent à un examen auquel les candidats libres sont également admis. En 1981, quarante des cent trente candidats ont obtenu le diplôme de la S.F.G.

Le Groupement des graphologues-conseils de France (G.G.C.F.) (2) a été constitué en 1946. Il délivre le seul diplôme officiellement reconnu par les pouvoirs publics. Les candidats doivent être titulaires du diplôme de la S.F.G., d'une licence ou, à défaut, des deux certificats de psychologie du travail du Conservatoire national des arts et métiers. Les cours du G.G.C.F. durent deux ans et demi, à raison de deux heures par semaine. L'examen comporte des épreuves écrites et orales, ainsi que la rédaction d'une monographie. Des trente candidats qui se sont présentés à cet examen en 1982, onze ont été reçus.

D'autres écoles délivrent également leur propre formation. Une partie d'entre elles se sont regroupées depuis 1980 en une Fédération nationale des graphologues professionnels, qui compte également des graphologues indépendants et des cabinets. Délivrent une formation en graphologie :

- le Centre national de psychographologie (3), qui offre des cours par correspondance à cent vingt élèves et des cours oraux échelonnés sur trois ans, par groupes de vingt personnes. Chaque session coûte de 900 F (par correspondance) à 1 500 F (cours oraux). Cet enseignement est agréé par l'éducation nationale ;
- l'Institut international de recherches graphologiques, qui a regroupé ses services « enseignement » avec ceux du Centre national de psychographologie ;
- l'Institut français de culture humaine et l'Ecole de psychographologie, qui assurent eux aussi un enseignement par correspondance sur trois ans et un enseignement oral avec cours magistraux et exercices pratiques ;
- enfin, la graphologie a fait son entrée dans les universités de Bordeaux, Toulouse et Nanterre.

(1) Société française de graphologie, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris ; tél. : 555-46-94.

(2) Groupement des graphologues-conseils de France, 80, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly ; tél. : 747-91-51.

(3) Conseil national de psychographologie, 165, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris ; tél. : 553-41-50.

Dix petits nains

(Suite de la page XIV.)

« Ce n'est pourtant pas moi, ni Benoit, ni Bonifacio qui avons demandé à votre ordinatrice de programmer notre propre mort ! »

Le sourire de son interlocutrice ressembla soudain à celui, peint, d'une admirable poupée de porcelaine.

« Indirectement, si : quel était le sujet de réflexion de votre groupe de travail ? »

Il fallut à Marie-Claude faire un effort pour rassembler ses souvenirs : tout cela était subitement si loin...

« Le rôle des intellectuels français dans la société d'aujourd'hui.

— ...*De demain*, corrigea la femme d'une voix presque mécanique. *Et quel a été le sens général de vos conclusions ? »*

Marie-Claude répondit du tac au tac :

« Que ce rôle serait nul, mais c'était une clause de style. »

Le visage de la dame en rouge devenait de plus en plus impénétrable : on aurait dit que toute vraie vie s'en envolait.

« La Maxwell JB-007 ne connaît pas les clauses de style. »

Dans le corridor, les pas étaient maintenant presque arrivés à la hauteur de la porte. Mais Marie-Claude ne pouvait croire à ce qu'elle devinait.

« Vous voulez dire que votre saleté de machine a enregistré les propos débiles que nous avons tenus, et qu'elle en a conclu que la nullité de notre rôle dans la société de demain entraînait la nécessité de notre disparition immédiate ?

— *Ex-ac-te-ment* », prononça la dame en rouge avec difficulté.

Une clef tournait dans la serrure de la porte.

« Autrement dit, balbutia encore Marie-Claude, *c'est nous-mêmes qui avons suggéré notre mort, votre machine qui l'a décidée, et vous-même... »*

La porte s'ouvrit et Alain, l'homme au chapeau mou, entra dans la pièce et acheva la phrase laissée en suspens.

« Nous-mêmes ne sommes que de simples exécutants, oui, mademoiselle. »

Puis il se tourna vers la dame en rouge qui paraissait désormais hébétée.

« Je croyais que les instructions générales étaient de ne donner aucune explication sur le fonctionnement ou les raisons de Marie-Thérèse ? »

Le jeune homme alla jusqu'à sa complice et sa main se posa sur son épaule, quelque part derrière la nuque. Il sembla à Marie-Claude entendre un léger déclic et sa geôlière s'immobilisa brusquement, affalée sur sa chaise, les yeux grands ouverts, semblable à ces acteurs qui font la manche aux terrasses des cafés en été en jouant les automates.

« Et maintenant, acheva Alain en s'approchant de Marie-Claude pour la désentraver, *vous allez me suivre. »*

∴

Cette ultime traversée des couloirs du château de Saint-Prix eut pour Marie-Claude des allures de marche funèbre. Jean-Pierre Strauss était mort au bout de ce corridor, Daniel Benoit dans ce petit salon, Tony Dupond au milieu de cette salle à manger. Ils arrivèrent ainsi devant la porte de la chambre de Marie-Thérèse : là, et dans une fantastique gerbe d'étincelles, était mort Flavien Dulac.

« Entrez, dit seulement Alain. *Puisque vous savez presque tout, autant tout savoir. »*

Cela faisait exactement une semaine que les rencontres de Saint-Prix avaient commencé, et l'armoire blindée qui renfermait les conclusions de chacun des intervenants était ouverte.

« Regardez vous-même ce que vous-même avez prédit de votre rôle futur », expliqua Alain.

Il lui tendit les documents traités par la Maxwell JB-007, tels qu'ils étaient ressortis de l'imprimante, mais assortis de recommandations de la machine. Dès les premières lignes, Marie-Claude fut accablée : à chaque page, ce n'était que propos apocalyptiques sur l'effacement, la pourriture, l'égoïsme conservateur des prétendus intellectuels, dans une société où les masses autogérées sauraient en assurer la relève ; et, chaque fois, la Maxwell JB-007 — Marie-Thérèse pour ses intimes — avait préconisé l'élimination radicale et immédiate du beau parleur, saisi par le vertige de sa propre défaite.

« Le château, Marie-Thérèse et ses manipulateurs sont simplement au service de qui paie pour avoir recours à eux... », acheva Alain.

La jeune femme le regarda : il était jeune et beau.

« C'est donc vous-même qui, chaque fois, avez tué ? »

Il sourit :

« Ma collègue qui vous gardait tout à l'heure et moi-même avons exécuté des ordres si vous pouvez percevoir la nuance.

— *Vous n'avez donc aucun scrupule ? Aucune faiblesse ? »*

Il sourit de nouveau.

« Le mot scrupule ne signifie certes rien pour nous : nous sommes, en quelque sorte, des fonctionnaires. Vous êtes journaliste : vous devez comprendre ! Quant à des faiblesses, certes, nous en avons... Ma collègue en a eu pour votre ami Strauss, qui l'a prise pour un fantôme, et moi-même pour votre amie Catherine, qui m'a pris pour le sus-nommé Strauss.

— *Ce qui ne vous a pas empêché de les tuer ensuite ! »*

Marie-Claude était indignée.

« Mais le gouvernement — enfin : vous-même — aviez demandé cela ! Et vous-même — enfin : le gouvernement — aviez payé pour cela ! Nous faisons notre boulot, nous, ni plus ni moins ! Et si nous avons un sale boulot à faire, eh bien ! nous le faisons salement, mais honnêtement ! »

C'est le manipulateur qui semblait maintenant au comble de l'indignation, en entendant qu'on pouvait douter de sa droiture.

« On paie même nos cotisations de Sécurité sociale pour nous ! ajouta-t-il.

— *Et vos cotisations-retraite aussi...* », remarqua amèrement Marie-Claude qui n'avait pourtant pas envie de rire.

« Non, nous n'avons pas de retraite », répondit le manipulateur, le regard soudain voilé de tristesse.

Mais il se reprit très vite.

« Ce n'est pas tout cela, mademoiselle : il faut en finir. »

Du bout de son revolver, il indiqua à Marie-Claude un siège de fer tout à côté de l'ordinateur. La jeune femme sentit ses lèvres qui tremblaient.

« Comme Dulac... »

Mais l'autre la faisait déjà asseoir.

« Marie-Thérèse a parfois des caprices. C'est que notre ami Bertrand vous a parfois regardée avec un peu trop de tendresse... Pour être ordinatrice, on n'en a pas moins des sentiments, et la jalousie n'en est qu'un, répertorié parmi quelque mille trois cent quarante-sept autres... »

Marie-Claude ne bougeait plus : on aurait dit que tout avait été programmé, jusqu'à cette résignation abasourdie qui la tenait maintenant immobile sur cette sorte de chaise électrique, incapable d'esquisser un mouvement. Elle ferma les yeux : oui, les intellectuels ne seraient rien dans la société de demain, et dans celle d'aujourd'hui, ils étaient déjà peu de chose...

Quand la porte de la pièce s'ouvrit, une minute à peine s'était écoulée mais, selon la coutume qui le veut et la fable qui le rapporte, Marie-Claude Antoine avait revu toute sa vie, du premier désir inavoué pour son papa à l'ultime interview-bidon qu'elle avait fabriquée la veille de son départ pour Saint-Prix, en passant pourtant par les deux ou trois bons livres qu'elle n'avait pas écrits.

« Je suis prête... », murmura-t-elle.

Mais la porte s'était ouverte.

∴

« Regarde, Bertrand : tu ne vas pas laisser faire ça ! »

C'était Véronique de Saint-Prix qui poussait son neveu devant elle.

« Regarde : tu me disais toi-même que tu trouvais cette petite bien. »

La machine trembla de fureur, et Alain parla pour elle.

« Éloigne-toi, Bertrand : tout est programmé, il n'y a plus rien à faire. »

La main gauche du manipulateur s'approchait d'un bouton aussi rouge que le téléphone qui ne sonnait plus. Dans sa main droite, il y avait son revolver, mais Bertrand de Saint-Prix, très pâle, en tenait un aussi. Et il parla enfin.

« Arrête, Alain. Ça suffit. Je réponds de tout. Délivre Marie-Claude. »

Un nouveau tremblement de rage secoua Marie-Thérèse.

« Désolé, Bertrand, mais nous sommes tous programmés. »

L'index gauche du garçon se levait maintenant vers le bouton rouge.

« Je te dis d'arrêter ! hurla Bertrand.

— *Sorry, sir, but a Maxwell JB-007 never fails »*, répondit en anglais et à la place de son manipulateur la machine qui, dans sa colère, avait retrouvé l'accent de ses origines pour dire qu'elle mènerait jusqu'à son terme la mission qui lui avait été confiée.

Le doigt d'Alain était arrivé au bouton rouge.

« Marie-Thérèse ! » gémit Bertrand.

Et il tira six balles.

Il y eut les classiques gerbes d'étincelles, une flamme et une grande odeur de cochon brûlé. Puis, lorsque la fumée se dissipa, Bertrand s'approcha de la machine.

Frappé en plein cœur, Alain expirait ; mais la fabuleuse machine avait, elle aussi, reçu des balles, et elle hoquetait en clignotant tristement.

« Marie-Thérèse... » gémit de nouveau Bertrand.

Il était à genoux devant elle, sans un regard pour le cadavre du manipulateur, dont un étrange ressort et une minuscule roue dentelée semblaient sortir de sa poitrine mais, après tout, ce n'était peut-être que sa montre que les balles avaient brisée.

« Marie-Thérèse... » répétait Bertrand.

Les hoquets de l'ordinatrice de ces pompes grandioses avaient fait place à des spasmes et du sang coulait de sa plaie ouverte mais, après tout, n'était-ce peut-être que de l'huile.

Véronique de Saint-Prix enjamba les cadavres pour délivrer Marie-Claude.

« Venez, ma petite. Il faut oublier tout cela... »

La jeune fille fit deux pas dans la pièce.

« Oublier, oui... »

Puis elle se retourna brusquement :

« Oublier ? »

Son tempérament de journaliste reprenait le dessus. Mais Véronique de Saint-Prix la poussait déjà hors de la pièce.

« Oublier, oui. Parce que tout cela n'est rien, qu'un petit incident technique. D'ici à demain, nous aurons trouvé un autre manipulateur, qui nous aura remis Marie-Thérèse en état : n'oubliez pas que nous devons pouvoir répondre lundi prochain à toutes les demandes du colloque sur la jungle proustienne des stations balnéaires au début du siècle ! »

La voix de la vieille demoiselle était métallique et sa démarche, dans les corridors déserts, ressemblait à celle d'un automate. Marie-Claude voulut lui répondre, mais Véronique semblait ne pas l'entendre.

« Allez... Partez vite : les chambres doivent être libérées avant midi, sinon je serai obligée de vous compter une journée supplémentaire. »

∴

Dix minutes plus tard, pilotée par Marie-Claude Antoine, la vieille Fiat 500 d'Alain Benoit franchissait les grilles du parc. Il n'y avait plus ni gardien, ni C.R.S.

Seule une puissante voiture américaine roulait à vive allure sur la petite route étroite en direction de Coutances. Marie-Claude, elle, pensait regagner Paris : le choc était inévitable. ■

FIN

Les voyeurs de l'écriture

(Suite de la page III.)

Pour mieux remplir leur délicate mission, les graphologues ont besoin d'un minimum d'éléments et de renseignements ; notamment un texte manuscrit original, plusieurs si possible (une écriture peut varier suivant l'émotion du moment) et de préférence un document « spontané », tel que notes, lettres personnelles, etc. En cas d'étude sur un tiers, la missive doit toujours être accompagnée de l'enveloppe, non seulement pour sa disposition graphique, mais comme preuve d'appartenance au demandeur. Pas question par exemple pour une mère de découvrir la personnalité d'un probable gendre en subtilisant un billet doux ! Les graphologues consciencieux n'apprécient pas davantage les documents non signés. Ils n'aiment pas les crayons à papier et déplorent l'usage généralisé du feutre, qui uniformise le relief.

Sur le « scripteur », ils doivent nécessairement disposer des renseignements suivants : âge et sexe, particularités telles que gaucher, troubles de la vue, apprentissage de l'écriture en langue étrangère non latine. Le niveau d'études est aussi une indication précieuse et les cabinets de recrutement se réfèrent souvent à la photo, qui permet de tenir compte des caractéristiques morphologiques.

Dans le cas des lettres de candidature, toutes ces informations ne sont pas disponibles, mais il s'agit alors d'analyses relativement superficielles qui se contentent de comparer certaines caractéristiques de la personnalité à celles du profil-type : forme d'intelligence, aptitude à travailler en équipe, à supporter le poids d'une hiérarchie... Pas question ici de qualités ou de défauts, simplement de concordances. Les écritures des caissiers et des comptables sont examinées du point de vue de l'honnêteté. La plupart des lettres analysées émanent de cadres, mais aussi de techniciens ou de secrétaires. Des recoupements sont ensuite effectués avec d'autres éléments d'appréciation (entretien, tests psychotechniques...), avec, en cas de divergence, concertation entre le graphologue et le recruteur.

On a vu ainsi des candidats « sauvés par la graphologie », (compétents, mais malhabiles à « se vendre »), et d'autres évincés par elle (les « baratineurs »). Interrogés sur leur responsabilité, les graphologues affirment s'inscrire dans un processus logique qui évite l'aggravation de la déception, comme par exemple un départ en période d'essai. Dans la majorité des cas cependant, le graphologue ne saura jamais combien auront pesé ses commentaires, ni quel critère aura été déterminant en dernière instance.

Avec la crise économique, c'est tout un nouveau type de clientèle qui défile dans les cabinets : les demandeurs d'emploi. Leur interrogation est simple : *« J'ai reçu tant de lettres négatives, y aurait-il quelque chose de défavorable dans mon écriture ? »* Il n'est pas rare alors qu'un graphologue, non content de redonner confiance à son client, de valoriser son meilleur côté, le conseille dans la présentation d'un *curriculum vitae* ou même remette son orientation en cause. Ce fut le cas pour des individus timides et introvertis briguant des postes de vendeurs !

Les miracles de l'amour

On remarque que si le chômage fait travailler les graphologues, il a aussi comme conséquence indirecte de masculiniser leur clientèle privée, auparavant constituée de femmes. Contrairement aux hommes qui consultent généralement le psychographologue pour des problèmes professionnels ou relationnels dans l'entreprise, les femmes sont motivées — outre la curiosité — par des difficultés personnelles telles que mésentente conjugale, problème entre frères et sœurs, orientation des enfants, disorthographie...

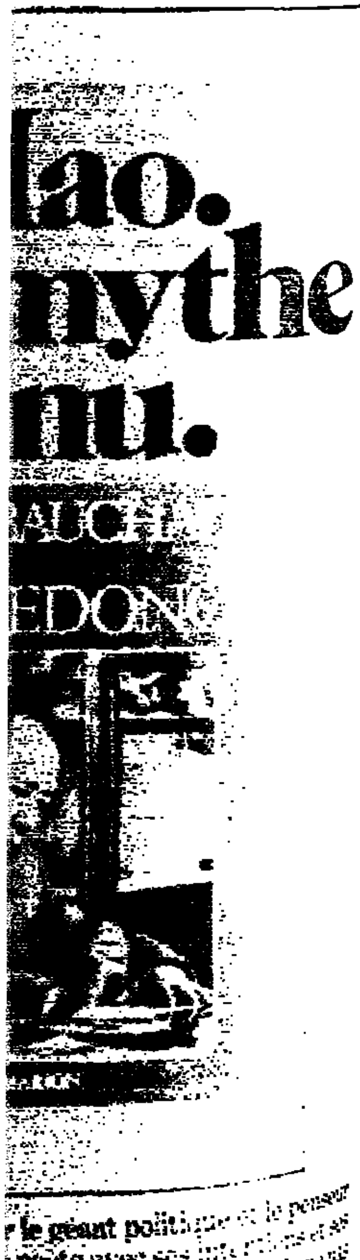
L'analyse graphologique devient alors un premier pas vers une meilleure compréhension de l'autre ou une étape de la réflexion sur soi. Le cabinet du graphologue est le lieu privilégié où une personne angoissée va s'entendre parler d'elle et savoir comment elle est perçue. Parfois même, le client revient des années après pour prendre la mesure de l'évolution de sa personnalité.

Il n'est pas rare non plus que le graphologue soit consulté pour confronter deux écritures, de fiancés par exemple, et tenter d'augurer de leur entente. Beaucoup répugnent en l'occurrence à s'improviser devins, parce qu'ils ne peuvent évaluer les éléments autres que les caractères et qu'il existe, selon le mot de l'un d'eux, des *« miracles de l'amour »*. Par contre, l'agence matrimoniale Io International, qui emploie cinq graphologues diplômés, affirme être en mesure de former, grâce entre autres aux ressources de la graphologie, des couples *« allant bien ensemble »*.

Si de telles pratiques ne risquent pas de concurrencer les graphologues habitués à la plus extrême circonspection, ceux-ci se trouvent en revanche menacés sur le terrain de l'embauche par la graphométrie, une nouvelle technique de déchiffrage par ordinateur des caractéristiques d'une écriture. Cependant, il est peu probable que la machine puisse jamais se substituer au graphologue, dont la tâche est finalement — par-delà l'examen des pleins et des déliés, des hampes et des jambages — *« d'aider les gens à s'aider eux-mêmes »*. ■

JEAN BUFFENOIR,
MARIE-PASCALE NOBÉCOURT
et MARIE-JEANNE VIGEZZI.

هكذا من الأصل



LES PETITS BONHEURS

par DANIEL SCHNEIDER

Photo de famille au hameau

Le patriarche, sa femme, ses enfants et tous les petits-enfants se retrouvent chaque été au hameau. Le bien-être dans le clan familial.

CAMPÉ au premier plan, au centre de la photo, Albert, soixante-douze ans, le patriarche, fixe certes l'objectif. Mais il donne aussi l'impression d'embrasser toute sa tribu, avec ces « yeux derrière la tête » que s'attribuent tous les parents. *Paterfamilias* et « bon papa » que couvent d'un œil attendri ses sept enfants et que chahute sagement sa kyrielle de petits-enfants un instant arrachés par la photo au tennis et aux barbecues de leurs vacances à S...

Fils et petit-fils d'industriels alsaciens émigrés en 1870, lui-même ancien P.-D. G. d'une entreprise textile de quatre cents personnes, Albert, à l'usine comme à la maison, a toujours présidé sans partage repas de famille silencieux et comités d'entreprise dociles. Autour de lui toujours se courbèrent les échines et se turent les sarcasmes. Aujourd'hui encore, il voue une même vindicte à la C.G.T., au divorce et au concubinage, fossoyeurs respectifs de l'économie, *de la famille et des bonnes* mœurs, des mœurs d'un temps, le sien, où les enfants tendaient la main pour recevoir la férule et non l'argent de poche.

Sans un mot, ses yeux encore si vifs et si jeunes disent les certitudes empilées par une vie de règne, et que ne sont arrivés à ébranler ni mai 68 — une grève pour la forme à l'usine, rien à la maison — ni mai 81, dont il observe les fruits avec une amère ironie. Dans son ombre, là, un peu floue, bonne-maman, qui a dit un jour : *« Le bonheur, c'est de rendre heureux tous ceux qui vous entourent »*, citation reproduite par son mari en épigraphe de l'album de famille consacré aux petits-enfants.

Pour garder ainsi resserré autour de lui le cercle admiratif de sa descendance — ses sept enfants sont âgés de trente-sept à quarante-sept ans, — bon-papa a bien dû sacrifier quelques peccadilles. Ainsi chacun, dans ce hameau familial de S... qui accueille leurs week-ends et leurs vacances, est copropriétaire d'un corps de ferme indépendant, concédé par le patriarche. Certes, on prend parfois *l'apéritif* tous ensemble ; tous les quinze jours, le clan cuit son pain, bonne-maman prépare ses kouglofs, les brus leurs tartes, on fait fête autour du *four banal. Certes on reçoit, on* lifte, on lobe, on monte ensemble. Certes les enfants sont toujours fourrés chez l'un ou chez l'autre.

La morale de l'effort

Mais chacun chez soi, tout de même. Bien fini le temps des dîners communautaires de quinze, vingt personnes, le temps de la *« chambre de joie »* où chahutèrent ensemble sept jeunes adultes avant que d'avoir retapé le hameau. Chacun des sept covacanciers de S... s'est préservé sa vie privée. Et la démocratie règne. Ainsi bon-papa a consulté tous les présents avant d'autoriser un photographe à venir immortaliser l'intimité du clan. Mais il a sauvegardé l'essentiel : les avoir tous *là, à portée* de sa rude tendresse. Sous contrôle.

Tous ont le même air innocent et sérieux, la même solide silhouette à peine empâtée par la réussite sociale. Mais, sur la photo, celle qui tient l'épaule de bon-papa lui ressemble le plus. Anne-Marie. A elle aussi, la simple idée du divorce donne des spasmes. La morale paternelle de l'effort — et des épreuves qui soudent un couple — a trouvé en elle son meilleur terrain. Elle n'a jamais admis dans ses murs la copine de Thierry, son fils de dix-neuf ans, qu'il n'a pas l'intention d'épouser, et cette année, pour la première fois, elle l'a regardé, le cœur gros, s'envoler en illégitimes vacances.

La force de la famille, sa puissance de solidarité et de réconfort, Anne-Marie a eu une tragique occasion de les éprouver. Ne vous fiez pas à ce rire un peu nerveux. Sa vie a été suffisamment parsemée d'épreuves pour faire d'elle une digne descendante de l'aïeul. Soudaine veuve avec deux enfants en bas âge, elle n'a dû *qu'au soutien constant de ses* trois frères, qui sont venus habiter chez elle, de pouvoir élever sa progéniture. Si elle a aujourd'hui retrouvé le bonheur avec Francis, autre veuf, descendant d'une grande dynastie de la soierie lyonnaise, et dont le photographe a coupé la tête — cette tête qu'il cogne toujours aux poutres de S..., — sa dette d'amour ne s'est pas éteinte pour autant.

Un peu en arrière, voici Hubert, l'aîné, doublement atypique parce que célibataire et électeur socia*liste — tourmenté, il est vrai*. L'intellectuel de la famille, soupire-t-on, pensant si fort que cela s'entend, « il en faut bien un, hélas ! ». Marginal, Hubert ne l'est pas vraiment dans la vie puisqu'il dirige une chambre de commerce. Mais, seul de la famille, il a refusé de s'aménager un coin à S... Fuite, refus, malaise, qui saura ?

Collectionneur de présidences

Second célibataire, Jacques ne s'est pas contenté, lui, de retaper une des dépendances de S..., mais il a aussi dessiné les plans pour toute la fratrie, consacrant ses week-ends de l'année à retaper le « home » de l'une de ses sœurs. Quand il n'est pas ici, il promène le défi de son bronzage et de son sourire de planche à voile en safari-photo. Mais pour lui la famille, il ne s'en cache pas, c'est d'abord un refuge, le seul endroit au monde où nul ne l'assaille d'importunes questions sur son célibat, et la seule muraille efficace contre la solitude. Approchez la photo, regardez ses yeux : n'y lisez-vous pas l'infinie mélancolie de celui qui se sentait l'étoffe d'un architecte de talent *et se retrouve, tout banalement*, cadre chez Rhône-Poulenc ?

A côté de ce torse doré, l'objectif a saisi son frère Michel avant qu'il ne partît en jeep, chapeau mou et bottes de gentleman-farmer, faire provision de bois pour les soirées de S..., qui supportent une petite laine, même en août. Ecoutez-le parler à son voisin immédiat. Mijotent-ils ensemble quelque plantureux canular pour le rallye de la semaine prochaine — la saga familiale se nourrit de grosses rigolades — ou *lui raconte-t-il par le menu* sa campagne infructueuse sous la bannière de l'opposition aux dernières cantonales ? Notaire dans une ville voisine, Michel, marié à une femme ingénieur, collectionne les présidences : de la chambre départementale du notariat à la petite association de trompes de chasse que son père et lui ont constitué avec des agriculteurs — *« et même des ouvriers »* — des environs du hameau.

Un peu à l'écart, tout au bord gauche de la photo, Odile discute avec son mari Hervé de B. (l'arbre généalogique remonte à Bouvines), comme par hasard invisible sur l'image. De la révolte, enfin ? Tous deux — sacrilège — tournent ostensiblement le dos à bon-papa. Révolte, oui. Le ménage s'insurge en chœur contre *l'autoritarisme du patriarche et af*firme hautement vouloir élever ses propres enfants autrement. Mais révolte limitée : quoique exilés à l'autre bout de l'Hexagone, ils s'en reviennent chaque année à S..., pour le plus grand plaisir de ces mêmes enfants. Hervé n'en a pas moins percé chez lui une porte dérobée, qui permet à la famille d'entrer et de sortir de la demeure sans s'exposer aux fraternelles curiosités de tout le hameau.

Les petits-enfants, enfin, parsèment de cris et de rires cet instantané, de sages petits-enfants de bleu sombre vêtus, qui se chamaillent le dernier gadget électronique, première génération dans l'histoire de la famille à percevoir de l'argent de poche. Ce hameau de S..., en arrière-plan, sera un fabuleux coffre à souvenirs pour les têtes blondes qui, sourient ici, même si Bénédicte, la seule adolescente du clan, semble vaguement regretter l'absence de cousins du même âge.

Au fond, le photographe, do*cile, a gommé à la demande de la* famille tous les détails trop identifiables, ne laissant apercevoir aux curieux qu'un coin anonyme de moyenne montagne. Bourgeoise et provinciale discrétion, qui fleure les bas de laine au fond des armoires d'époque. Cette famille est de celle où l'on s'accorde des prêts à 14 %.

Comme chaque groupe, celui-ci a son histoire officielle, qu'immortalise la photo. Naissances, baptêmes, appendicites, dont le patriarche tient la chronique bimensuelle dans son *Echo de S...*, six à huit feuillets tout roses, pleins de bons mots d'enfants, image officielle pour l'extérieur et la postérité.

Mais s'il irradie le bien-être et la puissance familiale, le clan pèse aussi son poids en non-dit. Solitudes, frustrations, rancœurs et détresses qu'étouffent depuis des générations les lourds murs montagnards, et qu'aucun daguerréotype ne saisira jamais. ■

TRANCHES DE DRAMES

Le mort ressuscité de la côte landaise

« VOUS voulez que je vous dise qui meurt noyé sur la côte landaise ? C'est un homme, de trente à quarante ans, sachant parfaitement nager — au point d'être téméraire — et ayant de fortes chances d'être étranger, allemand de préférence. »

Un frisson parcourt le groupe de vacanciers rangés sagement autour de Christian Musso, maître nageur-sauveteur, C.R.S. et chef de plage à Seignosse, qui récite, pour la énième fois, mais avec une évidente satisfaction, sa leçon quotidienne, en attendant que le drapeau rouge, cédant la place au vert (ou à l'orange), autorise la baignade. Le portrait-robot qu'il vient de tracer est celui, trait pour trait, d'un militaire allemand qui a failli se noyer à Capbreton une semaine auparavant.

A trente-huit ans, Christian Musso connaît son travail sur le bout des doigts. C.R.S. niçois, il a passé trois ans à Cannes et douze ans dans les Landes, dont cinq à Seignosse avec ses cinq plages parmi les plus dangereuses de cette côte de 250 kilomètres qui détient un record : elle totalise les trois quarts des sauvetages du littoral français.

Amoureux fou de son métier, il est persuadé de pouvoir encore réduire le lourd tribut payé chaque année par des estivants imprudents à leur passion pour les sports nautiques. Mais c'est un travail de Sisyphe, toujours à recommencer et toujours plus oné*reux au fur et à mesure que le tou*risme se développe en Aquitaine. En 1978 il y eut, à Seignosse, 4 morts pour 150 interventions ; en 1979, 3 morts pour 175 interventions ; en 1981, 4 morts (dont un garçon de quatre ans enfoui sous le sable) pour 140 sauvetages, et à la mi-août de cette année il y avait déjà 1 mort pour 204 interventions...

Christian ne baisse pas les bras devant la marée montante de vacanciers — cette petite ville de 1 400 habitants offre 66 000 lits aux touristes de l'été, — et il est toujours à l'affût de nouveaux moyens de lutte. Grâce au renforcement d'effectifs pour ses cinq postes de secours — 14 C.R.S. et 6 civils — il assure, depuis peu, une permanence entre 12 h 30 et 14 h 30, interruption traditionnelle pour les sauveteurs, mais pas toujours respectée par les baigneurs qui avaient parfois l'idée fâcheuse de se noyer à cette heure-là. Revers de la médaille : la ville consacre 10 % de son bud*get annuel, soit un million de* francs, pour cette sécurité renforcée.

Mais il table surtout sur l'éducation des baigneurs. *« La côte landaise n'est pas dangereuse pour ceux qui en connaissent les secrets »*, aime-t-il à répéter. C'est pourquoi il multiplie conférences, dépliants, panneaux, et a même instauré des tournées le soir, pendant son temps libre, dans les campings environnants pour expliquer, en français et en allemand, les dangers que cachent les eaux séductrices de cette côte d'Opale qui est en train de drainer une partie toujours plus importante de la clientèle habituelle de la Côte d'Azur.

Le piège des « baïnes »

Le danger principal, responsable de 80 % des noyades du littoral atlantique entre la Gironde et l'Espagne, est d'autant plus grand qu'il est inconnu des non-initiés. Qui plus est, il porte le nom charmant de *baïne*, mot du patois lan*dais qui signifie « petit bain »*. Les autres dangers vont de soi. Les rouleaux qui déversent des paquets d'eau sur les baigneurs — une vague de 10 mètres cubes pèse 10 tonnes, — provoquant fractures de membres ou de vertèbres cervicales, luxations d'épaules, lésions aux genoux et aux chevilles. Ou le fameux ressac, appelé improprement lame de fond, qui entraîne vers le large.

Les *baïnes*, en revanche, sont parfaitement trompeuses. Cette *spécialité de la côte landaise* (1) est à la mer ce que les glaciers sont à la montagne. C'est un petit lac séparé de la haute mer par un banc de sable. L'eau, peu profonde et particulièrement calme et chaude, est bien tentante, mais lorsque la marée monte ou descend les courants qui se forment à la sortie de la *baïne* sont tellement forts que même un maître nageur expérimenté ne saurait résister à l'entraînement vers le large.

A grand renfort de schémas et de flèches, Christian explique le phénomène au tableau noir. *« Voyez, la* baïne *ne communique avec la mer que par cet étroit canal*, indique-t-il. *C'est une sorte d'entonnoir, et quand la mer monte elle s'engouffre dans le creux, puis toute la masse d'eau reflue brusquement vers la mer par ce goulot. Comme si tout le contenu d'une baignoire se vidait d'un coup. Le baigneur est pris dans ce tourbillon qui l'emmène vers le large. Il cherche à résister, s'épuise, reçoit des paquets de mer dans le visage, s'affole. »*

Il ne faut pas plus de six à neuf minutes pour se noyer dans ces conditions, car la panique est inévitable. La seule manière de s'en sortir : cesser de résister, faire la planche, se laisser emporter par la mer. Tous les courants de l'océan longent la côte du nord vers le sud. On se retrouvera donc sur la plage, à quelques centaines de mètres de son point de départ, certes, mais sain et sauf. Malheureusement, très peu de baigneurs le savent — d'où l'importance de l'information. Et il n'est même pas possible de signaler la position des *baïnes*, car elles sont continuellement modifiées par les vents et les marées.

Le commandant Franques ne chôme pas non plus. Venu de la C.R.S. 20 de Limoges, il a établi ses quartiers d'été à Capbreton, d'où il surveille les vingt-quatre postes de secours du département des Landes avec leurs 96 M.N.S.-C.R.S. (sans compter les civils), qui représentent plus du dixième des effectifs pour la France entière.

« Le problème, reconnaît le commandant Franques, dont la bonhomie souriante ne cache pas tout à fait une inquiétude permanente, *ce sont les accidents qui arrivent en dehors des zones et des heures de surveillance. Tenez, cette année, nous avons eu aucun mort en zone surveillée, alors que nous déplorons déjà 13 morts sur la côte landaise, pour 328 interventions et 447 personnes sauvées, dont 57 % hors des zones surveillées, 24 % en dehors des heures de surveillance et 19 % seulement sur les plages gardées. »*

Ecrasé sous les vagues

Le cas le plus spectaculaire de sauvetage ces dernières semaines est celui de M. Harold von Tempelhoff, qui répondait sans le savoir au portrait-robot tracé par Christian Musso. Jeune militaire de trente-neuf ans, il décide de louer une villa à Capbreton avec sa femme Karin et leurs trois petits garçons. Trois jours après leur arrivée, le 12 août, à 13 h 40 — c'est-à-dire en dehors des heures de surveillance, — Harold se jette à l'eau, en laissant toute sa famille sur la plage du Préventorium.

Six jours plus tard, sortant de l'hôpital et encore fragile, il raconte l'expérience qu'il n'est pas près d'oublier. *« Le drapeau était orange,* se souvient-il, *et la marée presque basse. J'ai nagé loin, car je voulais atteindre les rouleaux, et j'étais seul. Bientôt, je n'avais plus pied et je sentais de forts courants qui m'entraînaient au large. Ce qui m'inquiétait le plus, car je suis bon nageur, c'est que les vagues, au lieu de me porter, m'écrasaient sous leur poids... »*

En Allemand bien discipliné, il n'a pas paniqué et, qui plus est, il n'a crié au secours qu'à la dernière minute, car, dit-il gravement, *« cela ne se fait pas de crier, encore que j'avais appris à dire, en français : Au secours ! Aidez-moi ! »* A bout de souffle, il voyait la plage s'éloigner. Myope, du reste, il avait retiré ses verres de contact.

Question indiscrète : à qui pense-t-on, quand on est au seuil de la mort ? *« C'est simple,* répond-il, *je n'ai rien vu du tout. J'avais peur, bien sûr, mais j'étais aussi en colère. C'est trop bête, je me répétais, je ne peux pas mourir comme ça, à mon âge... Et je pensais avant tout à ma femme et à mes enfants, seuls dans un pays étranger. Quant aux pensées métaphysiques, elles ne m'ont pas effleuré. Je ne suis pas croyant, mais je viens de lire un livre qui s'appelle* la Vie après la vie *et qui raconte l'expérience de personnes qui sont revenues de la mort. Presque toutes ont eu des sensations quasi mystiques : l'une a vu un tunnel noir avec une lumière au bout, une autre a entendu une musique suave... Moi, j'en voulais seulement aux éléments déchaînés, à ces rouleaux aveugles qui me pilonnaient sans pitié. J'ai fini par apercevoir la tête d'un homme qui nageait au lointain, puis j'ai perdu connaissance. »*

L'homme providentiel qui a sauvé Harold von Tempelhoff est un étudiant de vingt et un ans, habitant Capbreton. Il connaît la côte par cœur et pratique le surf depuis plusieurs années sans se soucier des dangers. Il était parti avec sa planche à surf, accompagné d'un ami, quand on lui a signalé, de la plage, qu'un nageur se trouvait en difficulté. Il l'a ramené à terre sur sa planche avant d'alerter le poste de secours.

« Je travaille souvent en collaboration avec les C.R.S., dit-il, *mais c'est la première fois que je ramène un « mort ». Cela m'a fait tout drôle et j'ai mis quelque temps avant de retourner à la mer. Cette côte n'est dangereuse que pour ceux qui ne la connaissent pas. Malheureusement, ce sont justement ceux-là qui ne suivent pas les directives des C.R.S. et s'aventurent en dehors des zones surveillées. »*

Il y a encore peu de temps, Harold von Tempelhoff serait mort. Il était classé « stade 4 », c'est-à-dire pratiquement désespéré, et sans les secours immédiats — véhicule d'intervention rapide, premiers soins au poste, puis hélicoptère pour acheminer l'accidenté à l'hôpital — on n'aurait pas pu le ramener à la vie, car, arrivé au poste, il était déjà dans le coma, sans réflexe cardiaque ni respiration.

Les premiers soins - massage cardiaque externe, bouche à bouche, insufflation d'oxygène pendant trente minutes, injection de Soludecadron, puis perfusion — ont permis de le faire évoluer du stade 4 au stade 3. Et, lorsqu'il est arrivé au centre hospitalier de Bayonne, il était vivant et hors de danger, même si le massage cardiaque lui a valu quelques côtes fracturées...

Harold von Tempelhoff ne tarit pas d'éloges pour ses sauveteurs, d'abord le garçon qui lui est venu en aide, puis les M.N.S.-C.R.S. : *« Non seulement ils ne m'ont fait aucun reproche quant à ma négligence, mais, en plus, ils ne m'ont rien fait payer pour les soins ou le transport en hélicoptère. »* Aura-t-il profité de cette mésaventure ? *« Oui. Je reviendrai dans les Landes ; je me rebaignerai aussi, car c'est comme une chute de cheval : il faut vite remonter. Mais je serai prudent et je ne quitterai pas les C.R.S. des yeux. »*

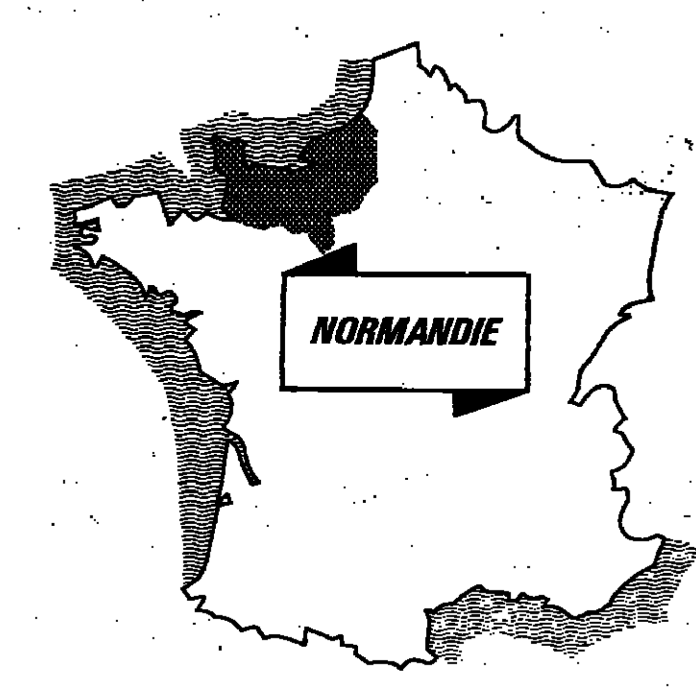
Pour un informé, combien resteront dans leur ignorance invincible ? Les étrangers représentent 34 % des estivants et le nombre d'interventions par les sauveteurs augmente chaque année de 30 %. ■

ALAIN WOODROW.

(1) Entre la pointe de Grave et la frontière espagnole, toutes les conditions de formation des *baïnes* sont réunies : 250 kilomètres de plage rectiligne, en prise directe avec la mer, des rouleaux puissants et un sable particulier, très malléable et friable.

NORMANDIE

Les galettes et la « demoiselle »



1912. Dives-sur-Mer, cité ouvrière entre Cabourg et Deauville sur la côte normande, vit au rythme de son unique usine d'électromécanique, et rêve de strass et d'organdi, en voyant les belles dames qui fréquentent sa seule hostellerie, l'Hostellerie de Guillaume le Conquérant, magnifique bâtisse du douzième siècle, buffet royal en bordure de la voie ferrée du train de luxe Paris-Cabourg.

Table célèbre, elle s'enorgueillit de « traiter » les grands de l'époque, et même quelques très grands, comme S.M. le roi d'Espagne. M. Paul Léon Le Rémois, responsable de cet établissement de luxe et d'une renommée qui fait l'honneur d'une commune et de son canton, est alors, sans aucun doute, le premier personnage du pays, bien avant même le maire de Dives, M. Raymond Le Renard.

Soixante-dix ans plus tard, non loin de l'Hostellerie, dans un appartement baroque au décor suranné, M. Le Renard, cent un ans, et sa femme, Jeanne, de six ans sa cadette, parlent encore avec émotion de cette célébrité que l'art culinaire d'un homme avait su donner à leur commune. Célébrité d'autant plus extraordinaire qu'elle fut toujours entourée de mystère. Car, en ce temps-là, le maire, comme ses administrés — et encore, pas tous — ne connaissaient de grande cuisine que celle des banquets : *« Et la langue de bœuf sauce piquante n'avait rien de commun avec les plats raffinés servis à leurs altesses royales... »*

« Loin de là. Dans cette maison où nous sommes aujourd'hui, dit M. Le Renard, *les plats préparés étaient fort simples et visaient avant tout à « caler » la faim. Dans mon enfance, il n'y avait pas de fourneau, j'ai vu ici même ma mère mijoter dans une grande marmite, sur un feu de bois, des bas morceaux, de veau, de mouton et surtout de bœuf. Le plus souvent, elle faisait du pot-au-feu pour deux ou trois jours. Mais on en mangeait au déjeuner seulement, sans entrée. Car le soir, il n'était servi qu'un potage aux légumes, ou un peu du bouillon de pot-au-feu s'il y en avait eu à midi. On trempait dedans du pain recuit. Parfois, après la soupe, on avait droit à un peu de pâté ou de petit-salé. Le tout arrosé de cidre évidemment. C'était la seule boisson. »*

Quant au dessert, c'était, selon la saison, une pomme, une poire, nature ou cuite, de la crème au café, du riz, ou, le plus souvent, *« car cela tenait lieu à la fois de dessert et de plat de résistance, des galettes de sarrasin »*.

A Dives-sur-Mer, comme dans les fermes ancrées sur les collines du pays d'Auge, les galettes, en cette fin du dix-neuvième siècle, étaient les « piliers » des repas ordinaires : *« Ma mère délayait la farine de sarrasin dans du lait frais. Quand le mélange épaississait, elle y ajoutait des œufs (blanc et jaune) et une pincée de sel. Ensuite, avec une louche, elle versait la pâte par petites quantités sur une poêle spéciale, grande, épaisse et sans rebord. Après, elle empilait les galettes, que nous mangions chaudes ou froides, avec du beurre ou de la confiture. Pour clore le repas, les adultes prenaient un café arrosé. Ils versaient dans leur fond de tasse « une demoiselle », c'est-à-dire une mesure en étain d'un demi-décilitre remplie de calvados. Une eau-de-vie artisanale, dont la teneur en alcool variait, selon l'humeur du bouilleur, de 60° à 70°... »*

Au bord de la Manche, *a fortiori* dans les familles pratiquantes, le poisson figurait impérativement au menu du vendredi midi : *« Du chien de mer (hâ), du merlan, du hareng ou de la morue, suivant les arrivages. »*

Chez les Le Renard, le pain consommé était le pain « brié ». Un pain dense de quatre cents grammes acheté quotidiennement chez le boulanger. A l'inverse, Mme Le Renard se rappelle, enfant, n'avoir vu chez elle que les célèbres « tourtes » de douze livres de pain « miole », ainsi nommé parce qu'il pouvait parfois être émiétté dans du lait ou même dans du cidre. Dans certaines familles pauvres on en consommait encore beaucoup.

Mme Le Renard — dont le père était un modeste employé du chemin de fer et la mère couturière — ne l'a pas oublié, comme elle se souvient que sa famille *« ne mangeait de légumes que ceux poussés dans le jardin prêté par le chemin de fer ; des pommes de terre, des pois, des haricots, principalement »*. De la même manière, pour faire son cidre de l'année, boisson que les enfants aussi buvaient à chaque repas, son père *« n'hésitait pas l'été, après sa journée, à se porter volontaire pour nettoyer le train de luxe qui amenait de Paris les propriétaires des villas de Cabourg »*.

Avec l'argent ainsi gagné, il achetait ses pommes à l'automne chez un fermier du canton et *« le pressage avait lieu devant chez nous, dans la cour. Nos voisins faisaient pareil. Toutes les maisons avaient leurs tonneaux »*. Le dimanche, dans ces familles, comme dans celle de M. Le Renard, des petits commerçants un plus aisés, une volaille apparaissait parfois sur la table, un canard ou un poulet. *« Nous étions « abonnés » chez lui. Contre l'assurance de n'acheter que dans son magasin, il nous faisait un prix fixe de 18 sous* (1) *la livre, quel que soit le morceau. Evidemment, c'était très souvent des ragouts et très exceptionnellement un gigot ! Le dimanche soir, nous finissions les restes de viande, en plus de l'inévitable soupe consommée hiver comme été. »*

Sans grande originalité, privilégiant la quantité et la simplicité, la cuisine normande d'avant la première guerre mondiale ne se déridait véritablement que pour les repas de fête. Dans une région qui prétend avoir le sens de la mesure, un vent de folie s'emparait des cuisinières. Sous les hangars et les charreteries normandes réquisitionnés pour la circonstance, ceinturés de draps blancs tendus et parsemés de fleurs, *« on participait à des repas qui paraissent incroyables maintenant »*, disent, encore émerveillés, les Le Renard : *« Il y avait plusieurs plats de charcuterie, de poisson, de volaille, de viande, arrosés de cidre et entrecoupés du « trou normand », ce petit verre de calvados qui fait passer la première partie du déjeuner et permet d'entamer dispos la seconde... »* Illustration célèbre de ces repas pantagruéliques de noces et de communion, celui du mariage d'Emma Bovary tel que Flaubert nous l'a conté : *« Il y avait dessus (la table) quatre aloyaux, six fricassées de poulets, du veau à la casserole, trois gigots et, au milieu, un joli cochon de lait rôti, flanqué de quatre andouilles à l'oseille. Aux angles se dressait l'eau de vie dans des carafes. Le cidre doux en bouteilles poussait sa mousse épaisse autour des bouchons (...). De grands plats de crème jaune, qui flottaient d'eux mêmes au moindre choc de la table, présentaient, dessinés sur leur surface unie, les chiffres des époux en arabesques de nonpareille. On avait été chercher un patissier d'Yvetot pour les tourtes et les nougats (...). »*

A en croire nos interlocuteurs, l'écrivain n'a rien exagéré : *« A la fin du dix-neuvième, et même entre les deux guerres, c'était encore comme cela ! »*

JACK AUGER.

(1) Un ouvrier de l'usine d'électro-mécanique gagnait alors 6 sous et demi de l'heure. Il travaillait onze heures par jour.

Répertoire des spécialités

Préparations et sauces : Graisse normande, garniture dieppoise, sauce normande pour poissons et pour viandes, sauce à la crème, sauce rouennaise.

Potages et soupes : Soupe normande, soupe à la graisse, soupe à l'oseille, soupe au cresson, soupe aux moules, potage d'Avranches, marmite dieppoise.

Œufs : Œufs en cocotte à la crème, œufs durs à la normande, œufs au plat à la normande, omelette de la Mère Poulard (Mont-Saint-Michel), omelette aux moules.

Coquillages et poissons : Alose à la mode de Cocherel (farcie), barbue à la normande, barbue au cidre et à l'oseille, carrelets au cidre, coques à la crème, coques, coquilles Saint-Jacques au cidre, aux oignons, à l'avranchinaise, à la honfleuraise, crevettes à la normande, écrevisses à la crème, encornets à la normande, homard à la crème et à la normande, matelote normande, merlans à la dieppoise, moules à la crème, à la normande en salade, à la trouvillaise, moules frites, sole au cidre, à la dieppoise, à la deauvillaise, filets de sole au cidre et à la normande, morue à la cherbourgeoise, à la crème, aux échalotes, à la fécampoise, praires ou palourdes farcies (chaudes ou froides), ragout de chien de mer, raie à la crème, truite à la normande (farcies aux fines herbes à la crème), turbot vallée d'Auge.

Charcuterie, gibiers, volailles et viandes : Alouettes à la normande, aloyau à la graisse de rognon, andouille aux choux de Bruxelles, andouille à l'oseille, andouille de Vire, andouillette aux pommes, boulets normands, brasolettes normandes, cailles en douillons, canard au sang rouennais, canetons rôtis de Duclair, carré de pré-salé, côtes d'agneau à la rouennaise, côtes de veau au cidre, côtes de porc à la normande, daube de bœuf à la normande, épaule de mouton à la crème, filet de bœuf Saint-Amand, gigot de pré-salé du Mont-Saint-Michel, jambon au cidre et à la crème, lapin à la havraise, langues de moutons de pré-salé à la normande, pâté de Rouen, perdreau de L'Aigle, pieds de mouton à la rouennaise, potée cauchoise, poulet vallée d'Auge, râble de lièvre à la crème, rillettes du Vexin, ris de veau à la crème, rognons de veau à la crème, terrine de canard à la rouennaise, tripes à la mode de Caen, tripes à la mode de Saint-Lô, veau sauté au cidre.

Légumes : Artichauts à la dieppoise, carottes au lard, chou à la normande, purée Barfleur, petits pois fermière, pissenlits à la crème, salsifis à la crème, haricots blancs et verts à la crème, pommes de terre à la normande.

Fromages : camembert et croquettes de camembert, livarot, pavé d'Auge, pont-l'évêque, fromage de monsieur, les neufchâtel, la bouille, le trouville...

Desserts : Beignets au cidre, bourdelots, bourre-goule, brioche à la normande, charlotte normande, chaussons aux pommes, couronne de pommes à la normande, crème vanille renversée, crêpes normandes, douillons normands, la falue, gâteau de Gisors, galettes de sarrazin, mirlitons de Rouen, pêches à la normande, pommes bonne femme, sablés normands, sablés de Caen, soufflé normand, tarte aux cerises Duclair.

Un cidre fermier qui se marie bien avec la crème

UNE nouvelle association, « Les toques normandes », qui groupe — une fois n'est pas coutume — des Hauts-Normands et des Bas-Normands pour revaloriser les traditions gastronomiques de la région : un concours dont le thème est une recette originale à base de produits exclusivement normands et qui ne réunit pas moins de quarante jeunes cuisiniers : le début de cette année a confirmé, côté cuisine, l'impression ressentie depuis quelque temps côté salle, à savoir un renouveau certain de la table normande traditionnelle.

A preuve le cidre, longtemps méprisé, supplanté même par les vins des autres régions, est aujourd'hui en pleine réhabilitation, au point que de nombreux consommateurs n'hésitent pas à en accompagner leur repas de bout en bout. Parallèlement, d'ailleurs, les recettes au cidre (*« un cidre fermier doux, pas trop noir, qui se marie bien avec la crème »*) sont, elles aussi, appréciées, à l'instar du canard au cidre, généralement entouré de camembert, de jambon au cidre, de la barbue au cidre, proposés par de nombreux et bons restaurants.

Toutes ces préparations ne rivalisent pas encore, et de loin, avec les plats les plus réclamés parmi ceux qu'offrent les menus touristiques à la normande : les coques, palourdes, moules nature ou farcies, ou encore à la crème pour les coquillages ; les soles à la normande, les turbots à la crème pour les poissons ; les andouillettes aux pommes ou à l'oseille pour les charcuteries ; l'escalope et, surtout, le célèbre poulet vallée d'Auge pour les viandes et volailles.

Sans être « géniales », ces recettes, qui ont survécu aux modes, ont le mérite de marier des composants reflétant bien les richesses du terroir tout en conférant à la cuisine normande la marque, réelle, d'une certaine simplicité. La fameuse langue sauce piquante, jadis de toutes les fêtes, comme les abats, sont, en revanche, de plus en plus boudés. Toutefois, ceux qui veulent réhabiliter les succès d'hier de la cuisine normande ne désespèrent pas : ainsi, les pieds de mouton farcis, longtemps mis à l'index, font désormais leur réapparition sur les tables mêmes de certains grands restaurants.

Dans cette Normandie où les desserts ne rivalisent pas, tant dans la variété que dans le raffinement, avec les charcuteries, les poissons et les viandes, les fromages n'ont cessé de tenir leur rang. Camembert, pont-l'évêque, livarot et autres neufchâtel sont toujours aussi réclamés. Avec cette nuance qu'on recommence enfin à les servir comme autrefois : bien « faits ». La mode pernicieuse du « plâtre », née avec le développement de la réfrigération, est en régression...

Mais la réhabilitation la plus spectaculaire de ces dernières années est sans conteste celle du pommeau. Fabriqué artisanalement à la ferme, le pommeau est un mélange fait de deux tiers de moût de pomme sortant du pressoir et d'un tiers de calvados titrant 60°. Après avoir vieilli, cet apéritif, *« qui devrait être à la Normandie dans les prochaines années ce qu'est le pineau aux Charentes »*, n'hésitent pas à dire ses plus fervents supporters, titre 18°. *« On n'a rien inventé,* confie, dans la fraîcheur d'une cave plusieurs fois centenaire, l'un des producteurs, occupé à tirer d'une pipe en vieux chêne un liquide ambré. *A la première approche le « calva » prédomine, mais une fois avalé le pommeau, seul le goût de la pomme reste. »* Les doctes spécialistes de ce nouveau breuvage diront qu'il *« laisse bonne bouche ... »* En attendant, avec le retour du pommeau, le calvados est maintenant présent tout au long du repas régional, de l'apéritif au digestif, en passant évidemment par le trou normand...

J. A.

« Le caneton rouennais Félix-Faure » par M. MICHEL GUÉRET

Depuis qu'il fut servi au duc de Chartres, en 1847, par un petit restaurateur du quai de Paris à Rouen, à l'enseigne de « la côte d'Azur », le caneton rouennais est devenu, avec la sole normande, l'un des deux grands « classiques » de la gastronomie normande. Ce caneton reste toujours la pièce maîtresse des menus des grands restaurants de Rouen, qui détiennent chacun leur propre recette, variante de celle mise au point au dix-neuvième siècle par un restaurateur de Duclair, le « Père Denise ».

Ainsi M. Michel Guéret, qui présida jusqu'en 1976 aux destinées du fameux Hôtel de Dieppe, place de la Gare à Rouen, a-t-il imaginé le caneton rouennais « Félix-Faure » : *« J'ai créé cette recette en 1933, lorsque, jeune intendant à bord du paquebot Félix-Faure, je devais traiter les membres du Rotary Club du Havre. Pour cela je me suis inspiré de la recette conçue par Louis Convert, chef des cuisines de S. M. Edouard VII, et propriétaire du restaurant de la Cathédrale, où je fis mon apprentissage de cuisinier.* » Voici sa recette.

— Un caneton rouennais de 2 kg (étouffé et non saigné), une bouteille de Beaune rouge, 500 g de fond de veau, un demi citron, 200 g de beurre, un verre de porto, trois verres de cognac, quatre épices, thym, laurier, sel et poivre du moulin, 200 g d'échalotes hachées.

— Préparer un fond « bordelais » en faisant réduire à glace de l'échalote hachée et du thym avec le vin. Mouiller avec le fond de veau. Cette « bordelaise » doit être fortement relevée aux quatre-épices. La laisser dépouiller durant une heure (cette sauce devra se lier naturellement).

Le caneton une fois vidé, en hacher le foie et le cœur, passer le tout au chinois, puis passer la bordelaise dans ce même chinois, pour obtenir un fond, dit « rouennais ». D'autre part, saisir le caneton à la broche et le cuire de dix-sept à dix-huit minutes environ. Sur un réchaud, flamber dans une sauteuse un verre de cognac. Verser le fond rouennais, laisser chauffer presque à ébullition, ajouter un demi-jus de citron puis, un verre de porto et monter la sauce au fouet en y incorporant 200 g de beurre détaillé en petits cubes.

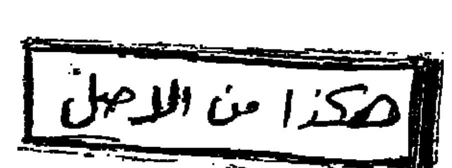
Entre temps, lever les aiguillettes du caneton et les dresser sur un plat beurré, avec les abatis grillés « au feu d'enfer » (moutardés, panés et grillés). Presser alors la carcasse, pour en obtenir le sang qui servira à lier la préparation sur le réchaud. Laisser chauffer sans bouillir. Napper les aiguillettes. Servir sur des assiettes très chaudes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



هكذا من الأصل

Japon : Yasukuni ou la kermesse héroïque

Trente-sept ans après la défaite, l'action des conservateurs japonais pour la réhabilitation de la mystique impériale et du culte militariste est en bonne voie.

AU moment de sacrifier, héroïquement et fanatiquement, leurs jeunes vies pour l'empereur et pour le Japon en plongeant ou en piquant vers des cibles ennemies dans leurs torpilles humaines et leurs avions suicides, les kamikazes nippons se réconfortaient et se glorifiaient par avance avec ces simples mots : *« Nous nous retrouverons au Yasukuni. »* Leur sacrifice, en effet, leur garantissait généralement une place de choix parmi les héros demi-dieux admis dans le grand sanctuaire shintoïste de Tokyo, le Panthéon, La Mecque du militarisme et du nationalisme japonais : le temple de Yasukuni.

Fondé en 1869 et placé sous la juridiction des ministères de l'armée et de la marine, le sanctuaire de Yasukuni (littéralement : nation pacifique) avait pour but *« de renforcer les intérêts dynastiques en attachant le peuple encore plus directement au trône par l'exploitation de ses sentiments de vénération à l'égard des morts* (1) ». Il n'était alors, et même sans doute aujourd'hui pour beaucoup, pas de consécration posthume plus recherchée et plus glorieuse que d'avoir son nom inscrit sur les tablettes de ce saint des saints, cœur mystique et patriotique du système impérial absolutiste. Morts, les héros humains devenaient des dieux. La défaite de 1945, l'occupation américaine, l'imposition d'une Constitution démocratique consacrant la séparation de l'Eglise et de l'Etat – et la « privatisation » du Yasukuni, – la renonciation par l'empereur Hiro Hito à sa nature divine et aussi l'enseignement d'une histoire non plus fondée sur la mythologie impériale mais sur la réalité objective mirent officiellement en veilleuse le rôle idéologique, les rites et l'influence politique du sanctuaire.

Cependant, sous la poussée incessante des conservateurs du parti libéral démocratique (L.D.P., au pouvoir depuis plus de trente ans), forts d'une puissance économique recouvrée et, depuis les élections de 1980, de l'affaiblissement d'une gauche pacifiste mais doctrinaire et divisée, le culte du Yasukuni, indissociable de celui de l'empereur et du militarisme, refait bruyamment, et quasiment officiellement, surface. Ce phénomène va de pair avec la volonté de plus en plus ouvertement proclamée d'une réforme de la *« Constitution étrangère »* et d'une réhabilitation de certaines valeurs idéologiques et institutions de l'Empire.

Trois millions de héros

Une fois encore cette année, le 15 août, à l'occasion de cérémonies parfois ambiguës marquant la reddition du Japon – ou, comme on dit pudiquement ici, la fin de la deuxième guerre mondiale – et sacrifiant au culte des morts, le temple, ses jardins et son musée, exaltant les faits d'armes sanglants d'un passé encore chaud, ont été transformés en une espèce de kermesse héroïque. Là se sont succédé, croisés et mêlés dans des défilés et dans la communion au pied de l'autel où sont consignés les noms de quelque trois millions de héros, les membres du gouvernement de M. Suzuki, les parlementaires conservateurs et un bon millier de personnalités diverses. Les groupes d'anciens combattants – bannières et drapeaux au vent, parfois revêtus de leurs vieux uniformes, – les veuves de guerre venues de province par autocars et une foule de Tokyoites, y compris des enfants, étaient au rendez-vous et aussi les plus bruyants, les plus ostensiblement paradeurs : des dizaines de groupuscules extrémistes, nationalistes et néo-fascistes, en uniforme. Ceux-là mêmes qui, juchés sur des camions bardés de drapeaux et de haut-parleurs, sillonnent quotidiennement Tokyo en diffusant des slogans patriotiques, bellicistes et fréquemment xénophobes.

Ils sont, en ces temps où le Japon réécrit en l'édulcorant l'histoire de ses invasions, soulevant chez ceux qui en furent les victimes une tempête de protestations, de plus en plus nombreux, de plus en plus actifs. Bien équipés, bien financés.

Près de la colonne d'où la statue d'Omura Masujiro, fondateur de l'armée japonaise moderne, domine la scène, et à côté d'un portique fait de l'acier des canons pris aux Chinois lors de la victoire japonaise de 1895, des anciens combattants collectent des signatures en faveur d'un retour à l'étatisation de Yasukuni et de visites officielles de l'empereur au sanctuaire. Ailleurs, un jeune extrémiste donne une interview. *« Les Blancs,* affirme-t-il, *ont plus tué que les Jaunes. Mao Tse-toung a même dit que c'est grâce aux Japonais que les Blancs ont été chassés d'Asie. »* Paroles perdues dans le brouhaha. Ici, un orchestre d'étudiants joue des marches funèbres. Là, on lâche des colombes de la paix. Ailleurs, un vieux troupier souffle péniblement dans un clairon ; les buvettes sont pleines, le musée des reliques, établi pour *« commémorer l'esprit patriotique et le désir de paix »*, également. La plupart des gens sont calmes et recueillis. On guette l'arrivée des limousines ministérielles. Isolés, quelques chrétiens protestent contre le retour du passé et la prééminence donnée au shintoïsme. Non loin de là, le tombeau du Soldat inconnu est largement ignoré, bien que les socialistes s'y rendent rituellement tous les ans, en nombre limité.

Yasukuni, de toute évidence, conserve le monopole du culte rendu au soldat japonais, quels que puissent être par ailleurs les restrictions constitutionnelles, les arguments de l'opposition politique et religieuse et même le jugement porté naguère par les tribunaux alliés sur les actes de certains militaires nippons.

Les criminels de guerre déifiés

Le jugement des vainqueurs a été subi, comme le fut la Constitution pacifique et démocratique. Mais il n'a jamais été vraiment accepté par l'*establishment* politique de l'après-guerre. Criminels de guerre ou héros militaires, champ d'honneur ou champ d'horreur, c'est ici question de point de vue. La preuve de cette différence de perception et de cet état d'esprit fut d'ailleurs fournie avec éclat en octobre 1978 lorsque l'ancien premier ministre du Japon militariste, Hideki Tojo, et treize autres responsables jugés et condamnés à mort par les Alliés pour *« crimes de guerre de la classe A »* furent inscrits sur les tablettes du Yasukuni et, *ipso facto*, déifiés.

Ce déni de leur justice ne suscita guère de réactions de la part des Alliés. Toutes choses égales, on peut cependant imaginer les réactions qu'aurait suscitées en Occident la réhabilitation, sous prétexte religieux, des criminels de guerre nazis. Le premier ministre d'alors, M. Fukuda – héritier de la faction politique d'un autre *« criminel de la classe A »*, M. Kishi, devenu premier ministre dans les années 50, – alla incontinent visiter le sanctuaire. Son successeur, M. Ohira, bien qu'il fût de confession chrétienne, fit de même.

Deux raisons font qu'il est aujourd'hui pratiquement impossible à un premier ministre japonais, sous peine de hara-kiri politique, de ne pas se rendre ostensiblement au Yasukuni. La première tient au sentiment populaire : l'opinion, affirme-t-on à droite, ne comprendrait pas que des dirigeants qui ont tous plus ou moins été mêlés à la guerre n'aillent pas rendre hommage aux morts. Mais, rétorque la gauche, pourquoi choisir d'honorer le temple du militarisme alors que le tombeau du Soldat inconnu existe ? La seconde raison est que le parti d'où le premier ministre et les membres du cabinet sont issus s'est solennellement engagé à restaurer la tutelle de l'Etat sur le Yasukuni.

Longtemps, les tentatives et projets de loi du L.D.P. ont été battus en brèche par une opposition et par une opinion publique fortes et mobilisées autour de thèmes pacifistes. Le pouvoir, hésitant à enfreindre ouvertement la Constitution, avait donc choisi, dans la pratique, d'en tourner l'esprit tout en en respectant formellement la lettre, comme dans le cas du réarmement.

Jusqu'à cette année, les ministres se rendaient donc à la queue leu leu au temple à titre de *« citoyens privés »*, libres de leurs affinités religieuses. Cela n'empêchait d'ailleurs pas certains d'entre eux de signer le registre du sanctuaire de leurs titres officiels. Personne n'était dupe, mais les apparences étaient sauves. Cette année, un nouveau pas a été franchi dans l'ambiguïté avec le refus du premier ministre de dire s'il se rendait au Yasukuni à titre privé ou à titre officiel. C'est que les pressions du L.D.P., celles de l'Association parlementaire pour le rétablissement de la tutelle étatique et celle de divers groupes d'extrême droite ne cessent d'augmenter. Cette association, dont le secrétaire général, le sénateur Itagaki Tadashi, est le fils d'un général pendu pour *« crimes de guerre »*, réunit quelque trois cents parlementaires. Elle a décidé d'instituer officiellement le 15 août une Journée de deuil pour les morts de la guerre – les morts japonais, s'entend. Pareille cérémonie, écrit l'éditorialiste du quotidien libéral *Asahi Shimbun*, amènerait le gouvernement *« à rendre hommage aux responsables de la guerre, à louer leurs actions et, finalement, à glorifier la deuxième guerre mondiale elle-même »*. Mais ne le fait-on pas déjà *« officieusement »* ?

Pour l'opposition et pour certains esprits non partisans, ces procédures de réhabilitation, tout comme l'entreprise de réécriture de l'histoire du Japon militariste au mépris des sentiments et des souffrances infligées hier aux peuples voisins, traduisent la volonté d'un retour à une idéologie et à un système politique dont on ne sait que trop ce qu'ils ont coûté aux populations de l'Asie et, finalement, aux Japonais eux mêmes.

Jusqu'où entendent aller les conservateurs japonais dans cette voie ? Il serait aventuré de le prédire. Compte tenu de l'évolution et du renouvellement des générations, il n'est pas possible, non plus, de savoir s'il se trouverait encore, le cas échéant, beaucoup de Japonais pour envisager d'un cœur léger des retrouvailles, certes glorieuses mais posthumes, au temple de Yasukuni. Ce qui est clair, c'est que, face à l'offensive des conservateurs, l'opposition pacifiste et les partis de la gauche font de moins en moins recette auprès d'un public de plus en plus dépolitisé. Les tenants d'un futur conjugué au passé ne manqueront sans doute pas d'en profiter. ■

R.-P. PARINGAUX.

(1) Cyril Powles. Pacific Affairs, volume 49.

REFLETS DU MONDE

THE GUARDIAN

Les morsures délicieuses

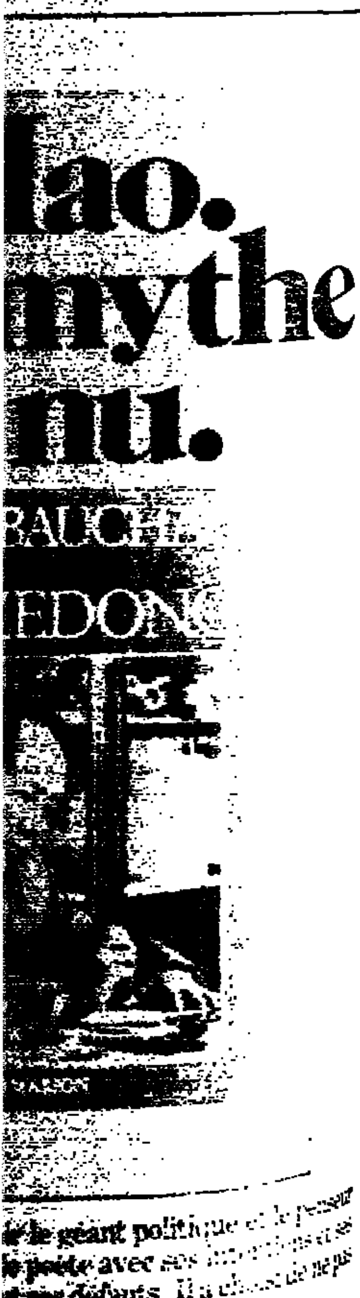
Les morsures de vipères ne sont pas les seules qui menacent les êtres humains. Le quotidien londonien *The Guardian* rapporte que, selon la dernière livraison d'un journal médical britannique, *« les mordillements amoureux, lorsqu'ils traversent la peau, peuvent provoquer une issue fatale. Ils sont plus dangereux que les morsures animales (sauf s'il s'agit d'un porteur de rage), et l'infection qu'ils provoquent peut mener à un choc septique et à la mort. Des médecins new-yorkais rapportent qu'ils sont souvent amenés à soigner des patients pour de sérieuses morsures aux oreilles, au nez ou encore ailleurs (...). Si une morsure au doigt n'est pas soignée dans les vingt-quatre à quarante-huit heures, le patient peut le perdre... »*.

LE SOIR

Si cela devait vous arriver...

La multiplication des prises d'otage a poussé des universitaires à se pencher sur certains problèmes qu'elles posent. Ainsi, le quotidien bruxellois *le Soir* rapporte les déclarations faites à Toronto, au cours d'un colloque, par le professeur Donovan, titulaire d'une chaire de droit à l'université de Pennsylvanie.

« Toute personne prise en otage doit obéir aux instructions de ses ravisseurs au moins pendant les premières quarante-cinq minutes, les plus cruciales, a dit le professeur. *L'otage doit faire preuve de patience et ne pas tenter de s'évader, ne parler que lorsque ses ravisseurs lui adressent la parole, essayer de dormir si la situation se prolonge pour être en meilleure forme physique que ceux qui l'ont enlevé, répondre par « oui » ou par « non », s'il est autorisé à communiquer avec l'extérieur par téléphone. Il doit enfin essayer d'établir en permanence un contact visuel avec ses ravisseurs, sans toutefois donner l'impression de les dévisager, dans le but d'apparaître plus comme une personne que comme un instrument de négociation. »*



DEMAIN

Le défi informatique de la Bibliothèque nationale

Le stock de publications que reçoit la Bibliothèque nationale est en augmentation constante. D'ici à 1985, les fichiers du dépôt légal devraient être informatisés.

LE catalogue général des seuls livres imprimés en caractères latins entrés à la Bibliothèque nationale de 1960-à 1969 était fait *de 500 000 fiches* regroupées en vingt-quatre volumes. Pour la décennie suivante (1970-1979), le même catalogue comprendra 1 200 000 fiches qui nécessiteraient une soixantaine de volumes... si le même type d'impression était utilisé.

Dans tous les domaines de la chose imprimée, la progression est galopante. En 1960, le dépôt légal a apporté 17 000 livres (ou plutôt volumes), en 1973, 27 000. En 1980, on en était à 38 653 livres, auxquels se sont ajoutés 1 543 045 numéros (ou fascicules) de 31 338 périodiques, 17 399 publications mineures (dépliants, fascicules techniques, etc.), 9 545 tracts et affiches non illustrées, 12 769 publications officielles, 12 350 disques, 3 215 cassettes, 1 686 feuilles et 151 volumes ou notices pour les cartes et plans, 2 344 gravures, 5 430 photographies, 2 510 partitions musicales. Sans compter les livres et périodiques étrangers obtenus par acquisitions ou échanges.

Tout cela, il faut l'enregistrer, le cataloguer pour que les publications nouvelles puissent être mises à la disposition des utilisateurs le plus vite possible. Les missions de la Bibliothèque nationale ont en effet été reprécisées par le décret du 19 novembre 1977 : elle est « *chargée de collecter, de cataloguer et de conserver en permanence tous les documents français soumis au dépôt légal... Elle réunit également et catalogue les documents étrangers de toute nature nécessaires au développement et à l'exploitation de ses collections* ». En juin 1981, la Bibliothèque nationale est passée sous *la tutelle du ministère de la culture*, mais son rôle est le même.

En ne tenant compte que des livres et des périodiques français, la Bibliothèque nationale — comme d'ailleurs toutes les grandes bibliothèques du monde, British Library de Londres, Library of Congress de Washington, par exemple — se trouve donc dans une situation assez comparable à celle des Danaïdes. A ceci près que les cinquante filles de Danaos devaient remplir un tonneau sans fond alors que les spécialistes de la Bibliothèque nationale sont obligés de traiter un stock qui se renouvelle et augmente tous les jours.

Une telle avalanche n'est plus maîtrisable par les procédés manuels traditionnels. Mais, actuellement, seuls sont informatisés, à la Bibliothèque nationale, l'enregistrement des livres édités en France et l'inventaire permanent des périodiques étrangers existant en ce moment.

Dépôt légal : fichiers manuels

Pour les livres, l'enregistrement donne lieu à la publication de la *Bibliographie de la France* : 25 fascicules et 4 index par an où les ouvrages publiés sont classés en fonction des 10 catégories de la classification décimale universelle (C.D.U.) (1). Dans la *Bibliographie de la France* (livres) sont donnés, outre le titre et le nom et le prénom de l'auteur, l'éditeur, l'imprimeur, la date et le numéro de parution (le dépôt légal), éventuellement le titre en langue étrangère, le nom du traducteur et le nom du préfacier, le nombre de pages et d'illustrations, le format, le prix, le nom de la collection et les numéros I.S.S.N. et I.S.B.N. (2).

La rédaction de chaque fiche nécessite souvent des recherches (prénom de l'auteur, distinction des homonymes, titre dans la langue originale, par exemple). Ce travail, ajouté à la masse de documents à traiter, explique que certaines notices de la *Bibliographie de la France* soient publiées avec retard.

En revanche, l'enregistrement des volumes reçus par le dépôt légal doit être fait très vite. Les notices ne comportent donc que les *renseignements bibliographiques* figurant sur la publication, sans autre recherche ou vérification. Si une précision manque (le prénom de l'auteur, par exemple), on ne la recherche pas. En moyenne, les livres reçus par le dépôt légal sont mis sur fiches dans les dix jours qui suivent leur arrivée. Ces fiches sont tapées à la machine puis intercalées dans les... fichiers indispensables à la gestion interne du service du dépôt légal.

Le dépôt légal assure donc manuellement le premier catalogue des livres et publications édités en France. Mais, à cause de cette opération manuelle, le travail n'est pas utilisable pour la *Bibliographie de la France* — qui est informatisée, rappelons-le. Celle-ci doit donc le refaire en l'augmentant du produit de ses propres recherches. Il y a ainsi duplication du même travail de base.

En juillet 1980, le premier ministre demandait que la Bibliothèque nationale ait l'autonomie *nécessaire au développement de* l'informatique. En avril 1981, la division de l'information scientifique et technique du ministère des universités (alors ministère de tutelle de la Bibliothèque nationale) transféra à la Bibliothèque nationale des premiers crédits consacrés à l'informatique. Peu après, le ministère de l'industrie finança en partie l'élaboration, par une société de service, d'un schéma directeur informatique couvrant une période de cinq ans. Puis le ministère du budget ouvrit les crédits nécessaires à la création d'un poste de chef de service de l'informatique prenant effet au 1er août 1982.

Depuis cinq siècles...

D'ici à 1985, la Bibliothèque nationale doit donc créer pour les livres une base de catalogue commune au dépôt légal et à la *Bibliographie de la France*. Les ouvrages seraient ainsi enregistrés sur ordinateur dès leur entrée par le dépôt légal, les notices informatisées étant complétées et enrichies au fur et à mesure du passage des livres dans les différents services de catalogage.

L'échéance de 1985 — peut-être même de 1984 — est impérative. L'ordinateur IRIS 55 installé à L'Isle-d'Abeau (près de Lyon) — qui traite actuellement les enregistrements de notices pour leur impression par photocomposition pour la *Bibliographie de la France* — sera alors près de rendre l'âme. Le nouveau centre de traitement du catalogue sera installé dans le bâtiment situé au coin des rues Vivienne et des Petits-Champs, qui est en cours de reconstruction et dont seule la façade XIXe siècle sera conservée. La mise en route du nouveau système se traduira par deux ou trois années difficiles, puisque :

- Le dépôt légal ne peut attendre et doit donc continuer à être répertorié au fur et à mesure des arrivées ;
- La *Bibliographie de la France* doit continuer à paraître, mais il faut prévoir dès à présent le transfert de ses notices actuelles sur un nouveau système informatique.

En outre, on espère, en attendant 1985, enregistrer sur micro-ordinateurs les notices des périodiques, des publications officielles, des ouvrages étrangers et des disques. Au moment voulu, toutes ces notices devraient pouvoir être introduites dans la nouvelle base bibliographique informatisée. Enfin, le schéma directeur a l'ambition de constituer une base bibliographique à l'échelle nationale comme il en existe à l'étranger, aux Etats-Unis notamment. Ainsi pourrait-on transmettre aux bibliothèques françaises toutes les notices concernant les publications françaises.

Mais il y a aussi tout ce qui est entré à la Bibliothèque nationale depuis quatre ou cinq siècles : 10 à 12 millions de volumes, 12 millions de gravures, 500 000 collections de périodiques, 200 000 à 300 000 affiches, 800 000 monnaies et médailles, 150 000 mille manuscrits, 14 000 manuscrits à peintures, 400 000 disques, 2 millions de photographies, sans compter les cartes et plans, les cartes à jouer, les cartes postales et autres tracts. La tâche est démesurée. Aucune grande bibliothèque nationale ne l'a menée à bien. La British Library n'a informatisé que son catalogue des ouvrages reçus après 1958 et la Library of Congress que ceux qui sont entrés après 1968.

Le problème de la transcription informatique des vieilles fiches écrites à la main est insoluble par son énormité. Pour les fiches imprimées, la lecture optique par rayon laser est possible. Mais les innombrables fiches tapées à la machine ne plaisent pas au laser : les types de caractères varient tellement qu'ils font s'embrouiller la machine...

Quelles que soient ses limites, la réalisation du schéma directeur est impérative si l'on veut que la Bibliothèque nationale remplisse pleinement les tâches qui lui ont été assignées. Encore faut-il en avoir les moyens : ceux-ci ont été estimés à 32,8 millions de francs pour les cinq ans à venir. ■

YVONNE REBEYROL.

(1) Le C.D.U. comporte dix catégories : 0, généralités ; 1, philosophie, psychologie ; 2, religion, théologie ; 3, sciences sociales ; 4, linguistique, philologie ; 5, sciences pures ; 6, sciences appliquées ; 7, arts, jeux, sports ; 8, littérature ; 9, géographie, histoire.

(2) Le numéro de l'I.S.S.N. (International Standard Serial Number), en dix chiffres, s'applique aux périodiques ou collections. L'I.S.B.N. (International Standard Book Number), aussi en dix chiffres, s'applique aux livres. L'un et l'autre permettent l'identification de chaque publication sans aucune ambiguïté et dans le monde entier.

SOLAIRE

Des photopiles à prix réduit

La photopile, destinée à la production d'électricité grâce à l'énergie solaire, est d'un prix encore trop élevé. Une société propose de réduire ce coût par l'utilisation de silicium amorphe.

« NOUS *sommes les seuls, par conséquent les meilleurs.* » C'est avec humour que Guy Galleron présente son entreprise : la recherche et le développement de photopiles au silicium amorphe. Associé à un physicien, Ionnel Solomon, professeur à l'École polytechnique de Palaiseau, il a créé une petite société, Solems, dont l'objectif est de déboucher sur la commercialisation de systèmes photovoltaïques constitués d'un type très nouveau de cellules solaires.

Aujourd'hui, les quelque 99 % des photopiles vendues sur le marché sont élaborées à partir de silicium (1) monocristallin (formé d'un seul cristal). Dérivée des techniques spatiales — elle alimentait en courant les satellites, — la photopile, matérialisée par des plaquettes aux formes arrondies de couleur bleutée, capte le rayonnement solaire *pour le transformer directement* en énergie électrique.

La version monocristallin exige de nombreux traitements pour obtenir la purification du matériau de base, la silice. Le matériel spécifique nécessaire et les différentes étapes de fabrication impliquent un coût industriel encore très élevé. C'est notamment sur ce problème de coût qu'achoppe le développement de matériels destinés en particulier à l'électrification des sites isolés. En revanche, le silicium sous sa forme amorphe est utilisé « en vrac » et exige beaucoup moins de travail. Depuis 1975, les chercheurs travaillant sur ce matériau lui accordent un avenir industriel.

Le hasard d'une diversification

Peu pressées d'« essuyer les plâtres », les entreprises susceptibles d'investir dans cette voie ont attendu qu'un audacieux se lance dans l'aventure. E.M.S. (Equipement mécanique spécialisé) a décidé de suivre, en 1981, Guy Galleron, alors son directeur de recherches et de développement. « *J'avais pour mission,* explique ce dernier, *de faire un peu plus, d'ouvrir l'éventail.* » Ce « plus » s'est peu à peu transformé en autre chose. En effet, E.M.S., filiale à 88 % de l'Institut de développement industriel (IDI), est un holding qui gère des établissements fabriquant chacun un type particulier d'équipements destinés à la transformation du caoutchouc et du plastique. Son activité ne se trouve pas, par conséquent, directement liée aux énergies solaires.

Le choix s'est effectué par hasard. Pour tenter la diversification demandée par son entreprise, Guy Galleron s'est adressé à un chercheur. Son intention était de créer une petite société faisant office de courroie de transmission entre la recherche et l'industrie. « *Il me semblait,* poursuit-il, *que le C.N.R.S., et plus particulièrement Ionnel Solomon, chercheur mais également réalisateur (car très motivé par l'idée de voir ses travaux déboucher dans le domaine public), apporteraient des idées pouvant être développées et industrialisées relativement rapidement.* »

Le silicium amorphe, objet d'études du professeur Solomon depuis plusieurs années, pouvait offrir des perspectives industrielles. A preuve, les Japonais en ont équipé les milliers de calculettes qu'ils diffusent à travers le monde. Mais les taux de conversion (2) sont encore nettement insuffisants. De 3 % en 1980, ils sont passés à 5 % aujourd'hui (3), et en moyenne à 12 % pour les photopiles au silicium cristallin.

Un autre obstacle à franchir pour la diversification des applications : la dégradation très rapide des cellules exposées à un soleil de forte intensité. Les Japonais ont, pour un temps, contourné la difficulté en réservant l'usage du silicium amorphe à des appareils utilisés à l'intérieur des locaux, alimentés par une lumière électrique. Ce matériau a pour lui les économies qu'il peut engendrer. Parmi les aspects positifs figurent le non-recours à la fusion du matériau, ce qui n'est pas le cas du monocristallin, et un matériel d'élaboration léger.

La réalisation des cellules fait appel à cinquante fois moins de matière première. La pellicule *déposée sur la plaque de verre* ne mesure pas plus d'un millième de millimètre. De tous les ingrédients indispensables, le verre se révèle être le plus coûteux. De même, le bilan énergétique laisse apparaître dix fois moins de consommation pour le processus de fabrication.

L'arrivée de nouveaux investisseurs

La petite entité que forme Solems se divise en une partie « recherche » située à l'École polytechnique et une unité de fabrication des prototypes. L'entreprise, un bâtiment de dimension modeste noyé dans une zone industrielle, comprend une dizaine de personnes et dispose d'un matériel assez sommaire. Dans le laboratoire, trois cabines se succèdent, correspondant aux différents stades de l'avancée technique. De la première sont sortis des échantillons mesurant 1 cm sur 4 cm. Dans les deux autres devront naître des systèmes de taille et de puissance supérieures.

L'ambition initiale — la production de barrettes de 3 et 6 volts destinées à la gadgeterie — se trouve désormais remise en cause par l'arrivée de nouveaux investisseurs. Total, Saint-Gobain et le Crédit agricole vont apporter leur soutien financier aux recherches. Au terme de deux années et si l'évolution est positive, la décision pourra être prise de commercialiser des modules entièrement composés de cellules au silicium amorphe. Dans cette attente, il faudra à l'entreprise tester les qualités de ce matériau : Guy Galleron reconnaît que des zones d'ombre subsistent.

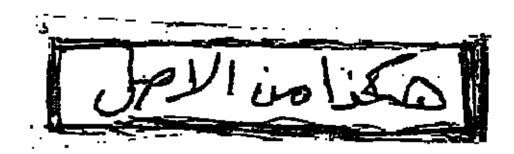
Les spécialistes s'accordent à reconnaître qu'à l'aube des années 90 la technologie photovoltaïque devrait contribuer à la production énergétique. Solems, sans improvisation ni empirisme, avance dans cette voie. « *Le pari,* assure Guy Galleron, *est de prouver que le silicium amorphe a des propriétés lui permettant de jouer un rôle comparable à celui du monocristallin.* » ■

MARTINE CHARTIER.

(1) Le silicium est également le matériau de base de l'industrie électronique.

(2) Ces taux correspondent à l'électricité effectivement produite.

(3) La firme Mitsubishi a annoncé, en avril dernier, avoir mis au point des cellules de 9 mm² d'un rendement de 8,5 %.





ROBERT CAPA/MAGNUM

CLEFS

Isaac Singer ou la gloire de l'exil

(Suite de la première page.)

Mon père opposa les Écritures. Mon frère répliqua que les chrétiens, eux aussi, avaient leurs Écritures et qu'elles n'affirmaient pas les mêmes choses. Quelle preuve mon père avait-il de détenir la vérité ? Mon frère fut qualifié de « *traître à Israël* » et mis à la porte. Je me mis à douter. Mais jamais je n'eus le désir de m'assimiler. Pourquoi jouer avec les fils de gentils. J'avais suffisamment de problèmes avec les enfants juifs !

» J'étais différent des autres. J'avais des cheveux roux tressés en papillotes, des yeux bleus et la peau blanche. Mon accent yiddish n'était pas celui de Varsovie, car mes partents étaient nés en province. Je portais une longue robe qui descendait jusqu'aux chevilles. J'avais l'air très hassidique. Mes petits camarades se moquaient de moi. Un jour, ma mère vint me voir au *heder* (3). Elle aussi était habillée différemment : elle portait une perruque et une robe à manches longues, comme une épouse de rabbin. J'avais six ans. Elle m'apporta une assiettée de soupe. Aucune autre mère ne le faisait. Ce fut une première catastrophe. Quand je voulus manger, elle me dit : « *Non, tu vas salir ta robe !* », et elle me donna la becquée. Et elle m'appela « *mon petit trésor* ». Quand elle fut partie, les petits camarades se sont précipités sur moi comme des loups...

» Pendant des années, je n'ai pas vu d'herbe, ou très peu. Il n'y avait pas d'arbres dans notre rue. Un jour, en allant à l'école, j'ai aperçu une feuille d'herbe dans un coin. Et je me suis dit : « *C'est un jardin, le commencement d'un jardin !* » Une autre fois, j'avais six ou sept ans, j'ai acheté une pomme. Deux feuilles étaient attachées à sa queue. Je me suis promené avec elles. On m'avait dit que les pommes poussaient sur des arbres. Mais je n'avais jamais vu de pommier.

— Quand avez-vous découvert la sexualité ?

— J'avais huit ans quand un garçon m'apprit les faits. Je fus profondément choqué. « *Un rabbin fait-il la même chose ?* » Le garçon m'affirma que oui. Les autres parents, passe encore. Mais mon rabbin de père ! Je m'empressai de tout oublier. C'est à quatorze ans que j'ai commencé à me souvenir de tout cela. J'étais plein de désir pour les filles. Plein de curiosité. J'aurais donné tout l'argent que j'avais — c'est-à-dire rien — pour voir une fille nue. Jusqu'à quinze ou seize ans, j'ignorais que les filles avaient des seins. Je pensais que seules les mères en possédaient pour nourrir leurs petits.

» La chose véritable m'est arrivée quand j'avais dix-huit ou dix-neuf ans. Je voulais devenir écrivain. J'écrivis une histoire, puis une autre, puis un roman. A la relecture, tout me paraissait exécrable. J'étais désespéré. Je voulais me suicider. J'errais dans les rues. Un soir, je vis une prostituée ; on m'avait dit qu'elles vous donnaient la syphilis. Mais je me suis dit : « *Puisque je dois mourir de toute façon, pourquoi ne pas essayer ?* » Je revins le lendemain et je ne mourus pas.

Un réceptacle d'insanités

— Vous arrive-t-il de rêver ?

— Énormément. Mais je ne me souviens pas du détail de mes rêves. En fait, ce sont des cauchemars. Petit garçon, j'étais traumatisé par la mort. En Pologne, la mort est très noire. Les chevaux sont vêtus de noir. Les gens pleurent bruyamment. Ils se frappent la tête, comme en Asie.

» Mon intérêt pour le surnaturel vient de loin. Mon frère parlait du monde en termes d'évolution. Mais mon père répliquait en termes de démons. La maison était pleine d'histoires de diablotins, de « *dybuks* ». Je n'ai aucune preuve scientifique de l'existence du surnaturel, et pourtant j'y crois. Le surnaturel est souvent du naturel que l'on n'a pas encore compris. Lorsque les gens secouaient leurs lainages la nuit, il y a deux ou trois mille ans, on pouvait voir des étincelles. On sait aujourd'hui que c'est de l'électricité statique.

» Que me reste-t-il de mes rêves ? Des situations embarrassantes. Je me dirige vers des toilettes à l'ancienne, vous savez, en dehors de la maison. J'ouvre la porte et je vois une jeune fille qui me prie de rentrer. Des frayeurs dont les gens normaux ne parlent pas. L'esprit humain est un réceptacle d'insanités. Le mien, tout au moins. J'ai le sentiment d'être en Chine communiste, sans en connaître la langue. On me donne des ordres, on me bouscule, on se moque de moi. Souvent, j'ai peur d'être expulsé, même dans des rêves éveillés. Je vérifie mon tiroir. Et si mon passeport n'y était plus ? Comment prouver que je suis citoyen américain ?

» Effroyable. En même temps, mon existence est pleine d'appétits, de désirs, d'énergies. Pendant que je vous parle, je pense aussi à la nouvelle que je vais écrire. C'est la vie. Destruction et souffrance. Mais aussi création et jouissance. Les êtres très sensibles sont également très sexuels. La sexualité est intimement liée à la spiritualité. Le corps et l'esprit sont les deux faces de la même réalité. Une histoire réussie combine le désir du corps et la soif de l'âme.

— De quoi sont faites vos histoires ?

— De vraie vie et d'imagination. Tout ce qui est arrivé et tout ce qui aurait pu arriver — à moi et aux autres ! La littérature ne connaît ni limites ni frontières. Vous êtes marié. Vous avez une épouse. Vous avez peut-être connu dix ou quinze petites amies. Mais vous auriez pu en rencontrer des millions. Les écrivains sont de grands menteurs qui vivent en paix avec leurs mensonges.

Un animal qui broute

— Vos personnages sont pleins de pulsions contraires, d'argumentations opposées et de déchirements. Que signifient ces contradictions ?

— Nous sommes faits d'amour et de lutte, de foi et de doute. Pour moi, tout être pensant est divisé. Entre l'émotion et l'intelligence. Ce qu'il fait et ce qu'il aurait pu faire. Les traditions qu'il connaît et celles qu'il découvre. Une personnalité qui n'est pas déchirée est élémentaire. C'est un animal qui se contente de brouter. Il en faut. Mais ces êtres « sains » ne font pas de la bonne littérature. En fait, les contradictions ne sont pas contradictoires. Elles ont des origines communes.

» Le scepticisme n'est-il pas un mélange de croyance et de non-croyance ? Sans foi, il n'y a pas de scepticisme. Et cette autre contradiction : le divin et le naturel. En fait, presque tout le monde croit en Dieu, ou aux forces supérieures, ou à la nature. Les scientifiques utilisent le mot nature pour désigner les planètes, le cerveau humain, l'œil ou le sexe. Mais tout cela n'est-il pas Dieu ? La nature, affirment-ils, est aveugle. Comment pourrait-elle l'être puisqu'elle voit à travers vos yeux ?

— Et le libre arbitre ?

— Je crois au libre arbitre. Comme l'intelligence, c'est un trésor qu'on sous-utilise. Nous nous laissons trop souvent porter par les circonstances. Les circonstances comptent, les gènes également. Je considère néanmoins qu'il y a place pour le libre arbitre.

— Comment le concilier avec la volonté de Dieu ?

— Les êtres religieux louent le Tout-Puissant parce qu'ils en ont peur. Comme les communistes ont flatté Staline pour éviter les prisons. Bien que je croie en Dieu — qui est pour moi nature et non révélation, — je considère que nous ne devons pas le glorifier lorsqu'il nous tape dessus. Il y a de la fierté chez celui qui déclare : « *Tu as la force et la connaissance, et moi, je n'ai ni l'un ni l'autre, mais ce n'est pas une raison pour t'idolâtrer.* » La religion doit contenir un élément de protestation. Lisez le livre de Job. C'est un grand croyant, et pourtant il ne cesse d'accuser Dieu. J'ai moi-même écrit un essai sur « Révolte et prière » que je n'ai jamais publié car je ne veux pas me mesurer avec les rabbins. Pour moi, ces termes ne sont pas contradictoires. Oui, si je le pouvais, je mènerais la grève contre le Tout-Puissant avec pour slogan : « *Plus de justice dans l'existence !* »

Des gentils qui parlent hébreu

— Pour vous, juif de la Diaspora, que signifie Israël — hier comme aujourd'hui ?

— Quand on lit l'Ancien Testament, on trouve des juifs qui vivaient en Israël comme les gentils. La Bible raconte que nos rois avaient, eux aussi, leurs idoles. Ils leur édifiaient des temples. Ils se battaient : un jour les Philistins tuaient vingt mille Juifs, le lendemain, les juifs tuaient vingt mille Philistins. Les juifs asiatiques étaient des combattants et des hommes qui cultivaient leurs terres. Ils ne vécurent libres, en Israël, que huit siècles pendant lesquels ils eurent de nombreuses révolutions et de nombreux rois assassinés.

» Il y avait aussi des prophètes en Israël. Mais les juifs ne commencèrent à mener une vie vraiment religieuse qu'après avoir quitté la Terre sainte. Les sionistes extrémistes vous diront que tout fut créé dans l'ancien ou dans le nouvel Israël. Ce n'est pas la vérité. Notre véritable histoire — religieuse et morale — s'est fabriquée dans la Diaspora. Nos saints, nos rabbins, le hassidisme, tout cela est le fruit de l'exil.

» Aujourd'hui, avec le retour de certains d'entre nous en Israël, c'est un nouveau chapitre de notre histoire qui commence. Ou peut-être un retour aux temps anciens. Certes, les Israéliens ont fait des choses magnifiques : en peu de temps, ils ont fait renaître la langue, construit des hôtels et des maisons. Ils ont réussi à devenir une nation comme les autres, une Amérique en miniature ou une petite Allemagne. Un petit pays avec une industrie puissante et des leaders compétents. D'un point de vue mondain, c'est un succès. Mais du point de vue de mon père ou de mon grand-père, ce sont des gentils qui parlent hébreu. Jusqu'à maintenant, je ne vois pas de grande réussite religieuse, morale ou artistique. Les romans israéliens sont pleins de guerres. Sans doute Schmuel Israël Agnon, prix Nobel israélien, écrit-il en hébreu, mais il raconte surtout l'exil, les petites villes de Galicie et de Pologne où il a vécu. Je considère que la littérature yiddish est plus juive que la littérature hébreu.

» Peut-être est-il trop tôt pour juger. Israël n'a que trente-cinq ans. C'est une exception dans l'histoire de l'homme. Les juifs d'Israël considèrent qu'ils font de grands sacrifices pour notre peuple et que, malgré notre aide, nous ne leur sommes pas assez reconnaissants. Tout cela changerait s'ils connaissaient la paix.

» Les sionistes purs considèrent que nous sommes faibles. En Pologne, nous nous sommes laissés conduire à l'abattoir. Face aux nazis, nous nous sommes comportés en martyrs, non pas comme une nation. C'est vrai que nous sommes *schlemiels*, surtout nous autres les yiddish (4). On a pu nous insulter et nous chasser pendant deux mille ans. Si vous considérez qu'un guerrier est supérieur à un *schlemiel*, alors Israël est une réussite ! Si vous considérez, au contraire, qu'un *schlemiel* vaut mieux qu'un guerrier, alors c'est nous la réussite !

— Dans ces conditions, quel espoir y a-t-il aujourd'hui pour que coexistent les enfants d'Isaac et d'Ismaël ?

— Je ne veux pas parler politique. Contre toute raison, je veux croire que les enfants d'Isaac et ceux d'Ismaël feront la paix. Au lieu de se détruire, les deux peuples pourraient — s'ils le voulaient, s'ils faisaient preuve d'un peu de libre arbitre — trouver un moyen de vivre ensemble. Des combats millénaires, il ne reste que cadavres et souffrances. Pourquoi ne pas faire l'expérience de la paix ? » ■

PIERRE DOMMERGUES.

(3) Ecole primaire religieuse.

(4) Le *schlemiel* est un personnage bêta, maladroit, malchanceux, incapable de réussir. *Yiddishe* est un juif parlant la langue yiddish.

LANGAGE

Le français à l'école : la rentrée

NOUS saurons dans quelques jours si le retour à l'école de nos chères têtes blondes s'est bien ou mal passé. Comme chaque année, ce sera « plutôt bien » pour les gestionnaires du système, qui savent que cela pourrait être pire, et « plutôt mal » pour leurs utilisateurs, enseignants et parents, qui pensent que cela pourrait être mieux et, qui sait, approcher de la perfection. Pour les enseignés, résignés ou indifférents, ce n'est qu'une rentrée de plus.

L'enseignement du français ira son train accoutumé. Personne ne pense que ce sera en mieux ; personne non plus ne pense que les résultats en soient désastreux au point d'appeler une réforme rapide et profonde.

C'est que ces résultats n'apparaissent que longtemps après que l'impulsion a été donnée, pour une classe d'âge, à la maîtrise du français scolaire : quinze ans, vingt ans peut-être. Ce n'est pas avant qu'il ait eu l'occasion, dans la vie professionnelle, d'utiliser cette maîtrise qu'on peut juger si, longtemps auparavant, un enfant a pris un bon ou un mauvais départ en français.

On dira qu'il en va de même pour tous les enseignements. Non, ou du moins pas au même degré. On peut programmer rigoureusement l'enseignement des mathématiques, de la chimie, de l'informatique ; assez rigoureusement celui de l'histoire naturelle, de la géographie (par exemple), ou des langues étrangères. Programmer, c'est-à-dire tendre à une progression des acquisitions à peu près uniforme pour le même groupe d'âge d'enseignés, et comparable à ce qu'elle est dans des pays étrangers... comparables.

Surtout, on peut pour ces enseignements « exacts » faire à peu près abstraction des conditions de « culture » dans lesquelles vit l'enfant hors de l'école. On ne s'improvise pas aujourd'hui, à trente-cinq ans, « répétiteur familial » de maths modernes ou de pré-informatique d'un fils de dix ans. On croit pouvoir le faire en français, en toute bonne foi, et d'ailleurs souvent de façon utile ; mais pas nécessairement dans la même « ligne » que l'enseignant professionnel.

L'enfant dont les conditions d'assistance parentale à l'enseignement sont mauvaises ou négatives est pénalisé ou handicapé à l'école. Mais il l'est beaucoup moins dans les enseignements scientifiques, « durs », que dans les enseignements culturels, « mous », dont celui du français est le type. Il n'y a pas de mathématiques, de physique ou de chimie extérieures à l'école, et qui vivraient et se développeraient sans rapport avec elle, à plus forte raison contre elle, alors que l'enfant participe sans cesse activement à la vitalité d'un français (de la famille, de la rue, de la télévision) qui n'est pas celui de l'école, ou fort peu.

Le prestige du lire-écrire

Avant d'avoir mis le pied dans sa première classe de français, un enfant sait le français, alors qu'il ne sait à peu près rien d'autre de ce qui va lui être enseigné. C'est une platitude, une lapalissade si l'on veut, mais qui mériterait d'être mieux prise en considération par les intéressés, enseignants de français en premier lieu.

Sa première conséquence est que l'enseigné ressent de moins en moins, à mesure que les années passent, l'intérêt ou l'utilité de l'enseignement du français. Lire et écrire, bien sûr. Mais, d'une part, c'est relativement vite fait ; d'autre part, le prestige du lire-écrire n'est plus ce qu'il était il y a un siècle ou même un demi-siècle seulement, alors que la dictée de certificat réussie garantissait la première et la plus décisive des promotions sociales : quitter la terre, échapper à la sujétion du village ancestral.

Au-delà, l'enfant observe et anticipe. Avoir une mini-calculatrice de poche et savoir s'en servir est autrement « gratifiant » pour lui que de savoir commenter même Molière, même Boris Vian. Une guitare électrique ou un « walk » (le truc des zombies), c'est autre chose qu'un sonnet de Ronsard. Le fait est...

S'ajoute à ce manque d'intérêt le fait que le professeur de maths donne à l'enfant le sentiment d'être « enseigné », c'est-à-dire initié-à ; alors que celui de français donne plutôt celui de « corriger » le déjà-su de l'enfant.

Confirmation *a contrario* de ce qui précède : c'est auprès des enfants d'immigrés, surtout quand ils sont en nombre notable dans une classe, que le prestige de l'enseignement du français (et donc, en principe, de l'enseignant) est de nouveau comparable à ce qu'il était dans les campagnes du début du siècle.

★

Etre *Professeur de français et heureux de l'être* (1), on le peut, et on aimerait que ce soit vrai pour toutes et tous. Mais on ne peut se cacher que le « confort » intellectuel, pédagogique et même social du professeur de français a sans cesse décru depuis plusieurs décennies, en même temps que croissait celui du professeur de maths ou de physique. C'est ainsi, et l'école, par ses propres moyens, n'y peut sans doute pas grand-chose.

Il serait du moins intéressant et fructueux de comparer dans leur progression les deux apprentissages du français : le « parental » et le scolaire. Dans le premier, uniquement oral ou parlé, nous savons à peu près ce qui se passe : l'enfant va de la répétition imparfaite à une meilleure répétition, puis à une reconstruction partielle et hésitante, et en arrive à une reconstruction maîtrisée et plus ou moins aisée.

Dans cette progression, le désir d'information joue un rôle moteur ; mieux il est satisfait, même au détriment de la « correction » de l'énoncé, plus vite l'enfant progresse. Par ailleurs, les acquisitions passives (comprendre) précèdent de beaucoup les acquisitions actives (se faire comprendre), qui mettent précisément en jeu des reconstructions difficiles (2). C'est d'abord en gagnant des mots sans grand souci de la syntaxe, et encore moins de l'orthographe puisqu'il ne s'agit que de langue parlée, que l'enfant apprend à faire fonctionner son langage.

La démarche de l'école, pour le français, est inverse, si l'on admet de grossir les différences : elle vise trop tôt à la maîtrise de l'orthographe et des constructions syntaxiques élaborées, de type littéraire, au détriment en particulier d'une acquisition méthodique du vocabulaire, c'est-à-dire des éléments primaires de l'information. En ce sens, et pour le signaler dès maintenant, le *Dictionnaire méthodique du français*, de Mme Rey-Debove (3), devrait rendre les plus grands services aux enseignants de français dans un premier temps ; et, dans un second, aux enseignés. ■

JACQUES CELLARD.

(1) Roland Eluerd, *« Prof » de français... et heureux de l'être*, essai. Collection « Education », Nathan édit., 1982, 128 pages.

(2) A ce sujet, en particulier : Frédéric François et collab., *la Syntaxe de l'enfant avant cinq ans*, collection « Langue et Langage », Larousse, 1977, 231 pages.

(3) Josette Rey-Debove, le Robert méthodique *Dictionnaire méthodique du français actuel*, 1982, 17 pages, le Robert éditeur.

CONTE FROID

Le téléspectateur

A tout hasard, il avait fait installer la télévision dans son caveau de famille.

JACQUES STERNBERG.

POÉSIE

GENEVIEVE HUTTIN

Geneviève Huttin, qui est née en 1951, a publié dans *Action poétique : Première Livraison, Terriers, Nuit blanche, Digraphe*. Son livre *Seigneur* est sorti chez Seghers-Laffont. Pour Geneviève Huttin, la lecture des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné – *le Bouc du Désert* – fut essentielle. Cette poésie est une épreuve, douloureuse aussi parce que la parole y est éprouvée. Cette écriture à plusieurs voix dit à la fois la prière, l'amour, la mystique. Ici, l'imagination poétique dit ensemble les supplices, mais aussi l'autre, le bien, le doux, le beau.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Hors de seulement ta mort

Souvenir de Bergheim

« Hors de seulement ta mort...

Retourner est comme une expérience. Les souvenirs, tandis que foule simplement la terre celui qui va de compagnie marchant avec l'image de quelqu'un, s'agrègent avec les particules de terre, élevant une fumée brune et âcre s'il s'exerce et se remémore.

» ... prête-moi ton nom, prête-moi ta voix,
/car je viens encore faire libation de moi-même. »

Rien ne saurait lui plaire davantage que ce paysage, que ce paysage léthal, et de cela il se nourrit

« Et de cela je me nourris,
/car sa tristesse est tombée sur moi. »

Fenêtre d'hôtel. Celui qui va toujours dans l'hommage et la supplication, son regard fuit dans un ailleurs. Un paysage est suspendu à l'intérieur de son crâne

« O, fais que ma parole cesse de durcir...
/Je reflète une douleur que je ne comprends pas,
/une douleur qui n'est pas la mienne...

C'est un paysage de peau, de visages et de mains, qui n'a pas laissé d'être, et qui l'oblige longuement à considérer ses traits

« ... dans cette halle ancienne et fermée où j'ai fait halte,
/car il est lourd comme la pierre mon corps fatigué
/en mal de périple. »

∴

Ce n'est qu'un rêve, mais la chambre est extrêmement délabrée. Par la fenêtre, il voit des arrière-cours, des bouches d'aération, des sas. Plus souvent qu'un grand fleuve couler entre des murailles

« Ecrire vient à la place du dessèchement des hommes.
/Et ce n'est bientôt plus qu'un frottement, un grattage,
/une peinture de sang qui apparaissent. »

Ses cheveux sont tachés, ternis, de la pénétration des ongles. Il regarde au pied des maisons les jardins en guise de fossé, souvenir de Bergheim

« C'est toujours la même section des bras,
/des avant-bras, des jambes...
/A d'étranges meneaux grêles et rongés
/mon front s'est appuyé... à d'étranges fenêtres,
/ton visage en avant projeté,
/ton regard qui n'a pas de fin... »

Souvenirs de Bergheim. Est-il toujours fidèle, celui qui rôde et racle les langues de neige, puis monte dans les bois près des villages.

« Je ne sens plus mon corps, je sens le froid.
/La fenêtre est ainsi qu'une porte clouée,
/sur cette rive très éloignée de ton monde... »

Et s'use et se consume lentement à l'air libre, bouche inlassable, voix monotone, celui qui dévore, invoque et supplie.

هكذا من الأصل

DOUZE LEÇONS DE PHILOSOPHIE

XII. — Religion et idée de l'infini

La modernité, se fondant sur la raison, a cru en la mort de Dieu. Mais l'idée de l'infini demeure en l'homme. Une idée qui s'exprime le mieux dans la relation au prochain.

par EMMANUEL LEVINAS

DANS les religions du monde moderne, les Écritures, la liturgie, les règles d'une certaine conduite et les normes d'une certaine sensibilité, prétendent répéter, mais aussi expliciter et renouveler, la conjonction extraordinaire de l'homme fini et mortel et d'un Dieu infini et « absolument autre ». Ce qu'on appelle le sacré a pu être l'expérience inaugurale interrompant l'ordre de la vie naturelle réglée par le simple bon sens. Elle aurait établi entre Dieu et les hommes des *rapports exaltants.*

Mais quel est le fond spirituel de cette conjonction ? A la vie de l'animal raisonnable persévérant naturellement dans son existence, une nouvelle dignité aurait été conférée. Découvrir que cette persévérance, par elle-même, n'est pas encore une raison d'être, que sens et justification lui manquent encore, est sans doute un moment important où la vie pure et simple, s'éveille seulement à l'humain et où peut avoir commencé une attente de Dieu.

Mais la rencontre de Dieu, n'est-elle pas de l'ordre de la connaissance ? Les Écritures ne transmettent-elles pas le contenu d'une révélation ? Savoir dépassant la mesure des pensées naturelles, don gracieux de la foi, déjà témoignage d'un amour. Croyances religieuses : sémantique surhumaine qui se loge dans les idées et les mots de la créature, appelant exégèse et ainsi un incessant approfondissement. Sagesse inspirée. Elle est appelée au destin le plus haut : elle peut nourrir un discours auquel, dans une civilisation, tous les autres discours se soumettent. Insistons sur le caractère inspiré de cette sagesse souveraine. Inspiration comme source de sagesse, voilà peut-être une définition de la religion.

Ce qui se cherche et s'affirme depuis l'Antiquité grecque dans notre monde occidental, c'est une autre sagesse, soucieuse, elle aussi, du sens, mais résolument non inspirée. La philosophie et les sciences qui en sont progressivement sorties reposent sur la raison, l'expérience et l'évidence. Mais est-ce assez dire ? Le vraiment raisonnable de la philosophie occidentale et de la science se signale peut-être par le fait de commencer plus bas, dans le « bon sens » qui, avant toute spéculation et toute méthodologie, éclaire les gestes élémentaires, mais sensés, de la vie et des intérêts immédiats de chacun.

Certes, distinguer le vrai d'avec le faux, ce n'est pas encore être d'emblée affranchi de vaines opinions. Les idées auxquelles le bon sens s'attache peuvent être, au départ, relatives, subjectives et courtes, mais sa lumière naturelle se laisse retourner contre ses propres ombres, lui permettant ainsi de s'épurer jusqu'aux rigueurs de la critique philosophique, de la pleine conscience de soi, des sciences physico-mathématiques. Préférant aux *« dons de l'esprit »* ce qui pouvait être *« fruit de l'étude »*, se tenant sur la réserve pour tout ce qui est *« au-dessus de notre intelligence »*, attendant *« plus de vérité dans le raisonnement que chacun fait touchant les affaires qui lui importent »* que de *« ceux que font les hommes de lettres... touchant des spéculations... »*. Descartes, dans le *Discours de la méthode*, en appelait pour fonder le savoir *« au bon sens, la chose du monde la mieux partagée »*.

Et trois siècles plus tard le philosophe Edmond Husserl, qui se veut, à bien des égards, cartésien et est à nouveau préoccupé par les bases du savoir humain, nous aura invités, pour fixer le statut des sciences, à remonter — ou à descendre — jusqu'aux humbles origines de la raison dans le *« monde de la vie »* où s'accomplissent les mouvements sensés élémentaires, où on porte, où on pousse, où on lance, où on s'oriente dans les lieux qu'on habite, sans se soucier de géométrie euclidienne ; où les pensées abstraites du physicien sont encore attachées au savoir-faire de ses mains qui, au laboratoire, manipulent des appareils comme des objets d'usage courant. *« Les sciences comme totalité d'une théorie reposent*, écrit Husserl, *sur le* monde de la vie *et les évidences originelles qui lui appartiennent.* »

Mais la pensée qui s'élève au savoir scientifique sans rien admettre qui n'ait été acquis dans la clarté du bon sens accède, elle aussi, à une sagesse promise aux sommets de la culture. Elle détermine un discours auquel tout autre discours a des comptes à rendre : la philosophie, comme savoir universel, décide du raisonnable et du sérieux. Sagesse non inspirée : on a pu avec raison la définir parfois, un peu brutalement, par l'athéisme. Athéisme qui peut cependant, lui aussi, mais par voie déductive — légitime ou erronée — s'élever à Dieu sans trahir à aucun moment sa philosophie.

Mais il ne rejoint ainsi que le fameux Dieu des philosophes que Jehuda Halévy au douzième siècle et Pascal au dix-septième distinguaient du Dieu révélé — du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob — et qu'un Martin Heidegger au vingtième reconnaissait encore comme celui devant qui il n'est possible *« ni (de) tomber à genoux plein de crainte, ni (de) jouer des instruments, chanter et danser »*. Dieu situé dans un système intellectuel pour une pensée progressant de raison en raison, tant qu'un savoir plus critique ne s'avise pas de quelque irrégularité dans la progression accomplie vers ce Dieu non religieux !

Mort de la foi et culte de l'art

La distinction de Pascal est-elle rigoureuse ? Le « fidéisme » religieux, conscient de son autonomie, peut-il cependant se fermer au savoir de la raison ? La longue histoire de la *fides quaerens intellectum* n'est-elle pas le secret hommage rendu par la religion à l'athéisme ? Elle a toujours été obsédée par la raison et très tôt, dans sa théologie, *« envahie par Platon et Aristote »*, selon l'expression de Heidegger. Les leçons de la Sainte Ecriture ne lui suffisent pas. La spiritualité européenne, à travers son devenir, traduirait cette interférence des deux sagesses, mais allant toujours dans le même sens.

Déjà, la fin des *« preuves de l'existence de Dieu »* — événement de la *Critique de la Raison pure* — ébranlait la théologie traditionnelle. Le prestige du rationalisme philosophique, grandi par le brillant développement de la science, qui, depuis la Renaissance, s'est étendue à toutes les régions du pensable — des mathématiques aux relations humaines, — met progressivement en question les fondements de la sagesse religieuse.

La contestation depuis Galilée de la cosmologie de la Genèse ne trouble peut-être plus aujourd'hui que la foi des lycéens, mais celle des adolescents moins jeunes peut encore être émue par la critique historique et philologique s'attaquant à l'autorité de la « vérité éternelle » des Ecritures, désormais relative aux époques différentes. Ils ne sont pas toujours portés à admettre que l'unité du message inspiré s'accommode de la dispersion historique des messagers (dont l'accord pourtant pourrait paraître d'autant plus impressionnant !).

Mais voici que le progrès des sciences humaines et l'importance de l'idée du *conditionnement* accréditent la notion d'idéologie. Elle met en question l'idée même de religion, dont les véritables intentions peuvent être dissimulées à l'insu des fidèles. Aucune sincérité ne saurait plus témoigner d'elle-même. Aucune pensée, sauf la scientifique, n'est plus sûre de son inspiration. Voici enfin la contestation de l'idée même de l'absolu, de ce que les philosophes appellent la transcendance de Dieu. L'idée de l'extériorité absolue — de la transcendance — n'est-elle pas simple hyperbole de distance empirique, un superlatif, une exagération ?

C'est certainement l'un des moments essentiels de la « modernité » que la subordination totale du fidéisme religieux à la rigueur philosophique, telle que, dans l'histoire de l'Occident, elle se constitue à partir des sciences issues d'elle, telle qu'elle s'instaure identifiant pensée et savoir. Subordination due certainement au développement même de la société industrielle, fille des techniques scientifiques, mais due aussi à des notions sur l'intelligible et le sensé — à la priorité spirituelle attribuée au savoir.

La formule nietzschéenne sur la mort de Dieu atteste la fin d'une certaine sagesse religieuse, ou du moins sa mauvaise conscience devant la philosophie, comme si — malgré la profondeur et le sérieux du vécu religieux d'aujourd'hui et l'éminence personnelle de croyants et, probablement, l'importance effective de leur nombre — elle était refuge de marginaux, de « penseurs religieux » qui ne sont pas philosophes ou même de malins dont la religion sert les intérêts. Pensée que l'on dit avec componction *« impensable »*, langage suranné. La place vacante laissée par cette mort ou cette retraite de Dieu se comble, dans les âmes, par les excès du divertissement, au sens pascalien du terme : spectacle à outrance, jeux et sports compétitifs, mais aussi par le culte de l'art ou par l'activité intellectuelle de la science elle-même où la hauteur de vue, le désintéressement, la piété de la vérité et du beau et les vertus morales qui l'accompagnent prennent un style religieux.

Monde moderne qu'il ne faut pas juger à la légère, à cause de sa liberté, même si les techniques — matérielles et politiques — découlant des savoirs rendant tout possible semblent indiquer que tout est permis ; même si, devant ce triomphe du savoir capable d'embrasser et de maîtriser le monde, devant cette « pensée de l'égal », on ne peut pas oublier le déséquilibre du vingtième siècle, guerres, extermination et oppression de la liberté même, que ce triomphe promeut.

Dieu et le prochain

Mais cette divergence entre religion et rationalité n'atteste-t-elle pas, dans notre civilisation, une interprétation préférentielle et peut-être exclusive de la pensée comme savoir et du sensé comme s'offrant à la main ? Le déploiement de la pensée comme re-présentation du réel, comme présence où le réel se donne, où la mainmise sur les choses — leur maintenant — est cette présence. Le réel est *donné* et la pensée l'égale, comme si la main se portait sur lui d'emblée dans la perception, comme si la technicité de cette pensée-savoir préfigurait les techniques que la science rendra possibles comme ses applications.

Perception, concept, compréhension — ces termes par leur étymologie expriment le saisir. Prise en mains où l' « adéquation » de la pensée au réel se surdétermine en quelque façon dans la possession et dans la maîtrise du monde. La pensée comme savoir aura, dès lors, raison de toute altérité, et c'est dans le consentement de ce-qui-est-autre-que-la-pensée à se présenter et à s'offrir à la pensée que réside la rationalité du pensable et l'intelligence de la pensée. La pensée comme savoir pense à sa mesure. Et probablement est ainsi, dès naissance, incapable de Dieu.

On peut certes s'étonner d'une telle réflexion. Que voudrait-on d'autre qui ne soit ni conscience ni expérience — quoi d'autre que de la vérité et du savoir — sous la pensée ? Et le sentir et le désirer et le vouloir ne seraient-ils pas déjà conscience du senti, du désiré, du voulu, c'est-à-dire, au préalable, déjà des savoirs ? Quelle est cette pensée autre qui — ni assimilation, ni intégration de son objet — ne ramènerait pas déjà à du connu la nouveauté prétendument éternelle de l'absolu et son extériorité à toute relation, compromettant ainsi sa nouveauté, et la déflorant précisément dans la corrélation entre la pensée et ce que, comme être, elle pense et instaure ? Peut-on savoir sans saisir le su ?

Exigence impossible, certes ! A moins qu'à ces exigences ne fasse écho ce que Descartes appelait l'idée de l'infini en moi, dont il ne cessait pas d'admirer, dans la troisième méditation, l'extraordinaire sagesse : le fait d'être une pensée pensant au-delà de ce qu'elle est à même de contenir dans sa finitude psychologique. Idée exceptionnelle et unique et, pour Descartes, la pensée pensant à Dieu ; et qui — fût-elle inspirée, ou mise en nous par Dieu selon l'expression cartésienne — serait d'après le créateur de la géométrie analytique présupposée par toute *« pensée finie »*, c'est-à-dire par la pensée même de la science qu'il allait fonder. Pensée qui pense plus qu'elle ne pense !

On peut dès lors aller plus loin : montrer d'une façon systématique le passage de l'idée de l'infini à la concrétude de la relation éthique. On n'entrera pas ici dans cette voie suivie ailleurs (1). On y a essayé de montrer que l'idée de *« l'infini en nous »* se concrétise dans ma relation à l'autre homme, dans la sociabilité qui est ma responsabilité pour le prochain. Responsabilité pour autrui, pour le premier venu qui toujours « me regarde » ; responsabilité que dans aucune « expérience » antérieure je n'ai contractée par un quelconque acte libre et qui m'est commandée et m'incombe. Responsabilité que commande dans le visage d'autrui — à la fois sans défense et si fort — un Dieu inconnu.

Dieu inconnu qui ne se fait pas thème, qui ne « prend pas corps », et qui ainsi s'expose aux négations de l'athéisme. Infini, il reste transcendant dans mon rapport à lui, qui est déjà mon rapport à l'autre homme, mon prochain. Mais dans ce rapport à l'autre homme, dans ce rapport éthique, je suis précisément en rapport avec Dieu. N'est-ce pas là le fond spirituel de la conjonction de l'homme et de Dieu ?

Rapport à Dieu dans mon rapport à l'autre homme — thèse qui n'a rien d'abstrait, car elle est l'enseignement principal de la sagesse biblique. ■



(1) Voir dans notre : *De Dieu qui vient à l'idée* (Vrin), l'étude intitulée *Dieu et la philosophie* (pages 103-115).

JEUX

L'invité Thierry LE LURON

PORTRAIT CHINOIS

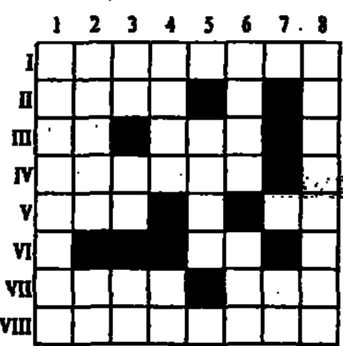
Notre invité a choisi cette semaine une personnalité de la vie politique française.

SI C'ÉTAIT...	CE SERAIT...
Un métier	Illusionniste
Un plat cuisiné	L'omelette norvégienne
Un instrument de musique	Une vielle
Un personnage de B.D.	Joss Jamon (Lucky Luke)
Un titre de film	*Nous ne vieillirons pas ensemble*
Un jeu	Le poker
Une voiture	Tous terrains
Un animal	Un berger landais
Un sport	Le jogging
Une matière enseignée	La maçonnerie
Un siècle ou une époque	Le Moyen Age
Un appareil ménager	Un congélateur
Un voyage	Aller et retour
Un produit de beauté	Un masque
Une émission de télé	« *Mission impossible* »
Un livre	*Bonjour tristesse*
Une affaire célèbre ou un événement historique	Le *Titanic*

MOTS CROISÉS

Horizontalement. — I. Jalouse de Marianne. — II. Le héros du portrait chinois en est la clé. — III. Syndicat « pépère » ; Chevalier célèbre. — IV. Je l'ai connue avant de faire ces mots croisés ! — V. Homme qui passe son temps à vous charmer pour mieux vous faire oublier ses promesses ; Fleuve. — VI. Travaillent beaucoup actuellement. — VII. On s'en souviendra ! c'est une couleur ; Fidèle, ne se rencontre pas en politique. — VIII. Mouvement laissé tomber le 11 mai 1981 par les vainqueurs !

Verticalement. — 1. Complètement gaga. — 2. A Mururoa, on le pollue sans complexes ; Langue. — 3. C'est bien fait ! Conjugaison du verbe avoir ; M. Marchais a mieux connu ces initiales avec un « T » au milieu. — 4. Question de psychologie ; Précède Cordobès. — 5. Jacques Courtois l'a rendu célèbre. — 6. Mitterrand nous l'a promise ; La politique de Mauroy en est un ! — 7. Moitié. — 8. Le chef de l'Etat n'en a aucun sens.



QUIZZ

Dix questions sur l'actualité récente. Faites preuve de mémoire ou de flair.

1. — « *Nous avons refusé le blocage des prix parce qu'on ne bloque pas une économie quand on la relance.* » Déclaration de M. Delors datant de...
   a) Septembre 1981 ?
   b) Janvier 1982 ?
   c) Mai 1982 ?

2. — Quel a été le qualificatif utilisé par M. Haig à propos de M. Chirac, avant la tournée du président Reagan en Europe :
   a) Le leader du cabinet-fantôme ?
   b) Le seul interlocuteur du gouvernement ?
   c) Le chef de l'opposition ?

3. — A l'issue de la réunion des ministres des finances de la C.E.E. du 12 juin :
   a) Le franc a dévalué de 9,25 % et la lire de 6,75 % ?
   b) Le franc a dévalué de 7,50 % et la lire de 4,25 % ?
   c) Le franc a dévalué de 5,75 % et la lire de 2,75 % ?

4. — Encore un nouveau premier ministre au féminin, mais à l'Est cette fois depuis le 16 mai. Dans quel pays ?
   a) Bulgarie ?
   b) Hongrie ?
   c) Yougoslavie ?

5. — A la dernière conférence internationale du travail, l'arrivée d'un participant a provoqué le départ des délégués des pays de l'Est. Il s'agissait :
   a) Du délégué israélien ?
   b) Du représentant de Solidarité ?
   c) D'un fonctionnaire sud-africain ?

6. — Le peuple palestinien comptait fin 1981 une population d'environ :
   a) 1,5 million de membres ?
   b) 2,5 millions de membres ?
   c) 4,5 millions de membres ?

7. — Le Sea Harrier, avion utilisé par l'armée britannique aux Malouines présente une particularité :
   a) Il a un rayon d'action supérieur à 5 000 km sans ravitaillement ?
   b) Il est équipé d'un système perfectionné de pilotage sans visibilité, le « Unlimited Defense Force » (U.D.F.) ?
   c) Il peut décoller verticalement ?

8. — Dans quelle organisation s'est-il installé, depuis le 10 mai 1981, un « match de rugby idéologique » au dire de son principal dirigeant :
   a) Au ministère des finances ?
   b) A TF 1 ?
   c) A l'École nationale de la magistrature ?

9. — La nouvelle émission d'actualité politique d'Antenne 2 est intitulée :
   a) Face au pays ?
   b) Balle de match ?
   c) L'heure de vérité ?

10. — Parmi les pays suivants, un seul n'était pas « tête de série » à la Coupe du monde de football. Lequel :
   a) L'Angleterre ?
   b) La Belgique ?
   c) L'Espagne ?

PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD SPITZ ET ALEXANDRE WICKHAM

TEST

Qui a peur de Narcisse ?

Entre les « joggers » qui se regardent courir, les lectrices qui essayent d'apprendre dans leurs revues préférées comment s'aimer, les adeptes du « body-building » et du culte du corps et les centaines de milliers de badauds qui scrutent tous les ans dans l'« astro-flash » des Champs-Élysées leur destin, les signes d'une lente montée du narcissisme dans les masses ne manquent pas ! Et pourtant le narcissique a longtemps eu un statut social honteux ; le seul être méritant n'est-il pas celui qui s'intéresse aux autres ?

Mais puisque Narcisse a aujourd'hui le vent en poupe, essayons donc de cerner la silhouette de cet étrange personnage. Vous répondrez, pour en savoir plus, le plus spontanément et le plus sincèrement possible aux questions suivantes sans tenir compte de ce qui est réalisable ou non (1).

1. Connaissez-vous dans votre entourage une ou plusieurs personnes à qui vous souhaiteriez ressembler ?
   a) une
   b) de une à trois
   c) plus de trois
   d) pas du tout
2. Faites-vous un régime ?
   a) non, jamais sauf pour des raisons médicales
   b) jamais
   c) oui, pour maigrir
   d) oui, pour grossir
3. Vous passez devant une vitrine. Que regardez-vous ?
   a) vous-même
   b) rien
   c) l'intérieur de la vitrine
   d) vous détournez votre regard
4. Que choisiriez-vous parmi les véhicules suivants ?
   a) Vespa
   b) Honda 250
   c) 125 trial
5. Quelle voiture préférez-vous parmi les suivantes ?
   a) Alpine-Renault
   b) BMW
   c) CX
6. Si vous étiez un réalisateur de cinéma, vous seriez plutôt :
   a) Mel Brooks
   b) Costa Gavras
   c) Stanley Kubrick
   d) Georges Lautner
7. Connaissez-vous, parmi vos proches, quelqu'un qui aimerait vous ressembler ?
   a) oui
   b) peut-être, mais je ne le sais pas
   c) non
8. Quand vous êtes à l'aise dans un groupe, vous préférez :
   a) vous contenter d'écouter
   b) je ne me sens jamais à l'aise dans un groupe
   c) participer à la conversation
   d) mobiliser l'attention
9. Etes-vous photogénique ?
   a) oui, très
   b) assez peu
   c) pas du tout
   d) ça dépend des prises de vue
10. Atteignez-vous en général les buts que vous vous êtes fixés ?
   a) toujours
   b) souvent
   c) quelquefois
   d) rarement
11. Vous est-il arrivé de rencontrer des personnalités d'exception ?
   a) souvent
   b) quelquefois
   c) rarement
12. Quel est le temps total que vous passez quotidiennement devant votre miroir ?
   a) 5 mn ou moins
   b) de 5 à 10 mn
   c) de 10 à 15 mn
   d) 15 mn et plus
13. Un QI se mesure :
   a) ça ne vous intéresse pas
   b) vous l'avez fait au moins une fois
   c) vous le faites régulièrement, à chaque occasion
14. Vous assistez à une conférence sur un sujet que vous connaissez bien. Vous avez des questions à poser.
   a) vous les poser
   b) vous attendez que quelqu'un d'autre les pose
   c) vous attendez la fin de la conférence pour vous entretenir avec le conférencier
15. Vous êtes :
   a) plutôt chanceux
   b) plutôt malchanceux
   c) l'un ou l'autre, selon les circonstances
16. Votre ami(e) ou conjoint vous reproche-t-il (elle) souvent :
   a) de trop parler de vous
   b) d'insister sur des sujets qui ne l'intéresse guère
   c) d'être trop secret
17. Vous êtes dans un café. Un(e) voisin(e) de table vous regarde avec insistance. Vous pensez
   a) je lui plais
   b) je lui rappelle quelqu'un
   c) ma nouvelle coiffure ne me va pas
   d) il (elle) regarde quelqu'un derrière moi.

(1) Ce test a été réalisé par Catherine Vergnot-Kriegel et Isabelle Pellé, psychologues.

Pour établir votre score :
1) a = 2 points ; b = 2 ; c = 3 ; d = 1
2) a = 2 ; b = 2 ; c = 3 ; d = 1
3) a = 3 ; b = 2 ; c = 2 ; d = 1
4) a = 3 ; b = 1 ; c = 2
5) a = 3 ; b = 2 ; c = 1
6) a = 2 ; b = 3 ; c = 3 ; d = 1
7) a = 3 ; b = 2 ; c = 1
8) a = 1 ; b = 1 ; c = 3 ; d = 2
9) a = 3 ; b = 2 ; c = 1 ; d = 2
10) a = 3 ; b = 3 ; c = 2 ; d = 1
11) a = 3 ; b = 2 ; c = 1
12) a = 1 ; b = 2 ; c = 2 ; d = 3
13) a = 1 ; b = 2 ; c = 3
14) a = 3 ; b = 1 ; c = 2
15) a = 3 ; b = 1 ; c = 2
16) a = 3 ; b = 2 ; c = 1
17) a = 3 ; b = 2 ; c = 1 ; d = 1.

A CHACUN SA VÉRITÉ

Ce jeu se présente comme un problème de mots croisés, à cette différence près que les définitions ont été remplacées par des affirmations. Selon que vous estimerez vraie ou fausse chaque affirmation, vous inscrirez dans la grille le nombre correspondant. Tous les nombres ainsi reportés doivent se croiser parfaitement.

HORIZONTALEMENT	VRAI	FAUX
1. *Le Chanteur de jazz* est le premier film parlant	359	343
« Tranches de vie » est une B.D. de Brétecher	86	06
2. Le canon, en musique, vient du grec Kanôn	53	73
Jacques Secrétin est un tireur à la carabine	750	851
3. Le mur de Berlin a inspiré à Sartre sa pièce *le Mur*	686	984
4. $\pi = 3.14159265359$	639	734
5. La monnaie de Cuba est le peso	948	947
Un échiquier a soixante-quatre cases	99	94
6. Pie X a succédé à Léon XII	8 712	8 652
VERTICALEMENT		
1. *Le Livre de la jungle* est de Walt Disney	37	35
Tintin porte toujours des pantalons de golf	398	498
2. Le prénom de Moussorgski était Modeste	439	526
Kempes est un joueur de football autrichien	46	47
3. Le dernier mot de *Citizen Kane* est « Rosebud »	8 681	8 775
4. *Le Neveu de Rameau* est une pièce de Marivaux	563	843
5. Un gramme équivaut à 5 carats	05	85
La monnaie libyenne est le dinar	99	40
6. *Les Jeux et les Hommes* est un livre de Barthes	608	618
M. Servan-Schreiber a été ministre moins de deux semaines	93	03

	1	2	3	4	5	6
1				■		
2			■			
3	■				■	
4		■				■
5				■		
6					■	

SIGLES : LES CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT ?

F.A.O. — D.G.T.
T.E.P. — H.L.M.
P.D.R.E. — A.R.C.C.O.
P.O.S.

SÉRIES LOGIQUES

Ces nombres se suivent selon un système logique chaque fois différent. Si vous percez le secret de chaque série vous devez deviner le nombre suivant.

4	9	8	27	16	?
512	343	215	125		?
74	85	98	115	122	?

DANS LE DÉSORDRE

Trois mots cachés à découvrir

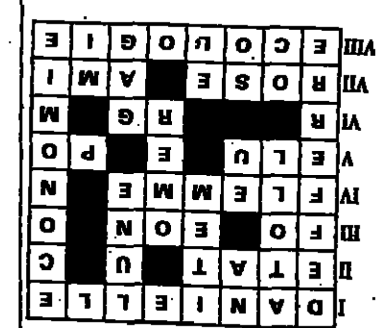
DUPEQIMUI
VERIESESC
DIERYECLIN

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

François Mitterrand.

MOTS CROISÉS



	1	2	3	4	5	6	7	8
I	D	A	N	I	E	L	L	E
II	E	T	A	T	■	U	■	C
III	F	O	■	E	O	N	■	O
IV	F	L	E	M	M	E	■	N
V	E	L	U	■	E	■	P	O
VI	R	■	■	■	R	G	■	M
VII	R	O	S	E	■	A	M	I
VIII	E	C	O	L	O	G	I	E

QUIZZ

1. c ; 2. c ; 3. c ; 4. c ; 5. b ; 6. c ; 7. c ; 8. b ; 9. c ; 10. b.

TEST

Qui êtes-vous donc ?

— de 17 à 5 points : pas de doute, vous avez un sérieux problème avec votre image. Vous n'avez pas su ou pu surmonter, dans le passé, des situations difficiles et vous restez, aujourd'hui encore, marqué par des échecs auxquels vous avez peut-être accordé trop d'importance. Vous avez une tendance excessive à dévaloriser ce que vous faites, ce qui risque de vous nuire professionnellement et d'agacer vos proches ; arrêtez donc de vous juger toute la journée, ça vous reposera :

— de 26 à 39 points : voilà qui est raisonnable : Vous avez une conscience assez claire de vos qualités et de vos défauts, ce qui vous empêche d'avoir une image trop idyllique de vous-même. Vous savez accepter, même si vous ne les aimez pas, les critiques et en tenir compte dans vos projets ou votre action. Mais il vous arrive aussi de traverser des crises de « déprime » pendant lesquelles vous mettez sérieusement en doute vos capacités...

— 40 points et plus : vous faites partie de ces gens qui ont une très haute opinion d'eux-mêmes... et qui ne s'en cachent pas. Attention toutefois aux réactions d'hostilité que votre attitude risque de déclencher autour de vous, y compris parmi vos proches. Tentez de faire preuve d'un peu plus de modestie, d'esprit critique auquel vous tentez de vous identifier. N'oubliez pas que Narcisse a mal fini...

SIGLES

F.A.O. : Food and Agriculture Organization (organisation des Nations unies pour l'alimentation).

T.E.P. : tonne d'équivalent-pétrole.

P.D.R.E. : population disponible à la recherche d'un emploi.

P.O.S. : Plan d'occupation des sols.

D.G.T. : direction générale des télécommunications.

H.L.M. : habitations à loyer modéré.

A.R.C.C.O. : Association des régimes de retraite complémentaire.

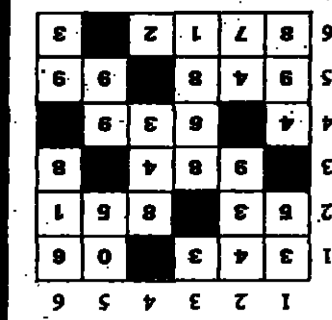
A CHACUN SA VÉRITÉ

Horizontalement

1. C'est *Don Juan*, en 1926. Non, de Lauzier.
2. C'est un joueur de ping-pong.
3. Le livre date... de 1939.

Verticalement

1. Kipling l'avait un peu aidé...
2. Kempes est argentin.
4. Diderot semble-t-il !
6. Roger Caillois.



	1	2	3	4	5	6
1	3	4	3	■	0	6
2	5	3	■	8	5	1
3	■	9	8	4	■	8
4	4	■	6	3	9	■
5	9	4	8	■	9	9
6	8	7	1	2	■	3

SÉRIES LOGIQUES

— 81

Alternance de puissances de 2 et de puissances de 3.

— 64

Suite de puissances de 3 : 8 puissance 3, 7 puissance 3, etc.

— 127

On ajoute à chaque nombre la somme des chiffres qui le composent pour obtenir le nombre suivant. Ainsi 1 + 2 + 2 = 5, d'où 122 + 5 = 127.

DANS LE DÉSORDRE

Impudique
Ecrevisse
Cylindrée

هكذا من الأصل

AUDIOVISUEL

Petit glossaire de la vidéo

La vidéo suscite toute une série de questions. Pour tenter d'y répondre, nous vous proposons pendant l'été un petit glossaire en douze mots-clés, douze entrées, pour mettre en perspective des techniques et des stratégies d'utilisation. Voici le dernier article.

Prospectives

Tout au long des onze chapitres précédents de ce petit glossaire, nous avons approché le phénomène vidéo en oscillant sans cesse entre la technique, l'économie, la sociologie. L'étude prospective n'échappera pas à cette règle. A l'évidence, il n'y a pas une définition de la vidéo et, par conséquent, pas de destin tout tracé.

Dans les quinze années de sa jeune histoire, l'image électronique a connu suffisamment de soubresauts technologiques, de démarrages commerciaux foudroyants suivis d'échecs retentissants pour que la prudence commande toute vision de l'avenir. Comme toutes les techniques de communication à leur naissance, la vidéo connaît la périlleuse dialectique entre les stratégies économiques et les usages sociaux, dialectique malmenée par une obsolescence technologique particulièrement sensible dans le secteur de l'électronique.

Il est possible que, dans les années qui viennent, le marché se stabilise rapidement, imposant une utilisation dominante de l'image électronique, mais il se peut également que l'éventail des usages sociaux reste encore assez largement ouvert.

Rappelons que trois « utopies » fondamentales ont accompagné la naissance du magnétoscope et ont soutenu ses premiers pas. La première est celle de la *révolution audiovisuelle*, largement entretenue par les constructeurs. La vidéo devait être le support d'une édition électronique généralisée, détrônant le livre et l'écrit. Combien de fois n'a-t-on pas glosé sur la victoire de McLuhan contre Gutenberg ! La seconde stratégie, soutenue par des groupes militants et associatifs, fut celle de la *communication alternative*. La vidéo, instrument de production facilement maîtrisable, devait permettre une large réappropriation de l'expression audiovisuelle et opposer aux médias de masse des réseaux communautaires ou « affinitaires ». Enfin, un petit nombre de créateurs voyaient dans l'image électronique un renouvellement du langage audiovisuel, une *nouvelle esthétique de l'image*.

Même si ces dynamiques n'ont pas perdu de leur intérêt, il faut bien constater aujourd'hui que la réalité du marché est loin de ces rêves. Pour la grande majorité de ses utilisateurs, le magnétoscope est avant tout un *périphérique de la télévision* à laquelle il apporte une mémoire temporaire et une certaine liberté de consommation. Plus récemment, la vidéo est devenue également le support d'un *réseau de location de films* dont les structures et la cohérence économique semblent assez fragiles. Les autres utilisations (institutionnelles, artistiques, militantes, etc.) n'ont pas disparu, mais leur poids sur le marché — et donc auprès des constructeurs — est beaucoup plus faible. A partir de là, quatre scénarios sont possibles.

Le premier voit la stabilisation du magnétoscope comme *support de diffusion de masse* de produits pré-enregistrés. Pour cela, il faut que le marché de la location vidéo se rationalise et cesse de mettre en danger, par des tarifs trop bas, l'industrie cinématographique dont il dépend. Il importe aussi que les sources de production se diversifient et que les éditeurs soient capables d'offrir à des coûts compétitifs d'autres programmes aux consommateurs.

La seconde hypothèse est liée au développement des réseaux de communication : télédistribution, télémessagerie, satellites, télématique. La vidéo suit alors l'évolution du récepteur de télévision et devient un véritable *terminal domestique* offrant de multiples possibilités : enseignements et travail à distance, liaison inter-active, échanges communautaires, etc.

Le troisième axe d'évolution repose sur la miniaturisation toujours plus poussée de l'électronique. En rendant possible l'intégration du magnétoscope et de la caméra en un seul appareil, elle prépare une *alternative au cinéma et à la photo d'amateur*.

Enfin, une quatrième voie de développement s'ouvre avec la miniaturisation du signal électronique. Couplé à un ordinateur ou à un microprocesseur, la vidéo peut devenir alors un outil de *création graphique* totalement original tant pour les professionnels du cinéma que pour le grand public.

Quatre scénarios qui ne sont pas fondamentalement antagonistes, mais le pouvoir d'achat et le temps de loisir du consommateur ne sont pas extensibles à l'infini. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PHOTO — Insectes et fleurs à bout portant

La photo des petits sujets (fleurs, insectes, cristaux, détails d'objets...) est possible avec la plupart des appareils dès lors qu'ils sont à objectifs interchangeables ou bien, lorsque l'objectif est fixe, s'il peut recevoir un filtre ou une lentille. Jusqu'à une distance de 40 à 70 centimètres, ces appareils sont souvent utilisables sans accessoire. Si ces distances sont insuffisamment rapprochées pour obtenir une grande image du sujet, un accessoire est nécessaire : bague allonge qui se fixe entre le boîtier et l'objectif dans le cas des appareils à objectifs interchangeables, lentille additionnelle avec les autres appareils.

Dans les deux cas, il est indispensable de placer l'appareil sur pied afin de pouvoir réunir deux conditions sans lesquelles il n'est pas de succès : éviter le moindre mouvement de l'appareil à la prise de vue et faire une mise au point rigoureuse car la profondeur de champ est très faible en photo rapprochée (quelques millimètres à quelques centimètres le plus souvent).

Avec les appareils à objectif fixe, l'amateur doit faire preuve de plus de patience. D'une part, il lui faut mesurer (avec un mètre à ruban par exemple) la distance objectif-sujet car il n'y a plus d'autre moyen d'obtenir le réglage exact. Cette distance est donnée par une table fournie par le fabricant de la lentille additionnelle ou de l'appareil. Elle dépend notamment de la puissance de la lentille (exprimée en dioptries). Nous conseillons aux amateurs d'adopter une lentille de 2 dioptries. Les puissances plus élevées rendent plus difficiles les réglages et sont causes de pertes de qualités.

D'autre part, l'utilisateur doit corriger la parallaxe qui, aux courtes distances, empêche un cadrage exact. Ce défaut, rappelons-le, est dû à l'espace de 2 à 3 centimètres qui existe entre le viseur et l'objectif et qui fait que l'image enregistrée est différente de celle qui apparaît dans le viseur. La méthode la plus simple pour supprimer les effets de la parallaxe consiste à utiliser un pied à crémaillère (il en existe de très compacts). L'appareil y étant immobilisé, le viseur est utilisé pour un cadrage normal. Puis, avant de prendre la photo, la manivelle de la crémaillère est tournée de façon que l'appareil se déplace de la distance de 2 à 3 centimètres qui sépare le viseur de l'objectif : ce dernier vient ainsi prendre la place du viseur et embrasser le même champ.

ROGER BELLONE.

VIDEOCASSETTES SELECTION

LES GRANDS CHAPLIN

A tous ceux qui se plaignent de la médiocrité des catalogues vidéo, on peut signaler que Polygram édite, en douze cassettes, une grande partie de l'œuvre de Charlie Chaplin et pas la moindre. On y trouve en effet : *la Ruée vers l'or, les Temps modernes, le Dictateur, le Kid* et *Charlot et le Masque de fer, les Lumières de la ville, Monsieur Verdoux, les Feux de la rampe, l'Opinion publique, le Cirque* et *Une journée de plaisir, Un roi à New-York, Gentleman Vagabond* et *l'Idylle aux champs* et, enfin *Revue Chaplin* qui groupe sur la même cassette *Charlot soldat, Jour de paie* et *le Pèlerin*.

Les meilleurs Charlot pour 545 francs H.T. chaque cassette, c'est un cadeau somptueux mais inépuisable !

● Collection Charlie Chaplin, édité par Polygram vidéo.

LE TÉLÉPHONE

Les objets les plus familiers sont souvent les plus mystérieux. Qui sait exactement comment fonctionne un téléphone et ce qui se passe sur les lignes lorsque nous attendons impatiemment la tonalité ? Ce film d'animation de douze minutes, produit par le ministère des P.T.T., est un petit chef-d'œuvre d'intelligence et d'humour. A mettre entre toutes les mains.

● *Alloscopie*, réalisé par Michel Gautier et diffusé en prêt par la cinémathèque des entreprises CEFILM : 15 *bis*, rue de Marignan, 75008 Paris.

FILMS

MARILYN MONROE

Les hommes préfèrent les blondes, d'Howard Hawks, avec Jane Russel. Distribué par R.C.V.

Sept Ans de réflexion, de Billy Wilder, avec Tom Ewell. Distribué par R.C.V.

Bus Stop, de Joshua Logan, avec Don Murray. Distribué par R.C.V.

Comment épouser un milliardaire, de Jean Négulesco, avec Lauren Bacall. Distribué par R.C.V.

NOUVEAUTÉS

Les Fantasmes de Mme Jordan, de Dusan Makavejev, avec Susan Anspach et Erland Josephson. Edité par Proserpines Editions.

Demain les mômes, de Jean Pourtalé, avec Niels Aretrup. Edité par Proserpines Editions.

Luke la main froide, de Stuart Rosenberg, avec Paul Newman et George Kennedy. Distribué par Warner Video.

J.-F. L.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

LES ELEMENTS par Jean-Fery Rebel et André-Cardinal Destouches

Imiter la grande voix de la nature avec ses rumeurs fut, dès le dix-septième siècle, l'un des objectifs majeurs de la musique instrumentale accédant, avec le style concertant et la basse continue, à l'indépendance. Et dans ce concert, nos lullystes ne se laissèrent pas distancer par leurs voisins italiens ou allemands..

Parmi les thèmes descriptifs à la mode à la fin du règne de Louis XIV comme au début de celui de Louis XV, la mise en musique des *Elémens* (selon l'orthographe du temps) attira plus d'un compositeur. Deux surtout s'y illustrèrent : Jean-Fery Rebel (chef de la bande des vingt-quatre violons du Roy et beau-frère de Delalande) et André-Cardinal Destouches.

Aussi bien, les ballets gravés ici proposent deux approches passablement différentes du sujet, Destouches imposant une suite de tableaux majestueux et prévisibles, et Rebel, au contraire, laissant parler une imagination visionnaire et malmenant l'harmonie de son époque en des mesures prophétiques, pour évoquer *le Chaos* — plus saisissant peut-être que dans le fameux prélude de *la Création*, de Haydn (*« J'ai osé entreprendre de joindre à l'idée de la confusion des élémens, celle de la confusion de l'harmonie »*, écrit-il dans sa préface).

Le résultat en tout cas est un disque délectable pour la face Destouches (émaillée d'images quasiment visuelles) et fascinant tout au long du ballet de Rebel. Et il est à peine nécessaire d'ajouter que l'Academy of Ancient Music, dirigée par Christopher Hogwood de son clavecin, pose, une fois de plus, de nouveaux jalons en matière de réinterprétation dans le style du temps, avec ce modelé caractéristique des phrasés « inégaux » à la française (le « coulé » du trait d'archet), et cette variété d'humeurs qui rend compte du bonheur rythmique des danses, comme de la poésie de l'instant, lorsque la musique nous dit l'impalpable douceur des zéphirs ou le chant à la nuit du rossignol. (Un disque Oiseau - Lyre, Barclay 595026.)

ROGER TELLART.

Jazz

PAT METHENY : « Offramp »

Ceux qui sont admiratifs à l'égard du travail d'enregistrement de la maison de Munich trouveront là une occasion d'émerveillement de plus. On imagine les consoles qu'il faut pour aboutir à ce produit fini, les heures passées aussi. La marque allemande met une distance très grande entre le son qu'on pourrait appeler ordinaire et le son travaillé des studios. Pat Metheny diversifie les genres, au fil des plages, dont nous retiendrons *Are you goin' with me* (avec une énorme réverbération), *James*, une sorte de bossa-nova, et, surtout, *Eighteen* où la batterie marque un rythme de rock and roll qu'enveloppe joliment la mélodie de la guitare, parfaitement fignolée (E.C.M. 1216).

LUCIEN MALSON.

Rock Variétés

KID CREOLE AND THE COCONUTS « Tropical Gangsters »

On le savait, on les savait capables de tout. Après deux albums brûlants de mélodies frétillantes et de rythmes en chaleur, le Kid Creole et ses Coconuts nous livrent un troisième 33 tours qui transcende leurs remuants attributs par une production superbement étoffée.

Partant du principe difficilement réfutable que, depuis les premiers déhanchements suggestifs d'Elvis Presley, en passant par le « Satisfaction » des Stones ou la lippe de Jagger, ou encore le Sex Machine de James Brown (la liste est infinie), le rock est une affaire de flirts furtifs, d'amours en flagrant délit et, pourquoi ne pas le dire, de sexe, arguant qu'il ne s'est jamais aussi bien porté que lorsqu'il était en plein cœur du sujet, le Kid Creole s'en donne à cœur joie avec humour et une imagination intarissable. Entouré de trois choristes (les Coconuts) aux voix friponnes et aux interventions espiègles, suivi de son *alter ego* (Coati Mundi) aux pirouettes cocasses et aux percussions touffues, il nous entraîne, à travers huit plages en forme de petits scénarios, dans un voyage tropical parsemé d'aventures salaces et de gangsters en goguette.

L'homme a grandi en écoutant James Brown et les Beatles, et c'est tout naturellement que l'on retrouve dans son écriture, toutes influences confondues et parfaitement assimilées, une propension aux rythmes instantanés et aux mélodies éternelles. Pas du funk, pas du rhytm'n blues ni du rock, mais une synthèse percutante de tous ces genres pimentée à la sauce créole. Un combo voué à la danse, mais pas une machine façonnée pour les discothèques.

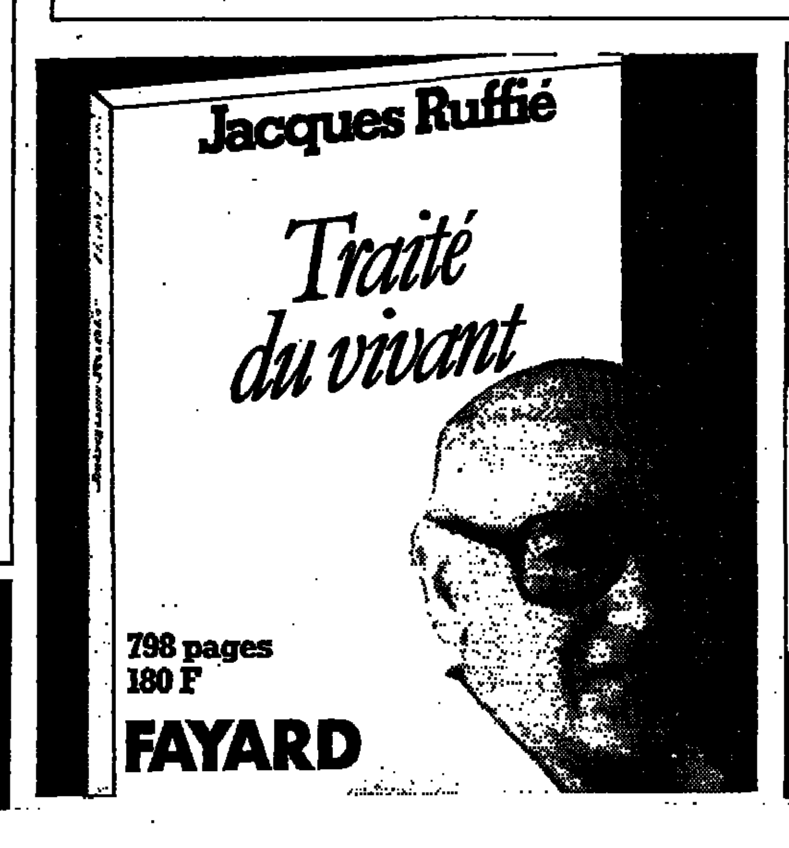
A tout le moins, voici l'album de l'été, parfumé, coloré, torride et moite comme un rêve tropical. (Phonogram, 6313 357).

GARY U.S. BONDS « On The Line »

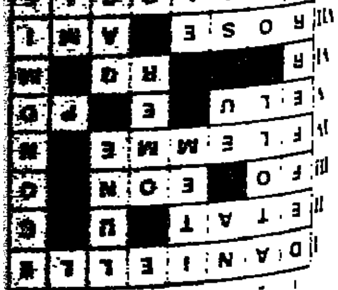
Au début des années 60, Gary U.S. Bonds a connu quelques succès en chantant un twist mâtiné de rock. La vogue passée, le chanteur noir, qui n'a pas su se renouveler, a disparu de l'actualité discographique sans toutefois quitter les planches. Il y a deux ans, Bruce Springsteen l'a redécouvert dans un club américain et, comme pour rendre hommage à cet homme qui lui avait été une influence essentielle, il lui a permis d'enregistrer un album.

Celui-ci est le second de Gary U.S. Bonds nouvelle mouture produit par Bruce Spingsteen et Miami Steve. Sept des onze titres ont été écrits par Springsteen et ce sont ses musiciens qui soutiennent Gary U.S. Bonds. C'est musclé, exécuté avec ampleur et précision, que dire de plus, sinon qu'une fois n'est pas coutume on aurait préféré la copie à l'original. Car, en somme, à ce stade des opérations, Springsteen aurait tout aussi bien pu prendre le micro mais peut-être, le cas échéant, aurait-il soigné davantage ses compositions ? (Pathé Marconi 400099).

ALAIN WAIS.







Le Monde
DIMANCHE

FEUILLETON

Dix petits nains

PAR PIERRE-JEAN REMY

Résumé des chapitres précédents. – Dans le grand château de Bertrand de Saint-Prix et de sa tante Véronique, il ne reste plus que Marie-Claude Antoine et Bernard Kermeur ; tous les autres sont morts. Mais en Bernard Kermeur le doute naît : et si Marie-Claude avait monté toute cette machination ? La dame en rouge qui, en compagnie du jeune Alain, veille au fonctionnement de l'ordinateur Marie-Thérèse – tendrement aimé de Bertrand – l'encourage à prendre les devants et à se battre. Elle lui glisse un revolver dans la main et deux coups de feu claquent en même temps.

12

Du sang, de l'huile et des ressorts cassés

AU matin du septième jour, le séminaire organisé au château de Saint-Prix sur le thème « Les intellectuels français dans la société de demain » touchait à sa fin. Et pour cause.

Huit de ses participants étaient cependant encore réunis dans une pièce obscure de la vieille demeure. Située entre la cave à bordeaux et les douves, la glacière de l'ancienne abbaye, qui s'élevait jadis à la place du château, était une grande salle fraîche et voûtée au ras de l'eau. Flavien Dulac, Tony Dupond, Daniel Benoît et les autres se trouvaient donc bien là, mais ils étaient étendus côte à côte et parfaitement morts. Avec une délicatesse extrême, on avait placé Catherine Arthus entre Jean-Pierre Strauss, qui avait été son amant, et Patrice Bonifacio, qui aurait tant voulu l'être, et chacun était à demi recouvert d'un drap brodé aux armes de Saint-Prix.

C'est dans cette pénombre humide que, poussant une porte qui grinçait à fendre l'âme, firent irruption deux silhouettes, tout encombrées d'un long paquet pesant qu'elles déchargèrent lourdement à côté des huit cadavres. Puis la porte grinça de nouveau, mais en sens inverse des aiguilles d'une montre, et c'est ainsi que les congressistes de Saint-Prix se retrouvèrent presque au complet, mais irrémédiablement silencieux, dans une cave jadis murée, dont personne, ou presque personne, ne soupçonnait l'existence.

« Il n'en reste plus qu'un... », murmura la voix de l'un des deux croque-morts improvisés avant de faire tourner deux fois dans la serrure une clef de 30 centimètres de long, qu'on aurait pu trouver sur une brocante parmi des hachoirs et autres rateaux de collection et pincettes à la mode.

∴

Cependant, Véronique de Saint-Prix s'était enfin réveillée de ce sommeil pesant où l'avait dépêchée celui qui avait surpris les quelques mots qu'elle avait glissés à voix basse à Marie-Claude la veille au soir. La démarche encore incertaine, elle s'était habillée puis avait couru tout droit jusqu'à la tour de Marie-Thérèse. Assis devant l'ordinateur, Bertrand en caressait les plus sensitifs des rouages qui clignotaient de plaisir. Mais Véronique interrompit brusquement cette scène de tendresse.

« C'est toi qui m'as fait avaler un somnifère, hier soir ? »

Le jeune homme sourit : il ne paraissait pas l'entendre.

« Tout se passe comme prévu. Il faut dire que ces malheureux en ont rajouté ! D'ailleurs, toutes les études démontrent que c'est chez ces gens-là que les suicides sont les plus nombreux. »

Véronique de Saint-Prix ne paraissait pas vouloir en entendre davantage. Elle l'arrêta.

« Où en êtes-vous, dans vos comptes ? »

Bertrand sourit de nouveau.

« Neuf, comme prévu. »

Véronique pâlit. D'un geste rapide, elle vérifia les données qu'affichait l'ordinateur femelle et, au nom du neuvième mort, elle posa une main sur l'épaule de Bertrand.

« Maintenant, ça suffit », murmura-t-elle.

Et elle tourna les talons.

∴

Il fallut longtemps à Véronique de Saint-Prix pour découvrir Marie-Claude qui s'était terrée dans le plus obscur recoin du château. Mais la vieille demoiselle était douée de ce dix-septième sens qui faisait d'elle la reine de la soupe aux légumes du vendredi soir et un médium hors pair. Aussi finit-elle par la trouver dans l'ancienne nursery où la jeune femme s'était barricadée derrière une pile de *Bécassine* et les collections reliées de la *Semaine de Suzette* de 1909 à 1929, année de la crise. Là, son revolver à la main et tremblant de tous ses membres, elle était accroupie sur ses talons et ce n'est que parce que le revolver était vide qu'il n'y eut pas sur le champ un dixième mort à Saint-Prix, car, à la vue de la vieille demoiselle, Marie-Claude pressa convulsivement sur la détente.

« Calmez-vous, petite fille », lui chuchota Véronique à l'oreille lorsqu'elle l'eut enfin attirée dans ses bras.

Quelques instants après, les deux femmes avaient traversé la maison dans sa plus grande diagonale, des chambres de domestiques, celles des gouvernantes et, des petits salons à l'office, pour se retrouver devant l'entrée d'un étroit boyau que fermait une grille de fer : c'était la sortie de secours et Véronique seule en connaissait le mode d'emploi.

« Vous n'aurez qu'à suivre le couloir pendant 300 ou 400 mètres. Vous passerez sous la clôture du parc et vous arriverez dans la crypte de l'ancienne chapelle du cimetière. De là, un autre souterrain, dont voici la clef, vous conduira jusqu'à une métairie en ruine tout près de la route de Coutances. »

Mais Marie-Claude était journaliste et sa curiosité naturelle avait repris le dessus.

« Je ne peux pas partir comme ça. Il faut d'abord que vous m'expliquiez... »

Le visage jusque-là affable et rempli de compassion de Véronique se referma.

« Je ne peux rien vous dire. Et si vous tenez à la vie, vous n'avez qu'une chose à faire : suivre mes conseils et ce corridor. »

Elle avait déjà sorti d'un minuscule réticule une clef de fer, au moins aussi grosse que celle précédemment décrite de la glacière aux congressistes refroidis, quand un démon que l'on connaît trop bien – il sent l'encre d'imprimerie fraîche et le papier humide, c'est le désir du *scoop* puisqu'il faut l'appeler par son nom – poussa Marie-Claude à l'arrêter.

« Partir dans ces conditions serait une désertion. Je vous emmène avec moi et vous m'expliquerez tout, quand nous serons sorties d'ici. »

Elle n'alla pas plus loin. Des pas retentissaient dans le corridor qui les avait amenées jusque-là.

« Vite ! », souffla Véronique en ouvrant la porte.

Et elle s'effaça pour la laisser passer.

∴

Marie-Claude parvint bien à parcourir 200 mètres sur un sol glissant qui se dérobait sans cesse sous ses pieds, mais les pas, derrière elle, se rapprochaient.

« Faut que je m'en sorte... Faut que je m'en sorte... », répétait-elle en rythmant sa course.

Mais après 200 mètres, elle buta sur une pierre et s'étendit de tout son long. Lorsqu'elle voulut se relever, elle se rendit compte que son genou droit la faisait terriblement souffrir. Elle tenta pourtant de marcher encore, mais les pas de ses poursuivants étaient devenus tout proches.

« Si tu crois que tu vas t'en sortir comme ça ! », cria une voix aux lourdes intonations métalliques.

Et ce fut tout. Deux mains s'étaient abattues sur elle, elle voulut se débattre, réussit même à placer à hauteur d'homme un coup de pied pas si mal placé que ça, puisqu'il fut suivi d'un juron et de la formidable baffe qu'elle reçut au travers du visage avant de s'évanouir.

∴

Lorsque Marie-Claude revint à elle, elle était de nouveau sur son lit, en face de la grande flaque de sang encore poisseuse qui marquait l'endroit où était tombé sous ses balles Bernard Kermeur ; à deux doigts de sa tête, l'impact aussi, dans le mur, de la balle de Kermeur qui l'avait ratée...

« Je crois bien que pour vous aussi, c'est la fin », remarqua d'une voix posée la dame en rouge qui était assise à côté d'elle.

Marie-Claude voulut se redresser, mais ses bras et ses jambes étaient entravés par de grosses cordes.

« Mais pourquoi ?, demanda-t-elle seulement. *Pourquoi ? »*

La dame en rouge se mit à rire, d'un rire un peu fêlé, presque métallique.

« Il n'appartient pas au personnel de la Maxwell JB-007 de donner des explications sur son fonctionnement et, plus encore, sur ses décisions. Nous ne sommes que de simples exécutants. »

Simple exécutante ou exécutrice de hautes œuvres, la sténotypiste à la robe cramoisie tenait, elle aussi, un revolver à la main. Les yeux de Marie-Claude firent le tour de la pièce : une seule porte fermée, la fenêtre à 7 ou 8 mètres du sol, et au-delà les couloirs hantés de présences, les C.R.S. autour du château – il n'y avait aucun secours à espérer de nulle part. Seule Véronique, peut-être, mais Véronique avait disparu. Quant à Bertrand, elle n'arrivait pas à évaluer sa part de responsabilité dans l'incroyable piège qui s'était refermé sur elle. Il lui fallait donc gagner du temps, et par tous les moyens.

« Vous avez parlé de décision de l'ordinateur... »

La dame en rouge la corrigea.

« L'ordinatrice, s'il vous plaît ! Marie-Thérèse est un ordinateur de la génération femelle et une pareille manifestation de chauvinisme masculin m'étonne beaucoup de votre part. »

Marie-Claude se força à sourire.

« Vous avez donc parlé d'une décision de l'ordinatrice... Ce n'est tout de même pas l'ordinatrice qui a décidé notre mise à mort ! »

Les yeux de l'opératrice sanglante s'écarquillèrent.

« Mais qui voulez-vous que ce soit ? Vous ne croyez tout de même pas aux fantômes ? Depuis deux ans et demi, Bertrand de Saint-Prix a fait équiper le château d'un matériel extrêmement sophistiqué capable de répondre à toutes les demandes de tous les groupes, séminaires, et autres séances de brainstorming qui s'y déroulent. Ainsi, pour les rencontres de la semaine prochaine consacrées à la jungle proustienne dans les stations balnéaires du début du siècle, sommes-nous en mesure de fournir à volonté jeunes filles en fleurs, bicyclettes de ce temps et serviettes empesées selon la méthode dite Balbec. »

La dame en rouge avait dit ne pas vouloir fournir d'explications, mais, prise à son propre enthousiasme, elle en donnait, et à profusion – fussent-elles passablement littéraires et pas assez techniques. Mais Marie-Claude avait subitement peur de comprendre : l'ordinateur... Ce n'était tout de même pas possible. Elle voulut se rassurer. Et puis, l'hypothèse d'un complot était tout de même plus rassurante. Il fallait maintenant qu'elle sache.

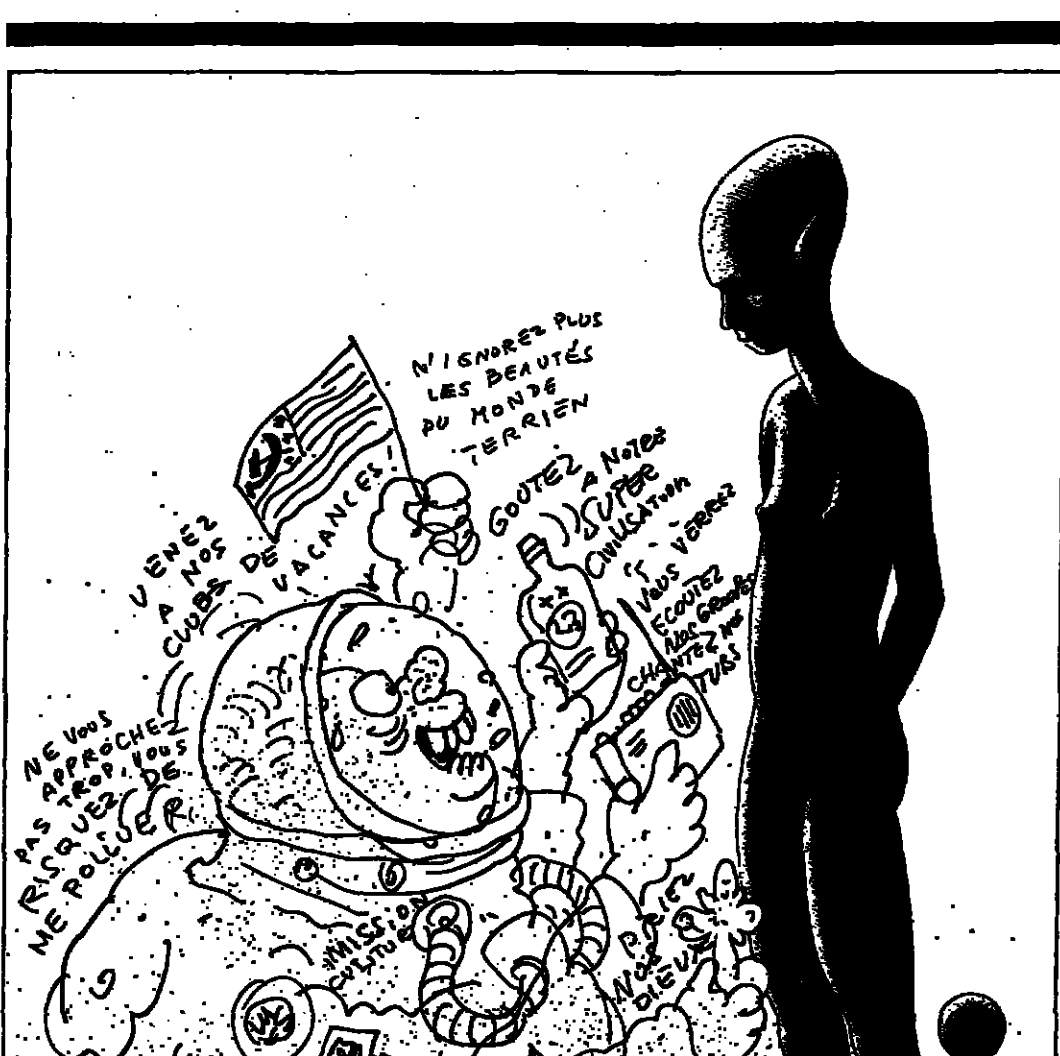
« Je ne comprends pas. Un ordinateur – je veux dire : une ordinatrice – ne répond jamais qu'à des demandes, vous l'avez dit vous-même. Or, ce que je n'arrive pas à saisir, c'est qui a demandé à votre... Marie-Thérèse de prendre une décision – disons : de vie ou de mort – sur nous-mêmes. »

Les yeux de la dame pourpre s'écarquillèrent encore davantage.

« Mais vous-même, voyons ! »

On entendait des pas très loin, dans un corridor, mais qui se rapprochaient : dans quelques instants, on viendrait chercher la prisonnière ou on l'abattrait sur place. Elle s'efforça de sourire : après tout, elle était journaliste et, jusqu'au bout, elle ferait son métier.

(Lire la suite page IV.)



Membres du séminaire sur la place des intellectuels dans la société française de demain, réunis au château de Saint-Prix en mai 198...

– Marie-Claude Antoine : écrivain et journaliste de télévision.
† Catherine Arthus : comédienne (morte).
† Daniel Benoit : journaliste de télévision (mort).
† Patrice Bonifacio : romancier, fin politique (mort).
† Tony Dupond : critique littéraire (mort).
† Flavien Dulac : génie poète romancier (mort).
† Gilles Ferrier : metteur en scène (mort).
– Bernard Kermeur des Petits-Champs : producteur de cinéma.
† Jean-Pierre Strauss : philosophe (mort).
† Jean-Claude Terrenoire : cinéaste (mort).